★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9348 — 42 PAGES — MARDI 4 FÉVRIER 1975



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 36

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

AUX ÉTATS-UNIS

Le budget prévoit le plus grand déficit jamais enregistré en temps de paix

LIRE PAGE 36

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

LE GUÊPIER ÉRYTHRÉEN

Au moment où ils s'efforcent d'accentuer *l'orientation socialiste* de l'Ethiopie, les membres du Conseil militaire provisoire d'Addis-Abeba sont aux prises avec de graves difficultés en Erythrée.

Lundi 3 février, la junte a annoncé de nouvelles nationalisations portant sur une soixantaine de firmes — le 19 décembre dernier, l'Etat avait déjà pris le contrôle des banques et des compagnies d'assurances. Simultanément, d'imposants renforts de troupes convergent sur Asmara, où les rebelles érythréens avaient déclenché vendredi une opération spectaculaire contre les casernements de l'armée éthiopienne.

Bien que le Front de libération contrôle désormais toute la périphérie d'Asmara et bénéficie d'un soutien croissant de la population locale, exaspérée par les excès des forces de l'ordre, l'impasse est totale en Erythrée tant sur le plan militaire que politique. Ni le Conseil militaire provisoire ni les rebelles ne sont actuellement en mesure d'imposer une solution par *la force*.

En dépit de l'aide importante reçue de certains pays arabes, parmi lesquels la Libye et l'Arabie Saoudite, la rébellion ne peut pas affronter l'armée éthiopienne en rase campagne. Elle est contrainte de recourir à des coups de main ou à des actions de harcèlement plus proches de la guérilla que de la guerre. D'autre part, la rivalité entre le Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.) et le Front de libération du peuple (P.L.F.), pourtant très minoritaire, affaiblit les insurgés.

De leur côté, les forces éthiopiennes sont incapables de maintenir leur contrôle sur l'ensemble de l'Erythrée et d'y rétablir la paix. Ainsi s'explique l'escalade du terrorisme et de la répression, chacune des actions des rebelles entraînant des représailles qui, au cours des derniers mois, ont de plus en plus frappé les populations civiles.

Le maintien de l'autorité du pouvoir central en Erythrée est vital pour le gouvernement d'Addis-Abeba. Les ports érythréens de Massaouah et d'Assab sont les seuls débouchés maritimes du pays. La junte peut d'autant moins y renoncer que le sort du *Territoire français des* Afars et des Issas, et donc celui du port de Djibouti, débouché naturel du chemin de fer franco-éthiopien, semble de plus en plus incertain.

D'autres forces centrifuges menacent l'intégrité territoriale de l'Ethiopie. Au Godjam, à l'ouest d'Addis-Abeba, les autorités locales doivent faire face aux revendications d'un paysannat de *plus en plus turbulent*. Au Begemder, l'ancien gouverneur est entré en dissidence contre le pouvoir central et s'est enfui au Soudan, où il a rejoint le ras Mengeshe Seyoum, gouverneur du Tigré, qui conteste le régime imposé par la junte.

Le combat des rebelles érythréens, qui se prolonge depuis treize ans, ne constitue donc pas le seul sujet d'inquiétude des officiers du Conseil provisoire qui dirige l'Ethiopie. Mais il reste à la fois le plus grave et le plus immédiat, en raison de la menace de guerre civile que l'abcès érythréen fait peser sur le pays.

(Lire nos informations page 4 et page 5 la suite des « Carnets de Route » de JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.)

LE « SOMMET » FRANCO - ALLEMAND

- **MM. Jean-Pierre Fourcade et Hans Apel confrontent leurs vues dans « Europa ».** (Lire p. 17)
- **Quinze ministres participent aux entretiens.** (Lire p. 3)

APRÈS LES CONGRÈS POLITIQUES DE PARIS ET DE PAU

Une double compétition persiste entre l'U.D.R. et les républicains indépendants et entre le parti communiste et le parti socialiste

M. Mitterrand écarte l'« aile gauche » de la direction du P.S.

Les importantes délibérations politiques qui se sont déroulées au cours du week-end ont apporté la preuve que le débat reste tendu entre les forces de la majorité, aussi bien qu'entre celles de l'opposition.

Les propos tenus devant le congrès des républicains indépendants et au sein du comité central de l'U.D.R. attestent que les gaullistes et les « giscardiens » ont la commune ambition de devenir *« le premier parti de France »*.

Le parti communiste commente avec sévérité les travaux du congrès du parti socialiste à l'issue duquel M. François Mitterrand, appuyé par une large majorité, a décidé d'écarter de la direction du parti l'« aile gauche » constituée par le Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes (CERES).

Il y a un peu moins de deux mois les contradictions *éclataient* au sein d'une U.D.R. chancelante entre MM. Sanguinetti, Debré, Jacques Chaban-Delmas et Charbonnel, tandis que le P.C.F. persistait à s'acharner quotidiennement contre un parti socialiste patient et muet, à l'assaut duquel il s'était lancé le 7 octobre. C'était bien le cas de constater que chacune des « deux France » entre lesquelles la compétition avait été si serrée le 19 mai, pour le second tour de l'élection présidentielle, était *profondément* divisée à l'intérieur d'elle-même.

Les débats, qui se sont déroulés pendant le week-end — congrès des socialistes et des républicains indépendants, comité central de l'U.D.R. — n'incitent pas à faire un constat différent, bien au contraire. Sur un fond de retour à la politique partisane — après le premier ministre secrétaire général de l'U.D.R., voici le ministre d'Etat président des R.I., — la querelle se précise et s'aggrave aussi bien au sein de la majorité que de l'opposition.

L'incontestable redressement de l'U.D.R., sous la houlette de M. Chirac, et la prise en main des républicains indépendants par M. Poniatowski placent en position de compétition plus vive que jamais les deux principales composantes de la « nouvelle majorité présidentielle ». Elles aspirent l'une et l'autre, et elles le disent, à devenir « le premier parti de France », bien que, pour sa part, M. Chirac tienne à se présenter à l'extérieur, sinon devant ses propres amis, comme le chef impartial, et non engagé ni « annexé », de la majorité tout entière.

Si les gaullistes demeurent extrêmement vigilants à l'égard des giscardiens, toujours avides de capter le centre et de le fédérer sous leur direction, les giscardiens, impressionnés par les forces vives que les gaullistes conservent « à la base », sont impatients de constituer le parti digne de ce nom qu'ils n'ont jamais été, jusqu'ici, capables de bâtir. Reste à savoir si le parti « structuré, solide et massif » dont parle le nouveau président des R.I., pourrait être homogène, compte tenu des différences d'analyses et de sensibilités qui se sont manifestées au congrès des républicains indépendants entre le « libéral réformiste » M. Poniatowski et le « libéral conservateur » M. Malaud.

« Révolutionnaires » contre « réformistes »

C'est un affrontement d'un autre ordre, celui des « révolutionnaires » du CERES et des majoritaires « réformistes », qui a dominé les travaux du P.S., et s'est soldé par l'éviction des premiers de la direction du parti ou, plus précisément, du secrétariat, sorte d' « exécutif de l'exécutif ».

Siégeant sous le double regard d'un P.C. hargneux et inlassablement offensif depuis bientôt quatre mois et d'une opinion de gauche attristée et décontenancée par cette querelle, le P.S. ne pouvait délibérer dans la joie. Le *paysage* avait *complètement* changé depuis le congrès de Grenoble (juin 1973) où la dynamique unitaire avait pris le pas sur celle du choc des tendances. Le contraste était grand à Pau entre l'évident rajeunissement des délégations, fournies en militants au regard énergique et l'impossibilité où elles se trouvaient de manifester avec une véritable conviction leur espoir en l'union de la gauche, pourtant cent fois proclamée irréversible.

M. Pisani, ancien ministre de de Gaulle et futur adhérent du P.S., manifestait, dans les couloirs, son espoir de voir naître « un certain néo-réalisme socialiste », mais on voyait bien dans la salle que, lorsqu'elle est désunie, la gauche est triste.

Ayant à résoudre de difficiles problèmes internes, dont Thierry Pfister rend compte d'autre part, *M. François Mitterrand ne pouvait* se dissimuler qu'aucune des deux solutions qui s'offraient à lui n'était entièrement satisfaisante et que chacune comportait des risques sérieux.

Les vertus de la tolérance

Refuser la synthèse, c'est-à-dire la reconduction du pacte conclu à Epinay en 1971 et confirmé à Grenoble deux ans plus tard, c'était offrir le spectacle d'un parti socialiste divisé à une opinion et un électorat de gauche déjà fortement traumatisé par le différend entre le P.S. et le P.C. C'était encourager celui-ci à proclamer que M. Mitterrand et ses amis évoluent vers la droite et à en conclure au bien-fondé du procès engagé contre eux. Accepter la synthèse, c'était s'exposer au grief d'avoir cédé à la tentation d'un unanimisme de façade, étant évident pour tous que le différend entre le CERES et la majorité ne tient pas seulement à des différences de « comportement », mais à des divergences sur la tactique et même sur l'idéologie. A vrai dire, ceux qui annoncent aujourd'hui la cassure, bien que toutes les tendances soien tdécidées à servir ensemble le parti, ne se seraient-ils pas empressés en cas de synthèse de crier au replâtrage et au « nègre-blanc » sans signification et sans portée ?

Sensible à ce risque plus qu'aux autres, et convaincu d'autre part que, quelle que soit l'issue du congrès, le P.C.F. ne s'en déclarerait pas satisfait, l'ancien candidat commun de la gauche à l'élection présidentielle a choisi la fermeté et la rigueur. Proclamant bien haut les vertus de la tolérance, il s'en est montré partisan... à condition qu'il n'y ait plus de rouspétance dans les rangs.

Cohérent dans son attitude, celui qui refusait à « son aile gauche » le droit de « s'installer dans des places fortes » n'a pas été moins ferme à l'égard de ses partenaires communistes. Il ne s'est pas borné à dénoncer dans leur parti *« cette curieuse tournure d'esprit qui conduit à penser qu'à force de répéter des erreurs on finit par créer une vérité »*, et à jurer qu'il n'échangerait pas l'union de la gauche *« contre la fausse monnaie du monolithisme et de la disparition de la liberté de pensée au sein du parti socialiste »*. Il a également tenu à rappeler que le programme commun de gouvernement n'appartenait pas au seul parti communiste : *« Le programme commun, c'est aussi nous, nous sommes copropriétaires. »*

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 8.)

En dépit de sa « petite phrase » de samedi

M. FOURCADE N'ENVISAGE PAS de relance systématique de l'économie

Le Koweït réclame une nouvelle hausse du pétrole

Une petite phrase de M. Fourcade, samedi 1er février, au congrès des républicains indépendants, a été interprétée ici et là comme l'annonce de mesures de relance : « La phase de refroidissement a-t-il dit, doit céder la place à une phase de soutien des activités. » Renseignements pris, les pouvoirs publics n'entendent pas modifier leur ligne de conduite : priorité à la lutte contre l'inflation et au rééquilibrage des échanges extérieurs ; soutien de l'activité sur des points précis par des mesures sectorielles ; pas de relance systématique.

La décélération des hausses de prix pourrait d'ailleurs se trouver compromise, si le Koweït, qui a demandé *une réunion d'urgence* de l'OPEP, convainquait les autres pays exportateurs de relever le prix du « brut », en vue de compenser la baisse du dollar.

Pour réduire la dépendance de la France à l'égard des pays pétroliers, le Conseil de planification a décidé samedi de porter à 25 % (contre 3 % actuellement) la part de la consommation nationale assurée en 1985 par l'électricité d'origine nucléaire ; celle du pétrole sera, de ce fait, ramenée de 68 % à 40 %. Le gouvernement a décidé, à cet effet, la mise en chantier en 1976-1977 de centrales nucléaires capables de produire au moins 12 000 mégawatts et prévu un large débat sur les questions de sécurité posées par ce programme.

La politique gouvernementale est arrivée, en *ce début d'année*, à la fin d'une première étape : les objectifs que s'était fixés M. Fourcade pour le deuxième semestre 1974 ont été atteints, le taux d'inflation s'étant ralenti (moins de 1 % de hausse men*suelle des prix de détail) et* le rééquilibrage des échanges extérieurs étant bien amorcé. Reste la seconde phase du plan et ses objectifs : ramener la hausse des prix à 8 % entre janvier et décembre 1975, réduire le déficit des *échanges extérieurs à 11 milliards* de francs.

Si, sur ce deuxième point, le succès ne semble plus douteux, il n'en va pas tout à fait de même en matière de prix, compte tenu de la nécessité de revaloriser le revenu des paysans, donc de relever les prix agricoles. Il faut, en conséquence, demeurer vigilant, d'autant plus que l'ambition est de faire aussi bien que les Allemands, dont le taux d'inflation annuel se situe aux environs de 6 à 7 %.

Tel demeure l'objectif, mais un facteur important inquiète depuis la fin de l'été 1974 le gouvernement : la montée du chômage. Celle-ci a été plus rapide et plus forte que ne le prévoyaient les *pouvoirs publics*. Si *le phénomène* se poursuivait sur la lancée, il est certain que M. Fourcade serait amené à lâcher du lest. Mais le gouvernement a décidé d'attendre les statistiques de janvier (voir *le Monde* du 31 janvier).

Pour l'heure, il n'est pas question pour M. Fourcade de relance. Il est même persuadé que l'accroissement du chômage va diminuer sous l'effet d'une reprise économique spontanée.

La petite phrase du ministre est donc, avant tout, psychologique. C'est un avertissement que les chefs d'entreprise devraient, semble-t-il, lire de la façon suivante : « *N'attendez pas, pour investir un plan de relance de l'économie, car celui-ci ne viendra peut-être pas. Ce que nous avons déjà fait en matière de crédit, de budget, d'engagements anticipés des commandes publiques, de mesures sectorielles — en faveur du bâtiment, notamment, — tout cela nous semble suffisant. A vous de jouer, maintenant, sans plus attendre.* »

ALAIN VERNHOLES.

(Lire nos informations page 37.)

L'ARMÉE PORTUGAISE OU LA FASCINATION DU POUVOIR

Le conseil des Vingt, organisme suprême du Mouvement des forces armées (M.F.A.), s'est réuni pendant le week-end à Lisbonne pour étudier les termes d'un compromis qu'il aurait l'intention de soumettre aux partis politiques. Il s'agirait de permettre à la campagne pour les élections à la Constituante, qui auraient lieu le 13 ou le 20 avril, de se dérouler dans un climat aussi paisible et régulier que possible. Une semaine après les graves incidents de Porto, qui avaient interrompu le congrès du parti du Centre démocratique et social, le parti chrétien-démocrate a dû, dimanche, clore en hâte son congrès.

Le projet des Vingt serait également soumis *aux formations qui ne participent pas au gouvernement* comme le Mouvement démocratique portugais (M.D.P.) Il permettrait une institutionnalisation du M.F.A., qui serait intégré dans les futures structures de l'Etat. Ainsi, l'armée, qui a renversé le régime Caetano le 25 avril 1974, s'engage-t-elle de plus en plus dans la vie politique. Ses décisions et ses avis ne sauraient aujourd'hui être contestés par aucune des formations qui attendent des élections une première indication sur leur force relative.

I. — Le conseil de la révolution

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Lisbonne. — « *Nous devons être prudents, pragmatiques, attentifs à toutes les menaces, à tous les périls... La droite réactionnaire n'a pas renoncé. Et un certain radicalisme d'extrême gauche est préoccupant en raison des résonances qu'il peut avoir au sein des forces armées...* » Le major Melo Antunes semble penser à voix haute. Son regard est machinalement fixé vers la fenêtre, d'où l'on aperçoit la cascade paisible des toits roses et bleu pastel du Bairro Alto, en contrebas du palais de Sao Bento. Ministre d'Etat après avoir été l'un des « sept » de la commission de coordination politique du Mouvement des forces armées, il est aujourd'hui l'une des personnalités les plus en vue du gouvernement provisoire.

Il a appartenu au petit groupe de jeunes officiers qui ont préparé le soulèvement du 25 avril, et il s'étonne encore que la police politique, la PIDE, si attentive aux déplacements des hommes de l'opposition, n'ait pas compris l'importance de la conspiration. *Un mois avant l'heure H, quand* le 5e régiment de Caldas da Rainha s'est imprudemment lancé sur la route de Lisbonne, il a bien cru que tout était perdu. « *Le 17 mars, nous pensions être tous arrêtés, et nous avons envisagé une retraite clandestine.* »

Son analyse de la dynamique du Mouvement du 25 avril l'amène à penser que les Portugais ont la possibilité de bâtir une société démocratique « *avec des connotations socialistes très marquées* ». Les officiers des cadres moyens, qui ont réussi à abattre le régime Caetano plus facilement qu'ils ne l'escomptaient, avaient préparé un programme assez général et vague qui est devenu le « *cadre d'action* » du gouvernement.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Redoux

Choisir la chandeleur pour annoncer le réchauffement de l'économie française prouve de la part de M. Jean-Pierre Fourcade une connaissance profonde du folklore météorologique.

« A la chandeleur, *dit la sagesse paysanne*, l'hiver passe ou prend vigueur. » *En somme, M. Jean-Pierre Fourcade n'a qu'une chance sur deux de se tromper.*

Mais qu'il prenne garde pourtant au redoux : il est générateur d'avalanches. Tout le monde sait, d'autre part, que les cent fleurs de février sont d'autant plus vulnérables aux gelées d'avril.

ROBERT ESCARPIT.

«A. A. Théâtres d'Arthur Adamov» à Villeurbanne

Planchon chez Goldfinger

La scène du Théâtre national populaire, à Villeurbanne, est grande. Roger Planchon y adresse aujourd'hui, avec « A. A. Théâtres d'Arthur Adamov », un salut très personnel à la mémoire de son ami, qui s'est tué à Paris il y a cinq ans.

Le plancher de la scène est occupé par un amas de granulés bleu électrique, d'aspect plus chimique que minéral. Les parois verticales sont recouvertes de plaques brunes, on dirait un aggloméré à base de dérivé de houille. Plusieurs bronzes représentant des réductions de vélocipèdes sont plaqués aux murs, assez haut, comme des ex-voto. A droite, quelques derricks en bois rappellent que la famille d'Adamov possédait avant 1917, à Bakou, des puits de pétrole.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 28.)

EUROPE

Espagne

La cinquième grève de la faim du R. P. Xirinachs prisonnier politique et candidat au Nobel

Le prix Nobel de la paix sera-t-il attribué cette année à un prêtre catalan inconnu, incarcéré depuis 1973 à la prison madrilène de Carabanchel et qui a entamé le 1er janvier 1975 sa cinquième grève de la faim ? La question est posée : l'Académie Nobel a en effet officiellement accepté la candidature de Lluis Maria Xirinachs, apôtre de la non-violence, qui se bat à sa manière pour obtenir une amnistie politique sans conditions en Espagne. Vingt-sept professeurs des universités centrale et autonome de Barcelone parmi les plus prestigieux de la Catalogne ont écrit à l'Institut norvégien pour faire valoir que l'action du R.P. Lluis Maria Xirinachs était une défense inflexible « des droits de l'homme et des minorités ».

Lluis Maria Xirinachs, âgé de quarante-trois ans, né à Barcelone, ordonné prêtre en 1955, a été chassé de Catalogne en 1963 pour avoir protesté publiquement contre les tortures infligées par la police à trois étudiants. Nommé vicaire dans l'évêché de Solsona, il décide en 1968 de refuser le traitement que l'Etat lui verse en vertu du concordat. Nouvelle expulsion. Curé à Vich, travailleur manuel dans une petite communauté, il abandonne toute charge ecclésiastique. Première grève de la faim en juillet 1969 en compagnie de plusieurs prêtres basques et catalans pour réclamer la « séparation de l'Eglise et de l'Etat ». *Arrêté, il ne passera pas en jugement, car l'évêque de Vich s'oppose à toute poursuite. La nuit de Noël 1970, Lluis Maria Xirinachs commence sa seconde grève de la faim* « d'une durée illimitée » *pour manifester sa solidarité avec les militants révolutionnaires basques qui comparaissent devant le conseil de guerre de Burgos. Il abandonne après vingt et un jours de jeûne, les organisations politiques catalanes de l'opposition lui ayant promis* « d'intensifier la lutte contre le pouvoir central ». *Le 7 novembre 1971, la première assemblée de Catalogne se réunit : trois cents personnalités représentant tous les groupes politiques ou professionnels de Catalogne prennent l'engagement de lutter ensemble pour* « conquérir l'amnistie et l'exercice des libertés démocratiques fondamentales ». *En un sens, c'est une victoire du R.P. Xirinachs, que le tribunal de l'ordre public a condamné au mois de mars précédent pour* « propagande illégale ». *A la requête expresse du prêtre, l'évêque s'est abstenu cette fois d'intervenir, comme le concordat lui en donne la possibilité.*

Nouvelle arrestation en novembre 1972 : il est conduit à la prison pour ecclésiastiques de Zamora, petite ville de Castille proche de la frontière portugaise. Sa troisième grève de la faim à Zamora, sans manger et surtout sans boire, le met aux portes de la mort. Transféré à l'hôpital, il est libéré en décembre. Le 1er mai 1973 il est à Saint-Cugat-del-Valles avec dix mille personnes convoquées par l'assemblée de Catalogne. Arrêté le 28 novembre 1973, incarcéré à la prison modèle de Barcelone, il utilise la seule arme qu'il connaisse : la grève de la faim et la désobéissance civile. « Je ne peux pas accepter, *dit-il,* que les droits d'expression, d'association et de réunion ne soient pas reconnus. » *Les autorités le transfèrent à Carabanchel, où sont détenus les dix dirigeants des commissions ouvrières qui comparaîtront devant le tribunal le jour même où l'amiral Carrero Blanco, chef du gouvernement, est assassiné. Lluis Maria tiendra cette fois quarante-deux jours sans prendre aucun aliment, ce qui doit être un record absolu. Les médecins décident d'hospitaliser ce moribond obstiné.*

La lettre à Franco

Livide, décharné, mais soutenu par une volonté sans faille, il est parti pour son cinquième voyage vers la mort par inanition le 1er janvier dernier. Il refuse toute communication avec les fonctionnaires et les médecins de la prison de Carabanchel. Avant de se murer dans son silence, il a écrit au général Franco, chef de l'Etat. C'est une lettre étrange, familière — il tutoie le Caudillo et l'appelle Francisco — qui n'a pas été publiée. Mais elle circule sous le manteau à Madrid et à Barcelone.

« Francisco, *dit le R.P. Xirinachs,* je fais partie de ceux qui sont en opposition résolue à ton régime parce que je crois qu'il est au service d'un petit groupe de puissants... (...) Il faut rendre au peuple l'usage des droits de réunion, d'association, de grève et d'expression... (...) Regarde, Francisco, où tu nous a mis : un million de morts, quarante ans d'oppression et un nouvel holocauste populaire en perspective s'il n'y a pas de réconciliation...

» Tu peux par décret faire et défaire par-dessus les institutions de l'Etat, car tu as plus de pouvoirs que les empereurs romains. Je te suggère d'utiliser ce pouvoir, presque divin, pour rendre au peuple ce qui est au peuple, pour lui rendre tout ce que tu lui as pris il y a quarante ans : ce serait le premier geste élégant de ta vie. Je te suggère une amnistie sans conditions. Tu vas me dire que les tiens ne te permettraient pas de faire une chose pareille. Je te réponds que tu peux toujours refuser de collaborer. (...) La faim, la prison, la faiblesse, la solitude : c'est tout ce que moi je peux apporter à l'Année sainte... »

Un naïf ? Ce n'est pas si sûr. Car le ton de la lettre ouverte de Lluis Maria Xirinachs à l'Assemblée de Catalogne est d'un politique averti. « En janvier 1974, *dit-il,* le cardinal Vicente Enrique Tarancon m'avait assuré qu'une large grâce était assurée. Mais rien de tel ne s'est produit. La commission Justice et Paix a poursuivi avec courage une campagne en faveur de l'amnistie sans conditions. Le pape, les évêques espagnols, la commission de l'Année sainte, présidée par Mgr Jubany aussi demandent l'amnistie. Et même le Conseil de l'Europe comprend cette requête et l'appuie, réclamant ce geste en faveur des prisonniers politiques d'un Etat européen qui est la honte de l'Europe. Pour obtenir cette amnistie, nous, les prisonniers, nous avons une responsabilité. Et vous, qui êtes dans la rue, vous avez la vôtre. Ne laissons pas passer cette occasion. »

La campagne de Justice et Paix a été un grand succès : cent soixante mille signatures d'Espagnols, qui ont accepté à visage découvert, que leur pétition en faveur de l'amnistie soit adressée au chef de l'Etat. Au dernier moment, l'épiscopat espagnol, chargé de transmettre les listes de signatures, a fléchi. Les listes ont été brûlées. Mgr Enrique Tarancon présentera au général Franco une demande de « large indulgence et de grâce » *pour les prisonniers politiques au nom de l'épiscopat.*

Dans son cachot, Lluis Maria Xirinachs doit être amer s'il a appris ce revirement qui choque la commission Justice et Paix, et ses animateurs, l'avocat Ruiz Gimenez ou Enrique Miret Magdalena, ancien dirigeant des associations de laïcs. Le 3 février a été pour le « candidat au Nobel » *malgré lui, le trente-quatrième jour de grève de la faim. Il ne reste pas beaucoup de temps au jury norvégien...*

M. N.

République d'Irlande

L'IRA MET EN GARDE DUBLIN A PROPOS DES DÉTENUS

Belfast *(A.F.P., Reuter.)* — L'IRA « provisoire » a rompu, dimanche 2 février, un silence de quinze jours pour mettre en garde le gouvernement de Dublin contre « les graves conséquences » qu'aurait un refus des autorités irlandaises de reconsidérer leur attitude à l'égard des prisonniers républicains de la prison de Portlaoise.

Le communiqué de l'IRA publié à Dublin intervient quelques heures après les déclarations très fermes de M. Patrick Cooney, ministre de la justice, affirmant que le gouvernement n'envisageait de faire aucune « concession » majeure aux grévistes de la faim de la prison de Portlaoise.

En Irlande du Nord, des manifestants ont commémoré, dimanche 2 février, par des défilés dans plusieurs villes, le troisième anniversaire du « *dimanche sanglant* » de Londonderry.

La veille, à Londres, plusieurs milliers de personnes avaient manifesté à la lueur de torches pour exiger le retrait des troupes britanniques d'Irlande du Nord et la libération de tous les internés.

L'ARMÉE PORTUGAISE OU LA FASCINATION DU POUVOIR

(Suite de la première page.)

C'est à l'expérience, confrontés avec les charges du pouvoir, vivant au jour le jour les réactions de la population, qu'ils ont médité sur leurs objectifs, sur la meilleure manière de réussir cette « nouvelle société » dont ils rêvaient en Afrique. « *Des potentialités, impensables il y a dix mois, apparaissent. Bien des hommes du Mouvement pensent qu'il faut s'adapter à de nouvelles situations concrètes, où la gauche dispose de nouveaux moyens d'action.* » Le major ne pense pas que les événements du 28 septembre et le départ du général Spinola ont permis une victoire complète de « *la gauche* », mais ils ont favola « gauche », mais ils ont favorisé « *une plus grande homogé-* davantage de « *cohérence* ».

Les hommes du M.F.A. — un peu moins de trois cents officiers sur les quatre mille de l'armée — avaient promis de rétablir les institutions démocratiques et d'organiser des élections libres dans un délai d'un an. Ce sera chose faite, sauf incidents de parcours qu'ils ne souhaitent pas, avant la fin d'avril. Ils voulaient jeter aux orties la tunique des colonisateurs et offrir l'indépendance aux populations des territoires d'outre-mer. Le processus est largement engagé.

Le M.F.A. est sur le point d'englober la totalité des forces armées, au prix de quelques mutations et de retraites anticipées, sans que l'optimisme de l' « *avant-garde* » militaire et politisée semble injustifié. Mais le Mouvement est également confronté, avant d'avoir terminé sa complète « stabilisation », à des choix politiques, économiques, sociaux impliquant des options, des « *modèles de société* ».

Chargé de deux « dossiers » lourds, le plan économique de trois ans et la décolonisation en Angola, le major mesure aujourd'hui la distance qui sépare les constructions idéologiques des réalités gouvernementales. Des clivages, dus à des différences de tempérament plus qu'à des divergences politiques, commencent à apparaître dans les différents organismes de souveraineté, où les militaires se retrouvent à huis clos sans les chefs de partis associés à leur entreprise.

Classé « à gauche » lorsqu'il était membre de la commission de coordination, le ministre fait figure maintenant de « modéré ». N'est-ce pas la même évolution suivie par ses amis du parti socialiste, rejeté aujourd'hui malgré lui vers une alliance avec les populaires démocrates du P.P.D. ?

Un socialisme à la portugaise

« *Ce qui se passe ici ne ressemble à rien d'autre*, dit-il. *Il ne faut pas comparer pour comparer. Il y a une spécificité portugaise. Peut-être sommes-nous présomptueux, mais nous espérons vraiment construire un modèle de société original, un socialisme à la portugaise, qui ne devra rien à personne...* »

Trois fois deux ans en Angola : il a réfléchi sur la guerre et sur la honte. Son opinion sur le salazarisme était faite. Diplômé en sciences mathématiques, ce militaire aux allures d'universitaire avait songé à tenter sa chance, candidat d'une formation démocratique, aux « élections » de 1969.

Il a gardé son strict costume civil, sa cravate discrète. Le regard vif derrière les verres épais des lunettes est calme. Il constate, avec une pointe d'irritation, la multiplicité des réunions ministérielles. Le lundi, réunion du groupe des Treize. « *C'est un nouveau comité : en font partie les cinq ministres militaires du gouvernement, les sept membres de la commission de coordination et le brigadeiro Saraiva de Carvalho...* » Mardi et vendredi, conseils des ministres. « *Ce n'est pas absolu. En décembre, par exemple, nous n'avons eu qu'un conseil par semaine...* » Enfin, le samedi, conférence du conseil des Vingt, organisme suprême depuis décembre du Mouvement des forces armées. Les délibérations sont secrètes. « *C'est là, en fait, que sont décidées les grandes orientations.* » Ce conseil des Vingt, que la première assemblée plénière des délégués du M.F.A. — trois cents officiers des trois armes — a investi de tous les pouvoirs, est bien le conseil de la révolution du nouveau régime portugais, une sorte de supergouvernement. Sa création reflète la prépondérance actuelle de ce qu'on est tenté d'appeler le « parti militaire ».

Le major en convient, encore qu'il n'aime guère, à l'instar de ses collègues, que l'on compare le M.F.A. « *à un parti* ». « *Mais c'est vrai, les forces armées sont de plus en plus engagées dans la vie et les réalités politiques...* » Les impopularités aussi ? « *La hausse du coût de la vie suscite des mécontentements. C'est logique. Les Portugais ont cru que le 25 avril débouchait sur l'Eldorado. L'opinion n'est pas préparée. Il faudra que nous expliquions le sens des sacrifices demandés dans ce plan de trois ans que nous préparons...* »

« *Optimiste et prudent* » : c'est aussi la philosophie du commandant Vitor Alves, ministre d'Etat chargé de l'information et de la défense. Une courte barbe poivre et sel sous des traits burinés de coureur d'océans, le commandant définit la ligne actuelle de la majorité des membres du M.F.A. comme « *progressiste modérée* ». Résolu à ne pas dramatiser les querelles entre partis politiques, il juge que la vision de l'étranger est souvent déformée par « *des illusions d'optique* ». « *Pourquoi cette campagne sur le péril communiste ? Le P.C.P. a ses problèmes comme les autres. Il est souvent sur la défensive à l'Université, dans les entreprises...* » Le processus de démocratisation engagé au sein des forces armées ? « *Ça se passe très bien. Mais n'allez pas imaginer : nous ne supprimons pas les grades. Le Portugal n'est pas la Chine populaire...* »

Sereins, sûrs d'eux-mêmes, persuadés qu'ils ont le timon bien en main, les officiers du M.F.A. ne veulent pas laisser confondre « *révolution* » et « *désordre* ». « *Regardez dans la rue*, dit le commandant Concaicao e Silva, ministre de l'information. *On ne promène pas les têtes au bout des piques. Nous pouvons faire l'économie de la guillotine.* » Marin, avocat, cet autre « *militaire en civil* » découvre à son nouveau poste les « problèmes » qui avaient tant peiné M. Raul Rego, directeur du journal socialiste *Republica*, un homme d'ordre, integre et ennemi du « libertinage ». « *Nous devons nous garder des provocations*, dit le commandant. *La droite diffuse des tracts ignobles. C'est une campagne à l'échelle nationale. Que faire ? Si nous sévissons, ils crieront à la censure. Il y a des limites à la tolérance...* »

Les militaires portugais, moitié soldats, moitié universitaires, sont-ils en train de détruire l'image classique de l'armée, « *chien de garde de la bourgeoisie au service de l'impérialisme* » ?

Une armée « bourgeoise » peut-elle devenir « le bras armé » des travailleurs ? La question n'intéresse pas seulement le Portugal et certains pays du tiers-monde, mais aussi l'Europe, en particulier l'Espagne, où les « jeunes officiers » lorgnent du côté de Lisbonne. Comment expliquer la « surprise » ?

L'armée, tout d'abord, n'a jamais été absente de la lutte politique et des complots contre Salazar. En 1958, c'est un général, Humberto Delgado, qui soulève l'enthousiasme des foules. Ancien attaché militaire à Washington, il est candidat à la présidence de la République. Il a osé dire : « *Si je suis élu, je limoge Salazar...* » Deux cent mille personnes l'acclament le 14 mai 1958 à Porto. Trois cent mille à Lisbonne. Il est battu, peu importe ! Les Portugais ont découvert que des militaires « pouvaient être démocrates ». En mars 1959, un certain capitaine Vasco Gonçalves (aujourd'hui général et chef du gouvernement) participe à une conspiration civile et militaire que l'avocat Francisco Souza Tavares, un autre conjuré, qualifiera plus tard de « *rébellion morale de l'armée* ». Le P.C.P. est d'accord puis se rétracte, Vasco Gonçalves aussi. M. Manuel Serra, actuel dirigeant du Front socialiste populaire, dissident depuis janvier 1975 du P.S. de M. Mario Soares, est dans le coup. Il est arrêté. Il récidive en décembre 1961 à Beja avec le capitaine Varela Gomes, aujourd'hui colonel et chef de la 5e division de l'état-major.

Nouvel échec sanglant. Varela Gomes est grièvement blessé et incarcéré à Peniche, la sinistre forteresse où les prisonniers ont parfois de l'eau jusqu'au ventre, comme à Caxias... Actes isolés ? Coups de main « aventuristes » ? Sans doute. Mais ni les communistes, ni les socialistes, ni les leaders des C.D.E. n'ont jamais considéré les forces armées comme « *un bloc homogène* ». Les multiples contacts secrets entre les « capitaines » et les dirigeants politiques d'une opposition encore clandestine en seront grandement facilités avant le 25 avril.

Deux décisions prises par le régime ont d'ailleurs contribué aux mutations profondes de l'armée. En 1958, l'année du « grand frisson » pour Salazar, l'enseignement devient gratuit à l'Académie militaire et les cadets reçoivent une solde. Réservée aux fils de familles fortunées, l'Académie ouvre alors ses portes aux enfants de la petite bourgeoisie et des classes moyennes. Les « capitaines » du 25 avril 1974 ont fait leurs premières classes cette année-là. A partir de 1961, la guerre africaine contraint le gouvernement à renforcer les cadres professionnels de l'armée par des appelés de plus en plus nombreux universitaire sortant des facultés où les idées progressistes triomphent.

La rencontre entre officiers de carrière, exaspérés par les « *tours de garde* » de plus en plus fréquents en Afrique, et des « *milicianos* » qui brûlent de les « *politiser* » est explosive. Le décret-loi de juillet 1973, qui tend à favoriser et à accélérer l'incorporation des « *milicianos* » en les privilégiant par rapport aux officiers de carrière joue le rôle de détonateur. La première assemblée de jeunes officiers contestataires a lieu en Guinée en août 1973...

Au fil des mois, le mouvement des « *capitaines* » sera si peu secret que le général Kaulza de Arriaga, chef de file des ultras, songera en décembre 1973 à l'utiliser comme levier contre le gouvernement Caetano, qu'il veut renverser pour « *faiblesse dans la conduite de la guerre en Afrique* » ! Le putsch de Kaulza échoue. Le général Spinola, héros de Guinée, en a averti le président du conseil. Mais le gouvernement continue de croire que les revendications des jeunes officiers sont purement « *professionnelles* », alors que, dans leurs réunions à peine clandestines, les capitaines parlent de « *rétablir la démocratie* » et de « *faire la révolution* ».

Et c'est encore le régime qui va favoriser, sans le vouloir, l'extension du mouvement aux trois armes. L'idéologie salazariste, qui a détruit l'esprit de caste, a aussi érodé l'esprit de corps. Les aviateurs, et plus encore les marins, répondent avec enthousiasme aux sondages des « *capitaines* » de l'armée de terre, seule touchée par la réforme de l'Académie militaire. Ce sont aujourd'hui des fusiliers-marins qui gardent le palais de Sao Bento et contrôlent l'identité des visiteurs. Ils appartiennent à un corps considéré comme sûr et particulièrement fidèle au M.F.A. Les parachutistes, que l'on ne voit guère à Lisbonne, le seraient-ils moins ?

Le temps des complots et des rêves est passé. Les difficultés et les interrogations commencent, les doutes aussi. On a vu sur le Rossio des soldats lever le poing aux côtés des militants du M.R.P.P. (Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat). En décembre, à Mafra, des cadets se sont insurgés. Plusieurs de leurs camarades avaient été détenus pour avoir distribué des tracts d'une formation d'extrême gauche. Les cadets ont été « cassés » et transférés dans des casernes comme simples soldats. « *La discipline*, dit le général Saraiva de Carvalho, *doit être maintenue. C'est indispensable...* » Comment le M.F.A. pourra-t-il concilier la discipline et l'exercice quotidien de la révolution ? L'unité des forces armées et l'engagement politique permanent ? Pourra-t-il rentrer dans la mêlée politique sans se salir les mains ?

MARCEL NIEDERGANG.

Prochain article :

PLÉBISCITER LE 25 AVRIL

Le gouvernement dément que l'U.R.S.S. ait demandé des facilités portuaires pour sa flotte de pêche

Lisbonne *(A.F.P., Reuter, U.P.I., A.P.)*. — Le ministère portugais des affaires étrangères a démenti, samedi 1er février, l'information donnée par l'agence Associated Press selon laquelle l'U.R.S.S. aurait demandé des facilités portuaires pour sa flotte de pêche dans l'Atlantique. Selon le ministère, cette information est « *sans fondement* ». L'agence américaine, dans une nouvelle dépêche, confirme son information citant des « *milieux bien informés* ». La demande soviétique n'aurait pas été formulée de « *manière officiele* » et le démenti du ministère des affaires étrangères est « *techniquement correct* », mais la nouvelle serait exacte « *sur le fond* » et serait confirmée « *dans les milieux militaires occidentaux* ». Elel a succité une certaine émotion à Lisbonne, où la presse critique d'autre part les manœuvres aéro-navales de l'OTAN, qui se poursuivent au large des côtes.

Le congrès du parti chrétien-démocrate a été interrompu

A Figueira da Foz, le parti chrétien-démocrate, qui tenait son premier congrès national, a décidé d'ajourner ses travaux au début de l'après-midi de dimanche pour des « raisons de sécurité ». Les forces armées chargées de la protection des délégués ont fait savoir aux organisateurs qu'une réunion du M.R.P.P. (Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat, maoïste) était prévu dans la ville. Aucun incident cependant n'a troublé le congrès. Le commandant Sanches Osorio, dirigeant du parti chrétien-démocrate, a déclaré qu'il préférait ne pas commenter l'interruption du congrès. Ancien ministre de l'information, le commandant Sanches Osorio est un ami du général Spinola et a démissionné en même temps que l'ancien chef d'Etat. Le responsable des relations publiques du parti chrétien-démocrate a précisé de son côté qu'il n'avait reçu « *aucune menace des organisations de gauche* ».

M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste, a déposé auprès du tribunal six mille huit cent vingt signatures de membres du parti complétant ainsi la procédure de légalisation de sa formation. « *Nous en avions plus*, a dit M. Soares, *mais il y a eu des actes de sabotage, des agressions et même des tentatives de vol de documents* ». Le parti communiste, le parti populaire démocrate (P.P.D.), le Mouvement démocratique portugais (M.D.P.) et le Centre démocratique et social (C.D.S.) ont déjà accompli les formalité de légalisation de leurs formations.

● *L'état-major des forces armées* a démenti formellement, samedi 1er février, un article de la revue *Jeune Afrique* accusant les lieutenants-colonels Almeida Bruno et Firmino Miguel d'avoir préparé le débarquement en Guinée de novembre 1970 et l'assassinat à Conakry d'Amilcar Cabral le 20 janvier 1973. L'état-major précise que ces deux officiers se trouvaient au Portugal à cette époque. — *(A.F.P.)*

EUROPE

A WASHINGTON

Le Congrès refuse de prolonger l'aide américaine à la Turquie

De notre correspondant

Washington. — Les efforts de M. Kissinger pour établir avec le Congrès de « nouvelles relations d'association » *(partnership)* sont restés sans effet. Jusqu'à nouvel ordre, le Capitole réagit négativement aux demandes de crédits pour le Vietnam et le Cambodge. Et, samedi 1er février, M. Kissinger n'a pas réussi à obtenir des parlementaires une nouvelle prolongation du délai concernant l'aide militaire à la Turquie.

Après s'être entretenus avec le secrétaire d'Etat, les quatre membres de ce qu'on appelle ici le « groupe grec » du Congrès, ont annoncé que la suppression de l'aide militaire à la Turquie entrerait en vigueur, comme prévu, mardi, à minuit. Le sénateur Eagleton a précisé que M. Kissinger n'avait pu faire état que d'un « *léger progrès* » vers un règlement du conflit de Chypre, le Congrès, lui, voulant des « *progrès substantiels* ». Dans ces conditions, a-t-il ajouté, le Congrès n'a pas d'autre choix que de supprimer l'aide au gouvernement d'Ankara. Toutefois, les représentants du « groupe grec » ont fait savoir qu'ils réviseraient leur position si, dans les jours prochains, des progrès tangibles étaient enregistrés en ce qui concerne le sort des quelque cent quatre-vingt mille réfugiés grecs chypriotes.

M. Kissinger est resté ferme sur ses positions. A l'issue de sa conversation qualifiée d' « *amicale* » avec les parlementaires, il a exprimé par l'intermédiaire du porte-parole officiel du département d'Etat sa profonde conviction que « *l'assistance militaire américaine à la Turquie servait les intérêts des Etats-Unis et de la sécurité occidentale* ». M. Kissinger aurait dit aux représentants du Congrès que la suppression de cette assistance « *affecterait sensiblement la sécurité américaine et peut-être compromettrait la négociation...* » Il a également indiqué aux parlementaires que la suppression de l'aide à la Turquie serait « *désastreuse* » pour la politique étrangère américaine et il a fait état de ses projets de rencontres avec les ministres des affaires étrangères grec et turc. Apparemment, le secrétaire d'Etat n'a pas réussi à ébranler ses interlocuteurs. Le sénateur Eagleton, notamment, a dit qu'il n'avait aucun doute que la Turquie resterait dans l'alliance atlantique.

M. Kissinger ne conteste pas le droit du législatif à définir les options à long terme de la politique étrangère; en revanche, il s'était élevé contre la pratique courante du Congrès d'adopter à tout moment des amendements restrictifs concernant les crédits ou fixant des dates limites.

Dans son éditorial de dimanche, le *Washington Post*, estime que M. Kissinger et, dans son ensemble, le gouvernement portent leur part de responsabilité dans l'échec des tentatives entreprises à ce jour pour assurer une meilleure coopération entre le législatif et l'exécutif. Il reproche au secrétaire d'Etat de donner des assurances divergentes aux diverses parties intéressées, de garder secrètes certaines informations d'importance, comme, par exemple, la lettre de M. Kossyguine remise en octobre sur la question de l'émigration des juifs soviétiques. « *Il lui reste à démontrer qu'il comprend bien ce que signifie une véritable consultation avec le Congrès* », écrit le journal qui s'en prend également à M. Rockefeller. Ce dernier avait tenu un langage très dur à l'égard du Congrès, l'accusant à l'avance de porter la responsabilité d'un éventuel effondrement du Vietnam du Sud. « *Un tel langage appelait une rebuffade* », conclut le *Washington Post*. Le journal ajoute : « *Les intérêts du pays exigent un dialogue et non une diatribe...* ». — H. P.

A Nicosie

UN SOLDAT TURC EST TUÉ AU COURS DE VIOLENTS ACCROCHAGES LE LONG DE LA « LIGNE VERTE ».

(Correspondance.)

Nicosie. — Un soldat turc tué, tel est le bilan des accrochages de samedi 1er février dans la soirée entre l'armée turque et la garde nationale chypriote près de l'aérodrome international de Nicosie. Ces accrochages se sont produits le long de la « ligne verte » qui sépare Grecs et Turcs à Nicosie. Les tirs ont duré plus de deux heures.

Le communiqué officiel des forces de l'ONU déclare que la mauvaise visibilité, les intempéries et les pluies torrentielles au moment des accrochages ont empêché les postes d'observation des Nations unies de déterminer lequel des deux adversaires avait pris l'initiative.

Cependant, de source militaire des Nations unies à Nicosie, on estime que les forces turques ont tenté un ultime effort pour placer sous leur contrôle l'aérodrome de la capitale, à la suite du refus opposé par les chypriotes grecs aux propositions de M. Denktash pour la remise en service de cet aérodrome sous le contrôle de la Turquie, de la Grèce et de la Grande-Bretagne.

Actuellement, l'aérodrome de Nicosie se trouve sous le contrôle des Nations unies, avec les forces turques au nord et à l'ouest de l'aérodrome et la garde nationale au sud et à l'est.

D'autre part, le gouvernement chypriote, dans sa réponse à leur note verbale du secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, accuse la Turquie « *de suivre au cours des négociations intercommunautaires une politique de piétinement, de se perdre en conjectures et d'adopter une attitude intransigeante sur tous les problèmes soulevés* ».

Union soviétique

Roy Medvedev affirme que Cholokhov n'est pas l'auteur véritable du « Don paisible »

De notre correspondant

Moscou. — L'écrivain Michel Cholokhov, dont on doit célébrer cette année, en grande pompe, le soixante-dixième anniversaire, vient de faire l'objet d'une nouvelle attaque. Au terme d'une longue étude qui circule sous le manteau à Moscou, l'historien dissident Roy Medvedev accuse, en effet, l'ancien prix Nobel de littérature de n'être pas l'unique auteur du *Don Paisible*, son meilleur roman.

Les conclusions de Medvedev ne sont pas nouvelles, puisque, en septembre 1974, Alexandre Soljénitzine avait porté les mêmes accusations contre Cholokhov. C'est cependant la première fois depuis quarante-cinq ans que le problème de la paternité du *Don paisible* est soulevé en U.R.S.S. Dès la publication du premier tome, en 1928 — salué par la *Pravda* comme marquant la naissance d'un « jeune aigle », — des doutes avaient été exprimés sur la possibilité pour un auteur aussi jeune que Cholokhov d'écrire un tel chef-d'œuvre. La controverse était devenue si vive que la section caucasienne de l'Union des écrivains prolétariens avait créé une commission spéciale d'enquête en 1929. Cette commission conclut en faveur de Cholokhov. Mais, selon Medvedev, deux de ses membres auraient été en désaccord avec ce jugement.

Le *Don paisible*, affirme Medvedev, constitue une exception dans toute la création de Cholokhov : cette œuvre qui relate les affrontements entre le peuple cosaque et le pouvoir soviétique est, en effet, marquée par un grand libéralisme, par une grande compréhension pour le nationalisme cosaque. Il ne peut pas, affirme R. Medvedev, avoir été écrit en quelques mois par le jeune écrivain communiste, dénué de toute formation littéraire, qu'était alors Cholokhov. Ou alors comment expliquer qu'on ne retrouve pas le même talent et le même esprit de tolérance ni dans les premières nouvelles de Cholokhov écrites avant le *Don paisible* ni dans ses rares œuvres postérieures (1) ?

Selon Roy Medvedev, d'autre part, le *Don paisible* ne peut avoir été conçu et écrit que par un écrivain cosaque. Or Cholokhov, bien que né dans le nord du Caucase, n'est pas Cosaque. Dans beaucoup de ses œuvres, à l'exception du *Don paisible*, il se pose d'ailleurs avant tout en militant communiste en lutte contre les Cosaques, présentés comme un peuple ennemi de la révolution. Dans les éditions successives, fait d'autre part remarquer l'historien, Cholokhov a fait subir de nombreuses transformations au *Don paisible* pour réparer certaines « insuffisances » qui avaient été dénoncées par les milieux les plus orthodoxes, « *manque d'optimisme révolutionnaire* », notamment.

Le rôle de Krukov

Selon Medvedev tout comme d'ailleurs selon Soljénitzine, le vrai maître d'œuvre du *Don paisible* serait Fedor Krukov. Krukov, qui est né en 1870 dans une authentique famille cosaque, a commencé à écrire dès sa sortie de l'Institut littéraire de Pétersbourg. Officier pendant la première guerre mondiale, il combattit aux côtés des blancs dans l'armée des Cosaques du Don, pendant la guerre civile. Bien que banni de la littérature russe, Krukov a été considéré en son temps comme l'un des maîtres de la littérature cosaque à laquelle il donna une centaine d'essais et de nouvelles. En 1920, avant qu'il ne meure du typhus, on savait qu'il travaillait à une œuvre en plusieurs volumes, consacrée à la lutte de son peuple. Jamais le manuscrit ne devait être retrouvé.

Il n'existe plus non plus de manuscrit du *Don paisible*. Dans une interview donnée en 1962, Cholokhov a affirmé qu'il avait été détruit pendant la deuxième guerre mondiale. Au cours de cette interview, alors qu'on lui montrait les mémoires d'un vieux bolchevique, Cholokhov répondit : « *Il est possible que j'ai eu ces mémoires entre les mains (...) lorsque j'écrivais le* Don paisible, *j'ai eu beaucoup de documents historiques à ma disposition. Mais c'est difficile pour moi de me souvenir maintenant de ce que j'ai utilisé. Et malheureusement toutes mes archives ont été détruites pendant la guerre.* »

Medvedev ne pense pas que Cholokhov ait purement et simplement recopié l'œuvre de Krukov, qui était, au demeurant, restée inachevée. Après une étude minutieuse du *Don paisible* et des autres romans de Cholokhov, l'historien affirme cependant que c'est sans doute Krukov qui a écrit la plus grande partie des deux premiers tomes, ainsi que la moitié du troisième. Pour le dernier tome, publié seulement en 1949, Medvedev accorde la paternité du début à Krukov et celle de la fin à Cholokhov. Medvedev, cependant, n'est pas formel à 100 %. Rappelant qu'un ordinateur a été récemment utilisé pour « prouver » que *l'Iliade* et *l'Odyssée* ont bien été écrites par le même homme, il réclame, en conclusion, que le même genre de travail soit fait avec les différents écrits de Cholokhov.

Les autorités soviétiques ont fait de Cholokhov l'auteur « modèle » du réalisme socialiste et se sont battues pour lui faire accorder le Prix Nobel, en 1965. L'étude de Medvedev sera sans doute reçue comme un affront, le plus grave sans doute commis par l'historien dissident. Reste à savoir si la controverse va enfin être rendue publique en Union soviétique. C'est peu probable. Après les accusations lancées par Soljenitsyne, Constantin Simonov avait été chargé de répondre, mais sa réponse avait été réservée à l'étranger. Dans une interview accordée au *Spiegel*, et jamais mentionnée dans la presse soviétique, l'auteur de *les Vivants et les Morts* avait notamment déclaré : « *Il est impossible de voler un roman comme le* Don paisible. *On l'écrit. La haine de Soljenitsyne envers tout ce qui est soviétique semble l'emporter sur sa raison. Un écrivain comme Cholokhov a toujours eu des jaloux Soljenitsyne s'agite pour monter sur scène et gâcher la célébration de l'anniversaire de Cholokhov.* »

Mais le même argument — celui de la jalousie littéraire — ne peut guère être utilisé contre Medvedev...

JACQUES AMALRIC.

(1) On constate un étonnant ralentissement du processus de création littéraire chez Cholokhov. Medvedev rappelle que, de 1925 à 1932, Cholokhov a publié un recueil de nouvelles intitulé *Histoire du Don*, trois tomes du *Don paisible* et le premier tome de *Terres défrichées*. Au cours des huit années suivantes Cholokhov n'a publié que le quatrième tome du *Don paisible*, et, selon Medvedev, au cours de trente-cinq années, « *Cholokhov n'a écrit en tout que six cent quarante pages d'un travail de mauvaise qualité* ».

● MISE AU POINT. — A propos du débat sur l'émigration volontaire des opposants, Mme Zinaïda Schakovskoy, rédacteur en chef de *la Pensée russe*, nous demande de préciser que son hebdomadaire n'a pas publié une interview du mathématicien soviétique Chafarévitch, comme l'indiquait Youli Daniel (*le Monde* du 30 janvier), mais un document qui lui était parvenu de Moscou.

Italie

LE PROCÈS VALPREDA EST RENVOYÉ POUR LA TROISIÈME FOIS

(De notre correspondant.)

Rome. — L'attentat de la Piazza Fontana à Milan (seize morts et plusieurs dizaines de blessés le 12 décembre 1969) n'est pas près d'être éclairci. Pour la troisième fois, le procès a été renvoyé à une date indéterminée.

Cette décision intervenue samedi 1er février, au tribunal de Catanzaro, lors de la sixième audience, a été qualifiée de « *scandaleuse* » par la défense de Pietro Valpreda. Bien qu'ayant refusé de comparaître aux côtés de fascistes, l'anarchiste espérait en effet voir proclamée son innocence. La lenteur de la justice l'incitera à organiser, avec plus de détermination, le « *tribunal populaire* » qu'il a prévu à Milan. Ce « *tribunal* » sera sans doute amené à s'indigner aussi du renvoi sans raison convaincante, d'un autre procès, survenu à Rome quatre jours plus tôt : celui de cent dix-neuf membres du mouvement d'extrême droite Ordre nouveau accusés de reconstitution de parti interdit.

Les deux autres principaux accusés, Franco Freda et Giovanni Ventura, ne sont, pour leur part, qu'à moitié satisfaits de la décision du tribunal. Si le procès est renvoyé, comme ils le souhaitaient, la liberté provisoire ne leur a pas été accordée pour autant.

Le renvoi se fonde sur l'impossibilité de procéder au jugement alors que d'autres instructions sont en cours pour ce même attentat de la Piazza Fontana. Il manquait une dizaine d'accusés, parmi lesquels le député d'extrême droite, Pino Rauti, et l'ancien agent des services secrets Guido Giannettini. Le dossier de ce dernier, que Ventura présente comme son patron, se trouve à Milan entre les mains du juge d'instruction qui ne veut pas s'en dessaisir. Giannettini, lui-même, ne sera-t-il pas amené à mettre en cause d'autres membres des services secrets plus haut placés que lui ? Cela est possible, car le général Miceli, chef du contre-espionnage jusqu'au mois d'août 1974, se trouve en prison depuis quelques semaines sous l'accusation de conspiration contre l'Etat.

Combien de pays européens se permettraient-ils, comme l'Italie, de mettre sous les verrous l'ancien chef de leur service secret ? Une telle audace de la part des magistrats empêche de parler trop vite d'un « *enterrement* » du procès de la Piazza Fontana. Mais cinq années ont passé, les accusés sont déjà au nombre de vingt-cinq, les avocats se comptent par dizaines, les témoins par centaines. A mesure que le temps s'écoule et que les dossiers s'accumulent ce procès perd toute chance d'arriver à son terme. Même si personne ne parvient à le saboter, il risque de s'éteindre lentement de lui-même. — R. S.

DIPLOMATIE

EN MARGE DES TÊTE-A-TÊTE GISCARD D'ESTAING-SCHMIDT

Quinze ministres participent au sommet franco-allemand

Huit heures, environ, de tête-à-tête Giscard d'Estaing-Schmidt sont prévues au programme du « sommet » franco-allemand, qui commence ce lundi 3 février, à 16 heures, à l'Elysée. Alors que ces « sommets » réguliers, dans le cadre du traité de coopération de 1963, donnent lieu à des conversations plus ou moins larges selon les circonstances, celui-ci sera un grand « sommet », puisque le chancelier d'Allemagne fédérale est accompagné de six ministres : MM. Genscher (affaires étrangères), Apel (finances), Friderichs (économie), Leber (défense), Matthoeffer (recherche scientifique), Ertz (agriculture), du maire de Berlin-Ouest, M. Schutz, en sa qualité de plénipotentiaire pour les questions culturelles, et de M. Grunewald, porte-parole, qui auront des entretiens avec leurs homologues français : MM. Sauvagnargues (affaires étrangères), Fourcade (finances et économie), Bourges (défense), d'Ornano (industrie), Bonnet (agriculture), Haby (éducation) et Rossi.

Les principaux ministres ainsi que, du côté français, MM. Chirac, Poniatowski et le garde des sceaux, M. Lecanuet, participeront ce lundi soir à un dîner de travail à l'Elysée. Une séance plénière réunira les deux délégations mardi en fin de matinée avant que M. Schmidt reçoive M. Giscard d'Estaing à déjeuner. Il est possible que le président de la République et le chancelier s'adressent ensemble à la presse avant de se séparer.

Les questions à traiter peuvent être groupées en quatre chapitres :

I. LES PROBLEMES ECONOMIQUES INTERNATIONAUX. — L'énergie occupe la première place dans ce chapitre. La France souhaite que la réunion préparatoire de la conférence internationale proposée par M. Giscard d'Estaing se tienne dans la seconde quinzaine de mars. MM. Giscard d'Estaing et Schmidt étudieront aussi le dossier de la politique énergétique européenne qui doit être rouvert le 13 février par les ministres des Neuf. Relevons à ce sujet la déclaration sybilline de M. Schmidt dans une interview au *Figaro* : « *J'estime qu'il est absolument nécessaire que les Neuf en arrivent à formuler une politique énergétique commune, variable pour chacun des pays membres et pour la Communauté dans son ensemble.* »

La relance du dialogue euro-arabe divise Paris et Bonn. La France est prête à admettre sous certaines conditions l'O.L.P. comme observateur; l'Allemagne fédérale refuse « *aussi longtemps* — précise le chancelier dans la même interview — *que l'O.L.P. n'aura pas défini sa position sur deux points : le droit d'existence d'Israël à l'intérieur de frontières garanties et la renonciation aux actes de terrorisme* ».

« Nous sommes déjà allés très loin »

II. LES QUESTIONS EUROPEENNES. — Le Conseil de la Communauté doit reprendre le 10 février l'examen de la demande britannique pour un « *mécanisme correcteur* » réduisant, si besoin est, ses versements au budget commun. A ce propos, M. Sauvagnargues a déclaré dimanche à la télévision : « *Le choix est politique. Il s'agit pour la Grande-Bretagne d'opter pour son maintien dans la Communauté ou pour son départ (...). En ce qui concerne sa contribution financière, nous considérons (...) qu'on peut certes prévenir les situations inacceptables (...), mais il faut respecter les mécanismes fondamentaux du Marché commun.* » Dans ses déclarations au *Figaro*, M. Schmidt s'exprime dans le même sens : « *Nous avons déjà fait beaucoup pour lui faciliter les choses (à l'Angleterre). Mais j'estime que, du point de vue du contribuable français et allemand, nous sommes déjà allés très loin.* »

III. — LES QUESTIONS DE POLITIQUE INTERNATIONALE. — Le président de la République et le chancelier évoqueront les problèmes que pose encore la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et la situation au Proche-Orient, notamment à la lumière des entretiens que M. Giscard d'Estaing a eus avec MM. Brejnev, Ford et Sadate.

IV. LES PROBLEMES BILATERAUX. — La ratification par le BUNDESTAG de la convention sur le jugement des criminels de guerre a supprimé un des derniers motifs de friction entre Paris et Bonn.

A Genève

Treize mouvements de libération participent à la conférence sur le droit humanitaire

De notre correspondante

Genève. — La première session de la « *conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire applicable dans les conflits armés* », qui s'était déroulée à Genève du 20 février au 21 mars 1974, avait été marquée par une contradiction entre les quelque quatre cents amendements humanitaires présentés afin de moderniser les conventions de Genève et les discours manichéens et véhéments prononcés par certaines délégations « anti-impérialistes ». La conférence avait ouvert ses portes à treize mouvements de libération nationale, l'O.L.P. en tête.

La deuxième session, qui s'est ouverte ce lundi 3 février, réunit les délégués de cent trente Etats, les observateurs de diverses organisations internationales, ainsi que des mouvements de libération patronnés par la Ligue des Etats arabes et l'Organisation de l'unité africaine. Comme la précédente, cette session se propose d'adapter le droit humanitaire aux nouvelles formes de conflit et de faire en sorte que le Comité international de la Croix-rouge (C.I.C.R.) ne devienne pas prisonnier de ses propres conventions. Or, il semble d'ores et déjà acquis que le C.I.C.R., qui devrait avant tout venir au secours des minorités opprimées, en sera empêché par un « juridisme » qui le contraint à s'incliner devant la force des Etats ou groupes régionaux qui forment la majorité.

L'exemple des Kurdes est flagrant à cet égard : plus de cent cinquante mille réfugiés dépourvus de toute aide sont bloqués dans la neige et menacés de mort. Mais le C.I.C.R. se doit de respecter le point de vue de Bagdad, qui considère la guerre au Kurdistan comme une affaire intérieure dans laquelle nul n'a le droit de s'immiscer.

Nombreux sont ceux qui estiment qu'il est moins important de perfectionner formellement des conventions plus ou moins violées par nombre d'Etats que d'être présent là où il n'existe pas de convention pour protéger les populations en détresse. Cette situation explique l'irritation que l'on peut déjà percevoir de la part des minorités contestataires de l'Union soviétique, des Tibétains, des Baloutches du Pakistan, des Nagas de l'Inde et des divers combattants de ce que l'on appelle déjà ici le « quart-monde ».

Certaines délégations, quant à elles, préfèrent s'abstenir de prendre part à la conférence, afin d'éviter que des questions épineuses n'y soient soulevées. Parmi les grands absents, il faut compter la République Sud-Africaine, dont la politique d'*apartheid* est incompatible avec le droit sous quelque forme que ce soit, et la Chine, qui invoque l'insuffisance de ses cadres diplomatiques.

ISABELLE VICHNIAC.

Grèce

ACCUSÉS DE HAUTE TRAHISON LES GÉNÉRAUX ZOITAKIS ET ANGHELIS SONT INCARCÉRÉS

Athènes (*A.F.P., Reuter*). — Les généraux grecs Georges Zoitakis, ancien régent du royaume de Grèce, et Odysseus Anghelis, ancien commandant en chef des forces armées et ancien vice-président de la République grecque, ont été incarcérés lundi matin 3 février à la prison de Korydallos, près du Pirée.

Les deux officiers avaient comparu dimanche soir, avec trois autres militaires, les colonels Constantin Papadopoulos, frère de l'ancien président de la République, Constantin Aslanidès et Constantin Karydas, devant le juge d'instruction Georges Voltis, qui les avait officiellement inculpés de haute trahison dans le cadre de l'information en cours sur le complot et le coup d'Etat d'avril 1967.

L'ancien président Papadopoulos et cinq des principaux dirigeants de la junte se trouvent déjà à la prison de Korydallos, où ils attendent de comparaître devant un tribunal pour haute trahison.

[Le général en retraite Zoitakis avait été nommé régent du royaume à la suite de la tentative manquée de contre-coup d'Etat du roi Constantin, le 21 décembre 1967. Il avait été écarté de cette charge par le général Papadopoulos, qui s'était lui-même nommé régent le 21 mars 1972.

Ancien commandant en chef des forces armées grecques, le général Anghelis avait été élu par plébiscite vice-président de la République le 19 août 1973. Il devait occuper cette charge jusqu'au 21 novembre suivant, date à laquelle il fut écarté par un nouveau coup d'Etat militaire.]

ASIE

Vietnam du Sud

ALORS QUE LES INCIDENTS AVEC LES HOA-HAO SE MULTIPLIENT

Les catholiques conservateurs accusent le président Thieu de « se cramponner à la guerre »

Des développements politiques importants se produisent actuellement au Vietnam du Sud, qui soulignent l'isolement croissant du régime de M. Thieu. Ils concernent l'action des catholiques conservateurs, des bouddhistes hoa-hao et de certains milieux de l'armée.

1) *La campagne des catholiques conservateurs est entrée dans une nouvelle phase.* — Le Père Tran Huu Than, figure de proue du Mouvement catholique contre la corruption, a relancé, samedi 1er février, sa campagne contre le président Thieu, qu'il a accusé d'avoir trahi le régime, l'armée, le peuple et la paix. Ces attaques sont contenues dans un nouvel « *acte d'accusation* » qui a été lu dans une église des faubourgs de Saigon.

A la différence de l'« *acte d'accusation numéro un* », que le Père Thanh avait lancé le 8 septembre à Hué, le document publié samedi se place sur un terrain exclusivement politique, et laisse de côté les accusations de corruption qui avaient nourri la première campagne.

Le document affirme que « *après huit années de pouvoir, M. Thieu a fait de la démocratie au Sud une couche de peinture délavée qui ne recouvre plus que son despotisme* ». Il lui reproche « *d'avoir abusé de la cause anticommuniste pour s'approprier le pouvoir* », « *d'avoir abaissé la République du Vietnam du Sud au même rang que le Front national de libération en signant l'accord de Paris en qualité d'une des parties sud-vietnamiennes au conflit* » et « *d'avoir accepté la présence de trois cent mille Nord-Vietnamiens au Sud en échange de sa survie politique* ».

Le document accuse aussi le président d'avoir dépouillé le peuple de ses droits constitutionnels en concentrant dans ses mains tous les pouvoirs. « *Par son système de police, M. Thieu a forcé le peuple à la passivité et à la docilité* », ajoute-t-il. Le document accuse enfin le président de « *se cramponner à la guerre* ». Il écrit que M. Thieu est un « *produit de la guerre* » et que « *la paix est le plus grand ennemi de M. Thieu, qui n'a pas l'intention de se retirer, et cherche par tous les moyens à ne pas rétablir la paix* ». En présentant son nouvel « *acte d'accusation* », le Père Thanh a invité M. Thieu « *à donner sa démission afin de sauver les dix-huit millions de Sud-Vietnamiens* ».

La publication du document a valu à toute la presse d'opposition d'être saisie dimanche. Treize journalistes ont été appréhendés dans la nuit de dimanche à lundi à la suite d'une perquisition de la police à leur domicile. Ils étaient toujours retenus lundi à 13 heures. Ces journalistes (dont deux directeurs et rédacteurs en chef) appartiennent aux journaux *Dai Dan Toc*, *Dien Tin*, *Song Than*, *But Thep*, *Dong Phuong*, *Doc Lap* et *Tia Sang*. Parmi eux figure l'écrivain Vu Hanh, membre du comité pour l'amélioration du régime pénitentiaire dirigé par le Père Chan Tin.

2) *Des officiers pressent M. Thieu d'« assainir » l'armée.* — Le malaise ne touche pas seulement la population civile. Une motion rédigée par des officiers, demandant au président Thieu d'engager des réformes profondes de l'appareil administratif de l'armée, circule dans les milieux militaires en vue d'y recueillir des signatures. Cette motion, qui sera adressée au premier ministre, le général Tran Thien Khiem, et au chef d'état-major général, le général Cao Van Vien, réclame des mesures radicales d'« *assainissement* » de l'administration militaire. Ses auteurs préconisent notamment la suppression de nombreuses affectations dans des bureaux qu'ils jugent inutiles. La motion s'attaque au problème des insoumis, des dispenses abusives de service militaire, et, d'une façon générale, aux moyens permettant d'échapper au service national. Elle propose l'instauration d'une lourde taxe qui frapperait « *les riches qui veulent être dispensés d'accomplir leurs obligations militaires* ».

3) *L'épreuve de force se précise entre le pouvoir et les Hoa-Hao.* — De nouveaux incidents ont éclaté dans plusieurs districts de l'ouest du delta du Mékong entre les forces de l'ordre et les miliciens de la secte bouddhiste Hoa-Hao, a affirmé lundi le sénateur Le Phuoc Sang, membre de cette communauté. Selon le sénateur, sept Hoa-Hao ont été tués, seize autres blessés et près de six cents arrêtés à la suite de la récente décision prise par le gouvernement de dissoudre les milices de la secte. Le porte-parole du gouvernement a présenté un bilan beaucoup moins lourd de ces affrontements, qui n'auraient fait, selon lui, qu'un mort et un blessé.

Dès que la décision du gouvernement a été connue, jeudi dernier, les dirigeants de la secte, foncièrement anticommunistes, ont, dans les provinces du delta, où ils comptent plusieurs centaines de milliers de fidèles, donné l'ordre à leurs miliciens de se rassembler aux sièges de leurs comités de village ou de district.

On apprend de bonne source que les miliciens, qui assuraient sous l'uniforme des forces régionales ou populaires du gouvernement la défense d'une vingtaine de postes situés au sud-ouest du Bassac, ont abandonné ces positions. Celles-ci sont tombées sans coup férir aux mains des communistes.

A Long-Kien, entre le Bassac et le Mékong, quelque dix mille Hoa-Hao se sont retranchés autour de la pagode où siègent le président de la communauté, M. Luong Trong Tuong, et les membres du comité central. Ils sont, eux aussi, encerclés par l'armée et la police, mais aucun incident ne s'est produit. — (*A.F.P.*)

Inde

Une délégation chinoise va participer aux championnats du monde de tennis de table à Calcutta

De notre correspondant

New-Delhi. — Des jeunes filles de Calcutta jetant des guirlandes sur les épaules des visiteurs pékinois un peu éberlués, un comité d'accueil brandissant une bannière pour souhaiter « *longue vie à l'amitié des peuples chinois et indien* » : tout avait été fait pour que ne passe pas inaperçue l'arrivée de l'équipe sportive la plus attendue aux trente-troisièmes championnats du monde de tennis de table, qui s'ouvre le 6 février dans la capitale du Bengale-Occidental.

Chef d'une délégation d'une soixantaine de membres — joueurs, journalistes et « observateurs », — M. Chao Chen-hung, vice-ministre de l'éducation physique, de la culture et des sports, s'est répandu en propos aimables sur le thème de « *l'amitié d'abord, la victoire ensuite* ». Les commentateurs étaient là pour mesurer la largeur des sourires.

On se souvient du rôle qu'a joué la diplomatie du ping-pong dans l'instauration du dialogue sino-américain. Les rumeurs sur la possibilité d'un dégel entre les deux adversaires de la guerre de 1962 (1), qui n'ont actuellement que des relations au niveau des chargés d'affaires, avaient commencé à courir en décembre, lors d'un voyage à New-Delhi et à Pékin d'un émissaire du président de l'Afghanistan, M. Naïm. Ce diplomate s'était entretenu avec Mme Gandhi, avant sa visite aux dirigeants chinois, et l'avait revue à son retour. Puis, en janvier, certains ont trouvé dans les changements intervenus au sein de la hiérarchie à Pékin des raisons d'espérer en une attitude moins hostile à l'égard de l'Inde. Autre indice relevé par les optimistes : la présence de M. Han Nien-lung, vice-ministre chinois des affaires étrangères, à une réception offerte le 26 janvier, jour de la fête nationale indienne, par le chargé d'affaires indien à Pékin.

Dans les milieux officiels, on n'écarte pas l'hypothèse d'une prolongation du séjour de certains membres de la délégation chinoise pour une visite à New-Delhi. Mais on demeure prudent. M. Chaban, ministre des affaires étrangères, a déclaré, le 31 janvier, que « *la balle était dans le camp chinois* » parce que, bien que New-Delhi ait exprimé à plusieurs reprises son désir d'améliorer les relations, il n'y avait eu « *aucun geste de réciprocité* » de la part de Pékin. M. Chaban s'adressait à des parlementaires qui lui avaient exprimé leur inquiétude au sujet des « *machinations* » chinoises dans les régions frontalières du Nord-Est, où l'armée fait actuellement la chasse aux rebelles Mizos et Nagas, qui, selon New-Delhi, sont aidés par Pékin.

L'équipe chinoise est l'invitée de la Fédération indienne de tennis de table, dont le président a confirmé que l'Organisation de libération de la Palestine avait exprimé le désir d'envoyer des « *délégués* » à la rencontre. Le 10 janvier, l'Inde a autorisé l'O.L.P. à ouvrir un bureau à New-Delhi. Israël et la République Sud-Africaine, qui voulaient participer aux championnats, n'ont pas obtenu satisfaction. Le Pakistan ne sera pas représenté non plus. Des mesures de sécurité exceptionnelles sont en vigueur à Calcutta pour protéger les pongistes.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(1) La controverse entre New-Delhi et Pékin, à propos du tracé de la frontière sino-indienne, devait aboutir, en septembre 1962, à un affrontement armé. En février 1963, la Chine s'est retirée des territoires qu'elle avait conquis. Si « *la question de la frontière léguée par l'histoire* » demeure posée, les deux pays semblent se satisfaire du « statu quo ».

Philippines

VIOLENTS COMBATS A MINDANAO ENTRE REBELLES MUSULMANS ET FORCES GOUVERNEMENTALES

Manille (*A.F.P.*, *Reuter*). — De violents combats se poursuivent dans l'île de Mindanao entre rebelles musulmans et forces gouvernementales. Les rebelles ont bombardé au mortier dans la nuit du 31 janvier au 1er février la ville de Cotabato, faisant deux morts et sept blessés dans la population civile.

Le président Marcos, qui a évoqué cette situation le dimanche 2 février au cours d'une allocution radiotélévisée, a accusé un « *pays étranger* » de soutenir les rebelles, au nombre de seize mille, a-t-il dit, et dotés d'armes de plus en plus perfectionnées. Sans le nommer, le chef de l'Etat philippin visait, apparemment, l'Etat de Sabah, en Malaisie orientale, qui, selon Manille, serait utilisé comme base d'entraînement par les insurgés.

Le chef de l'Etat a, d'autre part, indiqué que les conversations engagées à Djedda, en Arabie séoudite, entre délégués des mouvements musulmans et représentants du gouvernement philippin étaient dans l'impasse. « Le gouvernement, a-t-il dit, ne saurait céder aux exigences des rebelles, qui veulent la formation d'un Etat séparé doté de sa propre armée. »

Selon des estimations officielles, la rébellion musulmane dans le sud des Philippines a fait trois mille morts depuis qu'elle a éclaté, il y a vingt-huit mois, après la promulgation de la loi martiale par le président Marcos.

AFRIQUE

Ethiopie

D'importants renforts sont acheminés vers l'Érythrée

Une soixantaine d'entreprises nationalisées

Tandis qu'à Addis-Abeba le Conseil militaire provisoire annonçait, lundi 3 février, la nationalisation d'une soixantaine d'entreprises dans tous les secteurs de production et de distribution, la répression s'aggravait à Asmara, capitale de l'Erythrée, où des « commandos spéciaux » de l'armée éthiopienne se livrent à de sévères actions de représailles contre la population. On ignore le nombre exact des victimes, les estimations variant de vingt à cent morts. Le nombre des blessés paraît très élevé.

La tension n'a jamais été aussi vive à Asmara, où éclatent des fusillades sporadiques. Cinq cents Erythréens se sont réfugiés à la résidence du consul de France. Les soldats éthiopiens multiplient les patrouilles, en attendant l'arrivée de nouveaux renforts en provenance d'Addis-Abeba et de la base aérienne de Debre-Zeit. Cinquante-deux chars d'assaut, une vingtaine de voitures blindées et de nombreux camions de transport de troupes ont été aperçus samedi entre la capitale et Asmara.

Dimanche, deux chasseurs-bombardiers F 5 Northrop, de fabrication américaine, ont effectué une dizaine de missions de harcèlement contre les positions des rebelles érythréens situées dans la banlieue septentrionale d'Asmara. Ces avions font partie d'une escadrille de quatorze appareils détachés au début de la semaine dernière à Asmara.

Selon un porte-parole du Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.) au Caire, les nationalistes érythréens « n'ont aucune intention d'occuper Asmara, et l'opération qu'ils ont déclenchée vendredi avait pour objectif de porter un coup spectaculaire à l'armée éthiopienne avant que celle-ci ne prenne l'initiative d'une offensive d'envergure ».

D'autre part, M. Osman Saleh Sabbi, secrétaire général du F.L.E., a déclaré samedi à Beyrouth : « *Pour la première fois, nous sommes désormais capable de frapper en Ethiopie proprement dite. Nous avons reçu de Libye une nouvelle livraison d'armes d'une valeur de 5 millions de dollars.* »

M. Osman Saleh Sabbi a ajouté : « *Ce n'est qu'un début. Il y aura bientôt de nouvelles et plus violentes attaques.* » Evoquant l'intransigeance des dirigeants d'Addis-Abeba à l'égard du F.L.E., le secrétaire général du Front a ajouté : « *Ils ne nous ont pas laissé d'autre choix que de nous battre plus durement pour notre liberté. C'est ce que nous avons entrepris. L'action décisive est maintenant engagée, et il n'y aura pas de retour en arrière.* »

De premiers témoignages sur la situation à Asmara ont été recueillis dimanche, à Addis-Abeba, auprès de quatorze Français qui s'étaient rendus dans la capitale érythréenne « *pour y promouvoir le tourisme* ». L'un des responsables de ce groupe a déclaré : « *Nous avons été bloqués pendant quarante-huit heures à l'hôtel Imperial d'Asmara, au milieu des fusillades et des bombardements de mortiers et des tirs de mitrailleuses lourdes. Nous avons eu très peur, mais nous n'avons pas vu grand-chose, étant donné que dès que nous mettions le nez à la fenêtre les soldats nous donnaient l'ordre de nous cacher. Nous avons quitté l'hôtel dans un autocar militaire encadré par deux jeeps armées de mitrailleuses. La ville est entièrement quadrillée par des forces militaires très importantes. Nous n'avons pas vu, entre l'hôtel et l'aéroport, d'édifices détruits par les bombardements.* »

Selon un autre membre du groupe : « *Le Front de libération de l'Erythrée était à la fois présent partout et nulle part vendredi soir. Depuis lors, il a pratiquement déserté les rues de la ville pour se replier dans la périphérie. Les rebelles ont surtout utilisé des mitrailleuses, des mortiers et des armes légères dans leur harcèlement des positions éthiopiennes. Nous avons aussi été très impressionnés par le sifflement caractéristique de quelques roquettes qui, nous a-t-on dit plus tard, étaient lancées sur des objectifs militaires éthiopiens par des maquisards en position dans la périphérie de la ville.* » — (*A.F.P.*, *Reuter.*)



(Dessin de PLANTU.)

Gabon

« SON EXCELLENCE LE PRÉSIDENT BONGO »

Libreville (*Reuter*). — *Il est désormais interdit de citer les prénoms du chef de l'Etat gabonais. La présidence de la République vient, par une note de service, de recommander la formule* « Son excellence le président Bongo ».

Dans un souci de simplification, explique-t-on à Libreville, le gouvernement entend par la même occasion mettre un terme à l'usage simultané des prénoms Albert-Bernard et El Hadj Omar, au hasard des circonstances et au gré des préférences personnelles.

Elevé dans le christianisme, le président Bongo s'est converti à l'islam en 1974. A son retour de la Mecque, il avait souligné que ses convictions religieuses ressortaient au domaine exclusif de sa vie privée, et qu'il était déplacé d'en tirer des conclusions politiques.

Zaïre

LE GÉNÉRAL MOBUTU ADRESSE UN AVERTISSEMENT AUX CATHOLIQUES

Kinshasa (A.F.P., Reuter). — Le général Mobutu Sese Seko a déclaré samedi 1er février : « Si je reçois un rapport selon lequel dans telle église il a été fait allusion au Mouvement populaire de la révolution (le parti unique zaïrois), je ferme cette église. »

Le président zaïrois, dans un discours au stade de la Révolution, a cité le cas des évêques zaïrois qui ont commenté dans un tract la décision prise récemment par le bureau politique du parti, qui supprime l'enseignement religieux dans les écoles. Le général Mobutu a menacé de traduire en justice les religieux qui distribuent des tracts. Il a précisé que son avertissement s'adressait surtout aux catholiques, qui, contrairement, selon lui, aux protestants et aux musulmans, n'ont jamais cessé de se mettre en travers des décisions politiques au Zaïre.

Le président a toutefois ajouté qu'il ne fallait pas prendre ses propos au pied de la lettre. Le dialogue, a-t-il dit, devrait permettre à tout le monde de revenir sur le droit chemin.

AMÉRIQUES

Pérou

Le général Morales Bermudez est nommé premier ministre

Lima (*A.F.P.*, *A.P.*, *Reuter*). — Le général Francisco Morales Bermudez, âgé de cinquante-trois ans, a prêté serment, le 1er février, comme nouveau premier ministre du Pérou. Il remplace à ce poste le général Edgardo Mercado Jarrin, qui avait pris sa retraite la veille, et qui, conformément aux dispositions en vigueur depuis le coup d'Etat d'octobre 1968, a abandonné ses fonctions officielles. Le général Morales Bermudez garde son portefeuille de ministre de la guerre, et reste commandant en chef de l'armée. Le poste de vice-président n'existant pas au Pérou, le premier ministre est le deuxième personnage de l'Etat.

M. Francisco Morales Bermudez — qui avait été ministre de l'économie de l'ancien président Belaunde Terry, mais avait démissionné cinq mois avant le coup d'Etat militaire, — est généralement considéré comme l'un des éléments les plus modérés de l'actuelle équipe dirigeante. Il avait été à nouveau nommé ministre de l'économie par le gouvernement militaire, et avait occupé ce poste de mars 1969 à décembre 1973.

Un autre officier, le général Ramon Miranda, a prêté serment, le 1er février, devant le général Velasco Alvarado, chef de l'Etat, comme nouveau ministre de l'éducation. Il remplace à ce poste le général Alfredo Carpio, qui a également pris sa retraite.

Enfin, le ministre des affaires étrangères, le général De La Flor Valle, a déclaré, le 1er février, à des journalistes que le Pérou étudie la possibilité de renouer ses relations diplomatiques avec la France. La rupture entre les deux pays avait été décidée en juillet 1973 par Lima, afin de protester contre la poursuite des expériences atomiques françaises à l'air libre dans le Pacifique. Le ministre a indiqué que la possibilité d'une reprise des relations s'était trouvée accrue par la décision du gouvernement français de ne plus procéder qu'à des essais souterrains.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● L'ANCIEN DIRECTEUR DE LA MINE DE CUIVRE DE CHUQUICAMATA EST VIVANT, nous écrit M. Fernando Duran, ambassadeur du Chili en France, démentant l'information donnée par la Fédération syndicale mondiale dont *le Monde* du 31 janvier s'était fait l'écho. « *M. David Silberman est en prison depuis la chute du gouvernement d'Unité populaire et purge la peine à laquelle il a été condamné par les tribunaux ordinaires pour des délits de droit commun* », déclare M. Duran.

Colombie

● LE CONSUL HONORAIRE DES PAYS-BAS A CALI a été enlevé le 31 janvier. Des versions contradictoires ont été fournies par la police, qui a finalement assuré que M. Erik Leukin avait été emmené par une vingtaine de guérilleros en uniforme, vraisemblablement membres des Forces armées révolutionnaires de Colombie, un groupe pro-soviétique qui opère dans la région de Tacueyo, sous la direction de M. Manuel Marulanda. — (*A.F.P.*, *A.P.*, *Reuter*, *U.P.I.*)

Japon

● M. OLIVIER STIRN, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a séjourné au Japon du 30 janvier au 1er février, à la fin d'un voyage dans les territoires français du Pacifique Sud et aux Nouvelles-Hébrides.

M. Stirn a notamment exprimé à ses interlocuteurs la préoccupation des autorités de Nouméa devant les projets de réduction des achats de nickel calédonien par l'industrie japonaise — (*A.F.P.*)

Union soviétique

● M. GEORGES VINS, dirigeant non officiel de l'Eglise baptiste soviétique, a été condamné, vendredi 31 janvier, à Kiev (Ukraine), à cinq ans de prison et cinq années d'exil, a annoncé dimanche, par téléphone, à des journalistes occidentaux le physicien Andréi Sakharov.

AFRIQUE

Carnets de route en Ethiopie « socialiste »

V. – Impasse en Erythrée

D'Addis-Abeba en Erythrée, de la révolution bavarde au silencieux Moyen Age. Jean-Claude Guillebaud a parcouru la diverse Ethiopie (« le Monde » des 30 et 31 janvier, du 1er février et du 2-3 février).

De notre envoyé spécial
J.-C. GUILLEBAUD

● Adigrat, dimanche... Nous approchons de l'Erythrée, que contrôlent très largement les maquisards du FLE. Pourrons-nous passer par la route, sans surprise ? A l'entrée d'Adigrat, un barrage militaire nous arrête pour fouiller la voiture et nos bagages, mais sans trop de zèle ni trace de nervosité. Un jeune sergent nous confirme que d'ici à Asmara la route est sans danger « *jusqu'à 18 heures* ». Et pourtant ! Existe-t-il à travers le monde beaucoup d'endroits plus propices aux embuscades que ces gorges profondes et ces défilés désertiques entre lesquels sinue la petite route ! « *Il suffirait de trois hommes et d'un mortier bien placé* », nous répétait un officier européen en poste à Addis.

A la sortie d'un virage, nous chargeons un « auto-stoppeur » qui se révèle être... un fonctionnaire du ministère des finances éthiopien. D'abord crispé, méfiant, il se détend un peu à la troisième cigarette, et commence à répondre aux questions. Passionnant témoignage que celui de ce fonctionnaire anonyme dont il faudrait rapporter — tant ils sont significatifs — les silences, les hésitations, les regards. D'après lui, nous ne craignons rien sur cette route. Les maquisards du FLE, s'ils tendent assez fréquemment des embuscades, ne s'attaquent pas à n'importe qui. Les véhicules qui sautent sur des charges de dynamite peuvent se ranger en deux catégories : les camions qui refusent de payer les taxes clandestines, les autobus des compagnies de transports, maintenant nationalisées, qui appartenaient à l'empereur.

C'est avec une sorte de respect inattendu que notre passager évoque les activités du FLE. Oui, inattendu dans la bouche d'un de ces Amharas « occupants » (que les Erythréens appellent parfois, par dérision, « *nos nouveaux Italiens* »). « *Un jour*, raconte-t-il, *sur cette route, j'ai été arrêté par trois cents soldats du FLE en uniforme. Ils m'ont fait descendre de la voiture et m'ont longuement interrogé. Ils voulaient savoir ce que je pensais de leur mouvement et de leur lutte. J'ai répondu que s'ils se battaient vraiment pour le peuple c'était bien. Puis ils ont fouillé mes bagages. Ce jour-là, je transportais 20 000 dollars de fonds publics. Ils n'y ont pas touché et m'ont laissé repartir.* »

Il cherche notre regard dans le rétroviseur et répète, en agitant une main : « *Ils n'ont pas touché aux 20 000 dollars que je transportais. Vous vous rendez compte !* »

● Adi-Keyih. — Asmara n'est pas loin. Après 200 kilomètres de routes érythréennes, une première constatation s'impose. L'armée éthiopienne est quasiment invisible. En tout et pour tout, nous avons rencontré une section de la police militaire installée sur un piton qui domine la route, avec quelques armes automatiques en batterie et un petit mortier. Notre passager, à plusieurs reprises, sourit de notre étonnement. « *Si vous voulez rencontrer le FLE, vous n'avez qu'à quitter la route et faire 5 kilomètres dans la campagne. Vous verrez...* »

Tenant quelques points d'appui dans une province aux mains de la guérilla, la deuxième division de l'armée éthiopienne, renforcée par deux brigades (mille cinq cents hommes) de l'ex-garde impériale et une compagnie « antiguérilla », ne quitte guère ses casernements. Une « sortie » sanglante à Asmara, une opération de représailles contre tel ou tel village, la réouverture brutale d'une route : jusqu'en février, la guerre d'Erythrée se bornait le plus souvent à ces affrontements limités dans le temps et dans l'espace. Le temps pour chaque camp de mesurer sa force. Et ses limites.

Depuis quelques mois, un certain nombre d'Européens ont été capturés par le FLE, mais ils ont été relâchés la plupart du temps sans incidents. La seule victime récente de ces rapts fut une infirmière hollandaise, d'un certain âge, enlevée par les guérilleros avec une de ses amies à l'hôpital où elle travaillait, au sud-est de Massawa. Le FLE, semble-t-il, avait des blessés à faire soigner et projetait d'emmener de force un médecin dans les maquis. Que s'est-il passé exactement ? « *L'une des deux infirmières a refusé de marcher*, nous disent plusieurs témoins. *Les choses ont dû s'envenimer.* »

En approchant d'Asmara, on mesure l'extrême pauvreté des campagnes d'Erythrée, cette province déficitaire en grains depuis longtemps et qui — paradoxalement — reçoit ses surplus du Wollo et du Begemder. La situation a été considérablement aggravée par la guérilla, qui a provoqué d'importants déplacements de population. Tandis que le FLE étendait son contrôle sur les campagnes, l'armée éthiopienne s'est efforcée d'appliquer brutalement la vieille politique antiguérilla des « *Hameaux fortifiés* » en obligeant les paysans à se regrouper. Politique qu'avaient pratiquée avant elle — et sans plus de succès — les Français en Algérie et Ngo Dinh Diem au Vietnam du Sud.

Ici comme ailleurs, elle a échoué en entraînant des conséquences funestes. Arrachés à leurs terres, privés d'emploi, les paysans ont formé un sous-prolétariat misérable d'autant plus sensible à la propagande des maquis. Ce fut surtout le cas dans les deux districts de Keren et d'Agordat, où le FLE est désormais maître chez lui.

Encore faudrait-il s'attarder plus longtemps sur le sort particulier des nomades Danakils qui errent là-bas dans le sud torride de l'Erythrée avec les vestiges de leurs troupeaux décimés, et qui meurent doucement de faim. Si l'Erythrée est un « Katanga » comme on l'entend dire, alors, oui, ceux-là l'ignorent...

● Asmara, lundi. — L'entrée dans la capitale est déconcertante. N' fouille de la voiture ni contrôle de police. Cette cité coloniale italienne aux avenues bordées de palmiers vit au rythme imprévisible des attentats et des répressions, qui alternent avec de longues périodes de *statu quo*. Ce n'est pas la guerre. Ce n'est pas la paix. « *Et, dès qu'on sort de la ville, pour les funérailles des parents par exemple*, nous dit un Erythréen, *on rencontre les gens du FLE.* »

Depuis le changement de régime à Addis-Abeba, la situation politique est devenue inextricable. Finie l'époque « lumineuse » où la guérilla luttait tout à la fois contre « l'impérialisme amhara » et « l'oppression féodale ». Dans l'Ethiopie désormais « socialiste », le FLE (dont l'idéologie est finalement assez modérée) se trouve, aux yeux du pouvoir central, rejeté vers la droite. « *Pourquoi continuez-vous à lutter, puisque nous avons renversé l'empereur ?* », disent les militaires éthiopiens, isolés au sein d'une population hostile et en proie aux anxiétés d'une véritable « armée d'occupation ».

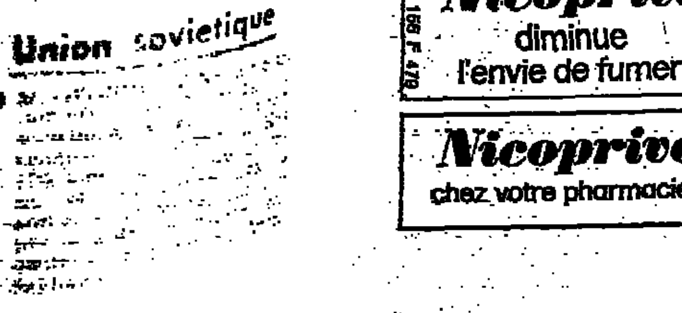
Ce nouveau contexte — c'est le point capital — paraît avoir exacerbé les divisions existant au sein des mouvements de libération. Divisions dont l'évolution conditionne l'avenir de l'Erythrée. Le FLE, majoritaire dans la province et plus ouvert à la négociation, se trouve aiguillonné sur sa gauche par un P.L.F. (People's Liberation Front) beaucoup plus radical mais moins bien implanté. C'est ce que nous confirme un sympathisant du FLE rencontré au Nyala Hôtel après des péripéties romanesques. Personne ne saurait dire ce qui sortira de ce chaudron en ébullition. L'attitude des pays arabes, qui aidaient jusqu'à présent le FLE et auprès desquels les militaires éthiopiens multiplient les « ouvertures » diplomatiques, sera déterminante. Mais les vieux « pieds-noirs » italiens, qui « *connaissaient à fond leur Erythrée* », se refusent désormais à tout pronostic.

Une chose paraît évidente : quelles que soient les proclamations belliqueuses du « Deurg », qui, après dix ans, parle obstinément de « shiftas » (bandits) à propos des maquisards, il ne peut y avoir de « *solution militaire en Erythrée* ». La population est désormais acquise à la guérilla, étudiants et fonctionnaires rejoignent les maquis par centaines et chaque répression de l'armée éthiopienne accroît l'audience de ces derniers. Certes, ceux-ci, qui n'ont pas encore « converti » les derniers crédits des pays arabes en armement moderne, sont encore hors d'état d'affronter massivement l'armée éthiopienne. En outre, la présence de cinq cent mille Erythréens en Ethiopie complique singulièrement le problème. Mais, pour Addis, le choix se limite aujourd'hui à une reprise inéluctable des négociations ou à une terreur bornée, permanente, qui discréditerait totalement la « *révolution éthiopienne* » aux yeux de l'étranger. Si cela n'est déjà fait.

Et pourtant. Après un séjour sur place, on peut légitimement se demander qui est « le plus à gauche » en Erythrée. Constatation troublante : les derniers colons ou industriels italiens que l'on rencontre ici et qui s'accrochent à de vieux privilèges sont en majorité favorables au FLE alors même qu'ils redoutent les mesures « *socialistes* » prises ou annoncées par le « Deurg ».

Le Biafra était aussi une « lutte de libération nationale ».

FIN



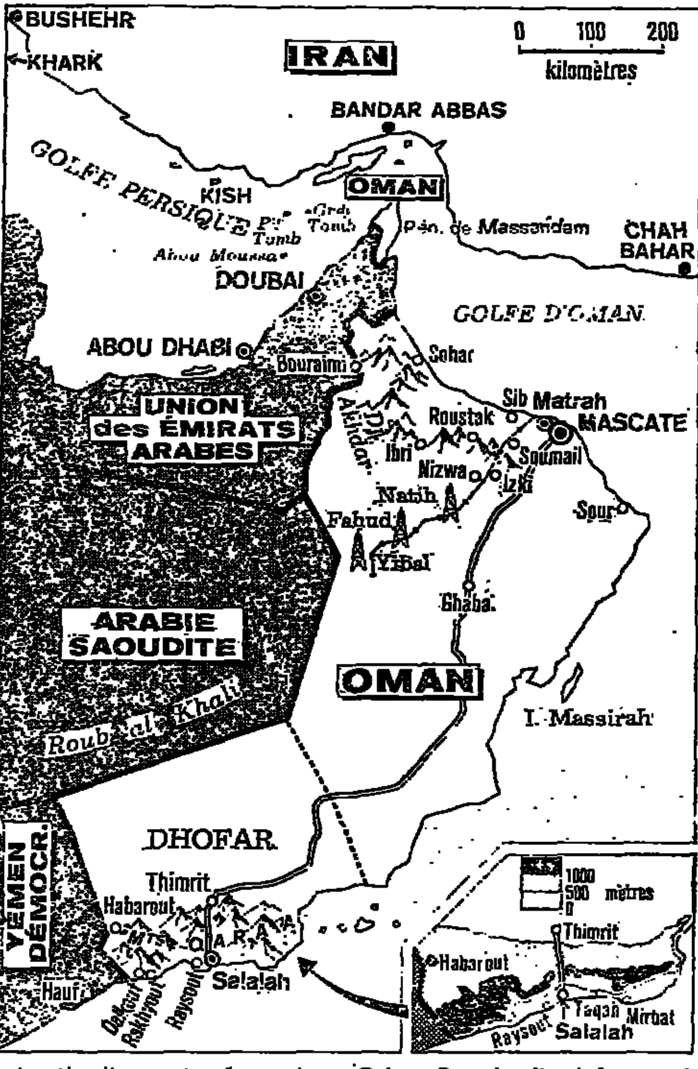
PROCHE-ORIENT

Sultanat d'Oman

Les maquisards du Dhofar admettent que l'offensive des troupes iraniennes les menace sérieusement

Le Front populaire pour la libération d'Oman (F.P.L.O.), qui dirige la lutte au Dhofar contre le pouvoir central du sultan Qabous, affirme, dans une déclaration rendue publique mardi 28 janvier à Aden, que la situation des maquisards est devenue critique à la suite de « l'offensive iranienne actuellement en cours dans la région occidentale du Dhofar libéré ». Les journaux de Téhéran indiquent pour leur part que les forces du chah « ont gagné en soixante-dix jours de combats une guerre de guérilla qui durait depuis environ dix ans ».

Les troupes iraniennes étaient intervenues pour la première fois au Dhofar en décembre 1973, à la demande du sultan Qabous,



qui estimait que les forces britanniques à sa disposition (quelque cinq cents militaires recrutés par les agents du sultan ou « prêtés » par le ministère britannique de la défense) étaient insuffisantes pour liquider la rébellion. Les parachutistes iraniens — au nombre de trois mille environ — dotés d'un armement moderne avaient alors réussi avec les forces armées du sultanat, à dégager la fameuse « *ligne rouge* », important axe routier qui relie Salalah à Mascate, la capitale d'Oman, à travers le massif montagneux de Qaraa, tenu par les rebelles. En fait, l'objectif de l'opération était de scinder la zone contrôlée par les guérilleros depuis 1965, pour détruire ensuite les lignes de communication entre les maquisards et la République démocratique du Yémen (du Sud), qui leur sert de base logistique, et d'asphyxier les maquis de la partie orientale du massif.

Le 10 octobre 1974, les ambassadeurs accrédités à Mascate étaient convoqués par M. Zawawi, ministre d'Etat omanais pour les affaires étrangères, qui leur annonça que les troupes iraniennes avaient achevé leur mission et qu'elles regagnaient leur pays. « *Le soldat omanais peut désormais accomplir d'une manière parfaite la tâche qui lui incombe* », ajouta-t-il. Cette déclaration visait, de toute évidence, à calmer les inquiétudes de certains Etats arabes à la veille de la conférence « au sommet » de Rabat. Quand celle-ci fut terminée, le même M. Zawawi annonça que de nouvelles troupes iraniennes participaient à une grande offensive contre les combattants du F.P.L.O., dans la région occidentale du Dhofar.

L'offensive proprement dite avait été précédée, en novembre, par le pilonnage systématique de la région par les Strikemaster britanniques basés à Salalah et dans l'île de Massirah, où la R.A.F. possède une station de transit en vertu des traités conclus en 1951 et 1958 entre Londres et Mascate. Les appareils britanniques utilisant des bombes de 500 kilos et des engins incendiaires se sont acharnés en particulier contre les villages, les points d'eaux, le cheptel, les champs et les pâturages, dans le but manifeste de « vider » les montagnes de leurs habitants, et de priver ainsi les maquisards de tout soutien.

Les premières opérations entreprises par les troupes de choc du chah à l'ouest de la « *ligne rouge* » furent meurtrières : une cinquantaine de soldats iraniens tués au cours du seul mois de décembre. Au début de janvier, les parachutistes iraniens réussirent à occuper la ville côtière de Rakhyout, une des places fortes de la rébellion. Puis de fortes unités iraniennes s'implantèrent au nord-ouest de Rakhyout, dans la région montagneuse où se trouvent les lignes de communication et de ravitaillement des rebelles.

Les troupes iraniennes s'efforcent actuellement de consolider leurs succès en installant, à une quarantaine de kilomètres à l'est de la frontière yéménite, une ligne de défense, la « *ligne de Damavand* », du nom du plus haut sommet de la chaîne d'Alborz, au nord de l'Iran. Cette opération, qui prévoit la mise en place d'un réseau de barbelés, de champs de mines et de postes militaires, serait achevée dans deux mois. Les Iraniens espèrent que la frontière entre le Dhofar et le Yémen du Sud deviendra alors hermétique.

Le F.P.L.O. n'a jamais sous-estimé l'offensive iranienne. Au début de l'année, son comité exécutif avait lancé à la plupart des chefs d'Etats arabes des appels urgents dans lesquels il évoquait, pour la première fois, la possibilité d'une « *liquidation de la révolution du Dhofar* ». Il déplorait par la même occasion l'« *étrange passivité* » de la majorité des gouvernements arabes devant une opération militaire menée en « *terre arabe* » par des soldats étrangers, britanniques et iraniens.

Les maquisards du Dhofar constatent avec amertume que la solidarité arabe, tant vantée, demeure inopérante en ce qui les concerne. Même la récente décision des Etats-Unis de demander au sultan d'Oman l'autorisation d'utiliser la base de la R.A.F., à Massirah, n'a provoqué que des réactions limitées dans le monde arabe. A l'exception de l'Irak, de l'Algérie, de la Syrie et de la Libye, où des délégations du F.P.L.O. viennent de se rendre pour exposer la gravité de la situation à Oman, la plupart des Etats arabes préfèrent ignorer le conflit. L'attitude passive des dirigeants du Caire est jugée particulièrement décevante. « *Le chah réussira-t-il à acheter le silence de l'Egypte ?* », s'interrogeait, au début de janvier, l'hebdomadaire *Sawt el Thawra* (*la Voix de la révolution*), organe du F.P.L.O., avant le voyage au Caire du souverain iranien. Les retrouvailles entre l'empereur et le président Sadate ont porté un coup sévère aux projets des révolutionnaires du Dhofar, qui, depuis leur dernier congrès de juillet 1974, avaient mis une sourdine à leur propagande contre la « *réaction arabe du Golfe* » afin de concentrer leur action contre « *l'impérialisme iranien* », considéré comme le principal danger dans la région.

JEAN GUEYRAS.

★ L'adresse postale du Comité de soutien à la révolution en Oman est : C.S.R.O., B.P. n° 20, 75661 Paris Cedex 14.

Rompant son alliance avec le CERES, M. Mitterrand

Pau. — La politique, c'est l'art de choisir entre des inconvénients. M. François Mitterrand en a une nouvelle fois administré la preuve en prenant le risque, à l'occasion du congrès de Pau, qui a siégé du 31 janvier au 2 février, de modifier la composition politique de la majorité qui, depuis juin 1971, dirige le P.S. La rupture intervenue entre les responsables du parti socialiste et le CERES marque la fin d'une étape de quatre ans, qui a vu le P.S. passer de soixante-dix mille à cent cinquante mille adhérents, accroître le nombre de ses parlementaires et signer avec les communistes un programme commun de gouvernement. Reste à savoir si le congrès de Pau ne marque pas aussi la fin d'une étape de dix ans correspondant à la tentative de M. François Mitterrand de conquérir la présidence de la République.

Le premier secrétaire du P.S. a, en rompant l'accord passé avec le courant de son parti qui s'est toujours le plus battu en faveur d'une politique d'union de la gauche, offert aux communistes un argument, sinon une justification, à la campagne qu'ils mènent depuis quatre mois contre les socialistes. En outre, il laisse se constituer une minorité active et puissante — elle représente le quart des mandats — qui va mener une campagne parallèle à celle du P.C.F. Elle rendra de ce fait moins crédibles les réponses qui pourront être faites par la direction du P.S. aux communistes.

Pourquoi M. Mitterrand a-t-il ainsi accepté de voir une formation déjà fragile affaiblir encore sa cohérence et se placer délibérément en position de faiblesse par rapport au P.C.F. ? Parce qu'il a jugé que les inconvénients résultant du maintien de l'alliance avec le CERES étaient plus graves encore. En premier lieu, si certaines des critiques du P.C.F. doivent être relayées par le CERES, il était préférable pour M. Mitterrand que les représentants de ce courant ne siègent plus à la direction. Il est en effet moins grave de donner le spectacle d'un parti doté d'une majorité et d'une minorité (ce qui a toujours été la règle au P.S.) que celui d'une formation dont la direction est divisée. En second lieu, le premier secrétaire ne pouvait sans réagir laisser se développer une opération dont le terme logique était la conquête de la direction du P.S.

Le CERES, en effet, ne cesse de se renforcer depuis le congrès d'Epinay-sur-Seine, où son appoint avait permis à M. Mitterrand de prendre en main les destinées du parti socialiste. Jouant habilement de ses positions au sein du secrétariat national et de sa liberté de ton et d'allure, qui en faisait la seule véritable opposition, il a commencé de se placer en situation de recueillir, le jour venu, la succession de M. Mitterrand. Les autres courants du parti, qu'il s'agisse des élus locaux groupés derrière M. Mauroy ou des cadres issus de l'ex-Convention des institutions républicaines, se sentant menacé, ont commencé à s'inquiéter. En outre, il est vrai que les méthodes du CERES, comme celles de toute « avant-garde » autoproclamée, sont souvent contestables au regard des comportement démocratiques habituels. Le climat interne à l'organisation s'en est trouvé dégradé.

Cette dégradation s'est même tellement accentuée durant les deux mois de préparation du congrès qu'un vote effectué au sein du courant de M. Mitterrand durant les assises de Pau a accordé environ deux mille cinq cents mandats aux partisans d'une rupture avec le CERES contre cinq cents seulement aux défenseurs d'une synthèse. Au premier rang de ceux-ci figuraient les militants ayant soutenu l'amendement à la motion Mitterrand déposé par M. Martinet : MM. Charles Josselin, député des Côtes-du-Nord, et Gérard Féran, ancien membre du bureau national du P.S.U., notamment. Il est vrai que, pour les nouveaux venus de la C.F.D.T. et du P.S.U., la rupture entre le CERES et le député de la Nièvre est fort préoccupante. Certes, ils ont vocation à être la nouvelle « aile gauche » de M. Mitterrand. Reste à savoir s'ils seront capables de mener le travail d'animation — par exemple au niveau des sections d'entreprise — que le CERES avait su réaliser. Or la place qui leur a été faite au sein du nouveau secrétariat national du P.S. est des plus réduites, tandis que, parallèlement, les dirigeants issus de l'ex-S.F.I.O. sont peu à peu laminés. M. Mitterrand s'appuie pour l'essentiel, au niveau de l'équipe de direction du parti, sur ses amis venus de la Convention des institutions républicaines. Sans doute faut-il y voir son désir de bénéficier d'un secrétariat particulièrement homogène au moment où il va devoir affronter une période délicate.

Il n'en reste pas moins que, s'ils veulent contrebalancer le départ du CERES, les militants socialistes qui soutiennent M. Mitterrand vont devoir consentir des efforts importants pour continuer d'occuper le terrain. Or ils ont, jusqu'à présent, souvent donné l'impression d'être moins

De notre envoyé spécial

Pau. — La séance s'ouvre samedi matin par une intervention de M. Lussault (Indre-et-Loire) au nom du « *courant unitaire de lutte des classes* », animé par M. Jean Poperen, courant qui a rallié avant le congrès la motion déposée par M. François Mitterrand. Après avoir expliqué que dans un congrès la présence de deux textes signifie l'existence de deux politiques, l'orateur traite essentiellement des rapports entre le parti communiste et le parti socialiste. Il explique que le but à atteindre consiste à réduire les différences entre les deux partis, comme cela a été fait lors de la signature du programme commun. « *Une autre attitude*, poursuit-il, *consiste à figer les différences entre P.S. et P.C.F. et, comme la volonté d'union est grande, à masquer ces différences par l'acceptation de la plupart des exigences pratiques des deux partenaires. C'est derrière les mots la voie suivie par nos camarades du CERES et nous la rejetons.* »

M. CHEVÈNEMENT : dialogue et non-allégeance

M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, chef de file du CERES, explique que le lieu de la discussion politique ne saurait être que le congrès. Selon lui, le vrai débat est celui qui porte sur les conditions de la conquête du pouvoir et de son usage. Il juge que le parti communiste mêle de faux procès à ce qui devrait être un vrai débat. « *Le ton employé par le parti communiste n'est pas le meilleur*, explique-t-il, *et, s'il le faut, nous devrons être unitaires pour deux. Le temps de la facilité est terminé.* »

Le député de Belfort note ensuite qu'il faut tenir l'engagement du programme commun. « *Il ne suffit pas de le dire. Il faut le traduire dans les faits* », souligne-t-il. M. Chevènement précise que ses amis n'ont pas voulu manifester de défiance à l'égard de M. François Mitterrand. Il ajoute : « *Nous n'avons pas voté contre le courant Mitterrand, puisqu'il n'existe pas. De même, il n'y a pas de rivalité entre nous et Michel Rocard, pas plus qu'il n'y en a entre Renault et Bugatti. Il ne peut, en effet, y avoir de rivalité entre une usine de série et un laboratoire de prototypes.* »

L'orateur se demande, d'autre part, où pourrait être cette « *gauche qui*, dit-on, *se cache dans le courant numéro un* ». Il poursuit : « *Nous voulons l'unité. Nous croyons que le parti la veut mais des voix, dans le courant numéro un, se sont prononcées pour la rupture. Cela signifierait une modification d'orientation politique. Si politiquement nous sommes d'accord, nous devons travailler ensemble. S'il n'y a pas d'accord politique, la minorité doit s'incliner démocratiquement en attendant de devenir majorité. Nous souhaitons un accord politique sur les problèmes de fond et sur la manière dont le parti sera gouverné.* »

Après avoir souligné que le pouvoir cherche à casser l'union de la gauche par de petits stratagèmes électoraux, M. Chevènement déplore cette « *alliance objective de tous les conservatismes pour faire retomber le parti socialiste dans l'ornière d'une social-démocratie molle* ». « *Que veut dire Plissonnier quand il parle d'un parti socialiste de réformistes par nature ? Le parti communiste se désole-t-il que le parti socialiste ait déjà beaucoup changé ? Nous sommes au milieu du gué. Il est vrai qu'il y a encore un héritage du passé, mais l'important, c'est d'aller dans le bon sens. Le parti communiste veut-il nous aider à traverser ou veut-il nous renvoyer sur la rive que, par amour de l'unité, nous avions délaissée ? Une victoire durable n'est possible que s'il existe un parti socialiste aussi bon garant de l'application du programme commun que le parti communiste déclare l'être.* »

Le député de Belfort fait alors une série de propositions d'action commune. Il pense, en effet, que le « *relatif mutisme du parti socialiste n'est pas tenable très longtemps* ». Il déplore que le parti communiste ne se conçoive que comme une avant-garde, et il explique qu'il convient de faire triompher la conception autogestionnaire basée sur un socialisme pluraliste, dans lequel les communistes et les socialistes joueraient un rôle d'animation sur le même plan. Refusant, comme la majorité du parti, les « *meetings à grand spectacle* », M. Jean-Pierre Chevènement propose que les forces politiques et syndicales de gauche organisent quatre grandes campagnes nationales sur l'emploi, l'indépendance nationale, les services publics et les libertés.

En ce qui concerne les alliances municipales, il estime que dans le scrutin actuel la règle doit être la constitution de listes d'union de la gauche sur la base d'un programme municipal. Pour la constitution de ces listes des discussions doivent avoir lieu avec le parti communiste. Une convention socialiste pourrait ensuite prévoir d'éventuelles exceptions si le parti communiste posait des conditions inacceptables. Le député de Belfort se penche ensuite sur la situation de la gauche du parti socialiste, sur la nature de cette formation. Il explique que ses amis et lui-même entendent « *transcender la social-démocratie* ». « *Comme le programme commun oblige le parti communiste à changer, à aller plus loin, le problème est de savoir si le parti socialiste a suffisamment changé*, déclare-t-il. *Le parti socialiste a fait beaucoup de chemin, mais il en a encore à faire. Nous voulons faire un vrai parti socialiste, pas un faux parti communiste.* »

En ce qui concerne les problèmes de la direction du parti, M. Chevènement distingue trois courants équivalents par leur poids : le courant de M. Mauroy, celui de M. Mitterrand et enfin le CERES. Chacun de ces courants représente, selon lui, à peu près le quart du parti. Il estime qu'il y a là la base d'un bon départ mais que, depuis deux ans, une alliance privilégiée s'est nouée entre les courants de MM. Mauroy et Mitterrand. Il se déclare, pour sa part, prêt à « passer dans l'opposition », d'autant que la fonction de contrôle dans le parti socialiste ne lui paraît pas superflue. Il conclut toutefois : « *Ce ne serait pas l'intérêt du parti, ce ne serait pas servir la gauche. Il faudrait au contraire rassembler le parti, la gauche, notre peuple.* »

M. Arthur Notebart, député du Nord, estime que « *le parti socialiste ouvre ses portes parfois sans précaution* » et que son courant a été sous-évalué, frappé d'ostracisme. Il se refuse à être figé dans le jeu des tendances qui, selon lui, « limitent la capacité de lutte du parti socialiste ». Il affirme sa volonté de rupture avec le capitalisme, son refus de l'union sacrée et son attachement à la stratégie unitaire.

En ce qui concerne les rapports avec le parti communiste, M. Notebart juge que le refus de répondre à la polémique n'est plus possible.

M. DEFFERRE : une synthèse sous conditions

Après Mme Marie-Thérèse Eyquem, qui évoque la condition féminine, M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, s'interroge sur la possibilité d'une synthèse entre la majorité et la minorité du congrès. Plaide, selon lui, en faveur de la synthèse le fait que c'est avec le CERES qu'a été constituée la majorité d'Epinay-sur-Seine, reconduite lors du congrès de Grenoble, et que les résultats obtenus par le parti socialiste dans cette période ont été bons. Le maintien de l'unité avec le CERES serait, à ses yeux, une bonne chose, compte tenu de la querelle que le parti communiste cherche au parti socialiste. Le maire de Marseille constate toutefois que, dans certaines sections, le CERES s'est livré à « *des attaques personnelles un peu perfides* ». En outre, il note qu'au secrétariat du parti, au bureau exécutif, au comité directeur, chaque réunion devient une « *sorte de congrès* », que tout est remis en cause. Il précise à ce sujet : « *Rien n'est pire que la confusion. S'il y a synthèse, je demande que des engagements précis soient pris, que des garanties soient données et que soient prévues des sanctions. La sanction la plus simple c'est la révocation.* »

Dans la salle un certain nombre de délégués scandent alors : « *Bergeron ! Bergeron !* »

M. Defferre aborde alors le problème des relations avec le parti communiste. Il indique que ce parti a pris l'habitude de transformer des affirmations en vérité par le simple fait de répétitions. Il déplore que *l'Humanité* déforme les propos et les pensées des dirigeants du P.S. Le maire de Marseille constate ensuite que le parti socialiste, qui était le second parti de gauche lors de la signature du programme commun, est devenu, au plan des électeurs, le premier.

Il ajoute : « *Le parti communiste n'a pas le droit de nous en faire le reproche, car nous souhaitons surtout nous développer en prenant des voix sur la droite.* »

M. Louis Mermaz, député de l'Isère, membre du secrétariat national, se félicite des progrès accomplis par le parti socialiste, qui a atteint le seuil des 150 000 adhérents et qui sera bientôt présent dans tous les cantons du pays.

« *Le parti socialiste*, déclare-t-il, *est très loin encore d'être parvenu à son degré d'achèvement. (...) Nous ne serons jamais plus un parti social-démocrate. Nous sommes en train de devenir un parti socialiste.* » En réponse aux communistes, M. Mermaz estime que le silence observé face à la polémique par les socialistes n'est pas « étrange ». Cette attitude a, selon lui, déjà obligé le P.C.F. à déplacer le débat en le faisant porter sur l'opposition entre un parti communiste jugé révolutionnaire et un parti socialiste jugé réformiste.

L'orateur note de nombreuses ressemblances entre les deux principales motions déposées. Celle de M. Mitterrand fait montre, à son avis, de « *plus de méthode, de plus de sang froid, de plus de rigueur* ».

Au cours de la séance de samedi après-midi interviennent MM. Taverrnier (Essonne), Garnier (Loire), Massart (Rhône) et Jean-Paul Bachy, qui plaident en faveur du respect du pluralisme syndical au sein du parti socialiste.

M. Georges Sarre, membre du secrétariat et animateur du CERES, explique qu'il convient que les socialistes fassent des propositions d'action commune, ne serait-ce que pour voir si les communistes les refuseront. « *Nous n'avons pas moins de questions à poser au parti communiste que le parti communiste n'en a à nous poser*, poursuit-il. *Les communistes sont au moins aussi responsables que les socialistes des faiblesses du passé. Au parti socialiste de prendre des initiatives et de faire des propositions.* »

M. ESTIER : le P.C. se trompe

M. Claude Estier, membre du secrétariat, explique que le parti socialiste, créé à Epinay-sur-Seine, aborde la troisième étape de son existence. La première étape était celle des choix stratégiques et du programme. Une ligne de gauche s'est alors dégagée, qui est celle de tout le parti et dont aucun courant n'a le monopole. La seconde étape entreprise à partir du congrès de Grenoble, en juin 1973, a été marquée par l'élargissement du P.S. La troisième étape, dans laquelle le P.S. s'engage, consiste à renforcer l'organisation et la formation des militants. « *Nous proposons*, indique M. Estier, *des mesures concrètes pour que le parti socialiste devienne le premier parti de France. Nous ne le sommes pas devenus dans les luttes quotidiennes, même si nous le sommes sur le plan électoral.* »

L'orateur estime, d'autre part, que le parti communiste a modifié sa stratégie et qu'il tente de discréditer le parti socialiste, car il accepte mal d'être en concurrence avec lui sur le terrain des luttes ouvrières. Il estime que les socialistes ne peuvent pour autant être « *unitaires pour deux* ». « *C'est une belle formule*, note M. Estier, *mais qui n'a aucune signification. Le parti communiste se trompe, et il faut qu'il reconnaisse ses erreurs avant que nous puissions reprendre un dialogue constructif. (...) Nous n'avons pas à nous déterminer sous les pressions extérieures. (...) Il n'est pas vrai que le parti socialiste s'écarte du programme commun et de l'union de la gauche que M. Mitterrand incarne aux yeux de treize millions de Français. (...) Le P.C. peut répéter chaque jour que nous sommes prêts à gérer la crise ou à venir au secours de M. Valéry Giscard d'Estaing. Il ne le fera croire à personne. Il faut qu'il cesse de nous accuser injustement.* »

Après les interventions de MM. Avenas (Ardèche), qui évoque le sort des Tanneries d'Annonay, et Wilfried Bertile (la Réunion), qui plaide en faveur des départements et territoires d'outre-mer, M. Pierre Joxe, député de Saône-et-Loire, se demande, sur le mode ironique, si « *un courant de gauche* » existe au sein du parti socialiste. « *Si oui*, répond-il, *les autres ne sont pas de gauche.* »

M. MITTERRAND : je n'échangerais pas l'union de la gauche contre la fausse monnaie du monolithisme

Consacrant la première partie de son intervention à la situation générale de « *notre pays* », M. Mitterrand juge avec sévérité « *ce pouvoir qui ressemble comme un frère à celui qui l'a précédé* ». Il dénonce « *les apparences de nouvelles équipes... qui ne peuvent tromper un citoyen sérieux, réfléchi, mais qui abusent parfois ceux qui se contentent des slogans ou bien des attitudes* ». La politique économique de ce pouvoir qui est inspiré par le capitalisme international et par « *le capitalisme maintenant multinational* », uniquement sensibles à la loi du profit et de l'argent n'aboutit qu'à des « *mini-réformes* ». « *Le président de la République, c'est vrai, se promène le chiffon à la main, essuie les vitres, mais lorsqu'il voit au travers le paysage n'a point changé et il ne s'intéresse pas à le changer.* » Dans de telles conditions, « *il n'est pas possible à un socialiste de prêter la main, de se rendre complice du maintien sinon même du renforcement du système économique contre lequel nous sommes rassemblés* ».

Après avoir ironisé sur « cette sorte de ballet pour théâtre de Fouillis-les-Oies » auquel se livrent les formations de la majorité, l'orateur reprend la thèse selon laquelle « *l'événement qui a voulu que l'U.D.R. soit redevenue l'élément fort de la coalition présidentielle* » change la nature du régime et il en tire une conclusion : « *Un chef de gouvernement, d'un gouvernement de la gauche, s'il a la confiance de la majorité de la représentation nationale ne sera jamais tenu de quitter le pouvoir, sauf, bien entendu, s'il y a dissolution, mais alors : chiche !* » Il constate ensuite que le régime « *retrouve les mœurs de la IVe et de la IIIe* » et s'écrie : « *On installe, à l'intérieur du régime, le face-à-face des partis concurrents. Quelle dérision, quel mensonge et quel échec après quinze ou seize ans pendant lesquels, avec superbe, on nous rejetait à ce qui semblait appartenir en propre au système gaulliste, on nous renvoyait l'Etat à la figure.* »

Après avoir fait état de l'évolution de la hausse des prix — « *On peut s'attendre à une certaine décélération, mais je ne me substitue pas aux experts* » — et à la progression du chômage, M. Mitterrand déclare :

« *Le gouvernement et ses experts soufflent le chaud et le froid. « S'il y a catastrophe, travailleurs, taisez-vous ! Cessez de protester, de revendiquer, de vous rassembler ; à bas les grèves ! Vous êtes menacés comme nous, solidarité nationale ! » En réalité, après avoir développé cette thèse, on détend le ressort : « Vous voyez bien, cela va mieux grâce à notre politique. Faites-nous confiance. » Mais en même temps, on maintient un volant de chômage... avec cette arrière-pensée qu'avec un million de chômeurs (on l'atteindra en tout cas dans les mois qui viennent) on conforte la politique gouvernementale, parce qu'on établit le pouvoir sur la peur et qu'on se dit : « Cette classe ouvrière, on lui usera les nerfs. » Et quand elle aura l'occasion et surtout le pouvoir de montrer sa colère, elle aura perdu ses réserves. C'est à partir de ce raisonnement tenu par la droite et le pouvoir conservateur que l'on comprend la responsabilité de la gauche et des partis qui la composent.* »

« Une curieuse tournure d'esprit »

Traitant alors de « *l'état de la gauche* », l'ancien candidat à la présidence de la République évoque « *toutes les critiques qui nous sont adressées systématiquement par le parti communiste depuis déjà plusieurs mois* », et il dénonce, sous les applaudissements, « *cette curieuse tournure d'esprit qui conduit à penser que, à force de répéter des erreurs, on finit par créer une vérité* ». Si certains membres du P.S. ont émis des jugements qui leur étaient propres « *sur la crise, la direction du parti socialiste a constamment développé une explication très proche de celle des dirigeants du parti communiste* ».

« *Je tiens à dire*, ajoute l'orateur, *que je n'échangerais pas ce qui, à mes yeux, a tant de prix, cette matière si précieuse qui s'appelle l'union de la gauche et l'amitié avec les communistes contre la fausse monnaie du monolithisme et de la disparition de la liberté de pensée au sein du parti socialiste.* » (Vifs applaudissements.)

A propos du programme commun, M. Mitterrand met « *au défi quiconque de prétendre, d'une façon juste tout au moins, que le parti socialiste ne respecte pas intégralement le contenu des propositions sur lesquelles il a engagé sa foi* », et il s'étonne en revanche de certaines interprétations du programme par le P.C.F., précisant :

« *Personnellement, je n'ai jamais donné mon accord, ni la direction du parti socialiste, sur une interprétation du programme commun qui aurait supposé qu'il était fondé sur une croissance de 8 %. Jamais !... Nous n'avons jamais voulu altérer le débat public par des critiques de ce genre.* »

Réfutant les critiques selon lesquelles le P.S. voudrait demander aux travailleurs de payer la crise, le premier secrétaire s'écrie : « *Nous ne nous reconnaissons pas dans cette critique. Nous ne reconnaissons rien du tout, rien du tout... Le programme commun, c'est aussi à nous. Nous sommes copropriétaires !* »

L'orateur poursuit : « *Si 51 % des Français votaient socialiste, contrairement à ce que Jean-Pierre Chevènement ressent, moi, cela me ferait plutôt plaisir !... Si les communistes étaient assurés de pouvoir compter un jour prochain 51 % des Français ils seraient, comme moi, dans l'autre sens très heureux de pouvoir accéder au pouvoir dans ces conditions. Peut-être nous tendraient-ils la main... Si cela faisait 80 % ce serait formidable. Mais cessons ce jeu, je vous en prie !... L'alliance avec le centre ? Il faudrait que nous soyons trop bêtes ! Faites au moins cette concession.* »

En conclusion de ce développement M. Mitterrand déclrae : « *Nous sommes les héritiers d'une histoire et nous n'avons pas le droit de négliger ou de traiter à la légère les propositions du parti communiste. Nous le ferons honnêtement et sérieusement à condition qu'il soit bien entendu que la fin ne justifie jamais les moyens. J'emploie ici les mots que disait Léon Blum à Tours en 1920 et c'est ce que je dis encore aujourd'hui, à Pau, en 1975. Cela n'a pas changé* (vifs applaudissements). *Ce puissant parti communiste, composé de tant d'hommes et de femmes fidèles à*

LE CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE

Mitterrand a dû choisir entre des inconvénients

actifs que les partisans de M. Jean-Pierre Chevènement. En outre, il faut compter avec toutes les pesanteurs d'un parti encore largement social-démocrate, qui ont joué en faveur du premier secrétaire. C'est d'ailleurs cette situation qui contraignait M. Mitterrand à réagir à l'offensive du CERES. Le parti socialiste n'est pas mûr pour être dirigé par le député de Belfort et ses amis. Il n'est pas ce parti plus ou moins révolutionnaire dont rêve le CERES. Si ses cadres, ses élus, admettent de cohabiter avec des militants plus extrémistes, ils ne sont absolument pas prêts à être dirigés par eux. Poursuivre le travail avec le CERES, c'était laisser ce courant développer ses forces au-delà du quart du parti en bénéficiant notamment du levain que constitue pour lui l'arrivée de militants du P.S.U. et de la C.F.D.T. C'était dès lors prendre le risque d'une scission du P.S., d'une révolte de nombreux élus, dont le dépôt pour ce congrès d'une motion signée par M. Notebart, député du Nord, était un signe précurseur.

Est-ce à dire que la décision de M. Mitterrand écarte tous les risques de scission ? A l'évidence non, mais peut-être offre-t-elle à la direction du parti une plus large possibilité de manœuvre. En outre, le premier secrétaire du P.S. ne pouvait ignorer que, si sa base poussait à la rupture il en allait de même de celle du CERES. Le discours prononcé vendredi par M. Oppenheim, syndicaliste allié au CERES, prônait la lutte des tendances et excluait toute synthèse. A ce niveau, d'ailleurs, les clivages du P.S. interfèrent avec ceux de la C.F.D.T. Les progrès du CERES sont notamment dus au renfort qu'il a trouvé auprès de certains syndicalistes C.F.D.T. qui, tel M. Héritier, cherchent à construire une tendance de « gauche syndicale » contre M. Edmond Maire. Puisque celui-ci a approuvé les assises du socialisme, qui ont permis l'entrée dans la majorité de M. Mitterrand de nombreux syndicalistes, issus notamment de la fédération C.F.D.T. de la métallurgie, ses rivaux au sein de la confédération ne peuvent, sans se déconsidérer, se retrouver, eux aussi, derrière le député de la Nièvre. Ils avaient besoin que se dégage au P.S. une « opposition de gauche » et ils y ont contribué.

L'erreur qu'ont sans doute commise les dirigeants du CERES, c'est de ne pas avoir suffisamment tenu compte de ces phénomènes comme du fait qu'on ne laisse pas impunément des militants s'affronter pendant deux mois en prétendant ensuite, le temps d'un congrès, les amener à la synthèse. Le CERES a voulu aller trop vite et trop loin. A ce niveau, il est certain que les rivalités personnelles, les susceptibilités, la compétition avec le P.S.U., ont favorisé la naissance d'un phénomène de surenchère.

Le P.S. peut-il être ce parti de la « transition au socialisme » que M. Pierre Guidoni a appelé de ses vœux au terme du congrès ? A l'évidence, il n'y est pas encore prêt. On peut toutefois se demander si un clivage sur ce point a un sens. Sauf avis contraire, la transition au socialisme ne sera ouverte qu'à l'issue de la mise en application d'au moins un programme commun de législature. Pour l'instant, la gauche n'a même pas encore réussi à entreprendre la réalisation de cette première étape. Si la stratégie est modifiée et si le processus doit être accéléré, le CERES aurait dû le proposer clairement, d'autant que le P.C.F. a déjà interrogé le P.S. sur ce point, en relevant diverses déclarations qui paraissaient impliquer un passage rapide au socialisme.

A ce niveau, le congrès de Pau marque peut-être la fin d'une aventure de dix années, qui a vu M. François Mitterrand partir à la conquête de la présidence de la République. Pour tenter d'atteindre son objectif, le député de la Nièvre a d'abord développé une analyse électorale : seul le rassemblement de tous les suffrages de la gauche peut permettre d'atteindre le seuil de la majorité. Peu à peu, cette analyse s'est approfondie et radicalisée, l'expérience de mai 1968 venant par exemple prouver la réalité des mobilisations populaires. Le premier secrétaire du P.S. et son parti ont donc peu à peu essayé de « politiser » leur électorat, d'en faire ce que M. Mitterrand appelle « un front de classe ». Ils sont encore bien loin du compte et les treize millions de Français qui ont voté le 19 mai pour le député de la Nièvre ont obéi à des motivations très diverses, nombre d'entre eux votant sans doute plus contre un régime conservateur que pour le socialisme.

Maintenant que la gauche se retrouve sans perspectives électorales proches, que chacun ne se sent plus « complice » du projet de M. Mitterrand, les risques de divisions, de querelles idéologiques, de surenchères doctrinales apparaissent. Or, s'il est difficile de redresser une formation politique, il est fort aisé d'en précipiter le déclin.

THIERRY PFISTER.

leur engagement... Qu'est-ce qu'on va lui dire pour le convaincre ? S'abaisser ? Supplier ? Courir après ? En rajouter ? Non ! Non ! Ils nous mépriseraient ! La vérité, c'est tout, on va leur dire la vérité. »

Dans la troisième partie de son discours, consacrée aux problèmes du parti, le premier secrétaire ironise sur les « actions communes à la base » : « *Si vous n'en faites pas, il faut qu'on s'en préoccupe... Vous y êtes autorisés depuis le mois de juin 1971, et je dirai que vous y êtes autorisés depuis 1969, et cela fait six ans que vous ne le savez pas ? ...Jamais nous ne récuserons une action à la base dès lors qu'un communiste, un P.S.U., un radical de gauche, un militant d'organisation familiale ou de société quelconque qui se trouve offensé par une misère ou un malheur vous sollicite.* »

En revanche, les « *actions communes au niveau national* » doivent être contrôlées par la direction du parti « *mais nous ne refusons pas d'examiner dans le cadre du collectif qui réunit les grands syndicats ouvriers, d'enseignement et les grands partis politiques de gauche — et même les moins grands — toute campagne d'action nationale qui nous sera proposée. Le seul point que nous refusons jusqu'à nouvel ordre ce sont des rencontres politiques « au sommet » et donc des meetings dans les provinces. Pourquoi ? Parce que rien n'est pire que des rencontres qui seront comprises par tous les travailleurs comme signe d'un nouveau climat où repartira l'union de la gauche, enthousiaste, solide et féconde pour les désespérer le lendemain matin* ».

Posant la question de savoir s'il y aura synthèse, au sein du P.S., entre les deux motions qui restent en présence, M. Mitterrand se réfère au discours de M. Chevènement, et déclare avec ironie : « *Je me disais, quel garçon charmant !... Supposons que J.-P. Chevènement, qui vient de faire ses preuves de façon très sympathique, ait des milliers de petits enfants et que ces milliers de petits enfants soient des adhérents du CERES, et qu'il ait dit la même chose dans les sections au lieu de nous traîner plus bas que terre. Et bien, la question ne se serait pas posée !... On ne peut pas être pendant un an et demi offensif, effacer pendant trente-six heures et recommencer .* » (Très vifs applaudissements.)

L'orateur montre que le CERES et le courant majoritaire ont agi depuis trois ans dans le même sens pour le rassemblement de la gauche, le programme commun, le programme socialiste, et il ajoute : « *C'est facile d'exalter un congrès au moment où le langage prime !*

» *Ce qui est bien, c'est vous ; ce qui est mal, c'est les autres ? Eh bien, ça, ce n'est pas un* comportement majoritaire *!... Tant que j'aurai la responsabilité du secrétariat, aucun d'entre vous ni aucun courant ne s'installera dans des places fortes, et il n'y aura pas de partage du pouvoir, chacun fabriquant son parti contre l'autre... Il convient que vous vous incliniez et que vous vous soumettiez devant les décisions du parti et jamais devant aucune autorité fractionnelle de courant.* »

M. Mitterrand conclut : « *Pour moi, le socialisme c'est d'abord une sociologie, c'est d'abord des classes sociales, un front de classe. Ce n'est pas un salmigondis auquel n'échapperaient que quelques milliardaires... C'est ensuite une philosophie, une façon de considérer l'histoire du monde et l'histoire des hommes... C'est aussi une politique... une pratique... une science. Enfin c'est une morale qui commence par un mot oublié qui reste ma propre loi, j'espère aussi la vôtre. La morale du socialisme, c'est la tolérance. Et lorsque la tolérance, l'esprit de tolérance perd du terrain, j'ai peur pour le socialisme.* »

M. ROCARD : la démence capitaliste

M. Didier Motchane, membre du secrétariat et animateur du CERES, juge que c'est une erreur de placer le problème au niveau des « *comportements* ».

M. Motchane note qu'un grand nombre de militants de gauche sont présents dans tous les courants qui traversent le parti socialiste. « *Notre texte,* poursuit-il, *exprime la force de ceux qui pèsent le plus explicitement dans le sens du développement du parti d'Epinay-sur-Seine. Quant au courant numéro un, il a plus l'allure d'un estuaire que d'un courant. (...) Je n'accepte pas qu'on parle, à propos de notre courant, de « place forte ». Je n'accepte pas que l'on doute que nous ayons moins que d'autres le sens de la discipline du parti. En fait de place forte, on pourrait peut-être en trouver au nord, au midi. On pourrait peut-être trouver des parlementaires du parti qui se considèrent comme propriétaires de leur circonscription et oublient dans leur propagande certaines positions du parti.* »

M. Michel Rocard, ancien secrétaire national du P.S.U., fait part pour commencer de l'émotion qu'il ressent en prenant la parole dans un congrès socialiste. Il analyse ensuite la situation mondiale, décrit les désordres économiques et monétaires, mais aussi les désordres politiques. Le monde est, selon lui, menacé d'asphyxie tant par la prolifération des déchets que par la rareté des matières premières et l'accélération de la démographie. « *Voilà,* déclare-t-il, *la planète qu'a faite la démence capitaliste.* » A cela s'oppose la volonté de la société de maîtriser son propre destin. M. Rocard précise, en terminant, que ses amis et lui-même prennent en charge tous les engagements du parti socialiste.

M. Gilles Martinet, délégué général pour les questions idéologiques, estime que les objectifs et les méthodes d'action de la gauche, en période de crise économique, doivent être différents de ceux qui étaient les siens dans la période précédente. « *Là est l'un des plus graves dangers de la polémique avec le parti communiste,* estime-t-il, *car, dès que nous parlons de problèmes nouveaux, de solutions nouvelles, la suspicion vient. On nous soupçonne de vouloir abandonner la voie du programme commun. Or c'est le contraire qui est vrai ; mais toutes les réponses ne sont pas dans le programme commun. Il faut en prolonger la logique dans le sens d'une radicalisation plus grande.* ».

M. Pierre Guidoni, conseiller de Paris, animateur du CERES, vient plaider à son tour en faveur d'un accord. « *Personne ne peut mettre en doute,* ajoute-t-il, *que le travail que nous avons fait pour le parti est moins nécessaire demain qu'il ne l'a été hier.* »

M. MAUROY : ce qui est conjoncturel et ce qui est permanent.

M. Pierre Mauroy, député du Nord, membre du secrétariat, définit, en réponse à l'interrogation que se posait précisément le précédent orateur, ce qu'est « *un comportement majoritaire* ». Il consiste à remplir les conditions suivantes :

1) Quand une majorité a pris une décision au congrès, au bureau exécutif, au plan fédéral ou local, l'action de tous les membres du parti est engagée.

2) C'est la tolérance qui est la règle absolue dans la conduite des réunions et dans notre conduite collective et personnelle à l'intérieur du parti.

3) C'est la liberté de discussion qui est entière, qui peut être rude, étant entendu que le parti socialiste ne saurait pas et ne doit pas devenir la juxtaposition de tendances et de courants.

M. Mauroy souligne ensuite le travail positif effectué au sein des sections d'entreprise et il invite le parti socialiste « *à affirmer, sur les lieux de production, son caractère ouvrier* ». En ce qui concerne les rapports entre le parti communiste et le parti socialiste, le maire de Lille s'attache à distinguer ce qui est permanent et fondamental de ce qui est conjoncturel. Ce qui est conjoncturel, c'est la polémique du P.C. « *Le parti socialiste,* assure-t-il, *doit vivre et se développer avec cette nouvelle réalité si d'aventure elle lui était imposée.* » Ce qui est permanent, c'est l'union de la gauche, car il s'agit d'une nécessité historique dans un pays où la classe ouvrière est représentée par deux grands partis, « *aussi dignes d'ailleurs l'un que l'autre d'exprimer ses espérances et de la guider dans ses luttes* ».

Il ajoute : « *Ce qui est permanent, c'est la volonté de chaque parti d'être le meilleur, le plus fort ; et elle est légitime.* »

M. Pierre Mauroy conclut : « *Le problème n'est pas de nous disputer une place de premier mais d'additionner nos forces pour chasser la droite et offrir une victoire nouvelle pour la gauche et pour les Français.* »

M. JOSPIN : voyage à l'intérieur du parti communiste français

Après la réunion, dans la nuit de samedi à dimanche, de la commission des résolutions, M. Lionel Jospin, membre du secrétariat, présente, dimanche, en fin de matinée, lors de la reprise des travaux en assemblée générale, le rapport du groupe de travail chargé par la direction du parti d'étudier la controverse entre le P.C.F. et le P.S.

M. Jospin note que la première question au centre des divergences connues est sans doute celle de « *la place respective des deux partis politiques dans le mouvement ouvrier français et le rôle de ces deux partis dans l'évolution de la société française* ».

Il estime que c'est sans doute là « *la question, l'explication fondamentale* » ; le parti communiste est confronté à la progression du parti socialiste. « *Cette progression,* précise-t-il, *donne plus vite qu'on ne pouvait le penser un contenu concret au pluralisme auquel le parti communiste a souscrit dans ses déclarations et accords politiques.* » Or, l'orateur note que des concepts tels que « *parti d'avant-garde* » ou « *parti des travailleurs* » expriment bien plus l'ancienne conception théorique du P.C.F. que celle « *qui nous paraîtrait mieux adaptée à la nouvelle période* ».

Il ajoute : « *L'affirmation selon laquelle le parti communiste représenterait le courant « révolution » et le part isocialiste le courant « réformiste » nous semble particulièrement contestable. Cette analyse fait bon marché de la pratique politique du parti communiste depuis vingt-cinq ans, ensuite de l'évolution du parti socialiste depuis plusieurs années qui rend de plus en plus contestable l'utilisation du terme réformiste en ce qui le concerne.* »

La seconde divergence connue entre les deux grands partis de gauche concerne la question du modèle du socialisme. M. Jospin s'étonne de la « *remontrance faite récemment au parti socialiste de ne pas reconnaître assez les mérites des systèmes politiques et sociaux de l'est de l'Europe* ». Sur cette question, indique-t-il, nous ne pourrons pas rester silencieux. « *Nous répondrons et nous établirons ce qui est positif, selon nous, dans l'expérience de ces pays et ce qui, là-bas, s'éloigne de nos conceptions du socialisme.* »

La troisième divergence concerne le modèle de croissance et de consommation. Le rapporteur souligne que des différences d'appréciation existent entre le P.S. et le P.C.F., comme d'ailleurs à l'intérieur du P.S. « *Il nous arrive de penser,* déclare-t-il, *que le parti communiste attache plus d'importance à un taux élevé de croissance qu'à son contenu, qu'à ses aspects qualitatifs. En tout cas, c'est certainement là un domaine où devraient exister le débat, la libre recherche critique, et non le soupçon systématique.* » peset(,e le,

Le groupe de travail s'est interrogé sur la dimension internationale de la controverse, mais il n'a rien trouvé de décisif.

M. Jospin constate en Europe occidentale des évolutions, parfois des bouleversements politiques, sociaux, possibles (France, Italie, Espagne) ou déjà entamés (Grèce et Portugal), qui peuvent entraîner la venue au pouvoir de nouvelles équipes parfois attachées à un type de socialisme nouveau. Il en déduit qu'il est possible « *que le mouvement communiste international puisse souhaiter des groupes sûrs mais plus isolés plutôt que des partis engagés dans des alliances incertaines* ».

Le groupe de travail a examiné les craintes que le parti communiste pouvait réellement nourrir en ce qui concerne l'évolution du P.S. M. Jospin déclare : « *Il est possible qu'il y ait eu de la part de certains membres du parti socialiste, anciens ou nouveaux, quelques déclarations ambiguës ou un peu imprudentes. Elles ont parfois pu fournir des prétextes. Elles n'ont jamais été, selon nous, de nature à fournir des justifications à la polémique (...) Cela veut dire qu'il faut nous montrer responsables, parfois prudents, dans nos proclamations extérieures, mais en même temps nous devons exiger que soit préservée notre liberté d'analyse et de recherche.* »

L'étude a porté, enfin, sur les éventuelles différences d'analyse du parti communiste et de sa direction. Le groupe a retenu l'hypothèse que la ligne politique du parti communiste, telle qu'elle a été appliquée à la signature du programme commun aux élections présidentielles, a été soumise à un examen critique au sein de la direction du parti communiste, notamment, car elle paraissait avoir essentiellement profité au parti socialiste. Le rapporteur précise : « *Ainsi, derrière la controverse engagée contre notre parti, se profile sans doute une discussion sérieuse à l'intérieur du parti communiste sur les développements de la crise économique, sur l'évolution politique en Europe, sur les conditions dans lesquelles la gauche pourrait venir au pouvoir en France, dans une situation plus difficile et avec un parti socialiste plus fort qu'on ne pouvait le penser au début.* »

Il s'étonne, en outre, du mot d'ordre communiste d' « *union du peuple de France* » et reproche au P.C.F. de parler à présent d'un « *combat de classe contre les milliardaires* ». Y aurait-il une classe de milliardaires ? interroge M. Jospin. N'y aurait-il plus de capitalistes ? N'y aurait-il plus de bourgeoisie ? « *On critique notre réformisme,* ajoute-t-il, *mais le rassemblement d'un front de classe des travailleurs nous paraît une formulation politique plus claire et plus ferme.* »

En conclusion de son analyse, le groupe de travail s'est demandé si l'attitude du P.C.F. est tactique ou stratégique. Tout en estimant difficile de répondre dès maintenant, notamment à cette question, les socialistes n'excluent pas que le P.C.F. se soit ménagé la possibilité de garder deux fers au chaud. « *On ne peut exclure l'hypothèse d'un P.C.F. restant formellement fidèle à l'union de la gauche mais s'interdisant ou voulant nous interdire qu'elle se concrétise sous la forme d'un gouvernement de gauche* », explique M. Jospin.

Le constat de désaccord

M. Roger Fajardie fait adopter une décision de la commission des résolutions, confirmant l'exclusion de six membres de la fédération du Tarn-et-Garonne qui, contre la décision du parti socialiste, s'étaient présentés ou avaient soutenu une candidature socialiste contre M. Antonin Ver, député radical de gauche.

Le congrès adopte ensuite une modification des effectifs des organismes centraux du parti. Le comité directeur passe de 81 à 181 membres titulaires, auxquels s'ajoutent 26 suppléants. En dépit de l'opposition du CERES, qui plaide en faveur du *statu quo*, le bureau exécutif passe de 21 à 27 membres.

M. Mexandeau, député du Calvados, rapporte ensuite sur les débats politiques qui se sont déroulés au sein de la commission des résolutions dans la nuit de samedi à dimanche. Il explique que M. Jean-Pierre Chevènement a, dans un premier temps, demandé un entretien à M. Mitterrand. Celui-ci a souhaité être entouré de MM. Pierre Mauroy et Gaston Defferre. M. Chevènement s'est fait dès lors accompagner de MM. Georges Sarre et Didier Motchane. La discussion à six a duré de 23 h. 20 à 1 h. 10.

Aucun accord n'ayant pu être réalisé, M. Mitterrand a expliqué devant la commission des résolutions : « *Nous sommes en face d'une situation regrettable d'opposition sur beaucoup de choix. Dans la pratique quotidienne, la majorité de la majorité est critiquée d'une manière telle que la seule opposition est celle du CERES. Une telle situation freine la marche du parti. On assiste parfois à une opposition fanatique. Même si nous étions d'accord sur la ligne politique, même si étaient liquidés les désaccords dans les fédérations départementales, ils resterait le problème du secrétariat. Le secrétariat aux entreprises, en particulier, ne devrait pas être l'apanage du CERES. Le secrétariat doit fonctionner comme une noria.* »

M. Robert Chapuis, ancien secrétaire national du P.S.U., regrette alors qu'aucune synthèse politique ne soit intervenue. Puis, chacun des deux courants se réunit de son côté, et la commission des résolutions reprend ses travaux à 2 h. 30 par un long débat de procédure qui ne s'achève qu'à 5 h. 30 sur le constat d'un désaccord général.

M. Guidoni vient défendre alors la position de son courant. Il estime que le débat politique n'a pas eu lieu dans le congrès et a été occulté par d'autres éléments. Il estime que le constat de désaccord est intervenu sans qu'un effort ait été effectué en vue de la recherche d'une meilleure entente, et il affirme que le CERES voulait, pour sa part, l'unité. Il constate, en revanche, qu'une large majorité de la motion numéro un ne pensait pas utile de rechercher cet accord et qu'il ne restait, dès lors, qu'à en prendre acte.

Cette rupture ne lui paraît pas bénéfique pour le P.S., car elle crée « *une situation grave et nouvelle dont le CERES ne porte pas la responsabilité* ».

M. Guidoni conclut : « *Ce n'est pas un vote de congrès,* poursuit-il, *qui pourrait nous séparer d'un parti dans lequel nous avons tous mis notre foi et notre espérance. Nous nous retrouverons sur un terrain qui est le service du parti.* »

M. Georges Filloud, député de la Drôme, défend la motion numéro un. Après avoir estimé qu'aucune divergence fondamentale, sur le terrain de l'idéologie ou de la doctrine, ne s'est manifestée durant le congrès, il constate que le désaccord s'est fait sur les moyens et les étapes, et que ce désaccord existait dès avant le congrès, « *sinon, il y aurait eu, dès le départ, un seul texte* ».

« *La majorité,* déclare-t-il, *est résolue, cohérente et solidement ancrée à gauche. Un faux unanimisme aurait entretenu la confusion et risquait d'attenter à la capacité d'action du parti. Nous refusons que le parti devienne une confédération de tendances. Ceux qui acceptent de partager les responsabilités d'animation et de gestion doivent être unis, solidaires et fraternels.* »

Le vote des deux motions intervint alors. La majorité, représentée par M. Mitterrand, recueille 3 250 mandats. Celle du CERES, 1 203. On dénombre 156 abstentions et 141 refus de vote. Le congrès se sépare alors au chant de l'*Internationale*.

TREIZE FÉDÉRATIONS FAVORABLES A LA MINORITÉ

A l'occasion du scrutin final du congrès de Pau, treize fédérations du parti ont donné la majorité de leurs mandats à la motion minoritaire défendue par le CERES.

Il s'agit des fédérations des départements suivants : Essonne (28 contre 19) ; Ille-et-Vilaine (8 contre 7) ; Loire (12 contre 11) ; Marne (14 contre 9) ; Haute-Marne (7 contre 4) ; Meurthe-et-Moselle (16 contre 11) ; Meuse (9 contre 4) ; Moselle (16 contre 15) ; Paris (186 contre 69) ; Haut-Rhin (5 contre 4) ; Haute-Saône (14 contre 5) ; Savoie (14 contre 11) ; Territoire de Belfort (35 contre 8).

Trois fédérations ont donné un nombre égal de mandats aux deux motions qui restaient en présence. Il s'agit de celles des Hautes-Alpes (4 et 4) ; du Cantal (4 et 4) et de l'Yonne (5 et 5).

EUROPE 1 : une politique de fermeté.

« *A moyen terme, la politique de fermeté de M. François Mitterrand consolidera sans doute son autorité aussi bien vis-à-vis de ses militants que de ses électeurs et même du P.C. : les militants sauront que rallier le CERES, c'est s'opposer à lui, ce qui en arrêtera sûrement un bon nombre ; ses électeurs, toujours craintifs à l'égard du P.C., se réjouiront qu'il sache lui tenir tête si besoin est ; et le P.C. lui-même, qui est d'abord réaliste, n'aura que plus de considération pour cet allié et néanmoins rival qui sait se faire respecter et dont la position à la tête du P.S. est plus forte que jamais.* »

(ALAIN DUHAMEL.)

POLITIQUE

LE CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE

LA RÉSOLUTION FINALE

Le texte final du congrès est constitué par la motion présentée par M. François Mitterrand, à laquelle ont été intégrés divers éléments de l'amendement déposé par M. Gilles Martinet. Ce texte rappelle que *« la politique d'union de la gauche seule permettra un changement en profondeur de la société »*. En ce qui concerne le programme commun de gouvernement, la résolution indique :

« Il s'agit d'en prolonger la logique en fonction des nouveaux problèmes que fait surgir l'évolution de la crise mondiale et qui mettent en évidence l'importance et l'urgence des changements de structure prévus par le programme. Le parti, dès maintenant, engagera, avec la participation des ouvriers, des employés et des cadres des entreprises directement concernées, un travail portant sur la réalisation pratique des nationalisations qui devront être opérées. Les conclusions et les propositions auxquelles aboutira le P.S. seront soumises à l'ensemble de la gauche dès qu'une discussion utile pourra être entreprise. »

Le texte affirme, en outre, que *« d'un parti socialiste nombreux et fort dépend la victoire durable de la gauche »*. Il reprend la revendication d'un *« projet autogestionnaire »* qui, *« grâce aux luttes sociales menées dans une perspective de contrôle et au soutien apporté à ces luttes par le P.S., trouvera son point d'application »*.

La motion indique que la formation des militants doit être le premier objectif du parti, et que la circulation de l'information en son sein doit être améliorée. La priorité au développement des sections et groupes d'entreprises est réaffirmée.

En ce qui concerne l'éventuelle arrivée au pouvoir du P.S., le texte précise : *« Il va de soi qu'aucune éventualité d'ordre parlementaire n'a de chance d'aboutir durablement si le parti ne garde pas, dans l'exercice du pouvoir, un soutien populaire permanent. La nécessaire articulation entre action gouvernementale et soutien populaire ne saurait cependant être laissée à l'improvisation des lendemains de victoire. Le parti veillera à ce que soient étudiées, dès aujourd'hui, les conditions de sa réalisation, en particulier il approfondira, dans le respect de l'autonomie de chacun, ses relations avec le mouvement syndical et l'ensemble des organisations présentes sur les différents terrains de lutte. »*

En ce qui concerne les élections municipales, la résolution précise qu'un nouveau congrès arrêtera la position définitive du P.S.

A propos des relations avec les syndicats, la motion *« constate avec regret la persistance de divergences politiques et stratégiques entre le parti et la Confédération F.O. »*.

Enfin le chapitre consacré aux relations entre le P.C. et le P.S. stipule notamment :

« Fidèle à ses engagements et à la stratégie qu'il a librement choisis lors de son congrès constitutif, le P.S. sera présent aux côtés des forces politiques et syndicales de gauche sur tous les terrains de lutte. C'est ainsi qu'il prendra, en fonction de ses propres responsabilités, l'initiative de campagnes nationales, notamment sur l'emploi et le logement, et s'efforcera de trouver les convergences nécessaires avec ses partenaires politiques et syndicaux de la gauche. Il prendra contact avec les organisations signataires de la déclaration de novembre 1973 sur la vie chère pour développer les actions qu'appelle ce texte. Le parti socialiste se déclare, par ailleurs, prêt à toute rencontre utile avec le parti communiste dès lors que celui-ci aura cessé la polémique antisocialiste. »

Les organismes dirigeants

Le comité directeur du P.S. (131 titulaires et 26 suppléants) et le bureau exécutif (27 membres) sont élus selon le système de la représentation proportionnelle. Toute minorité ayant obtenu au moins 5 % des mandats est assurée d'être représentée. A Pau, le courant de M. Mitterrand et le CERES se sont donc partagés tous les postes. Nous avons fait apparaître en italique les noms des élus ayant adhéré au P.S. à l'occasion des assises du socialisme.

● COMITÉ DIRECTEUR :

Elus sur la motion majoritaire (96) : MM. Mitterrand (Nièvre) ; Mauroy (Nord); Defferre (Bouches-du-Rhône); Savary (Haute-Garonne) ; Jaquet (Dordogne) ; Mermaz (Isère) ; Jean Poperen (Rhône); *Rocard* (Paris); *Acquier* (Paris) ; Mme Marie-Thérèse Eyquem (Allier); MM. Gilles Martinet (Paris); Pontillon (Hauts-de-Seine) ; Dayan (Gard) ; Loo (Bouches-du-Rhône); Estier (Paris) ; Pierre Bérégovoy (Nord) ; Pierre Joxe (Saône-et-Loire) ; Delelis (Pas-de-Calais) ; Fillioud (Drôme); *André Jeanson* (Val-de-Marne); Mme Nicole Questiaux (Hauts-de-Seine); MM. Chandernagor (Creuse); Lussault (Indre-et-Loire); *Chapuis* (Paris); Jospin (Paris) ; Taddéi (Somme) ; Fajardie (Cher); Verdier (Gard); Hernu (Hauts-de-Seine); Derosier (Nord) ; Leccia (Bouches-du-Rhône) ; Labarrère (Pyrénées-Atlantiques) ; Pronteau (Paris) ; Delisle (Calvados); Sainte-Marie (Gironde); Jean-Pierre Cot (Savoie); Florian (Oise); Carat (Val-de-Marne); Mme Yvette Roudy (Paris); MM. Barel (Paris); *Michel de La Fournière* (Loiret) ; Benassayag (Paris) ; Vaillant (Val-d'Oise); Boulloche (Doubs); Mme Colette Audry (Essonne) ; MM. *Kléber Gouyet* (Isère); Percheron (Pas-de-Calais); Le Blé (Finistère); Nevache (Isère); Colliard (Paris); Mme Marie-Josèphe Pontillon (Paris) ; MM. Laignel (Indre); Frèche (Hérault); Soubré (Haute-Garonne) ; Salomon (Seine-et-Marne) ; *Le Garrec* (Paris) ; Layère (Gironde) ; *de Caumont* (Calvados) ; Desvalois (Haute-Vienne); Gaillard (Deux-Sèvres) ; Mme Françoise Carie (Somme); MM. Mellick (Pas-de-Calais) ; Le Pensec (Finistère) ; Poupart (Nord); Vianès (Rhône); Weygand (Bouches-du-Rhône) ; Bachy (Ardennes); Escanez (Alpes-de-Provence); Marty (Yvelines) ; Mme Christiane Mora (Indre-et-Loire); MM. *François Borella* (Meurthe-et-Moselle) ; Delfau (Paris); Blanca (Hauts-de-Seine) , Gau (Isère) ; Véron (Isère); Hautecœur (Var); Machefer (Yvelines); Tavernier (Essonne); *Fuchs* (Paris); Prouvost (Nord); Mme Edith Cresson (Paris); Routier-Leroy (Loire-Atlantique) ; Mme Françoise Seligmann (Paris); MM. James Marangé (Pas-de-Calais) Bichat (Yonne); *Bénéteau* (Haute-Garonne) ; Pezet (Bouches-du-Rhône) ; Germon (Essonne) ; Mme Denise Cacheux (Nord) ; MM. Villain (Paris) ; Labat (Landes); Bernard (Vosges); Mme Josette Soulier (Seine-Saint-Denis); MM. Alain Vivien (Seine-et-Marne); Faivre (Nord) et Saby (Haute-Garonne).

Elus sur la motion minoritaire (35) : MM. Chevènement (Belfort) ; Sarre (Paris) ; Motchane (Paris) ; Guidoni (Paris) ; Charzat (Paris) ; *Coffineau* (Paris) ; Mingotaud (Paris) ; Mme Paule Duport (Isère) ; MM. *Garnier* (Loire); Cacheux (Nord) ; Alexandre (Pas-de-Calais) ; *Moncel* (Paris) ; Mme Paule Dufour (Paris) ; MM. *Rousson* (Loire) ; Carassus (Paris) ; Massard (Rhône) ; Dieux (Var) ; Mme Cécile Goldet (Paris) ; MM. Pierret (Paris) ; Fournier (Hauts-de-Seine) ; Etchevarria (Paris) ; Guyard (Paris) ; Jaurrey (Val-d'Oise) ; Nattiez (Loire-Atlantique) : Destrem (Haute-Garonne) ; Chanfraut (Haute-Marne) ; Noe (Essonne) ; Truchot (Bas-Rhin) ; Jean-Claude Blanc (Drôme) ; Guillot (Gironde) ; Guérin (Alpes-Maritimes) ; Mme Gilberte Perrotin (Ain) ; M. Baraïlla (Aude).

Les membres suppléants sont :

Motion majoritaire (19). — MM. Worms (Saône-et-Loire), Lemoine (Eure-et-Loir), Bertrand (Hauts-de-Seine), Jean Rous Paris), *Jean Verlhac* (Isère), Palau (Côte-d'Or), Mme Yvette Fuillet (Bouches-du-Rhône), MM. Langagne (Pas-de-Calais), Montanier (Hérault), de Bengy (Alpes-Maritimes), Mme Yvonne Théobald (Paris), MM. Michel Bérégovoy (Seine-Maritime), Adevah-Pœuf (Puy-de-Dôme), Mme Paulette Girard (Seine-et-Marne), MM. Castilla (Aude), Thauvin (Hauts-de-Seine), Mme Laure Lataste (Gironde), M. Roger Buard (Mayenne).

Motion minoritaire (17). — MM. Vincent (Haute-Vienne), Plantin (Seine-Saint-Denis), Maurice Blanc (Savoie), Leroy (Nord), Bartoli (Bouches-du-Rhône), Suchot (Dordogne), Durrieu (Yvelines).

● BUREAU EXÉCUTIF :

Elus sur la motion majoritaire (20). : MM. Mitterrand, Defferre, Mauroy, Mermaz, Jaquet, Estier, Pontillon, Loo, Jospin, Taddei, Bérégovoy, Joxe, Fillioud, Fajardie, Mmes Eyquem, Cresson, MM. Poperen, Martinet, *Rocard, Acquier*.

Elus sur la motion minoritaire (7) : MM. Chevènement, Motchane, Sarre, Guidoni, *Coffineau*, Mme Paule Dufour, M. Charzat.

● SECRÉTARIAT :

Quatre membres du secrétariat sortant se sont retirés. M. Jaquet pour raisons de santé et MM. Chevènement, Motchane et Sarre parce que, membres du CERES, ils n'appartiennent plus à la majorité du parti.

● *Premier secrétaire* : M. F. Mitterrand ;

● *Secrétaire national à la coordination* : M. Pierre Mauroy ;

● *Secrétaire national aux relations extérieures* : M. Pierre Bérégovoy (qui remplace M. Jaquet), ancien secrétaire aux affaires sociales ;

● *Secrétaire national aux fédérations et aux entreprises* : M. Louis Mermaz. (Les entreprises étaient, jusqu'à présent, rattachées au secteur propagande.)

● *Secrétaire national à la presse et à l'information* : M. Claude Estier ;

● *Secrétaire national à la formation* : M. Lionel Jospin. (Dans quelques mois ce secteur sera directement confié à M. Mitterrand, et M. Jospin prendra la succession de M. Motchane pour les relations avec les pays du tiers-monde.)

● *Secrétaire national au budget* : M. Emile Loo ;

● *Secrétaire national aux affaires internationales* : M. Robert Pontillon ;

● *Secrétaire national à l'action culturelle* : M. Dominique Taddei.

Entrent en outre au secrétariat :

● *Secrétaire national à la propagande* : M. Jean Poperen ;

● *Secrétaire national aux études* : M. Gilles Martinet ;

● *Secrétaire national aux organismes associés* : Mme Marie-Thérèse Eyquem.

[Inspectrice de la jeunesse et des sports Mme Eyquem était membre du bureau de l'ex-Convention des institutions républicaines et siégeait au sein du contre-gouvernement créé par M. Mitterrand en 1967. Depuis 1971, elle était chargée du secteur « femmes » du P.S. Elle est l'auteur d'un ouvrage sur Pierre de Coubertin.]

● *Secrétaire national aux jeunes et aux étudiants* : Mme Edith Cresson.

M. Andrieu (P.C.) : des réponses peu satisfaisantes

M. René Andrieu, rédacteur en chef de *l'Humanité*, membre du comité central du parti communiste, écrit ce lundi 3 février :

« Le congrès de Pau a donné un caractère officiel à ce qu'il faut bien appeler le glissement à droite du parti socialiste (...).

» Si les questions que nous avons soulevées ont été au centre du congrès, on ne saurait dire qu'elles ont donné lieu à des réponses satisfaisantes (...).

» Au niveau de la pratique politique [les] déclarations d'intention débouchent sur le refus de toute action commune d'envergure nationale avec le parti communiste et même de toute rencontre au « sommet » avec ses dirigeants : encore qu'une telle rencontre serait en effet inutile si elle ne devait pas avoir des prolongements concrets dans l'action.

» Le prétexte avancé pour justifier ce refus, c'est le débat que nous avons soulevé. Comme si l'existence d'un tel débat, entre deux partis alliés mais différents, n'était pas, par nature, démocratique et comme si l'attitude du parti socialiste ne nous aurait pas offert dans le passé des raisons plus sérieuses pourtant, en ce qui nous concerne, jamais cessé de travailler (...).

» Nous avions eu l'occasion d'exprimer à plusieurs reprises notre surprise que eds dirigeants socialistes envisagent l'hypothèse d'une accession de la gauche au pouvoir ayant même une nouvelle consultation électorale. Si François Mitterrand n'est pas allé aussi loin, il a néanmoins longuement développé l'idée que cette éventualité pourrait se produire sous la présidence de M. Giscard d'Estaing (...).

» Certes, mais il ne paraît pas très raisonnable de semer l'illusion que M. Giscard d'Estaing, étant ce qu'il est, pourrait présider demain aux destinées du programme commun. A moins que, de tolérance en tolérance, celui-ci ne finisse pas ressembler au programme du gouvernement actuel. »

« IL S'AGIT D'UN PROCÈS D'INTENTION » déclare M. Robert Fabre

M. Robert Fabre, député de l'Aveyron, président des radicaux de gauche, a déclaré, au cours d'une réunion de ce mouvement qui se tenait le 2 février à Toulouse : *« Il faut que la gauche retrouve dans l'apaisement sa dynamique unitaire. Si les questions du P.C. s'adressent au parti socialiste, nous ne pouvons cependant rester neutres dans cette affaire ni accomplir le rôle de médiateurs. Nous avons, en effet, des accords avec le parti socialiste, auquel nous unissent des liens très étroits. Il s'agit, en réalité, d'un procès d'intention qui n'est pas justifié. Je suis également signataire du programme commun, et on me ferait injure de penser que nous sommes capables « d'aller à la soupe » et rallier la majorité de M. Chirac. »*

M. Jean-Michel Baylet, secrétaire général des radicaux de gauche, qui avait assisté au congrès socialiste de Pau en qualité d'observateur, a déclaré de son côté : *« Ce que nous demandons, c'est que cette querelle cesse. Si elle ne cessait pas, l'union de la gauche ne serait pas plus crédible que celle de la droite. »*

Notons que M. Bourgès-Maunoury, ancien président du conseil, qui avait pris position pour M. Chaban-Delmas avant le premier tour des élections présidentielles, participait à cette réunion. M. Bourgès-Maunoury s'était présenté dans le département des Landes aux élections législatives de 1973 comme candidat radical indépendant soutenu par les formations de la majorité.

● *M. Aymar Achille-Fould*, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, nous prie de préciser qu'il n'a plus de participations dans la société Nigeria Marine and Trading Co, dont il a été le président de 1960 à 1973.

● LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE fera sa visite officielle en Algérie dans la première quinzaine du mois d'avril, indique-t-on à l'Elysée, et non à la fin du mois de mars comme cela avait été dit précédemment.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

LE QUOTIDIEN DE PARIS : déporté sur la droite.

« Non seulement l'unité est rompue, mais elle l'est au bénéfice de l'aile majoritaire, qui est la moins dure du parti. C'est le ton CERES qui a inspiré et dominé les débats, mais c'est le CERES qui entre dans l'opposition. Certes, il le fait délibérément, mais le P.S. ne s'en trouve pas moins, et délibérément aussi, déporté sur la droite. (...)

» François Mitterrand a désormais une opposition, mais il est seul maître à bord, tant que son opposition ne viendra pas à bout de lui, si jamais elle y vient. Le secrétariat du parti, c'est-à-dire le gouvernement du parti, est composé, à quelques exceptions près, des hommes qui sont le plus proches de lui. Plus que jamais le pouvoir est personnalisé. Il appartient à Mitterrand. (...) Du fait qu'une importante minorité sort de la structure institutionnelle pour pratiquer au sein du parti une opposition qui ne sera pas toujours de pure forme, le P.S. renoue avec la tradition démocratique de l'ancienne S.F.I.O. C'est sur cette confrontation que va se jouer l'avenir du parti. (...) C'est également sur cette confrontation que va se jouer l'avenir des relations entre le P.C. et le P.S. François Mitterrand a désormais une gauche entre lui-même et le P.C. Cela n'est pas de nature à simplifier ses rapports avec les communistes et à le rapprocher d'eux, tant qu'une perspective électorale ne l'y invite pas. L'union de la gauche n'a pas progressé hier... »

(PHILIPPE TESSON.)

LE FIGARO : guerre de religion.

« Le leader socialiste n'en finit pas de se débattre dans cette guerre de religion de la gauche, qui n'en finit pas de menacer d'éclater. L'essentiel était, pour lui, de s'affirmer encore à la tête de ses troupes et de les contenir en ne laissant pas trop vagabonder ses francs-tireurs du CERES, toujours enclins à changer de bivouac. Les ayant écartés de son état-major, il peut, sans risque de surenchères internes, s'installer, face au P.C., dans la longue patience dont il sait qu'elle va être son lot s'il veut sauvegarder la grande alliance de la gauche et en demeurer le fédérateur. Sa devise est : préserver. (...)

» L'on en arrive les courtes vues partisanes aidant, à ce paradoxe : la majorité et l'opposition déplacent le combat politique et se livrent aux querelles intestines plutôt que de rivaliser l'une avec l'autre. »

(XAVIER MARCHETTI.)





(Dessin de CHENEZ.)

UNE DOUBLE COMPÉTITION

(Suite de la première page.)

Les décisions prises et le langage tenu à Pau ne pouvaient que renforcer l'acrimonie du P.C., et c'est bien ce qui s'est passé. Dans *l'Humanité* de ce lundi, M. René Andrieu, membre du comité central, n'hésite pas une seconde à conclure que le congrès a *« donné un caractère officiel à ce qu'il faut bien appeler le glissement à droite du parti socialiste »*, à affirmer qu'aucune réponse satisfaisante n'a été apportée aux questions posées par son parti, et à ajouter : *« Le congrès socialiste justifie nos inquiétudes. »*

Les partenaires devenus adversaires étant d'accord pour estimer qu'aucune rencontres au sommet » n'est à envisager, la querelle va se poursuivre entre un parti communiste qui ne change pas et un parti socialiste qui vient de tourner une page. La formation de M. Mitterrand s'est sans doute « assainie » en mettant le holà à certains comportements qui s'apparentaient d'assez près à l' « activité fractionnelle ». Sa direction s'est appauvrie et affaiblie en se privant du concours de M. Chevènement et de ses amis, sans les combats passés desquels la vieille S.F.I.O. ne fût jamais devenue le nouveau parti socialiste.

RAYMOND BARRILLON.

DEUX ÉLECTIONS CANTONALES...

ALLIER : canton de Lapalisse (1er tour).

Inscr., 7 651 ; vot., 4 432 ; suffr. expr., 4 328. MM. Jean Daumur, P.S., 1 176 voix ; Jean Bayon, centriste fav. à la maj., 1 167 ; Gaston Gay, P.C., 1 028 ; Joseph Laurent, ind. fav. à la maj., 458 ; Gérard Deteix, sans étiq., 265 ; Robert Devaux, sans étiq., 181, et Jacques Leroux, sans étiq., 53 *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Lucien Colon, rép. ind., récemment décédé, qui avait été réélu dès le premier tour des élections cantonales de mars 1970 avec 2 536 voix contre 1 285 à M. Gay, P. C., et 545 à M. Laurent, majorité, sur 7 562 inscrits, 4 462 votants et 4 286 suffrages exprimés.]

HAUTE-LOIRE : canton de Saint-Didier-en-Velay (1er tour).

Inscr., 7 713 ; vot., 5 027 ; suffr. expr., 4 948. MM. Régis Plotton, sans étiq., fav. à la maj., 2 411 voix ; Claudius Cheynet, sans étiq., fav. à la maj., 1 297 ; Daniel Lebail, sans étiq., div. gauche, 812, et Mme Paulette Rullière, P.C., 428. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de M. Régis Vidal (sans étiq., favorable à l'opposition de gauche depuis les élections présidentielles), qui a donné sa démission de conseiller général le 6 janvier pour protester contre un retard concernant des travaux routiers. M. Vidal ne se représentait pas, mais apportait son soutien à M. Plotton.

En mars 1970, les résultats du premier tour avaient été les suivants : MM. Vidal, rép. ind., 2 007 voix ; Quitot, sans étiq., 1 606 ; Cheynet, C. D. P., 1 444 ; Pitiot, P. S. U., 881 ; Mme Rullière, P. C., 510. Au second tour, M. Vidal avait été réélu avec 2 972 voix contre 2 496 à M. Quitot et 1 067 à M. Pitiot sur 6 535 suffrages exprimés, 6 672 votants et 9 306 inscrits.

Il est à noter que ce canton comprend moins d'électeurs inscrits en 1974 qu'en 1970. En effet, il a été amputé en 1973, par un redécoupage, de la commune d'Aurec (2 315 inscrits), érigée en nouveau canton, dont le maire, M. Bouvard, ind., a été élu conseiller général en septembre 1973, dès le premier tour.]

PIERRELATTE : le maire démissionnaire est réélu.

M. Jean Mouton, modéré (tendance majorité) qui avait donné sa démission, le 23 décembre 1974, en même temps que trois autres conseillers, dont son premier adjoint, M. Bonino, auxquels il s'était opposé au sujet de la construction d'une nouvelle mairie, a été réélu dimanche 2 février par 20 voix sur 23, deux bulletins blancs et une voix pour M. Gérard Faret.

[Cette élection fait suite au scrutin partiel qui s'était déroulé le 26 janvier pour pourvoir les sièges laissés vacants à la suite de ces quatre démissions et du décès d'un autre conseiller. Les résultats ont été les suivants : inscr., 5 472 ; vot., 3 751 ; suffr. expr., 3 678. Liste pour l'expansion et la prospérité conduite par le maire démissionnaire, 5 ELUS : MM. Mouton, 2 216 ; Chauvet, 2 287 ; Faret, 2 352 ; Mondan, 2 949, et Mme Muzy, 2 216. Liste d'union de la gauche (P. C. et P. S.) : MM. Brun, 1 095 ; Brunon, 1 063 ; Faure, 1 113 ; Seston, 1 076, et Viallard, 1 077. Liste de gestion démocratique et républicaine de défense des contribuables soutenue par les trois conseillers démissionnaires, qui ne se représentaient pas : MM. Bouchet, 337 ; Mermet, 279 ; Noß, 321 ; Rojas, 251, et Target, 281.]

... ET UNE MUNICIPALE

LA GARENNE-COLOMBES : succès de la liste d'union de la gauche.

Inscr., 15 366 ; vot., 9 475 ; suffr. expr., 9 328.

Liste d'union de la gauche : MM. Ridel, P.C., 4 720 voix ; Biassette, P.S., 4 747, et Duverger, P.C., 4 716, ELUS.

Liste d'union des républicains : MM. Galan, sans étiq., 4 570 ; Blanc, U.D.R., 4 554, et Préato, rép. ind., 4 555.

[Il s'agissait de pourvoir trois sièges rendus vacants par la démission de M. Fabbi, maire, U.D.R., et de deux conseillers (« le Monde » du 11 janvier).

Le premier tour avait donné les résultats suivants : inscr., 15 366, vot., 8 243 ; suffr. expr., 8 108. Liste d'union républicaine : MM. Galan (sans étiq.), 3 607 ; Blanc (U.D.R.), 3 599 ; Préato (R.I.), 3 591. Liste communiste : M. Ridel, 2 400 ; Mme Barthélémy, 2 358 ; M. Duverger, 2 355. Liste socialiste : MM. Biassette, 2 131 ; Renvoisé, 2 118 ; Mme Schyn, 2 103.

Les résultats du second tour, bien qu'ils ne fassent pas basculer au profit de la gauche la majorité du conseil municipal, composé d'une coalition U.D.R., R.I. et centriste, marquent une nette progression pour la gauche. L'accord entre socialistes et communistes, qui n'avait pu se faire avant le premier tour, s'est réalisé au second.]

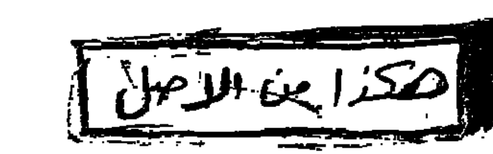
A Saint-Pierre et Miquelon

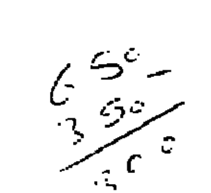
Des gardes mobiles appelés en renfort pour faire face à l'agitation

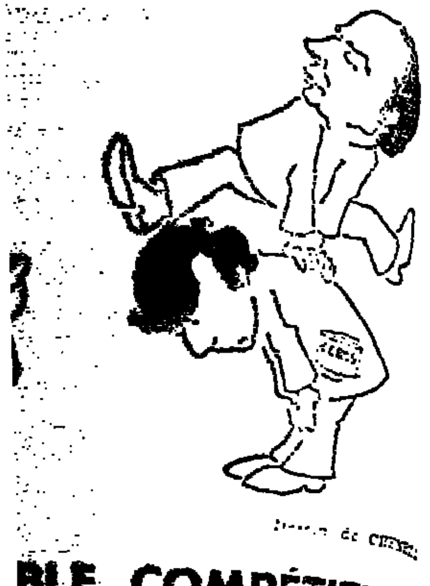
Un détachement de soixante-cinq gardes mobiles a débarqué, dimanche 2 février, du navire de guerre *Francis-Garnier*, entré samedi en rade de Saint-Pierre. M. Jean Cluchard, chef du Territoire, a déclaré dimanche soir qu'il avait réclamé ces renforts afin d'aider les effectifs locaux qui doivent faire face à l'agitation dans la fonction publique.

Les fonctionnaires, qui se plaignent de n'avoir pas reçu d'augmentation de salaire depuis quatre ans (*le Monde* du 11 janvier), s'étaient mis en grève au début de janvier. Le conseil général, qui a demandé la démission de M. Cluchard, a lui-même démissionné collectivement le 25 janvier. Selon l'hebdomadaire canadien *Dimanche matin*, les membres du conseil se sont réunis dimanche avec les conseillers municipaux et les représentants des organisations syndicales, et menacent de lancer un mot d'ordre de grève générale.

M. Georges Poulet, représentant du Territoire au conseil économique et social, a envoyé un télégramme à M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, pour *« protester contre l'envoi de renforts de gardes mobiles »*.







BLE COMPÉTITION

RAYMOND BARRILLON

...ET UNE MUNICIPALE

LA GARENNE-COLOMBES

...et Miquelon

APRÈS AVOIR RÉORGANISÉ LE MOUVEMENT

M. Poniatowski veut faire des républicains indépendants le « premier parti de France »

Rudes tâches que celles fixées par M. Michel Poniatowski à ses amis républicains indépendants !

Rudes tâches, car le ministre d'Etat ministre de l'intérieur entend faire des giscardiens — dont il est désormais le président — non seulement le principal soutien du réformisme du chef de l'Etat, mais aussi « un véritable rassemblement populaire » et, surtout, le « premier parti de France ».

La difficulté qu'avaient certains républicains indépendants — réunis en congrès à Paris, du 31 janvier au 2 février, — à soutenir l'action réformiste et libérale du président de la République, on l'avait mesurée lorsque le groupe giscardien de l'Assemblée nationale avait été, à proportion, le moins nombreux à voter le projet de loi relatif à l'interruption de grossesse. On l'a vérifié au cours des débats de samedi et de dimanche. A entendre certaine oratrice prendre le contrepied de toutes les réformes entreprises depuis huit mois, à surprendre, dans les couloirs du congrès, certaines remarques amères, ou encore à écouter les mises en garde de M. Malaud contre les dangers de la politisation des fonctionnaires, l'évidence était là : il existe toujours le même décalage entre la réalité d'un parti demeuré malgré tout fortement empreint de conservatisme, et les vues de ses dirigeants qui, comme MM. Poniatowski, d'Ornano et Dominati, invoquent la justice sociale, le libéralisme, la liberté d'expression et la nécessité de combattre l'immobilisme.

Nul doute que pour « tirer » la F.N.R.I. au réformisme, il faudra à ses chefs encore beaucoup de constance.

La seconde ambition n'est pas plus facile à réaliser. Transformer la Fédération des républicains indépendants en formation « populaire » est déjà l'entreprise dans laquelle avait échoué la direction mise en place après le 19 mai 1974. C'est justement cet échec qui a coûté à M. Chinaud son poste de secrétaire général et qui a amené — la concurrence gaulliste se faisant plus pressante avec l'accession de M. Chirac à la tête de l'U.D.R. — l'actuelle réorganisation. Peut-être M. Poniatowski offrira-t-il à M. Jacques Dominati, désormais responsable de l'appareil, plus de moyens qu'il n'en avait été donné à M. Chinaud pour réussir la mutation. Peut-être la nouvelle équipe s'appliquera-t-elle à ne pas susciter, comme la précédente, les reproches d'isolement et de relative insensibilité aux préoccupations des militants. Et, sans doute, le retour aux commandes de ces anciens dirigeants devenus si lointains depuis leur entrée au gouvernement se traduira-t-il par un regain de vigueur. Il n'en reste pas moins qu'il ne suffit pas de le vouloir pour être « populaire » et qu'il est peut-être un peu tard pour mettre en place l'instrument susceptible de capter au profit de la Fédération le courant né de la campagne de M. Giscard d'Estaing. L'adhésion à un candidat à la présidence de la République est chose fort différente de l'adhésion à un parti : surtout si ce parti n'est pas conçu pour canaliser sur l'heure un mouvement d'opinion.

De plus, « populaire » n'est pas véritablement le qualificatif qui vient à l'esprit pour situer les dirigeants, les cadres et les congressistes giscardiens, auxquels M. Chinaud conseille d'ailleurs de prendre l'« initiative des contacts » avec « les ouvriers, les salariés et les femmes »...

Enfin, et cette difficulté-ci découle de celle-là, il ne sera guère aisé de faire du Mouvement républicain indépendant « le premier parti de France », dans la mesure où la plus grande part des structures électorales d'un tel parti restent à mettre en place, dans la mesure où la résistance de l'U.D.R., à ce niveau, risque d'être, pour le moins, difficilement surmontable, dans la mesure enfin où les projets de rassemblement centriste autour de la F.N.R.I. sont encore dans les limbes.

En se faisant porter à la présidence de son parti, en lui fixant des objectifs ambitieux, M. Poniatowski a, sans nul doute, redonné aux giscardiens l'élan qu'ils avaient perdu. Il lui reste maintenant à réussir la mise en application de ses projets. Ce ne sera pas une des moindres entreprises de sa carrière politique.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

Samedi matin 1er février, après avoir entendu MM. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, Roger Chinaud, député de Paris, Jacques Dominati, candidat au poste de secrétaire général du parti, Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, et Dominique Bussereau, président de Génération sociale et libérale (*le Monde* du 2-3 février), le congrès de la Fédération nationale des républicains indépendants, siégeant au Centre international de Paris, porte Maillot, entend M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, qui évoque les négociations internationales.

M. Jacques Blanc, député de la Lozère, affirme : « *Nous devons démontrer que nous sommes bien un mouvement populaire et non un rassemblement de notables* ». Après M. Albert Voilquin, député des Vosges, qui traite des questions relatives au service national, M. René Nectoux, maire de Maisons-Alfort (Val-de-Marne), critique la direction de la F.N.R.I. mise en place au lendemain de l'élection présidentielle : « *Notre secrétariat national marche mal*, affirme-t-il. *Boulevard Saint-Germain* (siège du parti), *c'est le folklore.* » M. Léonce Desprez (Pas-de-Calais) s'adresse en ces termes aux dirigeants giscardiens membres du gouvernement : « *Depuis huit mois, vous avez oublié que les ministres doivent d'abord être des hommes politiques. S'ils ne le sont pas, ceux qui ont gagné seront demain les perdants. Ne craignons pas de faire notre autocritique.* »

Pour M. Guy Cabanel, député de l'Isère, les critiques qui précèdent sont justifiées et « *traduisent un malaise profond* ». « *Le moment est venu*, déclare le député, *de passer à l'action : oui, il faut prendre notre part de critiques ; oui, les ministres sont devenus muets (mais c'était parce qu'ils avaient à réorganiser leurs administrations). Oui, l'appareil s'est assoupi.* »

M. Roger Chinaud, qui conduit les débats, donne alors la parole à Mme Claire Danoy (Pyrénées-Orientales). Celle-ci note tout d'abord que la réorganisation en cours de la F.N.R.I. n'aurait peut-être jamais été entreprise si, de son côté, M. Jacques Chirac n'était pas devenu le chef de l'U.D.R. « *Vous nous permettrez de penser*, dit-elle en s'adressant à M. Michel Poniatowski, présent à la tribune, *que si un certain premier ministre ne s'était pas mis à la tête d'un autre parti, nous n'aurions pas eu droit, hier, à votre sollicitude.* »

L'oratrice poursuit en recensant « *quelques sujets de mécontentement* » qui sont, en fait, toutes les réformes entreprises par le président de la République depuis son élection. Huée par la majorité, mais aussi soutenue par quelques applaudissements, elle critique tour à tour l'abaissement à dix-huit ans de la majorité électorale, la libéralisation de la contraception, la réforme de la législation du divorce, la libéralisation de l'avortement, la suppression de la censure, etc.

Elle déclare sous les cris hostiles du congrès : « *Laisserons-nous détruire notre pays par celui que, pourtant, nous avons porté à la présidence avec tant d'enthousiasme ? (...) Nous ne devons pas accepter que celui que nous avons élu brade la France en bradant la famille et toutes les valeurs traditionnelles.* » L'oratrice regrette, enfin, que l'Etat subventionne les syndicats.

M. Jacques Dominati nouveau secrétaire général

M. Jacques Dominati est né le 11 mars 1927 à Ajaccio.

Après avoir combattu dans la Résistance, il a exercé les fonctions de journaliste (au Parisien libéré) jusqu'à 1950. Son engagement politique fut d'abord gaulliste. Responsable de l'U.N.R. pour la région parisienne en 1958, il se rangeait parmi les partisans de l'Algérie française. Il prit fait et cause pour M. Jacques Soustelle contre la politique algérienne du général de Gaulle, ce qui lui valut d'être exclu de la formation en 1960.

Elu au Conseil de Paris en 1959, réélu depuis à chaque consultation, il est président du groupe des républicains indépendants de cette assemblée depuis 1967, année qui vit sa première élection au siège de député de la capitale.

Son activité et son dynamisme à la tête des giscardiens de Paris sont pour beaucoup et dans les succès électoraux de ceux-ci et dans son ascension la capitale, pour laquelle il de la F.N.R.I.

M. Dominati est le fervent partisan d'une réforme du statut de la capitale pour laquelle il souhaite un maire. Il avait réuni, alors qu'il était président du Conseil de Paris, de juin 1973 à juin 1974, à rassembler, dans un intergroupe intitulé « Paris Avenir », les républicains et les centristes, alors d'opposition.



La direction de la F.N.R.I.

PRESIDENT : M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

VICE-PRESIDENTS : M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche ; M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités.

SECRETAIRE GENERAL : M. Jacques Dominati, député de Paris.

SECRETAIRE POLITIQUE NATIONAL : M. Hubert Bassot.

MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE :

● Outre le bureau du groupe de l'Assemblée nationale (à la présidence duquel M. Chinaud posera sa candidature), dix députés siègent au bureau politique : MM. Jacques Blanc, Bourson, Cabanel, Deprez, Durieux, Gerbet, Hamel, Joanne, Mayoud et Morellon.

● Dix sénateurs (outre MM. de Bourgoing et Louis Courroy), MM. Boscary-Monsservin, Miroudot, Croze, Girault, Gros, Jourdan, Hubert Martin ; Mlle Odette Pagani ; MM. Pintat et Proriol.

● Vingt non-parlementaires élus par le congrès : MM. François Delmas (Hérault), de Maigret (Paris) ; Mme Marie-Hélène Descamps (Indre-et-Loire) ; MM. Ducret (Franche-Comté), Griotteray (anc. député du Val-de-Marne), Danet (Seine-Maritime), Augier (Picardie), Guichard (anc. député de la Dordogne), Feuga (Rhône), Gardeil (Bouche-du-Rhône), Jonemann (Yvelines), Malaud (anc. min., anc. député de Saône-et-Loire), Barbin (Loire-Atlantique), Mamy (Tarn), Bonneau (Hauts-de-Seine), Deprez (Pas-de-Calais), Petit (anc. dép. du Finistère) ; Mme Chantal Malaud ; MM. Bonnet (Rhône) et René Foch (Paris).

● Deux représentants de Génération sociale et libérale : M. Philippe Bussereau et Mlle Marielle de Sarnez.

● Deux représentants des clubs Perspectives et Réalité : MM. Philippe Pontet et Xavier de la Fournière.

M. MALAUD : le risque d'être surclassés par nos adversaires

M. Philippe Malaud, ancien ministre, se fait aussi l'écho des critiques déjà entendues. Vivement applaudi à plusieurs reprises, il déclare : « *En ce qui concerne l'organisation, nous n'avons jamais fait ce qu'il fallait pour que les républicains indépendants se comportent comme un véritable parti. Un parti ayant une doctrine, un programme. (...) Il faut mettre en place des services, des moyens, des organisations ; il ne faut pas laisser les élus sans réponse quand ils interrogent, sinon nous serons surclassés par nos adversaires. Il est nécessaire de doter ce mouvement des moyens indispensables à la compétition politique.* »

Puis l'ancien ministre dénonce violemment la politisation de certaines administrations et les « *brimades* » exercées par certains fonctionnaires à l'encontre de citoyens appartenant à d'autres courants politiques qu'eux.

M. Morvan (Paris) évoque la « *course au centre gauche* » et la nécessité pour les républicains indépendants « *d'aller au peuple* ».

Après l'intervention de M. Louis Joanne, député de la Charente-Maritime, M. Michel Poniatowski répond aux orateurs et aux critiques qui ont été formulées. A propos de « *la faiblesse* » de la direction nationale depuis l'élection présidentielle, il note : « *Il y avait, après le 19 mai, deux tactiques : mettre en place une structure considérable en profitant de l'élan de l'élection ; une structure qui aurait écarté les autres formations de la majorité. Nous aurions alors pris le risque d'une crise au niveau parlementaire : le parti le plus nombreux à l'Assemblée n'aurait sans doute pas manqué d'ouvrir une crise politique. Des élections législatives auraient alors été nécessaires. Or la majorité regroupe quatre familles : les gaullistes, les indépendants, les démocrates chrétiens et les radicaux. Ces familles sont, toutes quatre, nécessaires à la stabilité durable du pays. Saisir l'occasion d'écarter l'une ou l'autre, c'est créer une situation d'instabilité non souhaitable.* »

Le ministre d'Etat reprend ensuite les directives qu'il a données la veille aux congressistes : « *Il faut devenir le premier parti de la France, le premier parti de la majorité, dès après les prochaines élections législatives (qui auront lieu à la date normale).* »

Après avoir confirmé sa candidature à la présidence de la F.N.R.I., le ministre d'Etat évoque les difficultés de la presse : « *Dans une société libérale*, dit-il, *la liberté de choix, c'est la liberté de lire. Si nous laissions disparaître un journal d'opinion, qu'il soit ou non d'opposition, nous irions contre tout ce que nous voulons être.* » A propos des syndicats, il affirme : « *Ils jouent un rôle essentiel en défendant les salariés et en faisant progresser leur niveau de vie. Même notre système libéral n'aurait pas évolué dans un sens si favorable pour l'homme s'il n'y avait pas eu la pression syndicale.* »

Au cours du déjeuner pris en commun dans un des restaurants du Centre international, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, annonce la fin de la « *phase de refroidissement de l'économie* ». (Lire en rubrique économique.)

Samedi après-midi, les travaux reprennent à huis clos en commissions. Les trois thèmes étudiés sont : la réorganisation de la F.N.R.I., la préparation des prochaines échéances électorales et le bilan des « *promesses tenues* » depuis l'élection de M. Giscard d'Estaing. En même temps ont lieu les opérations de vote destinées à renouveler la direction du parti. Les résultats en sont proclamés en fin d'après-midi. M. Michel Poniatowski est élu président de la formation. MM. Michel d'Ornano et Jean-Pierre Soisson sont vice-présidents. M. Jacques Dominati succède à M. Roger Chinaud au poste de secrétaire général.

M. CHINAUD : soyez volontaristes

Le congrès se réunit à nouveau dimanche matin 2 février. Se succèdent à la tribune MM. Dominique Bussereau, président de Génération sociale et libérale, qui revendique, pour cette formation (qui a succédé aux Jeunes Républicains indépendants), « *vingt mille militants et sympathisants* ». Il demande aussi que le service national soit « *adapté aux réalités de la société française* »

M. Philippe Pontet, président des clubs Perspectives et Réalités, présente ces organismes comme les relais et les « *caisses de résonance* » de l'action gouvernementale et présidentielle.

M. Hubert Bassot, secrétaire politique national, présente le rapport des travaux de la commission chargée d'étudier la réorganisation de la F.N.R.I.

Il déclare : « *Le second souffle de notre mouvement est né salle Pleyel et doit nous mener à la victoire.* »

M. Roger Chinaud, qui a cédé sa place de secrétaire général (et qui posera sa candidature à la présidence du groupe parlementaire de l'Assemblée nationale), laisse percer quelque émotion en remerciant « *ceux qui lui ont manifesté leur amitié au cours de ce congrès* ».

L'ancien secrétaire général encourage les républicains indépendants à mettre en place, sans tarder, des équipes municipales et les prévient contre la tentation d'élaborer des listes giscardiennes homogènes : « *C'est à partir de 1965 que de grandes municipalités modérées sont passées de l'autre côté*, déclare-t-il ; *et ce, parce que l'U.D.R. s'était engagée dans des opérations fermées. Soyez les promoteurs et les animateurs de listes largement ouvertes. Prenez l'initiative des contacts. Adressez-vous à tous : salariés, ouvriers, femmes (...). Soyez volontaristes.* »

M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, qui animait la commission travaillant sur « *les promesses tenues* », déclare : « *Après huit mois, toutes les promesses faites sont en passe d'être tenues (...). Au fur et à mesure que nous avançons, nous voyons s'étendre le champ du changement nécessaire. Le moment n'est pas à la pause (...). Qu'on ne compte pas sur nous pour tomber dans la grisaille de la gestion quotidienne : nous sommes là pour combattre et vaincre les inerties et les immobilismes.* »

M. Jacques Dominati, nouveau secrétaire général, député de Paris, rend longuement hommage à M. Giscard d'Estaing qui, selon lui, « *écrit, devant nous, l'histoire du futur* », puis il déclare : « *Nous devons être le parti du mouvement, le parti pour le président, le parti pour la justice.* » Après avoir estimé : « *contre les droits de l'homme, l'Etat n'a aucun droit* », l'orateur dénonce les « *féodalités* », la « *productivité oppressive* », la « *publicité mensongère* » ; il insiste sur la nécessité de garantir « *les moyens d'un pluralisme de l'information, condition de la liberté d'expression* ».

LE MINISTRE D'ÉTAT : notre deuxième entreprise commence

M. Michel Poniatowski, président de la F.N.R.I., prononce le discours de clôture. Il s'adresse en ces termes aux congressistes : « *En vous regardant hier et aujourd'hui, en vous écoutant, j'ai compris que le message que je vous avais adressé, vendredi, salle Pleyel, avait été entendu.*

» *Commence aujourd'hui notre deuxième entreprise : celle de construire aujourd'hui le premier parti de France ; un parti qui, face aux difficultés actuelles, œuvrera pour tous les Français et en particulier pour ceux dont la condition est la plus difficile.* »

Le ministre d'Etat souligne qu'en renforçant les républicains indépendants, il s'agit aussi « *d'assurer, de consolider, d'organiser la majorité qui s'est généreusement porté sur Valéry Giscard d'Estaing, le 19 mai* ».

« *On nous qualifie de parti de notables, de cadres, de technocrates*, note-t-il, *il n'y a là aucune insulte. Tous les autres partis de France comptent autant que nous de notables, de cadres et de technocrates. Laissez passer l'ironie. On ne salue pas la bêtise.* » Il ajoute : « *Montrez que notre parti ouvre les fenêtres sur l'avenir, qu'il ne barbotte pas dans les dogmes arrachés aux soupentes du dix-neuvième siècle, ou dans des programmes — communs ou non — vieillis en six mois.* »

L'orateur déclare encore : « *Il ne s'agit pas de mettre en pièces la société dont nous sommes issus. Casser la société française est une mission que nous laissons au programme commun. Ce que nous voulons, c'est adapter cette société aux conditions du progrès.* »

Après avoir indiqué qu'il exercerait « pleinement » ses « *nouvelles responsabilités* », M. Poniatowski dit aux congressistes : « *Vous avez eu le mérite d'accompagner Valéry Giscard d'Estaing jusqu'au portail de l'Elysée. Mais vous avez eu la sagesse de comprendre que, s'il vous regarde, c'est maintenant la France qu'il regarde.* »

Le ministre d'Etat donne ensuite lecture du télégramme qu'il propose d'envoyer, au nom du congrès, au président de la République. Le texte de ce télégramme est le suivant : « *Avec un peu de mélancolie et beaucoup d'espoir, tous les républicains indépendants présents au congrès adressent à leur ancien président leur affectueux souvenir et l'assurance de leur attachement et leur entier soutien pour sa politique de renouveau. Ils vous sont reconnaissants de la classe et de l'autorité que vous donnez à la France.* »

En fin de matinée, le congrès est déclaré clos.

LAPSUS

Les congressistes giscardiens et les journalistes avaient déjà pu noter, vendredi soir, salle Pleyel, que M. Michel Poniatowski, alors futur successeur de M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence des républicains indépendants, était salué, à son arrivée et aussi en cours de discours, par le même « Chant du départ » qui servit à rythmer la marche de M. Giscard d'Estaing vers la magistrature suprême, en mai 1974.

Les uns et les autres, bien que prévenus par cette similitude musicale, furent tout de même surpris d'entendre M. Poniatowski déclarer, samedi matin, en évoquant sa candidature à la présidence de la F.N.R.I. : « Si je suis élu président de la République... »

Ah ! Monsieur Freud !...

POLITIQUE

LE SYSTÈME DE DÉFENSE EN QUESTION

II. — Un débat de société

par JACQUES ISNARD

La conjonction de deux mécontentements, celui des cadres de carrière et celui des appelés, transforme profondément le visage traditionnel de l'institution militaire en France et incite les partis politiques, au pouvoir et dans l'opposition, à s'interroger sur les missions et l'organisation du système de défense actuel (« le Monde » daté 2-3 février).

« L'appel des cent » et les manifestations de soldats non seulement dans des casernes mais aussi dans la rue à Draguignan et à Karlsruhe ont mis en porte à faux bien des responsables politiques et accentué le clivage entre les partis de la majorité, la gauche et l'extrême gauche. Depuis *l'Armée nouvelle*, de Jean Jaurès — il y aura bientôt soixante-cinq ans, — aucune conception globale de la défense et de la société militaire n'avait été avancée par la gauche en France. La majorité actuelle continue de vivre sur un « acquis » gaulliste dont les idées maîtresses ont commencé d'être lancées il y a plus de quinze ans. Quant à l'extrême gauche, le réveil d'un certain antimilitarisme la divise en factions rivales.

Nul ne peut douter, aujourd'hui, que le débat sur la défense est aussi un débat sur le modèle de société à protéger et sur la nature des menaces éventuelles. Mais quel gouvernement pourrait publiquement exposer et faire unanimement admettre ce contre quoi il entend préserver la communauté nationale ?

Dans un document interne au parti socialiste sur l'armée nouvelle, il est clairement dit que : « *Le système de défense et l'organisation militaire ne sont pas neutres. Au-delà de la défense du territoire, ce sont des institutions, un mode de vie et des valeurs, bref un type de société, qui sont en cause. Une armée qui ne sait pas pour quoi elle se bat est une armée sans âme, et c'est bien parce que la société française est en crise que son armée s'interroge. Tout projet militaire a nécessairement une dimension politique.* »

Le parti communiste n'exprime pas une idée différente lorsqu'il forme le souhait que la France puisse se doter d'une armée nationale, au service du peuple et dont le rôle sera exclusivement la défense de l'indépendance et de la sécurité du pays, dès lors qu'il croit pouvoir discerner que les efforts de coopération, de détente et de paix entre les pays se développent dans le monde.

Au service de la nation

On trouverait difficilement meilleure illustration de ce débat politique que le premier numéro du mensuel *Résistance nouvelle* où, aux côtés de MM. Michel Debré et Alexandre Sanguinetti notamment, M. Raymond Triboulet, ancien ministre et ancien député U.D.R. du Calvados, écrit : « *L'heure sonne d'une résistance nouvelle pour la France. Aujourd'hui, comme hier, nous ne faisons pas appel aux traînards, mais aux résistants, à ceux qui n'acceptent pas de confondre le progrès avec la contestation et le laisser-aller, mais qui manifestent tout le respect préalable de certaines valeurs naturelles et d'une civilisation française, héritage de nos pères, substance de la patrie.* »

Cet appel sonne, comme l'avait déjà fait, en mai 1973, à Lille, une certaine petite phrase du ministre des armées de l'époque, M. Robert Galley, selon lequel « *l'armée demeure le dernier recours de notre société libérale* ». Prié de s'expliquer au Parlement, le ministre avait légèrement rectifié en assurant que « *l'armée française est au service de la nation, rien que de la nation* » et qu'elle n'a pas de commissaires politiques capables de la transformer en « *instrument partisan* ».

A quoi l'extrême gauche réplique que l'armée française a d'abord pour mission de maintenir l'ordre, de s'opposer au passage au socialisme — sur la nature duquel les organisations gauchistes sont profondément partagées — et qu'elle est « *le pilier de l'Etat capitaliste* » qu'il faudra détruire pour prendre le pouvoir. De tels mouvements expliquent à leurs militants qu'il ne faut pas hésiter à acquérir une instruction militaire de façon à « *ne pas abandonner le monopole de la science militaire à la bourgeoisie* ». D'autres organisations en appellent au mouvement antimilitariste civil pour qu'il rejoigne, dans des actions contre la hiérarchie, les comités de soldats dans des casernes.

De tels comportements justifient, de l'avis du haut commandement, que la sécurité militaire enquête, au préalable, sur l'identité de certaines recrues proches de ces mouvements, dans l'intention de mieux les surveiller sous l'uniforme ou de les neutraliser en les dispersant dans des garnisons. En organisant une chasse aux « meneurs » — les animateurs des comités de soldats ne cachent pas qu'il existe des militants désignés pour que l'action aboutisse dans les unités, — la hiérarchie commet toutefois l'erreur de s'en prendre, aussi, à des soldats dont le seul tort est de vouloir être traités en adultes.

L' « après-gaullisme »

Les excès ou les maladresses de certains gauchistes ont eu, cependant, pour effet de raviver une discussion sur les problèmes de défense qui, de toute évidence, ne passionnaient auparavant que des spécialistes, si l'on en juge par les faibles échos suscités, au Parlement ou dans les partis politiques, par le seul examen du budget militaire.

Trop longtemps, il est vrai, la majorité, depuis la naissance de la Ve République, s'est identifiée à cet effort du pouvoir politique pour une rénovation — parfois contre les intéressés eux-mêmes — de la doctrine et du système militaire en France. Sous l'impulsion du général de Gaulle et de Georges Pompidou, qui ont consacré beaucoup de leur temps à de telles réflexions, un nouveau visage de l'armée a été laborieusement façonné. L'U.D.R., principalement, a soutenu, bon gré mal gré, cette construction, qui a rejeté certains cadres d'active dans la dissidence ou l'oubli, et il est de fait que la « chose » militaire était, jusqu'à ces deux ou trois dernières années, devenue quasiment la propriété de la majorité. Au point que les chefs militaires, fidèles de longue date au pouvoir en place et continuellement promus par lui, n'ont pris aucune distance envers le régime et que le haut commandement, aujourd'hui, a toutes les peines à faire admettre qu'il n'est pas à la disposition d'un camp mais qu'il reste au service de l'ensemble de la nation.

A cet égard il n'est pas faux d'observer, comme le relèvent des officiers, que l'armée vit actuellement son « après-gaullisme », comme l'ont connu, chacune à sa manière et depuis 1968, d'autres institutions de la République. Ces mêmes officiers croient pouvoir expliquer ainsi l'attrait qu'exercent depuis peu sur certains militaires les nouvelles réflexions de la gauche sur la défense.

L'appel aux jeunes capitaines

Il est hors de doute que, de toutes les formations de la gauche, c'est d'abord le parti socialiste — avec son lent travail interne de maturation, en cours, sur les problèmes de la défense — qui paraît bénéficier d'un préjugé favorable dans une assez large partie des cadres de métier. Les propos de l'un de ses dirigeants, M. Charles Hernu, retiennent l'attention, même si ce point de vue n'est pas celui de la majorité du parti socialiste. M. François Mitterrand voudrait-il se gagner sinon la sympathie, du moins la neutralité plus ou moins bienveillante du corps des militaires professionnels, qu'il ne s'y prendrait pas autrement, en laissant M. Hernu occuper le devant de la scène.

Des militaires d'active et de réserve ont rejoint le parti socialiste depuis la convention nationale de Suresnes, en mars 1972, qui a relancé les études sur la défense. D'autres officiers, moins engagés, admettent sans peine qu'ils ont voté l'an dernier pour le candidat de la gauche unie. Et des responsables du parti socialiste ne dissimulent plus qu'ils veulent, en priorité, s'adresser aux « *jeunes capitaines* » parce qu' « *ils portent en eux les espoirs de l'armée, du fait de leur âge et de leurs fonctions* », comme l'écrit dans *la Nouvelle Revue socialiste* M. Jean-François Dubos, secrétaire de la commission de la défense du P.S.

La gauche ne peut pas espérer accroître son crédit auprès de la société militaire en expliquant son attitude passée par le fait que socialistes et communistes ont toujours préféré voter contre un budget de la défense qui donnait la priorité à l'équipement sur les dépenses en faveur des hommes et de leur vie quotidienne sous l'uniforme. Il lui faut désormais présenter un projet cohérent qui aille au-delà de simples considérations électorales. Il lui faut dépasser le seul programme de législature, tant il est vrai qu'une défense nationale ne s'improvise pas et que la constitution d'un système militaire requiert entre cinq et quinze ans, selon les matériels, du stade de leur conception à leur mise en service dans des unités opérationnelles.

En la circonstance, le moins qu'on puisse écrire, c'est que les partis de gauche auraient plutôt tendance à s'éloigner l'un de l'autre dans leur recherche de propositions communes sur l'organisation de la défense.

Pas de solution éternelle

Certes, socialistes et communistes peuvent faire valoir leur choix en commun pour l'armée du peuple ou de mobilisation, avec un service national de six mois suivi de périodes de réserve. L'accord est-il pour autant total et définitif sur l'organisation et les missions des autres forces classiques, dites d'appui et d'intervention, ainsi que sur l'importance des effectifs de carrière nécessaires pour encadrer ces forces et instruire le contingent dans les unités de mobilisation populaire ? Le seul fait que des militants du P.S. se refusent à considérer la conscription obligatoire comme « *la solution éternelle* » dans un Etat devenu socialiste, incite à croire que la conviction de la gauche n'est pas unanimement établie.

On n'évoquera que pour mémoire les nuances qui séparent socialistes et communistes sur l'avenir de la force nucléaire de dissuasion, stratégique et tactique. Si les deux partis semblent partager l'idée que l'arme atomique ne doit pas présenter un caractère prioritaire dans l'organisation de la défense de la France, les socialistes considèrent que l'arsenal nucléaire existant ne devra pas être « *noyé comme un petit chien* », pour reprendre l'expression de M. François Mitterrand, alors que les communistes s'en tiennent officiellement à l'arrêt des fabrications nucléaires préconisé par le programme commun.

Politique de défense et politique étrangère

D'autres nuances, plus ou moins perceptibles, apparaissent dans l'évaluation, par les deux partis de la gauche, des menaces qui seraient dirigées contre la France. En demandant au gouvernement actuel de mettre sa politique de défense en harmonie avec sa politique extérieure, les communistes font à M. Giscard d'Estaing un procès qui n'est pas de pure forme. Le dispositif militaire français est, pour l'essentiel, tourné vers l'Est, alors que la diplomatie française se donnerait volontiers des accents « tous azimuts ». Du reste, le parti communiste partage, quoi qu'il en dise, avec des gaullistes une « certaine idée » de la défense : cette dernière n'est, après tout, que la matérialisation d'un instinct de conservation ou d'un réflexe d'indépendance de l'ensemble d'un peuple, sans préjuger l'origine précise de la menace.

Le parti socialiste, en revanche, se prépare davantage à proportionner un effort militaire à la nature de menaces qui lui paraissent très variables selon la conjoncture internationale et les rapports entre les deux grandes puissances. L'organisation et le volume des forces armées ne sauraient être les mêmes selon que l'on entend adopter une politique strictement nationale, se maintenir dans le cadre atlantique, continuer l'Europe actuelle ou avancer plus résolument sur la voie d'une organisation nouvelle, à prévoir, de tout le continent européen.

La gauche au pouvoir se trouverait devant un choix politique fondamental : ou n'entreprendre que des réformes partielles, et montrer son incapacité à réaliser une profonde rénovation de la politique de défense ; ou bien modifier radicalement les orientations et l'organisation militaires actuelles — au risque de diminuer provisoirement la capacité opérationnelle des unités de combat, — et laisser le désaccord éclater entre socialistes et communistes.

Prochain article :

DES RÉFORMES DE CIRCONSTANCE

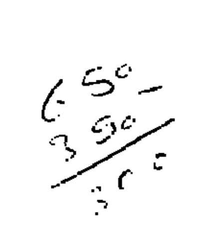
M. Giscard d'Estaing : organiser la réflexion dans le commandement et les unités elles-mêmes

Dans son message traditionnel de vœux aux armées que publie, dans son intégralité, la revue *Forces armées françaises*, le président de la République, qui rappelle qu'il « *est constitutionnellement le chef des armées* », avait indiqué notamment à l'intention des officiers et des sous-officiers :

« *Il se trouve que grâce à l'action éminente de mes prédécesseurs dans cette fonction la France est dotée d'un véritable outil de défense. Elle est indiscutablement, si l'on excepte les deux super-puissances, le seul pays à posséder un ensemble aussi cohérent de moyens militaires : d'où le prestige international de notre effort de défense que j'ai pu constater lors de mes entretiens soit avec M. Brejnev, soit avec M. Ford. Mais nous arrivons à un moment où un certain nombre de programmes se terminent et où un certain nombre de choix doivent être faits. Pour ces choix, il importe de ne pas s'arrêter à des schémas qui auraient été élaborés dans une situation de défense différente et qui ne tiendraient pas compte de l'évolution actuelle. C'est pourquoi je souhaite que l'année 1975 soit celle d'une intense réflexion sur la défense.* »

M. Valéry Giscard d'Estaing avait ajouté : « *Qu'il s'agisse de l'armée de terre et de la mobilité à rendre à ses forces, qu'il s'agisse de la marine plus complètement engagée à l'heure actuelle dans le programme sous-marin mais qui doit faire face dans les prochains mois au redéploiement de ses forces de surface, qu'il s'agisse de l'armée de l'air pour laquelle est à régler le difficile problème du choix de ses moyens futurs de combat, les décisions à prendre doivent intervenir au terme d'un intense effort de réflexion. Je crois d'ailleurs qu'il n'y a que des avantages à ce que tous soient associés à cet effet. Je n'appelle pas efforts de réflexion les polémiques personnelles qui ne sauraient être acceptées, et qui ne le sont pas, mais je veux dire que dans les différents échelons de commandement et dans les unités elles-mêmes il me paraît utile de rechercher et d'organiser une forme d'interrogation et de réflexion permettant d'associer plus étroitement aux orientations de la défense ceux qui ont fait le choix de lui consacrer leur carrière et leur vie.* »

★ *Forces armées françaises*, janvier-février 1975, 71, rue Saint-Dominique, 75326 Paris Cedex 07 ; 6 francs.



POLITIQUE

AU COMITÉ CENTRAL

M. Jacques Chirac : l'U.D.R. a la prétention de demeurer le premier parti de la majorité

« Il n'y a pas d'antagonisme entre les composantes de la majorité », a déclaré M. Jacques Chirac, dans l'interview qu'il a accordée à Georges Mamy, du *Nouvel Observateur*.

Dès lors, le premier ministre ne pouvait que considérer comme une *« émulation saine et naturelle »* l'ambition exprimée par M. Michel Poniatowski de faire des républicains indépendants « le premier parti de France ».

Pour M. Chirac, il n'existe entre les formations de la majorité *« rien qui puisse s'apparenter à de la concurrence »*. Il ne voit *« aucune trace d'agressivité »* dans ce qui s'est dit au congrès des républicains indépendants. Mieux même, M. Chirac a félicité ses alliés de leur volonté d'être dans la majorité des *« éléments actifs, dynamiques et offensifs »*. Le secrétaire général de l'U.D.R. a, en outre, indiqué, dimanche 2 février, après la réunion du comité central de son mouvement, que M. Poniatowski l'avait informé de son intention de devenir président des républicains indépendants et qu'il avait encouragé cette initiative. Invité au congrès des R.I. par le ministre de l'intérieur, il y serait allé si M. Chinaud, encore secrétaire général de la formation giscardienne, lui avait adressé une invitation formelle...

M. Chirac s'est volontairement abstenu d'apparaître, dimanche, après les travaux du comité central et après le congrès des giscardiens, comme un chef de parti répondant à un autre chef de parti. Il a préféré rappeler que, premier ministre, il était surtout le chef d'une majorité parlementaire, toute dévouée au président de la République.

Cependant, dans le huis-clos des séances du comité central, devant les cent vingt délégués fraîchement élus, les propos de M. Chirac avaient une coloration différente. En affirmant : *« Nous avons la prétention de demeurer le principal parti de la majorité, d'être forts et sans complexes »*, le secrétaire général du mouvement a été bien entendu de ses amis. Il a su calmer leur irritation en leur conseillant de ne pas *« tomber dans les pièges »*, de ne pas *« répondre aux attaques par de l'agressivité »*, et en assurant : *« Telle ou telle petite phrase ne peut pas nous toucher, dans la mesure où nous ne nous sentons pas vulnérables. »* Et il n'a pas eu besoin d'être plus explicite pour être compris, en disant : *« Nous devons nous sentir responsables de la solidarité de la majorité ; laissons à d'autres le soin de la mettre en cause »*, ajoutant cependant *« actuellement d'autres partis de la majorité font un effort pour s'organiser et s'imposer, c'est bon et c'est souhaitable. »*

M. Albin Chalandon, secrétaire général adjoint, a été plus précis en demandant à ses amis de ne pas laisser aux républicains indépendants ou aux centristes le monopole d'une séduction qui s'exercerait vers les électeurs socialistes. Il a estimé qu'il convenait *de s'en prendre à l'union de* la gauche plutôt que de tenter de la diviser avec la promesse d'un élargissement de la majorité allant jusqu'aux socialistes qu'il juge illusoire.

Les membres du comité central n'ont pas manifesté une grande inquiétude devant la restructuration des républicains indépendants, tant ils jugent sans succès les efforts déjà entrepris par leurs alliés pour développer leur implantation militante à travers la France.

M. Chirac s'est fait adopter en assurant qu'avec eux il se considérait investi de *« la responsabilité historique d'assumer l'héritage du général de Gaulle et de Georges Pompidou, qui est celui de la dignité de la France et de chaque Français et aussi de celle de transformer la société »*. En recommandant de veiller au maintien des orientations du gaullisme et d'être assez imaginatifs pour transformer la société et assez tolérants pour constituer un vaste rassemblement, M. Chirac a été unanimement approuvé et expressément soutenu par M. Michel Debré, qui lui a dit sa confiance sans ambiguïté.

Le comité central a procédé dimanche matin à la désignation et notamment à l'élection des membres du bureau exécutif. Ne comportant désormais que vingt-huit membres contre trente-cinq auparavant, cette instance ne compte que dix membres de droit contre quatorze naguère. Elle sera dans sa nouvelle composition dévouée au secrétaire général.

En effet, on ne pourra guère compter parmi ses contestataires éventuels que M. Jacques Chaban-Delmas, membre de droit en tant qu'ancien premier ministre et MM. Olivier Guichard, André Fanton et Maurice Papon, parmi les élus. Tous les autres opposants en puissance ont été battus comme MM. Legendre, Sourdille, Valleix et Vivien, ou encore Poujade qui avait pourtant refusé d'être candidat. La représentation des militants est d'ailleurs bien réduite puisque dans le collège des neuf « non parlementaires » seuls trois élus n'ont jamais eu de mandat national (Mme Labattut et MM. Baudoin et Theuriet) alors que parmi les six autres figurent deux secrétaires d'État, MM. Tomasini et Bord, et quatre anciens députés, dont M. Sanguinetti, arrivé en tête, suivi de Mme Labattut, de tous les candidats. Les conditions de cette élection ont provoqué des réflexions amères ou désabusées, M. Vivien estimant qu'il payait sa dénonciation des *« maffiosi »*, d'autres assurant que des listes de candidats « recommandés » avaient circulé — mais à l'insu de M. Chirac — pour éliminer les moins conformistes.

A la tête d'un bureau exécutif où la contestation sera fortement réduite, à la présidence d'un comité central qui lui est largement acquis, et où notamment le collège des « non-parlementaires » compte cinq ministres, quatre anciens ministres, onze anciens députés et un député (soit vingt et un sur soixante-sept) élus dans les régions où la plupart des opposants n'ont pu l'emporter, M. Chirac affirme et élargit son autorité sur l'U.D.R. Aux commandes de ce véhicule rénové, il lui fait pour le moment « passer les vitesses » avant d'atteindre le régime de croisière. Il lui reste encore le palier du conseil national du 23 février, au cours duquel on n'imagine plus qu'un autre que lui-même soit élu secrétaire général du mouvement. M. Chirac pourra ensuite présider à Nice, le 14 juin, des assises nationales qu'il qualifie déjà de *« rassemblement de l'unité, du renouveau et de l'espoir »*.

En attendant, M. Chirac invite les gaullistes à devenir plus « giscardiens » que les giscardiens, pour l'actuel septennat du moins.

ANDRÉ PASSERON.

LA MOTION FINALE

Le comité central a adopté à l'unanimité une motion dans laquelle il *« réaffirme sans ambiguïté l'appartenance de l'U.D.R à la majorité présidentielle et le soutien du mouvement au président de la République, en rappelant son attachement intransigeant aux options fondamentales du gaullisme.*

» Il confirme que le changement, c'est-à-dire la transformation de la société, a toujours été et reste pour les gaullistes une raison d'être parce qu'il est indispensable pour affirmer la force, l'indépendance et la dignité de la nation.

» Il manifeste sa détermination de poursuivre l'action de l'U.D.R. pour adapter les structures économiques et sociales de la société aux exigences de notre temps.

» Avant de se séparer, les membres du comité central ont unanimement exprimé à Jacques Chirac leur entière confiance et leur total soutien. »

● *M. Jean Charbonnel*, maire de Brive (U.D.R.) : *« Le gaullisme n'a aucune chance de survie dans le système dirigé par M. Giscard d'Estaing, la conception de l'État, la conduite de l'économie, l'orientation de la politique étrangère, sont, chez les hommes de droite, fondamentalement différentes de celles des gaullistes, même si des motifs d'opportunité dissimulent pour le moment ces oppositions.*

» Le premier ministre reste fidèle à son intention de sauvegarder les principes du gaullisme. Il devra donc, tôt ou tard, affronter le président de la République. »

● *M. Michel Jobert*, au cours d'une réunion à Angers vendredi 31 janvier, a ainsi évoqué les relations du Mouvement des démocrates qu'il anime avec les formations de la majorité : *« Je ne souhaite pas que l'on transporte chez nous les querelles, les rancœurs et les déceptions. C'est cela qui est important. En outre, je dois dire que si nous sommes ouverts et toujours ouverts, je ne souhaite pas les allers-retours, je ne souhaite pas non plus les crocs-en-jambe, les calomnies et, en tout cas, je promets de me souvenir de tout cela si, un jour, le Mouvement des démocrates sert d'appoint ou de point fixe dans une combinaison. Dans certain état-major on croit subtil ou habile de susurrer quelques méchancetés, mais j'ai une assez bonne mémoire. Je préfère le dire publiquement. »*

LE BUREAU EXÉCUTIF (28 membres)

● NEUF PARLEMENTAIRES ELUS PAR LE COMITE CENTRAL. — MM. Jean Falala (Marne), André Fanton (Paris), Guy Guermeur (Finistère), Olivier Guichard (Loire-Atlantique), Lucien Neuwirth (Loire), Maurice Papon (Cher), Camille Petit (Martinique) et Jean Tiberi (Paris), tous députés, et Michel Maurice-Bokanowski, sénateur (Hauts-de-Seine).

● NEUF NON-PARLEMENTAIRES ELUS PAR LE COMITE CENTRAL. — MM. Guy Baudoin (Doubs), André Bord (Bas-Rhin), Michel Caldaguès (Paris), Joseph Comiti (Bouches-du-Rhône), Mme Paulette Labattut (Dordogne), MM. Charles Pasqua (Hauts-de-Seine), Alexandre Sanguinetti (Haute-Garonne), Marcel Theuriet (Nord) et René Tomasini (Eure).

● LES HUIT MEMBRES DE DROIT DU COMITE CENTRAL. — MM. Jacques Chirac, secrétaire général du mouvement et premier ministre ; Claude Labbé, président du groupe U.D.R. à l'Assemblée nationale ; Pierre Carous, président du groupe au Sénat ; Michel Debré, Maurice Couve de Murville, Jacques Chaban-Delmas et Pierre Messmer, anciens premiers ministres, et Jacques Foccart, ancien secrétaire général de la Communauté.

● ES QUALITE. — MM. Pierre Ribes, trésorier national et Jean de Préaumont, secrétaire général des assises et du conseil national, tous deux réélus par le comité central.

LE COMITÉ CENTRAL (119 membres)

● SOIXANTE-DIX NON PARLEMENTAIRES ELUS DANS LES REGIONS : MM. André Bord (secrétaire d'Etat), Jean-Paul Heider (Alsace), Guy Begué (ancien député), Paget, Mme Labattut (Aquitaine), MM. Albert Gentet, Adrien Gouteyron (Auvergne), Robert Poujade (anc. ministre), Georges Guillermin (Bourgogne), Mme Beauverger, MM. Charles Miossec (anc. dép.), Jean Tassel (Bretagne), Alain Venot, *Gilbert Paoletti, Robert* Moizard (Centre), Yves Volot, Robert Colomès (Champagne-Ardennes), Jean Baggioni (Corse), Guy Baudoin, Pierre Grosperrin *(Franche-Comté)*, Jean-Pierre Cassabel (anc. dép.), René Couveinhes, anc. dép.), Pierre Jalu (Languedoc-Roussillon), Chabassier, Mazet(Limousin), Christian Poncelet (sec. d'Etat), André Martiny, Maurice Dero, Lorraine) ;

MM. Jacques Limouzy (anc. min.), Alexandre Sanguinetti (anc. min.), Jacques Godfrain (Midi-Pyrénées), Claude Pringalle, Jacques Huet, Marcel Theuriet, Robert Meaux, Bernard Lebas (Nord), Roland de Loynes, Olivier Stirn (secrétaire d'Etat) (Basse-Normandie). Raymond Rejaud, René Tomasini (sec. d'Etat) (Haute-Normandie), Franck Borotra, Vincent Ansquer (min.), Jean-Paul Couasson, Améric̈ Chauvelier (Pays de Loire). Guy Sabatier (anc. dép.), Auguste Winkel (Picardie), Yvan de Limur, Page (Poitou-Charente), Joseph Comité (anc. min.), Marcel Bayle (anc. dép.), Roger Binda, Jean-Pierre Roux (anc. dép.) (Provence-Côte d'Azur), Roger Pibard, Jean Escoffier, Jacques Sollier, Michel Vittori, Vial (Rhône-Alpes). Michel Caldaguès (anc. dép.), Jacques Bonnafoux, François Cillet, Bernard Rocher (anc. dép.) (Paris). André Laurent, Michel Noir, René Laurin (anc. dép.), Guy Rabourdin (anc. dép.), Maurice Froujean (anc. député), Charles Pasqua (anc. dép.) (région parisienne. Enfin trois représentants des DOM et TOM.

● 41 PARLEMENTAIRES ELUS PAR LEURS GROUPES. — Trente-six députés : MM. Michel Alloncle (Charente), Emmanuel Aubert (Alpes-Maritimes), Maurice Beraud (Pas-de-Calais), Pierre Bas (Paris), Jean-Claude Burckel (Bas-Rhin), Yvon Bourges (Ille-et-Vilaine), Alexandre Bolo (Loire-Atlantique), Roger Corrèze (Loir-et-Cher). Maurice Cornette (Nord), Jacques Cressard (Ille-et-Vilaine), René Caille (Rhône), Jean Falala (Marne), André Fanton (Paris), Guy Guermeur (Finistère), Henri de Gastines (Mayenne), Olivier Guichard (Loire-Atlantique), Mme Nicole de Hauteclocque (Paris), Marc Lauriol (Yvelines), Jacques Legendre (Nord), René Lacombe (Maine-et-Loire), Benoît Maquet (Loire-Atlantique), Bernard Marie (Pyrénées-Atlantiques), Pierre Mauger (Vendée), Lucien Neuwirth (Loire), Maurice Papon (Cher), Maurice Plantier (Pyrénées-Atlantiques). Etienne Pinte (Seine-et-Marne), Bernard Pons (Lot), Camille Petit (Martinique), Hector Rolland (Allier), Pierre Ribes (Yvelines), Jacques Sourdille (Ardennes), Alain Terrenoire (Loire), Jean Tiberi (Paris), Jean Valleix (Gironde), Robert-André Vivien (Val-de-Marne).

Cinq sénateurs : MM. Maurice Bayrou (Paris), Jacques Braconnier (Aisne), Lucien Gauthier (Maine-et-Loire), Michel Maurice-Bokanowski (Hauts-de-Seine), *Georges Repiquet (La Réunion)*.

● HUIT MEMBRES DE DROIT. — MM. Jacques Chirac, secrétaire général et premier ministre ; Claude Labbé et Pierre Carous, présidents des groupes U.D.R. à l'Assemblée nationale et au Sénat ; Michel Debré, Maurice Couve de Murville, Jacques Chaban-Delmas et Pierre Messmer, anciens premiers ministres, Jacques Foccart, ancien secrétaire général de la Communauté.

ÉDUCATION

APRÈS LEUR SEPTIÈME CONGRÈS

Les comités d'action lycéens préparent la « riposte » au projet de réforme de M. Haby

Le septième congrès de l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL) a réuni, les 1er et 2 février, à Champigny (Val-de-Marne), environ trois cent cinquante délégués, représentant les trente mille adhérents, répartis en sept cents comités que cette organisation déclare compter. Les débats ont surtout été marqués par la préparation de la « riposte » au projet de réforme de M. René Haby, ministre de l'éducation, et le développement de la campagne d'information sur le projet de « statut du lycéen ».

Le congrès a, d'autre part, réélu MM. Frédéric Petit et Pierre Laurent, respectivement président et secrétaire général de l'UNCAL.

La « loi Debré » et la « réforme Fontanet » ont marqué, au printemps 1974, un tournant dans l'action de l'UNCAL. Créée en juin 1968 à l'initiative du parti communiste et animée depuis essentiellement par des militants du Mouvement de la jeunesse communiste, l'UNCAL a évolué au printemps dernier dans le sens d'une plus grande autonomie vis-à-vis de cette organisation, qui compte encore de nombreux militants au sein de l'UNCAL. Les luttes menées contre ces deux réformes se sont traduites, précise M. Pierre Laurent, secrétaire général de l'UNCAL, *« par de nouvelles formes d'action : manifestations, grèves..., qui ont rassemblé plus de monde »*. Toutefois, *« même si les idées progressaient beaucoup »*, le mouvement n'a pas gagné à l'époque beaucoup d'adhérents. *« Mais*, ajoute-t-il, *la situation s'améliore depuis la rentrée grâce au caractère plus ouvert du mouvement, qui organise dans les lycées des réunions ouvertes à tous et tente d'associer les lycéens sur des objectifs offensifs »*.

C'est pourquoi il estime que la querelle faite à l'UNCAL de son appartenance politique — et notamment par le ministre de l'éducation — est maintenant une *« étape dépassée »* et qu'elle progresse vers *« le stade du développement à tous les lycéens »*.

La mobilisation de ces derniers contre le projet de réforme de l'enseignement préparé par M. René Haby a dominé les travaux du congrès. Ce projet, estiment les militants de l'UNCAL, a pour buts essentiels *« l'aggravation de la sélection sociale, qui se traduit dans les lycées par l'accumulation de portes de sortie tous les deux ans, de la sixième à la première ; des classes de plus en plus surchargées ; l'instauration d'une classe terminale comme classe d'épuration, la suppression du baccalauréat comme diplôme d'entrée à l'université »*. Ce projet est pour l'UNCAL *« le plus néfaste de tous ceux déjà présentés »*.

Les militants insistent aussi sur la gravité de la notion de *« savoir minimum »* qui consacre, selon eux, l'élimination des matières *« dites secondaires »* et réduit la *« formation générale »*.

La « lutte » contre *« la réforme Haby »* passe d'abord, pour eux, par la défense du projet de *« statut du lycéen »* récemment élaboré par l'UNCAL et sur lequel les militants des comités d'action doivent, dans les prochains jours, mener une campagne d'information et de discussion. Imprimé à deux cent mille exemplaires, ce projet insiste notamment sur les droits, pour tous les lycéens, à la *« gratuité totale »* des frais scolaires, à *« l'opinion »*, à *« l'expression »*, à *« l'organisation »* et à *« l'action, y compris la grève »*. Le lycéen majeur est, d'autre part *« de par la loi, responsable de lui-même. Il est donc l'interlocuteur de l'établissement sauf s'il en décide autrement. »* Dans le cas où ses parents ne paient pas ses études, il *« reçoit une bourse décente du ministère de l'éducation nationale »*.

Le projet de statut prévoit aussi les conditions de participation *« à part entière »* des élèves — par l'intermédiaire de leurs délégués élus — *« à la gestion, au fonctionnement, à tous les aspects les concernant de la vie de leur lycée »*.

A l'issue du congrès, les délégués ont voté à l'unanimité un *« appel aux lycéens »* présenté sous forme de tract et destiné à renforcer l'organisation.

CATHERINE ARDITTI.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* recevra, mercredi 5 février, à 17 h. 30, une délégation de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), conduite par son secrétaire général, M. André Henry. Le président de la République recevra, le lendemain, M. Jean Cornec, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques ; M. Antoine Lagarde, président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public a déjà été reçu vendredi 31 janvier (*le Monde* daté 1er-2 février).

● *Commando d'extrême-droite au lycée Janson-de-Sailly.* — Un commando d'une dizaine de jeunes gens a fait irruption, le vendredi 31 janvier après-midi, au lycée Janson-de-Sailly (Paris-16e), dans une salle de réunion des élèves, où étaient affichés des photographies et des journaux contre le fascisme. Trois lycéens et un professeur ont été blessés. Les agresseurs ont laissé sur place des tracts du groupe Union et Défense (GUD, mouvement d'extrême droite). La veille, des membres de ce mouvement étaient intervenus dans trois centres universitaires parisiens : Panthéon, Tolbiac (Paris-I), et Clignancourt (Paris-IV). Le recteur de l'académie de Paris exprime, dans un communiqué, sa *« profonde indignation devant ces graves actes de violence »*. D'autre part, le proviseur du lycée a porté plainte contre les agresseurs.

ARMÉE

Dans un régiment d'infanterie de marine à Perpignan

UN JEUNE APPELÉ A SUBI DE GRAVES SÉVICES

De nos envoyés spéciaux

Perpignan. — Un jeune appelé, originaire de la Haute-Garonne et affecté au 24e régiment d'infanterie de marine (RIMA), basé à Perpignan, a vécu, durant la nuit du jeudi 23 au vendredi 24 janvier, un véritable calvaire, alors qu'il se trouvait dans sa chambrée à la caserne. Les faits sont confirmés par les autorités militaires et trois soldats, accusés d'être les auteurs de ces sévices, ont été mis aux arrêts et confiés à la justice militaire.

Au retour d'une permission de trente-six heures accordée après des manœuvres, le caporal Durand, domicilié dans les Pyrénées-Orientales, retrouve dans un café de la place des Esplanades le caporal-chef (engagé) Raisin, originaire d'outre-mer, arrivé à Perpignan en septembre dernier, et un soldat de 2e classe marié — dont on ignore l'identité, — originaire de la Corse.

Les trois militaires s'attardent dans ce bar. Le caporal Durand et le soldat X... ont, du reste, la réputation de boire. Pour des raisons diverses, l'un et l'autre ont été punis plusieurs fois depuis leur arrivée sous les drapeaux — tous deux sont des appelés — et le premier a failli être cassé de son grade. En outre, ils jouent volontiers aux *« caïds »*, selon le mot d'un officier, et se plaisent à *« terroriser »* les jeunes recrues. Le caporal-chef Raisin n'a, lui, fait l'objet d'aucune remarque particulière et est même considéré comme un bon élément.

Il est près de minuit lorsqu'ils regagnent la caserne. Sont-ils ivres ? L'enquête ouverte depuis les faits par la gendarmerie ne l'a pas déterminé avec précision. Le caporal Durand entre dans sa chambrée où dorment quatre appelés. Tous sont libérables à *partir du lendemain, 24 janvier*. Le caporal réveille brutalement l'un d'entre eux et lui ordonne de refaire son lit. Brimade, évidemment : le soldat refuse. Durand le saisit alors à la gorge et lui administre une sévère correction. Coups de poing et coups de pied pleuvent. Le soldat ne se rebiffe pas : d'une constitution physique normale, voire au-dessus de la moyenne, il est aussi d'un naturel très timide, très craintif. La victime a été bien choisie...

Le soldat finit par s'exécuter : il refait non seulement son lit, mais aussi celui du caporal. Arrivent alors le caporal-chef Raisin et le soldat de 2e classe X... Ils obligent d'abord le jeune appelé, après l'avoir de nouveau injurié et malmené, à une triple fellation. Ensuite Raisin puis le soldat qui l'accompagne le sodomisent. Durand, qui lui, n'y parvient pas, va chercher un balai et utilise l'extrémité du manche... Il est 5 h. 30 du matin lorsque les trois tortionnaires — y a-t-il un autre mot ? — abandonnent leur victime. A aucun moment, les voisins de lit ne réagissent. Ils diront plus tard qu'ils n'ont *« rien vu, rien entendu »*. Lâcheté, égoïsme à quelques heures de la *« quille »* ? Ou bien règne-t-il au 24e RIMA un climat de terreur tel qu'ils ont préféré se taire ? Les deux caporaux et leur complice paraissaient, en tout cas, être assurés de l'impunité : après l'appel, quelques instants plus tard, l'un d'eux a obligé, ultime humiliation, le soldat à lui apporter son café.

Selon la version officielle, le jeune militaire n'a pas crié, n'a pas appelé au secours durant toute cette « séance ». Il aurait simplement *« geint »*. Un autre témoignage pourtant fait état d'un *« raffut monstre »* : or, ni au service de semaine, ni au poste de police, qui se trouvent à proximité, ni dans les cinq chambrées contiguës, on ne s'est inquiété.

Au rapport, le sergent de semaine remarque le visage tuméfié du soldat : *« Hier soir, en rentrant à la caserne*, dit ce dernier, *je me suis fait agresser par une bande de voyous. »* Le sous-officier n'insiste pas. Dans l'après-midi, au cours de la visite de libération, un officier supérieur, adjoint du lieutenant-colonel Blin, qui commande le régiment, constate à son tour l'état du jeune appelé. Même réponse. *« Tu étais en uniforme ? »*, demande l'officier. *« Oui »*, dit le soldat. *« Dans ce cas*, ordonne le commandant, *tu dois faire un rapport à ton capitaine. »* C'est finalement à ce dernier que le soldat dira toute la vérité.

Le caporal-chef Raisin, le caporal Durand et le soldat de 2e classe X... sont aussitôt mis aux arrêts. La victime des sévices est soignée à l'infirmerie puis à l'annexe militaire de l'hôpital de Perpignan, d'où elle est aujourd'hui sortie. L'affaire est connue de toutes les autorités militaires, mais elle n'a pas été évoquée dans la conférence-débat organisée au 24e RIMA pour *« connaître les problèmes de la troupe et aider à trouver des solutions »*. Ce n'est pas la première fois que des sévices sont exercés dans ce régiment. Il y a un an — avant l'arrivée de l'actuel chef de corps — un lieutenant avait, à l'aide de ceinturons attaché un appelé à un arbre pour le laisser ainsi pendant toute une nuit.

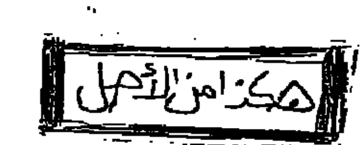
MICHEL CASTAING et PIERRE GADEL.

LE GÉNÉRAL BIGEARD : les jeunes appelés se sont laissé monter la tête.

A Toul, où il a reçu des officiers, des sous-officiers et des hommes du rang de la garnison, le général Marcel Bigeard, nouveau secrétaire d'État à la défense, a déclaré, samedi 1er février après-midi : *« Relevez la tête, l'armée a toujours existé, et elle existera longtemps encore après nous. L'armée est actuellement dans le creux de la vague. Son malaise rejoint celui de la société. La « grande muette » s'est réveillée d'un seul coup, sous l'action d'une minorité. Les jeunes appelés se sont laissé monter la tête. C'est facile quand on a vingt ans. Les cadres, eux, ont eu l'impression d'être les laissés-pour-compte de la nation. (...) Il faut que cela cesse, que l'armée retrouve sa bonne conscience et la place qui est la sienne dans la nation. »*

Interrogé sur ses intentions, le secrétaire d'État auprès du ministre de la défense a précisé : *« Je dirai aux chefs :* « Montrez » l'exemple, soyez les premiers » partout. Vous avez une responsabilité envers la jeunesse du » pays. Sachez la guider et non » point seulement la commander. » Passez un contrat avec elle, et » remplissez-le. »

● *M. Jean-Michel Catala*, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.), a déclaré, vendredi 31 janvier : *« Le remplacement* [...] *d'un ministre couvert de ridicule par un autre réactionnaire affublé d'un général ne fait que confirmer la détermination* [du gouvernement] *de mise au pas des jeunes et de militarisation du régime. »*



هكذا من الأصل

ION

...UR SEPTIÈME CONGRÈS

...action lycéens préparent ... projet de réforme de M. Hab...

CATHERINE ARDITTI

LE GÉNÉRAL BIGEARD : ... jeunes appelés se sont ... monter la tête.

JUSTICE

La cour d'appel d'Aix-en-Provence confirme trois non-lieu dans des affaires de meurtres d'Algériens

La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a confirmé, vendredi 31 janvier, trois ordonnances de non-lieu rendues par deux juges d'instruction marseillais, MM. Sanguinetti et Sinibaldi, à propos de meurtres commis à Marseille contre des travailleurs algériens à la fin du mois d'août 1973.

Au nom des familles des victimes (parties civiles), leur défenseur, Mᵉ Jean Dissler du barreau de Marseille — qui n'a cessé de mettre en avant la thèse de crimes racistes, — avait interjeté appel de la décision des magistrats instructeurs en demandant que soit ordonné un complément d'information susceptible d'aboutir à la manifestation de la vérité. Aucune audition de personnes ou investigation nouvelle ne sont apparues nécessaires et utiles à la cour; celle-ci a toutefois admis que l'une des victimes ait pu être l'objet d'une entreprise raciste.

Les procédures, dont on peut penser que les autorités algériennes ne s'en sont pas désintéressées, seront cependant poursuivies jusqu'à la Cour de cassation.

Dans une quatrième affaire similaire, M. Sanguinetti a été désigné pour procéder au supplément d'information sollicité par la partie civile.

De notre correspondant régional

Marseille. — Dans l'ambiance passionnelle de l'assassinat d'un chauffeur de bus marseillais, Emile Guerlache — poignardé à son volant par un dément algérien — plusieurs travailleurs algériens avaient été découverts, morts, à la fin du mois d'août 1973 dans divers quartiers de Marseille. Le fait que ces victimes aient été dénombrées sur une période de quelques jours, certaines portant des blessures par balles ou chevrotines, que les lieux où leurs corps furent retrouvés étaient peu fréquentés, et qu'enfin la mort soit toujours survenue dans la nuit, étayaient fortement les présomptions de crimes racistes. Plusieurs organisations, dont un comité de défense des Marseillais, appelaient d'ailleurs ouvertement par des tracts ou des inscriptions sur les murs de la ville à commettre des actes racistes contre les travailleurs nord-africains.

Deux seulement des informations ouvertes par le parquet de Marseille devaient permettre de conclure à un homicide et à l'inculpation de ses auteurs : trois jeunes Marseillais âgés de dix-neuf à vingt et un ans, meurtriers de Abdelwahab Hemahoum, et le sous-brigadier de police François Canto — aujourd'hui décédé — inculpé, quatorze mois après l'avoir commis, de l'assassinat d'un Algérien de dix-sept ans Lounès Ladj. L'instruction de quatre autres affaires s'était terminée par un non-lieu : celles qui concernaient Rachid Mouka, découvert le 24 août dans une carrière abandonnée au nord de Marseille, le corps criblé de chevrotines et de balles de gros calibre ; Saïd Aounallah, tué le 26 août par balles près de l'autoroute du Nord de Marseille ; Saïd Ghilas, blessé mortellement à l'aide d'un instrument contondant le 28 août dans le quartier Saint-André de Marseille et enfin, Bensah Mekernef, blessé le 30 août dans le 1ᵉʳ arrondissement et décédé des suites d'une fracture du crâne le 2 septembre.

En dépit des suggestions formulées par Mᵉ Dissler pour orienter l'instruction dans les directions le plus opportunes, aucun élément susceptible de donner une impulsion décisive au dossier ne sortit jamais des limbes. L'enquête de police fut-elle menée avec toutes les diligences nécessaires ? Il semble en fait qu'aucun moyen particulier d'investigation n'ait été mis en œuvre, comme pouvait le justifier la présomption de crimes racistes.

Dans les milieux de la magistrature, cette présomption n'était, il est vrai, pas unanimement partagée. « *Toutes ces affaires ne sont pas forcément racistes* », déclarait ainsi fin septembre, soit un mois après l'ouverture des informations, le président du tribunal de Marseille, M. Le Gueut. Mais l'appel interjeté, le pouvoir formé, démontrent au demeurant que l'avocat des parties civiles a eu à tout moment la conviction que des informations approfondies ont, dans une certaine mesure, fait défaut.

GUY PORTÉ.

Bien que le Conseil d'État soit d'un avis contraire

LES MAGISTRATS SONT NOTÉS SELON UNE PROCÉDURE ILLÉGALE

La décision rendue le 31 janvier par le Conseil d'État peut, à titre individuel, satisfaire les deux magistrats, MM. Jean Volff et Raymond Exertier, qui se plaignaient de ce que leur abaissement de [illegible] résultait de leur activité syndicale (« le Monde » du 2-3 février). Le Conseil a en effet jugé que cet abaissement « a été exclusivement motivé » par leur activité syndicale et a annulé la notation litigieuse.

En revanche, ne s'en trouveront heureux ni les magistrats syndiqués ni le syndicat de la magistrature auquel appartiennent MM. Volff et Exertier.

Le Conseil d'État s'est, en l'espèce, borné à confirmer purement et simplement sa jurisprudence Obrego (*le Monde* des 19-20 novembre et 3-4 décembre 1972) aux termes de laquelle le fait d'être syndiqué ne modère en rien le devoir de réserve défini à l'article 10 du statut de la magistrature.

Bien plus, référence étant faite expressément à la qualité de dirigeant national de M. Exertier, à la qualité de délégué régional de M. Volff, il est rappelé que même dans ce cas ces magistrats restent soumis au devoir de réserve. Le conseil n'écrit-il pas que leur activité syndicale ne peut « *eu égard aux termes employés être regardée comme constituant un manquement au devoir de réserve qui s'imposait à (ces) magistrat (s)* ».

De sorte que les efforts déployés par deux commissaires du gouvernement, Mme Grévisse dans l'affaire Obrego, M. Denoix de Saint-Marc dans l'affaire Volff-Exertier, pour inciter le Conseil d'État à une vision plus contemporaine de la justice, semblent avoir laissé totalement indifférente la Haute Assemblée.

Une telle attitude, qui n'est que regrettable dans le cas Obrego, est, au contraire, très contestable et même dangereuse dans le litige tranché le 31 janvier.

Sans commentaire

Car le Conseil d'État s'est, à tort, abstenu, semble-t-il, d'apporter une réponse claire à une question fondamentale soulevée — d'office — par M. de Saint-Marc : le décret du 22 décembre 1958 — disant que pour contrôler leurs aptitudes les magistrats seront « notés », par préférence à toute autre méthode — est-il légal ? On ne saurait se satisfaire que le Conseil d'État, dans l'arrêt rendu, ait paru implicitement juger le décret légal en s'y référant sans commentaire. Car le système actuel est effectivement en situation d'illégalité.

Certes, le Conseil d'État a pu estimer que, en dépit des prescriptions de la Constitution (le statut de la magistrature, dit l'article 64, est réglé par une loi organique), le régime de la notation pouvait être réglé par décret. Encore que ce soit faire peu de cas de l'importance de cette notation dans le déroulement d'une carrière de magistrat, ce sur quoi Mᵉ Arnaud Lyon-Caen avait longuement insisté — exemples à l'appui — à l'audience du 21 janvier.

Mais le Conseil ne saurait faire litière d'un principe constant de droit public qui est la hiérarchie des actes administratifs : décrets, arrêtés, circulaires. Le principe est le suivant, rappelé d'ailleurs par la Haute Assemblée dans un arrêt du 29 janvier 1954, dit Notre-Dame du Kreisker : un acte administratif ne peut contredire un acte supérieur, ni même lui « *ajouter* » quelque chose. Ainsi le décret ne peut-il contredire la loi ; l'arrêté ni la circulaire ne peuvent contredire le décret.

Or, telle est pourtant la situation présente. A l'occasion d'affaires retentissantes (parmi lesquelles le dossier de Bruay-en-Artois), les magistrats s'étaient plaints de la « *notation conjointe* » qui revenait à faire noter les magistrats du siège par le chef du parquet — le procureur général — et ceux du parquet par le premier président, alors que la pratique quotidienne peut amener les magistrats « debout » et magistrats « assis » à soutenir des points de vue différents et même opposés.

Pour mettre fin à cette incohérence pourtant clairement prévue par le décret du 22 décembre 1958 (article 4), M. Jean Taittinger, précédent ministre de la justice, décida, par une circulaire en date du 11 avril 1973, que seuls désormais les premiers présidents noteraient les magistrats « assis » et les procureurs généraux les magistrats « debout ». La décision était opportune, amis elle contrevient d'évidence au décret du 22 décembre.

C'est dire que le débat sur la légalité de la notation des magistrats n'est pas clos... quelle que soit l'apparente répugnance du Conseil d'État à prendre en considération les remous qui traversent le monde judiciaire.

PHILIPPE BOUCHER.

FAITS DIVERS

● *Le corps d'une fillette, Christine Marquès*, âgée de huit ans, a été découvert le 1ᵉʳ février dans un collecteur d'égouts près de Cormeille-en-Parisis (Val-d'Oise). L'enfant avait disparu depuis le 30 janvier à la sortie de l'école à La Frette-sur-Seine, où habitent ses parents, de nationalité portugaise. Selon les premiers résultats de l'enquête, la fillette a subi des violences avant d'être étranglée à l'aide d'un fil de fer.

● *Accident d'avion aux Philippines : trente et un morts.* — Un bimoteur de la compagnie Philippines Airlines, s'est écrasé, le lundi 3 février, à 5 kilomètres de l'aéroport de Manille, avec trente-deux passagers et membres d'équipage à bord. Les sauveteurs n'ont retrouvé qu'un survivant. L'appareil s'est écrasé au sol alors qu'il tentait un atterrissage d'urgence, un de ses moteurs ayant pris feu, juste après le décollage. — *(Reuter.)*

● *Un directeur d'entreprise condamné.* — M. Jean Platicelli, directeur de la société Jean Motte et Cie, une entreprise de déchets textiles à Tourcoing, vient d'être condamné par le tribunal de grande instance de Lille à une peine d'amende de 500 francs pour avoir blessé un ouvrier en voulant forcer, au volant de sa voiture, le 13 mars 1974, un piquet de grève. M. Platicelli a affirmé qu'il s'agissait d'un accident involontaire de sa part mais la victime, M. Mustapha Ayeb, et des témoins ont soutenu que le directeur avait « *foncé dans le tas* » avec sa voiture.

● *Pour avoir détourné 290 000 francs* au préjudice du Musée de l'homme, de décembre 1968 à octobre 1970, M. Gabriel Long, quarante-quatre ans, ancien chef du service administratif, a été condamné par la douzième chambre correctionnelle de Paris à trente mois d'emprisonnement dont seize avec sursis. De son côté, M. Roger Evrard, cinquante et un ans, aide-technique, a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis et 1 000 francs d'amende.

PRESSE

LES ORGANISATIONS DE JOURNALISTES et « les aides de la collectivité publique »

La non-représentation des journalistes à la « table ronde » sur l'aide à la presse, organisée le 13 février, à l'initiative du gouvernement, suscite la protestation des organisations de journalistes qui se sont concertées à Vierville (Essonne) les vendredi 31 janvier et samedi 1ᵉʳ février.

Le Syndicat national des journalistes (autonome), le Syndicat des journalistes français C.F.D.T., le Syndicat général des journalistes F.O. et la Fédération française des sociétés de journalistes y ont poursuivi les discussions engagées, à l'initiative du Centre d'étude et de documentation de l'université de Caen, en janvier 1973 au Sénat, sur le statut des entreprises de presse.

Ces organisations « *ont établi les principes sur lesquels doivent reposer les aides de la collectivité publique à la presse* ».

Le communiqué indique que les organisations se sont mises d'accord « *sur les principes d'un statut des entreprises d'information d'intérêt général, comportant une extension du pouvoir de contrôle du comité d'entreprise sur la gestion de l'entreprise d'information et une définition des prérogatives de l'équipe rédactionnelle sur la gestion de l'information.* (...)

» *Ces textes*, conclut le communiqué, *seront publiés par le comité de coordination qui les présentera aux autres parties prenantes de la presse et prendra toutes les initiatives nécessaires pour qu'ils soient popularisés et pris en compte dans un texte législatif.* »

Le Syndicat national des journalistes C.G.T., dont le représentant assistait aux discussions préparatives, vendredi soir, n'a pu participer à la rédaction du communiqué final.

● *Le journal « Enbata »* a reparu au pays Basque après une année d'interruption. Le numéro porte la date du 30 janvier, premier anniversaire de la dissolution du mouvement nationaliste basque Enbata. L'hebdomadaire du même nom avait aussitôt cessé de paraître bien que certains de ses responsables se soient décidés à demander à l'époque si la mesure visait bien le journal en même temps que le mouvement. Ce numéro-surprise a été tiré à dix mille exemplaires. « *Aujourd'hui*, déclare l'éditorialiste, *nous prenons nos responsabilités. Au pouvoirs publics à prendre les siennes...* »

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

P.T.T.

LES DOSSIERS DU NOUVEAU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Mettre fin aux incertitudes

La première tâche du nouveau secrétaire d'État aux P.T.T., M. Aymar Achille-Fould, sera de renouer le dialogue avec les syndicats et l'ensemble du personnel, traumatisés par la longue grève de l'automne dernier. Plusieurs dossiers lui ont d'autre part été « légués » par son prédécesseur.

● **Les effectifs et les auxiliaires.**

Le problème des effectifs se pose avec une acuité particulière dans les télécommunications, où l'on compte actuellement 110 000 agents et où les besoins sont estimés à 90 000 personnes supplémentaires à recruter dans les quatre prochaines années. Dans les postes, la question se trouve compliquée par la mise en place des systèmes d'automatisation, qui devrait entraîner de difficiles transferts de personnel.

Les P.T.T. emploient plus de 90 000 auxiliaires, ce qui représente plus du quart des effectifs. La titularisation de ces auxiliaires a été une des revendications principales des grévistes au cours du dernier conflit. Elle ne peut être entreprise que dans le cadre des négociations actuellement en cours pour l'ensemble de la fonction publique.

● **Le recrutement et les rémunérations.**

L'inadaptation de la grille de la fonction publique aux particularités des P.T.T. a, jusqu'à présent, freiné et gêné la solution aux problèmes de rémunération et de recrutement, notamment dans les télécommunications. M. Lelong avait ouvert le dossier ; M. Aymar Achille-Fould devra le discuter.

● **Les structures.**

C'est la question de base et la plus difficile. Faut-il ou non conserver une administration unique pour la gestion des trois secteurs aux caractéristiques si différentes que sont les postes (beaucoup de personnel, bilan déficitaire), les services financiers (déficitaires parce que l'argent qu'ils prêtent au Trésor n'est pas rémunéré à son prix) et les télécommunications (activité de pointe largement bénéficiaire) ?

M. Lelong avait affirmé qu'il n'était pas question de « *démanteler le service public des P.T.T.* ». Une commission d'enquête parlementaire avait, au printemps dernier, recommandé une certaine distinction entre les différentes activités des P.T.T. Quelle sera l'attitude de M. Achille-Fould et plus généralement du gouvernement ? Il doit sur ce point mettre un terme aux incertitudes qui, depuis plusieurs années, perturbent le climat social aux P.T.T.

● **Le problème du téléphone.**

Il y a dans ce secteur deux grands dossiers.

Le premier concerne les investissements en matière de téléphone pour 1975... et les années à venir. M. Lelong devait arrêter dans les prochains jours le programme définitif. Officiellement, 13,8 milliards de francs ont été inscrits au budget. Sur ce total, 1 milliard reste en pointillé. M. Achille-Fould devra décider si l'administration fait ou ne fait pas appel au marché financier pour le trouver ; 1 milliard, cela représente environ cent mille lignes en plus ou en moins pendant l'année.

M. Achille-Fould devra également se pencher rapidement sur le dossier des travaux préparatoires du VIIᵉ Plan. En principe, le rapport de la commission des transmissions doit être prêt pour la fin du premier semestre.

Second dossier, particulièrement difficile : celui du choix du système de commutation électronique qui équipera le réseau français. Il a déjà occupé une bonne partie du temps des ministres et secrétaires d'État qui se sont succédé rue de Ségur. Deux techniques s'affrontent. L'une, développée par les filiales françaises d'I.T.T., est un système de commutation électronique spatial (le « Metaconta) ; il se veut une transition entre les vieux centraux électromécaniques qui équipent nos villes et les techniques d'avenir comme l'électronique « temporelle ». L'autre est justement ce système temporel ou E-10 développé par le Centre national d'études de télécommunications (CNET) et les deux filiales de la Compagnie générale d'électricité, CIT-Alcatel et SEL-Siterel.

A ras de terre

LES ANCIENS SUR LE RAIL

Trois questions à propos de la carte vermeil, qui donne aux personnes âgées la possibilité de bénéficier de réductions de 30 % sur les chemins de fer :

● Ces réductions ne sont pas accordées sur les lignes de la banlieue parisienne, vient de rappeler M. Raymond Barbet, député communiste des Hauts-de-Seine. C'est dommage, car les personnes âgées se déplacent plus volontiers sur les petits parcours.

● Ces réductions ne sont accordées qu'à partir de soixante-cinq ans. M. Virgile Barel, député communiste des Alpes-Maritimes, vient de demander pourquoi. Des retraités sont régulièrement pensionnés à partir de soixante ans. Ils devraient avoir droit à ces réductions.

● Pour bénéficier des réductions, il faut acheter la carte vermeil : 22 francs pour un an. Pourquoi cette formalité coûteuse et inutile ? La présentation d'une carte d'identité ne pourrait-elle suffire à ouvrir le droit à une réduction, dont beaucoup d'anciens ne peuvent profiter qu'une ou deux fois l'an ?

TRANSPORTS

Un service public pour les marchandises est demandé par la Corse

M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'État aux transports, recevra mardi 4 février les élus de la Corse et les représentants des chambres de commerce d'Ajaccio et de Bastia. Au centre de cette réunion, le dossier des transports de marchandises par voie maritime entre l'île et le continent.

Plusieurs propositions ont été faites aux pouvoirs publics par une commission interministérielle et par les deux chambres de commerce de Corse, où les habitants se plaignent du coût des marchandises qui arrivent en Corse ou qui en partent. Certains souhaitent qu'un véritable service public maritime de marchandises soit mis en place et que les dispositions arrêtées récemment en faveurs des voyageurs s'appliquent aux marchandises. La chambre de commerce d'Ajaccio insiste sur la nécessité de desservir non seulement les grandes villes mais les ports secondaires de l'île, où le trafic pourtant est très irrégulier et très faible.

Parallèlement, des mesures devront être prises pour que les marchandises transitant par le port de Marseille à destination de la Corse ne soient pas grevées par des coûts anormaux. A cet égard, il n'est pas exclu que soit instauré un système de blocage de certains tarifs de manutention sur les quais du port phocéen.

Enfin, le développement des liaisons maritimes entre l'Italie et la Corse ne manquera pas d'être abordé à la réunion convoquée par M. Cavaillé. On sait que la compagnie italienne Corsica-Line, qui assure un service de car-ferry entre Livourne et Bastia, va mettre en service, à partir du mois d'avril 1975, un nouveau navire sur cette ligne. Ce bâtiment, le troisième du genre, pourra transporter huit cents passagers et cent trente-cinq voitures, la liaison Italie-Corse étant assurée en quatre heures. Il battra pavillon de complaisance... panaméen.

Or, selon M. Paul Cermolacce, député communiste des Bouches-du-Rhône, « *d'après certaines informations, il apparaît que des personnalités et des groupes d'intérêts insulaires seraient parties prenantes dans cette affaire d'utilisation du pavillon panaméen par la Corsica-Line. Ces informations expliquent largement les attaques dont est l'objet la compagnie Transméditerranéenne et qui tendent à la suppression du monopole du pavillon pour la desserte de la Corse* ».

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un préfet de région doit-il être aussi préfet de département ?

Saint-Nazaire. — Le budget des Pays de la Loire voté par le conseil régional pour l'année 1975 est de 132,75 millions de francs. Ce chiffre se rapproche des propositions formulées par le comité économique et social (133,85 millions) et traduit une progression de 22 % par rapport à 1974. Un emprunt de 62,5 millions de francs est prévu.

Lors de l'ouverture de la session, M. Olivier Guichard, président U.D.R. du conseil régional, a tiré les leçons d'un an de fonctionnement des institutions, et il a souhaité la suppression du cumul des fonctions de préfet de région et de préfet de département. Selon l'ancien ministre, cette mesure serait préférable à la thèse de ceux qui proposent l'élection du conseil régional au suffrage universel. Le représentant de l'État dans la région pourrait d'ailleurs ne plus s'appeler « préfet » pour bien montrer l'originalité de sa mission.

Le rapport de M. Le Theule sur la situation économique et sociale régionale s'est montré assez pessimiste : il y aurait quarante mille demandeurs d'emplois et trente mille salariés touchés par le chômage partiel. M. Le Theule a réclamé un nouvel effort de l'État dans divers domaines au profit de la région, la poursuite de l'« autoroute océane », le développement des télécommunications, la mise en œuvre d'une politique pour la façade atlantique.

[La dissociation des fonctions de préfet de région et de préfet de département — idée qui ne reçoit pas l'approbation unanime du corps préfectoral — pose une question fondamentale pour la régionalisation. Celle-ci étant surtout, jusqu'à maintenant, une politique d'équipement et de développement économique, il ne serait pas illogique que le représentant de l'État dan. les régions relève d'un autre ministère que l'intérieur et qu'il n'appartienne pas systématiquement au corps préfectoral.

C'est pourquoi il faut savoir gré à M. Olivier Guichard d'avoir lancé, ou relancé, ce débat.

On peut toutefois regretter qu'il ne l'ait pas instauré publiquement lorsqu'il était au pouvoir, et notamment lorsqu'il avait la charge de l'aménagement du territoire et de l'équipement. — F. GR.]

A PROPOS DE...

L'AVENIR DE LA PICARDIE

Où s'arrête le Bassin parisien ?

Pour la première fois en Picardie, le Conseil économique et social et le conseil régional se sont réunis en séance commune à Amiens. Il s'agissait d'examiner le schéma d'aménagement du sud de la Picardie (« le Monde » du 27 décembre 1974).

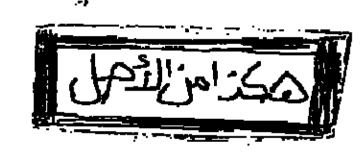
M. François Essig, délégué adjoint à l'aménagement du territoire, a souligné : « Ce schéma est le premier qui met en valeur un réseau de villes moyennes. Sa présentation est opportune au moment où, à la demande du président de la République, le gouvernement va être amené à repréciser le développement de la région parisienne en l'inscrivant dans le cadre naturel plus large du Bassin parisien. »

Selon M. Essig, il faut « développer des zones d'expansion capables de préserver leur autonomie par rapport au monstre parisien. De telles zones pourront, d'ailleurs, relayer, après 1985, les villes nouvelles de la région parisienne, dont les objectifs seront quelque peu limités ». Dans ces conditions, la Picardie pourra-t-elle être considérée comme un interlocuteur de poids suffisant face à la région parisienne ?

La délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale défendra la Picardie et notamment les quatre propositions principales du scéma : 1) arrêter l'urbanisation et contrôler les activités autour de Roissy-en-France ; 2) protéger le vaste espace rural entre Roissy et la vallée de l'Oise ; 3) développer les axes de communication nécessaires aux vallées de l'Oise et de l'Aisne ; 4) favoriser les installations d'industries à proximité de Creil et de Soissons.

Les représentants des deux assemblées régionales ont été rassurés par cette prise de position. Cependant, ils doutent encore et rappellent que des entrepôts ont été installés entre Paris et Roissy en violation des directives d'un comité interministériel de 1970...

MICHEL CURIE.



La région parisienne

LA NOUVELLE POLITIQUE URBAINE

L'administration ne joue plus la promotion à tout prix

DONNER la priorité à des actions mixtes « rénovation-réhabilitation » ; interdire strictement les transformations de locaux d'habitation en bureaux ; freiner la construction des tours ; abandonner certains projets d'autoroutes urbaines ; mettre en valeur les sites fluviaux ; telles sont quelques-unes des propositions faites par M. Raoul Rudeau dans son rapport à la commission « urbanisme et environnement ».

La commission, après avoir étudié ce rapport, doit remettre ses conclusions d'ici au mois de juin prochain. Elles aboutiront à modifier le projet du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, conformément au souhait de M. Valéry Giscard d'Estaing.

● **INTERDICTION DE DEMOLIR.**

« Il semble résulter que la capitale aurait perdu, de 1954 à 1975, entre quatre cent mille et cinq cent mille habitants. Ainsi, la régression de la population n'a pu être suffisamment freinée », constate M. Rudeau, dans son rapport.

Pour relancer la politique de l'habitat *« les résultats les meilleurs sont probablement à rechercher dans une* action mixte *« rénovation-réhabilitation » qui permettrait de construire des logements neufs ou des équipements à la place des immeubles les plus vétustes ou dans le cœur d'îlots mal structurés afin : — de permettre le desserrement de la population vivant dans les logements surpeuplés ; — d'offrir des logements d'une taille suffisante pour les grands ménages ».*

« Ces mesures seraient complétées par l'interdiction de principe qui serait faite de démolir tout immeuble d'habitation respectant certaines normes d'habitabilité et de densité, sauf, toutefois, dans le cas d'opérations groupées présentant un intérêt urbanistique. »

● **LES AFFAIRES DANS LE SECTEUR « SEINE-SUD-EST ».**

Il est nécessaire, *« afin de ne pas aggraver les effets du déséquilibre « actifs-emplois », de maintenir au plus à leur niveau actuel le nombre* des actifs ». Pour mieux sélectionner les nouveaux emplois, le rapport suggère *« d'interdire strictement les transformations de locaux d'habitation en bureaux; ces transformations n'apportent que très peu au rôle directionnel de Paris, mais, par contre, elles sont un facteur non négligeable de la baisse de population ; d'être très attentifs aux agréments de bureaux « en blanc ».*

» Il est sans doute nécessaire de prévoir un secteur d'aménagement nouveau susceptible d'accueillir les entreprises privées, les administrations susceptibles de se desserrer à partir du centre, et les entreprises nouvelles de haut niveau.

» Un secteur de choix s'offre à ce besoin en raison de sa localisation sur un grand nœud de transport collectif au débouché de la banlieue est, dans une partie de la ville peu peuplée, où de vastes emprises publiques se prêtent à une meilleure utilisation de l'espace, c'est celui dit « Seine-Sud-Est ».

» A l'inverse, indique M. Rudeau, *les pôles secondaires définis au schéma directeur seraient abandonnés : Front de Seine, Nation, Richard-Lenoir, République, Italie. Le développement de réalisations de bureaux ne devrait plus se poursuivre autour du Maine-Montparnasse. Le pôle Nord-Est, du fait de sa situation à proximité immédiate du centre, de la moindre ampleur des opportunités foncières qui peuvent y être dégagées, et de la limitation du volume global des programmes de bureaux admissibles dans Paris, serait abandonné en tant que tel ou verrait son importance considérablement réduite. Enfin, les programmes de bureaux seront strictement limités dans les nouvelles opérations de rénovation et de réhabilitation entreprises dans la couronne, de même que dans la plupart des opérations d'urbanisation prévisibles sur les grandes emprises (Citroën-La Villette).*

● **FREINER LES TOURS.**

» Un freinage de l'édification de « tours » semble possible, il est souhaité par l'opinion, écrit l'auteur du rapport. *Toutefois, une approche pragmatique des opérations en cours devrait conduire à moduler les orientations à définir et un examen soigneux de celles-ci est nécessaire.*

» Il pourrait être décidé de mettre un terme définitif à la construction des immeubles-tours d'habitation, sauf à établir la liste exhaustive des exceptions à apporter à une telle règle, dans le cadre d'un examen précis des opérations en cours. Faut-il, pour autant, aller jusqu'à interdire, sous les réserves précédentes, toute construction, dans le site de Paris, d'immeubles de très grande hauteur ?

» Il nous semble possible, affirme M. Rudeau, *la précaution étant prise de réserver des exceptions à des bâtiments publics dont la fonction serait à l'échelle d'une capitale, de ne pas interdire totalement, pour l'avenir, l'édification de « monuments », sous la condition absolue d'une intégration parfaite dans le site et dans les perspectives.*

● **SEULEMENT TROIS AUTOROUTES.**

» Devrait être définitivement abandonné l'axe nord-sud qui, longeant le site des canaux, le mutilerait gravement. De même, seraient à considérer comme définitivement abandonnées : la liaison Italie-Nation, la pénétrante reliant la porte de Gentilly à la place Denfert-Rochereau, la liaison 15e-16e et la radiale nord-ouest. Ainsi, la discussion devrait se borner à l'examen de trois projets : la radiale Vercingétorix, la voie express rive gauche, la radiale de Bagnolet. »

● **OUVRIR LES ESPACES VERTS.**

« L'effort qualitatif *doit être poursuivi, par la création d'espaces verts de proximité, du type squares, toutes les fois que ce sera possible. Le projet de loi actuellement étudié par le gouvernement et qui tend à instituer de plein droit le droit de préemption à l'intérieur des zones urbaines élargira, s'il est adopté, le champ d'action de la collectivité. De plus, l'ouverture au public des espaces verts attenant à des bâtiments publics est à poursuivre, à l'instar de ce qui a été réalisé pour le Musée Rodin. »*

● **ANIMER LE BORD DE L'EAU.**

» Les berges des canaux parisiens : bassin de l'Arsenal, canal Saint-Martin, bassin de La Villette sont susceptibles d'être aménagés progressivement.

» L'aménagement des berges de la Seine pourrait être conduit avec trois objectifs principaux : — préserver le caractère du site par une amélioration de l'état des ouvrages et des plantations ; — ouvrir le site au promeneur par la création de jardins et de cheminements piétons ; — animer le bord de l'eau en chassant ce qui n'est pas en relation avec le fleuve (parkings, fourrières...) et en réalisant des lieux d'animation privilégiés (ports de plaisance, ports de tourisme, quartier de la batellerie). »

● **PIETONS AUTOUR DE BEAUBOURG.**

La transformation de certaines artères de Paris en rues piétonnes est à étudier, avec pour objectif de réaliser des cheminements calmes, à l'abri des pollutions nées de la circulation automobile. *« Une mise en œuvre intéressante de cette politique est projetée dans l'environnement du Centre Beaubourg »*, conclut le rapport.

Les dix mille habitants du quartier « Guilleminot » campent dans les gravats

RESTAURATION ou rénovation ? La truelle de l'artisan ou le bulldozer du promoteur ? La question va être à nouveau posée à l'occasion de la réunion le mardi 4 février de la commission mixte « Urbanisme et environnement » qui rassemble des élus et des fonctionnaires. M. Raoul Rudeau, directeur général de l'aménagement urbain à la préfecture de Paris, fera à cette occasion le point des grandes opérations de rénovation urbaine en cours ou prévues dans le 13e arrondissement (opération Italie), le 15e (emplacement des terrains Citroën), le 19e et le 20e.

Des propositions seront faites pour que soient respectées les directives du président de la République qui, dans une lettre adressée le 25 septembre dernier à M. Jacques Chirac, demandait en particulier une priorité à la restauration plutôt qu'à la rénovation — et l'aménagement d'avenues plutôt que la construction de nouvelles voies autoroutières.

Deux projets situés dans le 14e arrondissement paraissent directement concernés par les consignes de l'Elysée. La « radiale » autoroutière Vercingétorix qui doit relier la porte de Vanves à Maine-Montparnasse : l'opération de rénovation « Guilleminot » qui doit s'étendre sur près de 10 hectares et concerne dix mille personnes dans le quartier Plaisance-Vandamme.

Exécutera-t-on ces projets comme ils avaient été initialement étudiés, ou les élus choisiront-ils d'appliquer résolument une nouvelle politique d'urbanisme ?

Un quartier pauvre, classé insalubre depuis plus de trente ans. De petites maisons de trois ou quatre étages où un logement sur trois n'a pas de w.-c. Un quartier bourré d'hôtels meublés où vivent de nombreux travailleurs immigrés, et où, pour 43,5 % la population est composée d'ouvriers.

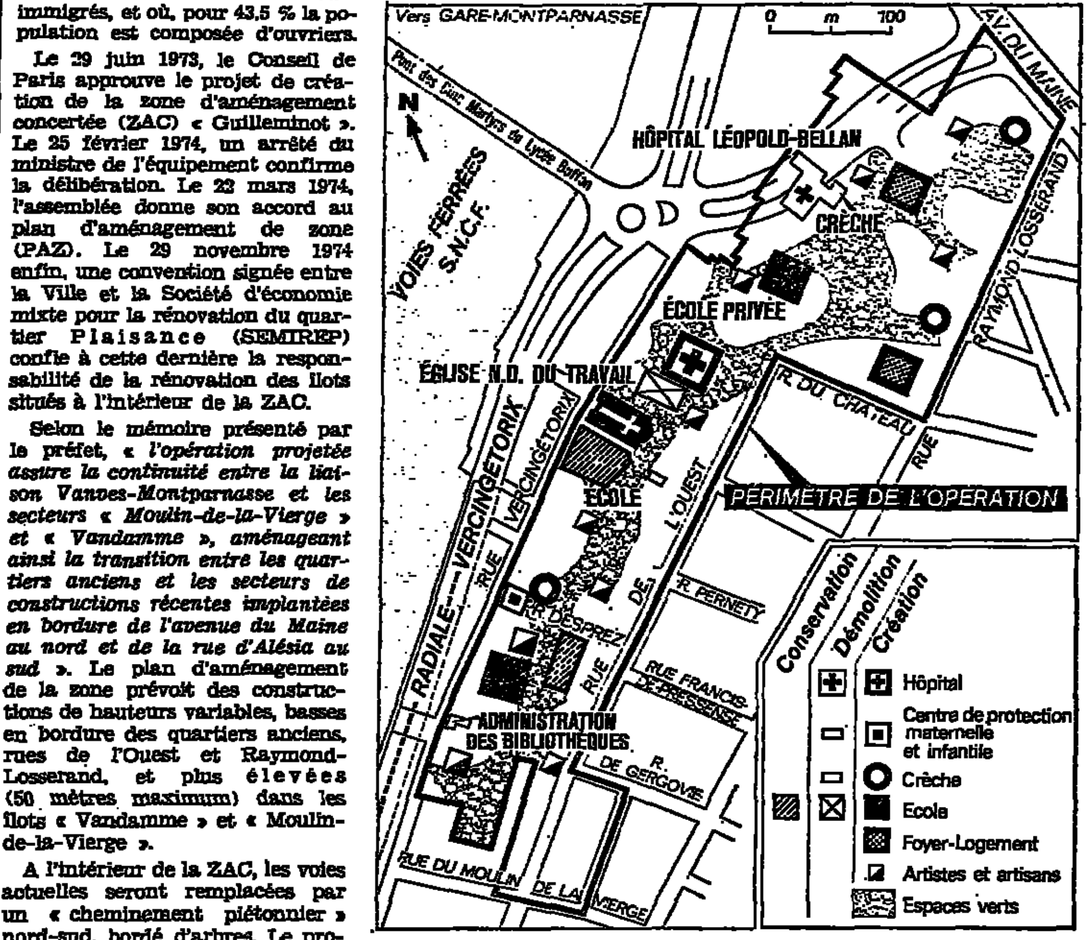
Le 29 juin 1973, le Conseil de Paris approuve le projet de création de la zone d'aménagement concertée (ZAC) « Guilleminot ». Le 25 février 1974, un arrêté du ministre de l'équipement confirme la délibération. Le 22 mars 1974, l'assemblée donne son accord au plan d'aménagement de zone (PAZ). Le 29 novembre 1974 enfin, une convention signée entre la Ville et la Société d'économie mixte pour la rénovation du quartier Plaisance (SEMIREP) confie à cette dernière la responsabilité de la rénovation des îlots situés à l'intérieur de la ZAC.

Selon le mémoire présenté par le préfet, *« l'opération projetée assure la continuité entre la liaison Vanves-Montparnasse et les secteurs « Moulin-de-la-Vierge » et « Vandamme », aménageant ainsi la transition entre les quartiers anciens et les secteurs de constructions récentes implantées en bordure de l'avenue du Maine au nord et de la rue d'Alésia au sud ».* Le plan d'aménagement de la zone prévoit des constructions de hauteurs variables, basses en bordure des quartiers anciens, rues de l'Ouest et Raymond-Losserand, et plus élevées (50 mètres maximum) dans les îlots « Vandamme » et « Moulin-de-la-Vierge ».

A l'intérieur de la ZAC, les voies actuelles seront remplacées par un « cheminement piétonnier » nord-sud, bordé d'arbres. Le programme doit entraîner la démolition de 4 800 logements anciens et la construction de 4 040 logements neufs, dont : 2 000 H.L.M., 740 I.L.N., 300 logements primés et 1 000 logements non aidés. Les équipements publics et sociaux comprennent en particulier : une école maternelle, trois crèches, deux foyers, des haltes-garderies, et 13 000 mètres carrés réservés aux commerces. Sont aussi prévues la création de 20 000 mètres carrés d'espaces verts (soit 20 % de la surface de la ZAC) et la reconstruction de l'hôpital Bellan...

Sur le papier tout est prévu et étudié. Mais dans la réalité, c'est l'attente et l'inquiétude.

L'attente, car la SEMIREP ne peut agir avant le lancement de l'enquête d'utilité publique. L'inquiétude, car la population n'est guère au courant de la décision du Conseil de Paris. Aucune maquette, par exemple, n'a été présentée, aucune brochure distribuée, aucune explication donnée à l'ensemble des habitants. Seule une lettre de la SEMIREP, qui témoigne de l'embarras de son auteur, indique : *« Bien que votre habitation ne soit pas susceptible d'être démolie dans l'immédiat, nous devons dès maintenant prévoir votre relogement. »* La société assure que tous ceux qui le désireront seront relogés sur place, y compris les habitants des hôtels meublés.



Une « bretelle » de la radiale Vercingétorix écorne, entre la rue de l'Ouest et la rue Vercingétorix, le secteur étudié par la société d'économie mixte de rénovation du secteur Plaisance (SEMIREP). Les deux opérations, bien que voisines, ne sont donc pas directement liées, mais ne peuvent pas être dissociées de l'ensemble de la rénovation du XIVe arrondissement.

Dans le projet de voie autoroutière tel qu'il a été voté en mars 1972 par le Conseil de Paris, la largeur de la radiale est de 2 kilomètres entre la porte de Vanves et la gare Montparnasse, et sa largeur de 30 mètres sauf dans certains secteurs.

Les expropriations nécessaires sont pratiquement achevées. Le coût de la radiale était estimé à environ 200 millions de francs, mais une nouvelle version du projet a été récemment étudiée par l'administration. « Cette voie sera couverte sur la plus grande partie de son parcours par des dalles jardins », a déclaré au Conseil de Paris M. Raoul Rudeau, directeur général de l'aménagement urbain, « de telle sorte qu'il y ait le moins de nuisances possible pour les immeubles riverains ».

La dégradation continuelle du quartier hâte et favorise la rénovation qui, de fait, est engagée depuis plusieurs mois. Des familles sont parties, certains immeubles ne sont plus entretenus, le chiffre d'affaires des petits commerçants baisse, les commandes pour les artisans diminuent. Un couple de retraités déclare : *« Nous souhaitons rester, car c'est ici que nous sommes nés. Nos murs sont plus solides que ceux que nous voyons construire sous nos yeux. »* D'autres affirment : *« Nous ne désirons pas rester dans ce quartier, c'est sale, malpropre partout. »* Les petits commerçants sont en colère. En l'absence de déclaration d'utilité publique, ils ne peuvent bénéficier de la loi qui permet à l'organisme rénovateur d'indemniser le commerçant désirant partir avant même que les démolitions aient commencé.

On peut se demander si la solution de la facilité n'a pas été choisie en décidant que cette opération serait de pure rénovation. Certes, la majorité des immeubles de ce quartier « Guilleminot » sont insalubres, mais une partie d'entre eux pourraient être préservés. Une expérience de « réhabilitation publique » de ces logements menée et contrôlée par l'Office d'H.L.M. ne pourrait-elle être tentée ?

L'association Vivre dans le XIVe souligne : *« Un véritable droit au logement, ce n'est pas seulement la possibilité d'habiter dans un appartement même confortable, c'est aussi pouvoir être dans un quartier qui soit vivable et que l'on a contribué à créer. »* Ce ne paraît pas être le cas ici.

JEAN PERRIN.

A travers les départements

Hauts-de-Seine

A L'HEURE DES CONTENEURS

LE port autonome de Paris et la chambre de commerce et d'industrie de Paris viennent de créer, à parts égales, un groupement d'intérêt économique (G.I.E.) dénommé Paris-Terminal pour l'exploitation au port de Gennevilliers du trafic par conteneurs. Il s'agit de développer les lignes régulières par voies fluviale et maritime entre Paris, Le Havre et au-delà, l'Europe du Nord. Dans une deuxième étape, les responsables de Gennevilliers veulent créer une vaste gare routière sur un terrain de 20 hectares.

Le trafic des conteneurs à destination ou au départ de la région parisienne connaît une progression « explosive » : 1 500 conteneurs pleins « importés » et « exportés » par Gennevilliers en 1970, 5 000 l'an dernier. Mais ces marchandises ont été en quasi-totalité acheminées par camion et surtout par le rail. Situation paradoxale d'un port fluvial important (avec un trafic de 3,8 millions de tonnes en 1974) alimenté en marchandises « nobles et chères » par des modes de transport directement concurrents.

Les responsables du G.I.E. projettent de mettre en service dans les prochains mois une barge spécialement équipée pour le transport sur la Seine des conteneurs. Ils comptent aussi reprendre à la S.N.C.F. (qui pratique des rabais substantiels pour charger des marchandises manufacturées) une bonne part de trafic en proposant aux utilisateurs de la voie d'eau des prix de location incitatifs de leurs magasins.

Seine-Saint-Denis

12 000 ÉTUDIANTS

VILLETANEUSE (dix mille habitants) a accueilli l'université Paris-Nord (bientôt douze mille étudiants), qui ne dispose d'aucune installation sportive.

Les travaux de la piscine ont commencé en 1973, mais après réévaluation des prix, le coût de l'opération s'élèvera à 8 160 000 francs en 1975, soit 2 730 000 francs de plus que prévu.

Dans ces conditions, la municipalité communiste de Villetaneuse a demandé à l'Etat une subvention complémentaire. Elle souligne que la participation financière de l'Etat, qui représentait 52 % du coût total de la piscine en 1972, représente seulement 34 % du coût total, en 1975, en raison de l'inflation.

Val-de-Marne

VIVRE SOUS ORLY

A proximité de Limeil-Brévannes, commune proche de l'aéroport d'Orly, *« il y a moins de passages d'avions depuis la rentrée,* écrit le *Réveil du Val-de-Marne. Il y a nettement moins d'occasions de sursauter au passage d'un Boeing 747 à basse altitude ; moins d'occasions de devoir interrompre une conversation ; moins de passages entiers inaudibles quand on regarde la télévision ; moins d'atteintes au sommeil passé 10 heures du soir. Bref, il y a un ralentissement certain de l'agression permanente des systèmes nerveux brévannais. Un résultat partiel a été obtenu grâce à l'action commune des populations. »*

« Mais on ne saurait s'en satisfaire, ajoute notamment le journal, *il faut... continuer la lutte. Pour obtenir, en particulier, l'insonorisation gratuite et totale des constructions et la réduction du bruit des réacteurs (...). C'est techniquement possible. Et ce l'est aussi politiquement : les pollueurs doivent payer.*

Yvelines

L'HÉRITAGE DU DUC

LA société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) de l'Ile-de-France a acheté, le 31 décembre dernier, 780 hectares de terrains appartenant au duc de Luynes et situés dans la vallée de Chevreuse. Que vont devenir ces terres ? Dans le numéro du 22 janvier de « Toutes les nouvelles de Rambouillet à l'Essonne », M. René Bignon, président de la SAFER, répond : « Hormis les terrains qui sont situés en vallée, 60 ha environ, et dont l'aspect agronomique correspond particulièrement à l'activité maraîchère, pépinière ou horticole, les autres sont des terres de polyculture qui seront rétrocédées à des agriculteurs expropriés de la région parisienne. Et ils sont nombreux. Les pertes de ces dernières années sont de l'ordre de 5 300 ha par an. Les fermiers du plateau, — eux — pourront améliorer aussi, s'ils le désirent, leur structure d'exploitation.

» Les bois représentent un peu plus de 366 ha. Ils seront achetés par l'Etat. Les parties boisées, au nord, à proximité du Mesnil-Saint-Denis pourraient être achetées par la ville nouvelle de Saint-Quentin, avec le concours du District par exemple. »

FORMATION CONTINUE DES CADRES ET DIRIGEANTS

L'ISSEC 1975

• des programmes nombreux et complets
• un rythme équilibré des cours, tant pour l'individu que pour l'entreprise

L'INSTITUT supérieur des sciences économiques et commerciales a été créé voici six ans par l'ESSEC. Etroitement associé à cette grande école de gestion, l'ISSEC propose des programmes de perfectionnement organisés par modules — ou « crédits » — de quatre mois. Quatre crédits, qui totalisent près de cinq cents heures de travail sur deux années, et la rédaction d'un mémoire conduisent à un diplôme de spécialité du niveau de celui d'une grande école de gestion dans la discipline considérée. Ces programmes sont suivis par des dirigeants, des cadres et des ingénieurs d'entreprises de toutes dimensions et de tous secteurs : ils étaient un millier cette année. Précisons que si les statistiques indiquent que 70 % des auditeurs ont des diplômes d'enseignement supérieur, les enseignements sont conçus pour être suivis également par ceux qui ont acquis leur savoir par la pratique. Les participants décident de leur plan de perfectionnement. Ils ne sont pas tenus de s'inscrire à la totalité du programme « long » (deux ans).

Les cours, généralement donnés par journées complètes, se déroulent dans les locaux modernes de l'ISSEC à Paris et à Cergy.

Le choix d'un institut de perfectionnement

EN matière de formation permanente, les stages et séminaires se sont multipliés ces dernières années. Les dépliants et brochures qui affluent sur les bureaux des cadres et responsables de formation posent un problème difficile à résoudre : comment faire un choix dans cette avalanche de propositions ?...

Evaluer la qualité de programmes de formation est complexe. Il faut tenir compte de ce qu'en attendent les participants (initiation, perfectionnement, reconversion,...), de la durée des programmes, de la pratique systématique ou non d'une orientation pédagogique (et d'une évaluation a *posteriori*), de la comparaison entre ce qui est promis et ce qui est effectivement réalisé, de la qualité des enseignants et animateurs, etc.

Compte tenu de cette complexité, nombre de responsables s'accordent à considérer comme un critère important de satisfaction deux données facilement pondérables :

1) « Le taux de répétition » (soit le nombre de participants qui se réinscrivent à un nouveau stage après en avoir déjà suivi un). A l'ISSEC, ce taux a évolué comme suit : oct. 1971 : 42 %; mars 1972 : 45 %; oct. 1972 : 52 %; mars 1973 : 55 %; sept. 1973 : 58 %, mars 1974 : 61 %.

2) « L'évolution du nombre global d'inscriptions » dans le centre ou l'institut considéré.

De ce point de vue, l'Institut supérieur des sciences, économiques et commerciales, créé en 1968 par l'ESSEC, a connu un développement remarquable.

Plus de mille cadres et ingénieurs ont suivi cette année ses programmes (1).

L'ISSEC s'est ainsi placé — en très peu de temps — parmi les tout premiers centres français et européens spécialisés dans le perfectionnement des cadres et dirigeants.

L'ISSEC bénéficie depuis octobre 1973 des installations ultra-modernes que l'ESSEC a fait bâtir à Cergy-Pontoise, et qui ont permis de multiplier par vingt la surface de ses locaux. Ainsi les cours de l'ISSEC se déroulent aussi bien à Paris qu'à Cergy.

(1) Compte non tenu des interventions intra-entreprises.

Les diplômes de spécialité ISSEC

LES diplômes ISSEC sont des diplômes de perfectionnement supérieur dans une discipline donnée de la gestion des entreprises appelée « option » (voir tableau ci-dessous). Les demandes d'accession aux différents diplômes sont réservées aux sessionnaires de l'ISSEC ayant subi avec succès au minimum quatre crédits de perfectionnement, et ce dans un délai maximum de trois ans. Toute demande d'accession à un diplôme est accompagnée d'un projet de mémoire détaillé. Lorsque ce plan a été approuvé, un professeur du groupe ESSEC est chargé de suivre, en qualité de conseiller, les travaux de recherche du candidat. Le mémoire est soutenu devant un jury souverain dans un délai de six mois minimum et de douze mois maximum après acceptation du sujet.

Des programmes qui sont suivis sans absence prolongée hors de l'entreprise

LES crédits de perfectionnement ISSEC ont pour but d'offrir à des cadres d'entreprises un perfectionnement dans un certain nombre de techniques de gestion, à raison de neuf journées complètes réparties sur quatre mois, au rythme d'une séance tous les quinze jours.

Ces crédits de perfectionnement sont articulés sur treize axes principaux de la gestion des entreprises correspondant à treize « options » ; chaque unité d'enseignement ou « crédit » constitue une entité, tant sur le plan pédagogique qu'au niveau du déroulement dans le temps.

Chaque crédit de perfectionnement est une unité de soixante-douze heures de cours, exposés-discussions, conférences, travaux dirigés et séances de discussion de cas avec une équipe de professeurs praticiens d'entreprises et animateurs.

L'enseignement porte sur un sujet précis de la gestion et les techniques différentes : chaque crédit constitue une entité pédagogique placée sous la direction d'un responsable de crédit qui assure la coordination et le suivi du perfectionnement.

Des groupes de travail sont constitués au sein de chaque crédit (de cinq à huit sessionnaires). Ils doivent se réunir pour préparer les discussions de cas, les exercices, effectuer en commun des travaux de recherche suivis.

L'ISSEC partenaire du GERME (1)

CRÉÉ il y a deux ans sous la présidence de M. Chenevier, président - directeur général de la Société française des pétroles B.P., le groupe d'enseignement et de recherche pour le management européen (GERME) a un double but :

— Il entend, d'une part, en coordonnant des programmes jusqu'ici distincts, faciliter et simplifier l'information des responsables de formation et des cadres en matière de perfectionnement.

— Il entend, d'autre part, et surtout, accroître les échanges et la recherche pédagogique entre les établissements fondateurs :

● Le C.R.C. (Centre de recherches et d'études des chefs d'entreprise) ;

● Le C.N.O.F. (qui comprend deux divisions : l'Association française de management et le Centre d'enseignement du management) ;

● L'ECE (Ecole du chef d'entreprise) ;

● Et enfin l'ISSEC.

Cette initiative permet un enrichissement mutuel des corps professoraux par de nombreux échanges d'expériences. Elle facilite une collaboration de plus en plus étroite entre des institutions d'enseignement qui, depuis plus de vingt-cinq ans, se consacrent à la formation continue.

(1) GERME, 24, rue Hamelin, Tél. : 727-80-20.

Session de printemps 1975 :

Le centre d'orientation est ouvert

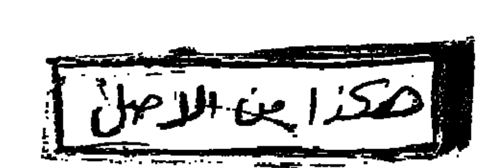
SI vous êtes intéressé par les enseignements de l'ISSEC, il faut, pour vous inscrire, remplir un dossier de candidature et rencontrer un animateur du Centre d'Orientation de l'Institut.

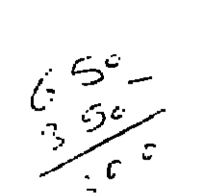
Ce Centre siège en permanence, et il est à votre disposition pour vous recevoir et vous conseiller dans le choix d'un programme de perfectionnement. La session de printemps se déroulera du 15 mars au 30 juin 1975.

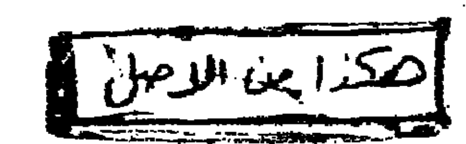
ÉVOLUTION DES INSCRIPTIONS A L'ISSEC

Année	Inscriptions
1968-69	120
69-70	230
70-71	452
71-72	504
72-73	685
73-74	1007

OPTIONS	CREDIT 1	CREDIT 2	CREDIT 3	CREDIT 4
A. — DIRECTION ET MANAGEMENT	Jeu de gestion	Méthodes et techniques de la direction	Politique générale	Direction et stratégie Jeu de simulation
B. — SCIENCES HUMAINES a) communication et information.	Expression orale	Pratique de l'entretien face à face	Conduite de réunion	Le travail en groupe
b) hommes et organisation.	Les aspects humains de l'organisation	Contrôle des objectifs et management des hommes	Changement et développement des ressources humaines	Créativité et innovation
C. — FONCTION PERSONNEL	Les techniques de la fonction personnel	Place des relations industrielles dans la fonction personnel	La fonction personnel Structures et Communications dans l'entreprise	Définition des politiques dans la fonction personnel
D. — FONCTION FORMATION	Les nouvelles méthodes pédagogiques	La pratique de la formation	Le management de la formation	Psychopédagogie de la formation permanente
E. — MARKETING	Marketing fondamental	*Deux crédits au choix, dans les crédits suivants :* A) Méthodes quantitatives de gestion B) Etudes et recherches en marketing C) Statistiques appliquées au marketing D) Méthodes de prévisions commerciales E) Technique exportation F) Direction des ventes G) Publicité H) Distribution		*Au choix :* A - Politique marketing des produits industriels. B - Politiqu. marketing des produits de grande consmmation.
F. — GESTION COMPTABLE ET CONTROLE DE GESTION	Comptabilité générale de gestion / Comptabilité financière	Comptabilité analytique	Comptabilité approfondie	Contrôle de gestion
G. — GESTION FINANCIERE	Gestion et politique financière	Crédits et institutions financières	Bourse et évaluation des sociétés	*Au choix :* A - Décisions financières de l'entreprise. B - Finances internationales.
H. — INFORMATIQUE	Eléments de base d'informatique	Système d'informatique dans l'entreprise		
I. — GESTION DE LA PRODUCTION	Stratégie de production	Contrôle d'un système de production	Conception d'un système de production	*Au choix :* — Les systèmes d'informatique en gestion de production. — Ordinateurs et modèles en gestion de production.
J. — DROIT DE LA GESTION	Droit général des Affaires	Droit des Sociétés et des Organisations	Droit du Travail et de la Sécurité Sociale	Droit fiscal des Affaires
K. — ECONOMIE EN AFFAIRES INTERNATIONALES	Macroéconomie Microéconomie	Structures industrielles		







Le Monde
LA STAMPA
THE TIMES
DIE WELT

Europa



Publié simultanément en Allemagne Fédérale, en France, en Grande-Bretagne et en Italie

Deux « grands argentiers » confrontent leurs vues

Pour MM. Jean-Pierre Fourcade et Hans Apel le choix le plus délicat est celui du moment de la « relance »

LE ministre allemand des finances, M. Hans Apel, et le ministre français de l'économie et des finances, M. Jean-Pierre Fourcade, ont accepté une confrontation par journaux interposés. En répondant chacun de son côté aux mêmes questions, ils livrent, en demi-teintes, le paysage de leurs accords et de leurs divergences. Au moment où se tient à Paris le « sommet » franco-allemand, on suivra avec intérêt comment les deux grands argentiers font le point.

Si tous deux admettent fort bien que beaucoup d'efforts restent à faire dans la voie de l'union économique et monétaire, s'ils apprécient la tendance à la baisse des taux d'intérêt, et n'envisagent qu'avec prudence l'éventuel lancement de nouveaux emprunts de la Communauté européenne, le ministre allemand se montre pragmatique — voire quelque peu sceptique ? — sur la question du possible retour de la monnaie européenne dans le « serpent » européen, alors que le ministre français s'exprime d'une manière plus volontariste. Au sujet de l'évolution de l'économie américaine, M. Apel se borne à constater que « le danger d'une régression cumulative de l'activité économique est écarté », alors que M. Fourcade évoque notamment d'éventuels troubles monétaires et la réorganisation de plus en plus nécessaire du système monétaire international.

Leurs analyses concernant une politique de relance correspondent, mais tandis que l'un pense que « les temps sont venus », l'autre estime que « les conditions de l'assainissement » ne sont pas encore réunies. Le ministre allemand « justifie l'espoir que la France accomplira en 1975 un parcours lui permettant de s'approcher du rétablissement de l'équilibre intérieur et extérieur de son économie », tandis que son collègue français voit l'Allemagne participer « dans le cadre d'une convergence souhaitable et réalisée de nos économies, au retour de la France à l'équilibre de ses échanges extérieurs ».

Mais c'est sur la question du recyclage des capitaux pétroliers par des prises de participation des pays producteurs dans l'industrie européenne que les deux pays affichent une politique quelque peu différente. Alors que la France a, comme le dit M. Fourcade « une politique très précise », assez restrictive mais pas exclusive, l'Allemagne « ne refuse pas par principe » les investissements des pays du Proche-Orient tout en cherchant comment les contrôler.

EUROPA. — Ne pensez-vous pas que dans la conjoncture actuelle les programmes de relance, au lieu de ranimer l'activité, risquent surtout de relancer l'inflation ?

H. APEL. — Ce qui importe avant tout, c'est le moment et le dosage des programmes de politique conjoncturelle. Dans une situation caractérisée par des ressources de production laissées en réserves, notamment avec des chômeurs, alors un programme de réanimation de la conjoncture n'exerce pas d'action inflationniste. Au contraire, grâce à l'accroissement du degré d'utilisation de la capacité des entreprises, les prix de revient sont améliorés et la pression inflationniste diminue. Telle est exactement la situation qui se trouve à la base de notre programme conjoncturel du 12 décembre 1974. Ce programme doit conduire à une relance dans la stabilité. Ce souci s'exprime déjà dans le fait qu'il est conçu en fonction d'une politique de liquidité de la Banque fédérale orientée vers la stabilité. Le succès de ce programme dépendra pour beaucoup de la possibilité d'éviter une forte tension sur les coûts. Je crois fermement que les partenaires sociaux comprendront eux aussi les signes des temps.

J.-P. FOURCADE. — *Dans la conjoncture actuelle il faut se garder de mettre en œuvre des programmes de relance tant que les conditions de l'assainissement n'ont pas été réunies. Pour ce qui concerne la France nous constatons encore un taux d'inflation annuel de l'ordre de 12 %, et l'équilibre de notre balance commerciale n'est pas encore assuré. Les évolutions constatées dans ces deux domaines sont encourageantes, mais ne nous permettent pas pour l'instant d'envisager une relance. En revanche, comme l'autre objectif de notre politique économique est de préserver l'emploi des Français, nous associons à cette politique de lutte contre l'inflation un certain nombre de dispositions visant à éviter que la crise mondiale n'ait sur l'économie française des effets de récession trop marqués. Ainsi le volume des équipements publics, les modalités de l'encadrement du crédit, des mesures spécifiques favorisant certains types d'investissement sont des mesures destinées à maintenir l'activité à un rythme convenable. En résumé il nous paraît préférable pour l'économie française de maintenir un niveau d'activité suffisant et des disciplines très strictes plutôt que d'aller trop loin dans la voie de la restriction d'activité et d'effectuer une relance trop brutale par la suite.*

Où va l'économie américaine ?

● Quelles sont vos prévisions sur l'évolution de l'économie américaine en 1975 ? L'O.C.D.E. prévoit une diminution de 2 % du P.N.B., une inflation de 10 % et un déficit de la balance courante de 7,5 milliards de dollars. Quelle sera l'influence de la situation outre-Atlantique sur les économies européennes ?

H. APEL. — L'évolution de l'économie américaine exerce naturellement une influence importante sur l'économie mondiale et sur l'Europe du fait de la taille de l'économie nationale américaine et de ses imbrications étroites avec les économies extérieures. C'est pourquoi le gouvernement fédéral a observé lui aussi l'évolution récente aux Etats-Unis avec la plus grande attention. Cette évolution est caractérisée par des taux d'inflation qui restent élevés et par une récession préoccupante accompagnée d'un chômage croissant.

Avec le programme rendu public par le président Ford le 14 janvier dernier, et qui comprend des réductions d'impôts d'un montant d'environ 12 milliards de dollars, ainsi que des allègements considérables pour les investissements, accompagnés d'un programme d'économie de l'énergie digne de considération, le gouvernement de Washington s'est aiguillé, de façon décisive, vers la relance de l'économie américaine. Pour l'économie européenne, cette décision signifie que le danger d'une régression cumulative de l'activité économique est écarté. Je suis sûr que dans ces conditions les pronostics pessimistes de l'O.C.D.E. pour l'évolution ultérieure de la conjoncture aux Etats-Unis ont besoin d'un correctif.

J.-P. FOURCADE. — *Je pense que cette prévision de l'O.C.D.E. est pessimiste. Et je suis persuadé que l'économie américaine devrait connaître en 1975 une certaine reprise. Mais il ne faut pas se faire trop d'illusions sur l'ampleur de cette réponse, et on peut tenir pour acquis qu'en moyenne annuelle l'économie américaine en 1975 sera encore en légère récession.*

Cet état de choses risque de se traduire par plusieurs conséquences. Le problème posé par le flottement des différentes monnaies pourra entraîner quelques difficultés supplémentaires, ce qui rend encore plus nécessaire la réorganisation du système monétaire international. On peut craindre, en effet, des crises d'affaiblissement du dollar au cours de l'année.

Deuxième conséquence, le bas niveau d'activité de l'économie américaine nous protégera, en revanche, d'une augmentation massive des prix des matières premières mondiales, ce qui facilitera le retour à des rythmes d'inflation plus normaux, notamment dans les pays européens. Enfin, le bas niveau de l'activité américaine aura évidemment des effets restrictifs sur le développement du commerce mondial, ce qui doit nous pousser à développer nos échanges commerciaux avec les pays producteurs de pétrole et avec ceux qui produisent des matières premières internationales appréciées, de façon à pouvoir plus facilement équilibrer notre balance commerciale.

La France et le « serpent »

● Selon les prévisions, le programme français de redressement économique, qu'il s'agisse des prix ou du commerce extérieur, doit essentiellement porter ses fruits en 1975. Estimez-vous opportun dans ces conditions, une fois les objectifs atteints, que la France lie à nouveau d'une façon ou d'une autre sa monnaie avec celles qui flottent en commun dans ce qu'il est convenu d'appeler le « serpent » monétaire ?

H. APEL. — Le programme de stabilisation du gouvernement français mérite notre entière considération. Il devrait en effet conduire à une réduction du taux d'inflation et à une diminution du déficit de la balance des paiements du pays. Les premiers signes d'un tel succès sont déjà discernables.

En dépit des résultats obtenus jusqu'à maintenant, il faudra néanmoins étudier très exactement le moment propice à une réinsertion du franc français dans le « serpent » monétaire européen. Car cette opération ne pourra se faire simplement « sur commande ». Elle ne pourra intervenir que si l'appréciation du franc français sur le marché des devises est telle que cette devise se tienne à l'intérieur des marges du « serpent » et si elle promet d'y rester à la longue sans grandes interventions.

J.-P. FOURCADE. — *La politique économique de redressement que nous menons depuis le mois de juin a atteint ses premiers objectifs à la fin de 1974, mais il ne s'agit que d'une première étape. Nous visons à revenir à la fin de 1975 à l'équilibre commercial et à un rythme d'inflation comparable à celui de l'Allemagne ou des Pays-Bas. Nous avons encore des progrès à faire et il ne peut être question, dans cette phase de poursuite de l'effort d'assainissement, de revenir dans le « serpent » européen. Mais comme l'un des objectifs de notre politique monétaire est bien de revenir le plus rapidement possible à des parités de change fixes qui paraissent seules compatibles avec la réorganisation du système monétaire international, le retour de la France dans le « serpent » communautaire et la mise au point par les pays membres du Marché commun d'un nouveau mécanisme de flottement concerté sont des hypothèses de travail que nous examinons à l'heure actuelle, et qui demeurent ouvertes pour le courant de 1975.*

● L'accord des Neuf sur le lancement d'un premier emprunt communautaire signifie-t-il que d'autres emprunts du même type seront bientôt lancés ?

H. APEL. — Le conseil des ministres de la Communauté européenne a, en octobre de l'année dernière, accordé le feu vert à un emprunt communautaire en faveur des Etats membres affligés de problèmes de balance des paiements dus à la hausse des prix du pétrole. Il est prévu un volume d'emprunt allant jusqu'à 3 milliards de dollars américains, qui peut être épuisé par plusieurs ouvertures de crédit. Dans cette affaire, toute ouverture de crédit a besoin d'une autorisation particulière du Conseil. Etant donné que dans quelques Etats membres le processus indispensable de promulgation de lois à l'intérieur des pays concernés en vue de cet emprunt communautaire n'est pas encore conclu, on n'a pas encore pu procéder jusqu'ici à quelque ouverture de crédit que ce soit dans le cadre de cet emprunt.

La question de savoir si, et quand, un deuxième emprunt de la Communauté pourrait devenir indispensable ne peut être tranchée à l'heure actuelle. En particulier, une telle décision devrait être étudiée en temps voulu à la lumière de toutes les autres possibilités de financement qui sont à la disposition des Etats membres ayant besoin de crédit, à l'intérieur et aussi à l'extérieur de la Communauté. Déjà, lors de la décision sur le premier emprunt communautaire, le conseil des ministres a considéré que la priorité peut être accordée aux solutions internationales pour maîtriser les déficits pétroliers, mais que l'emprunt communautaire ne saurait être qu'une solution complémentaire.

J.-P. FOURCADE. — *L'accord des Neuf sur le lancement d'un emprunt communautaire, et la participation de l'Europe à l'effort de recyclage des capitaux, ont été rendus nécessaires par l'enrichissement subit des pays producteurs de pétrole. Mais il ne faut pas se dissimuler que le recyclage des capitaux n'est pas une fin en soi ni un mécanisme normal d'ajustement des balances de paiements. Les vraies solutions sont l'effort individuel de chaque pays européen pour retrouver l'équilibre commercial, et le développement des échanges avec, notamment, une très forte augmentation des fournitures industrielles aux pays producteurs de pétrole et de matières premières. Par conséquent, le programme adopté par les Neuf pour l'emprunt européen en 1975 me paraît un point de départ. Lorsque nous aurons réalisé cet emprunt, qu'un ou plusieurs pays de la Communauté en auront été bénéficiaires, que nous aurons mesuré ses incidences, nous examinerons en commun la possibilité d'aller plus loin. Mais pour l'instant, je crois qu'il faut d'abord utiliser les facilités que nous nous sommes données. Car je tiens à le préciser de la manière la plus nette, le recyclage des capitaux n'est pas la solution de longue durée pour le rétablissement nécessaire de l'équilibre extérieur des pays européens. Ce n'est qu'une modalité transitoire d'ajustement.*

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN
« Le Monde »
et le journal « Die Welt »

(*Lire la suite page 23.*)

CALORIES, KILOWATTS ET CHEVAUX-VAPEUR :
la chasse est ouverte

SI la *C.E.E.* n'arrive pas à mettre au point une politique énergétique, empêtrée, comme sur d'autres sujets, par sa lourdeur institutionnelle et manifestant peu de « volonté » commune, en revanche les pays membres définissent tour à tour leurs grandes orientations à ce sujet. Dernières en date, la France et l'Italie mettent au point leurs programmes. A Paris, le conseil central de planification tenant deux sessions rapprochées fin janvier et début février a pris des décisions qui engagent l'avenir sur la répartition de l'approvisionnement énergétique entre ses diverses sources et le degré de dépendance à l'égard de l'étranger.

De son côté, l'Italie vient de mettre au point un plan d'économie d'énergie (réglementation du chauffage domestique, développement des rues « piétonnes » et des transports collectifs.)

(Lire notre dossier p. 22 et 23.)

Faites vos jeux
l'Etat fera le reste...

MALGRE la crise — ou sans doute à cause d'elle et de l'insécurité des temps, qui poussent aux démarches moins rationnelles, — les jeux divers qui ont fleuri à travers l'Europe connaissent un succès croissant. Chevaux, loteries, casinos, la ronde tourne et la roue de la fortune aussi. Ce sont les Anglais qui ont sans doute le plus d'occasions de jouer, mais ils en profitent moins que les Français, qui laissent à peu près trois fois plus d'argent qu'eux sur les champs de courses, les tapis verts et autres lieux couleur d'espérance (9 milliards de francs par an contre 3 milliards). (Le dernier « prix d'Amérique » a battu tous les records le 26 janvier avec 106 millions de francs engagés !) Les Italiens dépensent dans les jeux encore moins que les Anglais (2 milliards de francs environ) et les Allemands, avec 6 milliards et demi, se situent dans une honnête moyenne. Mais les jeux sont faits, ce sont évidemment les Etats qui sont les gros gagnants.

(*Lire notre étude comparative page 19.*)

Bien au contraire

LA rhétorique d'hier devient quelquefois la réalité de demain. Certains critiques littéraires ont reproché à André Malraux de n'avoir prévu que plus tard les aventures décrites dans ses premiers romans. Quelle que soit la vérité à cet égard, il en est certainement ainsi en matière d'intégration européenne.

Durant les années 50, lorsque l'Europe des Six n'était que le « *méli-mélo de charbon et d'acier* » dénoncé par le général de Gaulle, les porte-parole de cette modeste organisation parlaient déjà des Etats-Unis d'Europe et rejetaient avec un certain mépris l'appellation « petite Europe », contrôlée au pas.

Aujourd'hui, les Etats-Unis européens, s'ils ne constituent pas encore la confédération préconisée par le général de Gaulle, se trouvent unis bien davantage que les nations de l'ONU. Ce qui a été commencé par le charbon se prolonge par des réunions au coin du feu des chefs de gouvernement, qui représentent deux cent cinquante millions d'Européens.

Il en est de même dans nos rapports avec le tiers-monde. Autrefois, avec une pointe de condescendance, les pays riches ont prôné la « coopération » avec leurs « partenaires sous-développés ». Aujourd'hui, les pays industriels ne se sentent plus *aussi* riches. A côté des pays toujours pauvres se dressent les parvenus du pétrole et les ambitieux du sucre et des minerals. Du même coup, la « coopération » n'est plus la charité, à moins qu'elle ne commence chez nous.

PANGLOSS.

Sur le devant de la scène

L'enjeu de la politique agricole commune

BONN

Sortir des artifices

POUR le gouvernement de Bonn, la politique agricole fait partie intégrante, ces derniers temps, de la stratégie européenne de conflit. Non sans raison : les cultivateurs allemands s'attendent à une baisse de leurs revenus, les consommateurs en revanche paient des prix plus élevés pour les produits alimentaires, et les contribuables constatent dans l'indignation qu'avec l'aide de leur argent des quantités gigantesques de beurre ou de viande sont bradées dans des pays situés en dehors de la Communauté européenne. Le prétendu marché agricole commun est devenu pour les Allemands synonyme de mécontentement et de planification erronée.

A l'automne 1974, le chancelier Schmidt a refusé, on le sait, de donner son accord à une augmentation extraordinaire des prix agricoles déjà décidée dans les faits et il a provoqué ainsi un éclat. Bonn voulait contraindre ses partenaires à procéder à un « bilan » de ce marché agricole, dans le but d'investir de façon plus effective les milliards contenus dans le « pot » agricole commun. Mais de la réforme, il n'est resté qu'une réformette. D'une critique fondamentale, il ne peut plus être question. Tout au plus obtiendra-t-on des améliorations marginales du système.

La cause principale de la crise permanente de l'Europe réside dans le fait que l'union économique et monétaire des Neuf est encore inscrite dans les étoiles. Or cette union est la condition préalable du marché agricole commun. Celui-ci ne peut fonctionner si l'on maintient des prix communs pour des produits agricoles, tandis que les économies nationales s'orientent gaillardement dans des directions différentes. La « réforme » doit nécessairement devenir une véritable cure dictée par les symptômes de la maladie.

La liste des vœux du gouvernement de Bonn n'est pas longue, mais ils sont difficiles à combler :

1) Le Marché commun agricole, avec ses obligations d'achat pour les produits d'un marché soumis à réglementation, conduit constamment à des déséquilibres. Brusquement, la viande et le sucre font défaut, puis de nouveau survient une offre surabondante de beurre et de lait. Dans un premier temps, les agriculteurs sont encouragés à engraisser des bœufs, et, quand tous ensuite suivent ce conseil, on constate brusquement une pléthore ainsi que la chute des prix ;

2) Le gouvernement fédéral s'irrite quand les partenaires européens paient à l'envi à leurs agriculteurs nationaux des aides pour les motifs les plus variés, qui vont de l'abaissement du prix du gaz naturel pour les serres jusqu'aux primes pour les vaches. On ne peut plus aller à l'encontre de l'esprit de la politique agricole commune ;

3) La République fédérale voudrait faire participer les paysans à la solution du problème des excédents. Par exemple, si la montagne de beurre atteint 200 000 tonnes, alors on n'achètera plus au prix d'intervention, mais 2 % moins cher, afin de freiner la production de lait des cultivateurs. De même, dans le cas des viandes, on ne doit plus emmagasiner n'importe quelle quantité dans les chambres froides des différents Etats au prix garanti. Mais les paysans, déjà traumatisés, peuvent-ils être appelés sans risques politiques à consentir de nouveaux sacrifices sur leurs revenus ?

En tout cas, on veut soutenir l'agriculture dans ses efforts pour coordonner production et écoulement, afin que les déséquilibres constants du marché soient atténués.

Cela dit, Bonn, au contraire de ce qui s'est passé à l'automne 1974, ne met plus le marché agricole en question. La ligne suivie par le ministre de l'agriculture, M. Josef Ertl, consiste à considérer le marché agricole, motif d'« irritation », comme le prix politique payé par les Allemands pour le Marché commun. Car c'est sur ce marché qu'ils placent finalement les produits de leur industrie. Et c'est un argument de poids, y compris pour celui qui paie la contribution la plus élevée à la caisse agricole européenne.

PETER GILLIES
(Die Welt).

LONDRES

Sauver les fournisseurs traditionnels

LE gouvernement britannique souhaite que la politique agricole commune soit modifiée de manière que les fournisseurs traditionnels de la Grande-Bretagne puissent en conserver l'accès. Cette déclaration avait été faite, à la fin de l'année dernière, par M. Harold Wilson, premier ministre. Il a affirmé que la politique agricole de la C.E.E. ne devrait plus être *« une menace au commerce mondial des produits alimentaires »*.

La plus grande partie du sucre, du beurre et de la viande de mouton consommés en Grande-Bretagne ne provient pas des pays de la C.E.E. Ses agrumes proviennent d'Espagne, d'Afrique et du Proche-Orient et son riz d'Inde et des Etats-Unis. Il existe dans le pays un groupe d'intérêt puissant qui souhaite que ces structures du marché soient maintenues.

Mais le projet du gouvernement travailliste en matière de politique agricole communautaire va bien au-delà de mesures résultant du désir sentimental de pouvoir maintenir avec d'autres pays des liens qui furent forgés bien avant que quiconque eût signé le traité de Rome.

Les ministres du travail n'aiment guère la politique d'achats d'intervention et, bien que le gouvernement ait fait appliquer à la fin de l'année dernière une telle politique pour le bœuf, d'autres mesures introduites en même temps avaient rendu cette politique d'achat superflue : en fait, de fort petites quantités de bœuf furent en fin de compte fournies au marché par l'agence gouvernementale d'intervention.

M. Peart, le ministre britannique de l'agriculture, avait déclaré, en s'opposant à la politique d'intervention pour le bœuf au début de l'année dernière, que ce dernier devait être consommé et non pas stocké. Le gouvernement souhaite soutenir également les intérêts des consommateurs et des producteurs et entend y parvenir par le moyen traditionnel utilisé en Grande-Bretagne : paiement à l'agriculteur du déficit sur un prix global garanti, même si le prix payé à la vente est en dessous de son prix de revient.

L'arrangement britannique fonctionne d'ores et déjà. Les producteurs de bœufs sur pied perçoivent un subside pour chaque animal qui n'atteint pas à la vente un prix minimum fixé par le gouvernement. La différence entre le prix payé sur le marché et le prix garanti est fournie par un paiement de l'Etat : ce qui rend l'achat d'intervention virtuellement superflu.

Mais les ministres, conscients de l'opposition à de telles garanties qui règne à la Commission de la C.E.E. et dans certains autres pays de la Communauté, ont évité soigneusement d'utiliser les termes controversés de « deficiency payments » pour qualifier ces remboursements variables.

Pour le blé et les produits laitiers, le gouvernement britannique désire maintenir l'accès favorable de son marché à des pays producteurs qui, même avec la plus grande imagination, ne sauraient être décrits comme des pays en voie de développement.

Les boulangers britanniques veulent pouvoir continuer à utiliser, pour faire leur pain, la mouture de blé dur d'Amérique du Nord au lieu des variétés plus tendres produites dans les pays de la Communauté, mais ils ne veulent pas être obligés de payer des taxes vexatoires pour avoir le droit de le faire.

Le gouvernement appuie leur point de vue et souhaite maintenir l'accès au marché britannique pour les produits laitiers de Nouvelle-Zélande sans avoir à ériger contre eux un mur défensif de taxes. En ce qui concerne le sucre, le gouvernement est déterminé à maintenir la présence du sucre de canne sur le marché anglais. La betterave à sucre locale fournit le tiers de la consommation britannique et les raffineries en achètent fort peu aux pays de la C.E.E.

HUGH CLAYTON
(The Times).

PARIS

Un discret changement d'orientation

AU cours des dernières années, Paris s'est souvent posé en défenseur des « tables de la loi » agricole communautaire. Les responsables de l'Etat et du gouvernement ont souvent brandi les trois principes du Marché commun agricole — préférence communautaire, unité de marché, solidarité financière — pour faire reculer les « tentateurs » anglais ou allemands trop enclins à réformes et révisions.

Cette position morale ne s'embarrassait d'ailleurs pas de quelques entorses aux règles dont la Commission de Bruxelles a la garde. Pour ne citer que les plus récentes et les plus connues :

— M. Chirac, alors ministre de l'agriculture et du développement rural, a autorisé, fin 1973, l'achat de 200 000 hectolitres d'alcool pur par le Service des alcools. En fait, l'opération revenait à faire distiller 2 millions d'hectolitres de gros rouge à 10° pour résorber une vendange pléthorique. Or l'accord préalable des instances communautaires était nécessaire avant de déclencher la distillation.

— Dès son installation au ministère de l'agriculture, M. Bonnet a dû faire face à une vive agitation des éleveurs, qui vendaient de plus en plus mal leur bétail. Pour tenter de couper court à cette flambée de colère, le ministre de l'agriculture, avec l'accord du gouvernement, octroya des primes aux vaches et aux truies. Décision en contradiction avec l'esprit du traité, puisque pour assurer l'égalité des chances entre agriculteurs les Etats ne doivent pas subventionner la production de leurs cultivateurs.

Cette dernière affaire aurait pu n'être qu'une simple péripétie de l'histoire mouvementée des relations de la France et de la C.E.E. En fait, elle aura été un révélateur. L'attitude de la France à l'égard de la politique agricole commune se modifiera désormais insensiblement. Dans les discours officiels, l'Europe verte ne sera plus un principe sacro-saint de la construction européenne à préserver quoi qu'il arrive.

Une fois réglé le malentendu entre M. Giscard d'Estaing et M. Helmut Schmidt sur l'actualisation des prix agricoles au cours du mois de septembre. Paris a en effet accepté que soit dressé un bilan de la politique agricole, comme le demandait la République fédérale. Cette complaisance — apparemment — de bonne politique n'était pas pourtant sans quelques arrière-pensées. Dans les milieux fermés des conseillers du gouvernement commençait, en effet, à circuler le raisonnement suivant : lors de la mise en place du Marché commun agricole, la France devait écouler des excédents sur des marchés mondiaux saturés ; aujourd'hui, le monde entre dans une période de pénurie alimentaire ; la France, qui est exportatrice de denrées, devrait pouvoir « profiter » pleinement de cette situation et, pour ce faire, se libérer au moins partiellement des contraintes qui la lient à ses huit partenaires.

Toutefois, il est politiquement impossible de « faire passer » un tel point de vue. Il fallait trouver un biais. Après l'Allemagne et la Grande-Bretagne, qui agissent pour des raisons sensiblement différentes, Paris a demandé certaines adaptations nationales à la politique agricole commune en fonction des conditions économiques particulières à la France. Le débat des Neuf sur les prix de la campagne 1975-1976 en a été l'occasion. La déclaration faite par M. Giscard d'Estaing lors du conseil des ministres français du mercredi 15 janvier explicite la position française notamment dans ces deux derniers paragraphes : *« Pour les pays qui ont connu comme la France une inflation soutenue en 1974, le supplément de revenus à assurer aux agriculteurs doit être attendu de mesures nationales compatibles avec les règles du Marché commun et directement attribué aux producteurs. Le gouvernement doit établir sur ce point un mémorandum qui après concertation avec les organisations agricoles sera communiqué à nos partenaires, avant la prochaine réunion du conseil des ministres de Bruxelles. »* (Ce texte a été transmis le 18 janvier dernier.)

En clair, la France demande qu'il lui soit possible d'accorder à ses agriculteurs des aides spécifiques afin d'éviter une dégradation de leurs revenus consécutive à l'inflation. On revient au « marché unique pluralisé » selon la formule utilisée. A noter d'ailleurs que Paris s'est refusé à se servir des moyens monétaires (désarmement des montants compensatoires) pour arriver à relever le revenu de ses exploitants contrairement à ce que proposait la Commission européenne, dans l'esprit des règlements communautaires. Mais cela aurait lié un peu plus la France à la mécanique européenne.

Jusqu'où ira la France ? Il ne semble pas qu'il soit dans ses intentions de démanteler toute la construction de l'Europe verte. Une structure de concertation pragmatique relativement lâche laissant à chacun la possibilité de moduler les directives bruxelloises pourrait être l'objectif poursuivi. C'est peut-être à sa réalisation que va s'employer M. Jean-François Deniau, nouveau secrétaire d'Etat à l'agriculture.

ALAIN GIRAUDO
(le Monde).

ROME

Une occasion manquée

L'ITALIE importe plus de la moitié de ses besoins de viande et y consacre, bon an mal an, près de 1 200 milliards de lires. Chaque année aussi, elle doit acheter à l'étranger pour 300 milliards de sucre et 400 milliards de bois. Alors que, seul, le déficit pétrolier est supérieur au déficit agricole et alimentaire, on ne peut pas parler de l'Italie comme d'un pays possédant une agriculture efficace. On pourrait dire plutôt qu'elle est moribonde. Nous sommes en train de payer d'un coup toutes les erreurs accumulées sur le plan politique dans les trois dernières décennies.

Misant tout sur l'expansion industrielle et sur les exportations de produits manufacturés, les gouvernements italiens de l'après-guerre ont négligé l'agriculture, ne songeant aux paysans qu'au moment des élections. Même à cette occasion, ils s'en sont tirés à bon compte, puisque la Coldiretti (Confédération des agriculteurs), puissant syndicat paysan proche de la démocratie chrétienne, a constamment apporté à ce parti au moins trois millions de voix sans jamais obtenir de contreparties importantes.

La seule réforme agraire durant les trente dernières années a été la « réforme foncière » de 1950, qui se proposait de transférer la propriété de la terre aux paysans et de procéder à des expropriations. Elle n'a pu que donner naissance à de petites exploitations improductives et économiquement irrationnelles. D'un point de vue politique, on peut estimer qu'elle a tranché en profondeur dans un tissu cancéreux de privilèges et d'oppressions, mais qu'elle a manqué son effet du fait que les interventions étaient par trop partiales, appliquées démagogiquement, empreintes de préoccupations électoralistes, enfin mal coordonnées avec les autres facteurs économiques et sociaux.

Pour donner à la politique agricole italienne une base cohérente et programmée, une tentative a été faite dans les deux « plans verts » de 1961 et 1966, et ils ont une certaine efficacité, surtout sur le plan financier, sans toutefois répondre aux exigences posées. Depuis lors, c'est le vide ! L'occasion qu'offraient à l'Italie les directives agricoles de la C.E.E. a été totalement manquée et, à moins d'un an de l'expiration du délai pour appliquer les normes communautaires, alors que les autres huit pays les intègrent dans leur législation, le projet de loi est encore chez nous à l'examen d'une commission *ad hoc*. Des désaccords importants séparent les partis, surtout à propos des compétences de l'Etat ou de la région dans l'application des directives. Il faudra au moins une année encore avant que la loi soit votée, et ce retard a, d'ores et déjà, coûté près de 300 milliards de lires aux paysans italiens.

Au cours des deux dernières années, du fait de la folle hausse du prix du pétrole et de certaines matières premières, l'agriculture italienne a été complètement abandonnée à elle-même. Aujourd'hui, l'ultime élément de vitalité qui subsistait, c'est-à-dire le crédit, est venu à manquer aux exploitations. Le ralentissement des mesures restrictives du crédit décidé à la mi-janvier par le gouvernement ne sera pas d'un grand effet.

Un exemple révélateur dans le secteur de l'élevage, qui est le plus gravement touché : les dispositions « d'urgence » prises par le gouvernement au début de 1974, qui auraient dû fournir un peu d'oxygène aux éleveurs, attendent encore l'examen du Parlement. Si tout va bien, elles seront appliquées en 1976, après la mort du malade.

LIVIO BURATO.
(la Stampa).

La C.E.E. demain

LES Neuf durant ce mois partageront équitablement leur temps entre les affaires internes de la Communauté et ses relations extérieures.

Le traditionnel « marathon » agricole consacré à la fixation des prix de campagne commencera le 10 février. Chaque délégation pose « son » ou « ses » problèmes particuliers, comme on le voit dans cette même page. La rencontre Schmidt-Giscard d'Estaing ouvrira-t-elle la voie à un compromis ?

L'étrange jeu mi-formel mi-sérieux de la « renégociation » des conditions d'adhésion du Royaume-Uni devrait entrer dans sa phase active à la fin du mois : les Neuf disposeront alors du projet de « mécanismes correcteurs » imaginé par la Commission pour garantir aux Anglais que leur contribution au budget de la C.E.E. n'excédera pas leurs richesses relatives parmi les Neuf. Toujours dans la droite ligne du « sommet » de Paris, le conseil arrêtera les textes juridiques créant le fonds de développement régional.

Le 13 février, les Neuf, comme par souci de convenance, examineront une fois encore comment jeter les bases d'une politique énergétique commune. Ils le feront sans conviction mais aussi pour la plupart d'entre eux, sans culpabilité. Car, en la matière le temps de la franchise est venu : les Etats membres presque unanimes proclament désormais sans gêne que le cadre propice à la coopération énergétique doit être atlantique plutôt qu'européen.

C'est dire le climat dans lequel la Communauté engagera la préparation de la conférence des pays producteurs-pays consommateurs voulue par M. Giscard d'Estaing et acceptée, mais avec quelques restrictions mentales par M. Ford et son secrétaire d'Etat. Ce sentiment largement partagé en ces heures de la coopération atlantique est que « l'européisme » est un luxe superflu, voire anachronique. Il donnera aussi sa coloration à la préparation de la négociation multilatérale du GATT, que les ministres des affaires étrangères s'apprêtent à entreprendre.

Les Neuf s'efforceront enfin de mener à leur terme les négociations engagées avec les quarante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique qui envisagent de s'associer à la C.E.E. Les difficultés de dernière heure qui ont surgi semblent de nature au moins autant politique que technique. Faut-il souligner que des pays du tiers-monde avides de progrès et de renouveau hésitent à lier leur sort, fût-ce de façon ténue, à une Europe dont l'identité réelle, chaque mois davantage, est le renoncement et l'impuissance.

PHILIPPE LEMAITRE
(le Monde).

A retenir

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

★ *LES TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE METALLURGIQUE* du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, qui sont âgés de plus de cinquante-cinq ans et appartiennent, depuis plus de dix ans, à leur entreprise ne pourront plus à l'avenir être congédiés. Ce règlement intéresse un million deux cent mille salariés.

★ **LES AUTOMOBILISTES ALLEMANDS** doivent compter, au printemps, sur de nouvelles hausses du prix de l'essence.

★ *PLUS DE CENT MILLE JEUNES GENS*, dont l'âge est compris entre quinze et vingt ans sont sans travail dans la République fédérale d'Allemagne. Un accroissement ultérieur de ce chiffre est redouté

GRANDE-BRETAGNE

★ *LE MARCHE DES TITRES ET DES VALEURS* s'est brusquement ranimé à la suite de la détermination marquée à nouveau par le gouvernement de contenir les augmentations excessives de salaires.

★ **M. WILSON A MIS EN GARDE LES OUVRIERS** en proclamant que les compagnies qui auraient à subir des actions injustifiées ne recevraient pas de subsides gouvernementaux ; et M. Len Murray, secrétaire général de la centrale syndicale TUC, a, de son côté, fait savoir aux syndicats qu'ils ne devraient pas fonder leurs revendications salariales sur les augmentations de prix attendues dans l'avenir.

ITALIE

★ **LES QUATORZE PRINCIPALES BANQUES D'ITALIE** se sont entendues sur un nouveau barème qui fixe un plafond de 14 % pour le taux d'intérêt sur les comptes courants bancaires, et de 15 % sur les dépôts d'épargne. Elles se sont mis d'accord simultanément pour réduire de deux points à dater du 31 janvier les taux d'intérêt reconnus à la clientèle.

Faites vos jeux, l'Etat fera le reste

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Les Berlinois premiers parieurs

LES Allemands consacrent chaque année plus de 3,5 milliards de DM à tenter le destin. C'est en effet le tribut qu'ils ont payé l'an dernier à l'espoir de faire fortune en remettant leur sort entre les roues des deux loteries officielles du pays : le « Zahlenlotto » (loterie chiffrée) et le « Fussballtotto » (paris sur le résultat des matches de football).

Certes, il existe en Allemagne quelques millionnaires qui ont édifié leur fortune sur le jeu, mais, pour la plupart des parieurs, les gains ne sont en général que de quelques marks et même nuls le plus souvent. Ce qui fait bien l'affaire de l'Etat, grand bénéficiaire de toutes les formes de jeux de hasard, qui ne cesse de battre le rappel de nouveaux candidats à la fortune.

Ceux qui tirent le plus grand profit de la propension des Allemands pour le jeu sont les Laender. L'an dernier, ils ont encaissé sous forme d'impôts, taxes, droits et remises sur les enjeux perçus par les sociétés de jeux plus de 1,4 milliard de DM, dont 950 millions de DM de recettes provenant de la loterie et des champs de courses.

L'Etat tire de substantielles recettes du « Zahlenlotto », le jeu le plus prisé des Allemands. Chaque semaine, plus de vingt millions de fidèles choisissent six chiffres sur les quarante-neuf. Ce jeu et le « Fussballtotto » ont brassé en 1973 2,8 milliards de DM, dont 2,5 milliards pour le premier. En 1974, la hausse est de plus de 10 %.

Les chiffres d'affaires des jeux de loterie connaissent une forte poussée depuis que les possibilités de gain, limitées jusqu'en juillet 1974 à 500.000 DM, ont été portées à 1,5 million de DM. Au cours de la première semaine de décembre 1974, les enjeux du « Zahlenlotto » et du « Fussballtotto » ont atteint 77,1 millions de DM, en accroissement de 31,8 % sur la période correspondante de 1973.

Pour chaque mise de 1 DM, les gains distribués représentent 50 pfennig, les impôts 16,6 pf, et 22 pf sont ristournés à l'Etat, qui les alloue à des œuvres sociales, culturelles ou sportives. Les plus fidèles des parieurs sont les Berlinois (1,90 DM par semaine et par habitant) et les Hambourgeois (1,77 DM). Mais les chances sont fort minces de décrocher le gain maximum de 1,5 million de DM en alignant les six chiffres dans l'ordre.

Cent millions de DM ont été pariés en 1974 sur les champs de courses. Et les deux loteries nationales (la Norddeutsche, dont la création remonte à trois cent cinquante ans, et la Sueddeutsche) réalisent un chiffre d'affaires annuel de 170 millions de DM. Avec la loterie nationale, l'Etat fait également de bonnes affaires : 16,6 % des droits et taxes sur la loterie vont à l'Etat fédéral et 7 % tombent dans les caisses des Laender. Les excédents sont attribués à des organismes d'utilité publique ou à des œuvres sociales. Les gains distribués représentent plus de 50 % du montant des enjeux.

La loterie est également présente sur les deux chaînes de télévision ARD et ZDF. « Une place au soleil pour jeunes et vieux », promet la loterie du premier programme, tandis que celle du second invoque « l'aide à l'enfance handicapée ». En outre, existe, présenté sous diverses formes, un autre jeu de loterie télévisée intitulé *Glückspirale* (littéralement : « la spirale du bonheur »), dont une partie des gains ont servi à financer les dépenses des Jeux olympiques de Munich en 1972 et celles de la Coupe du monde de football en 1974.

D'après un sondage, ce sont surtout les ouvriers et les employés qui tentent leur chance au « Lotto », au « Toto » ou à la loterie nationale. Les quatorze casinos (le dernier vient de s'ouvrir à Hanovre) sont fréquentés par une autre classe sociale. Leur accès est interdit à ceux dont le salaire mensuel est inférieur à 2 000 DM. Les casinos spécialisés dans le jeu de roulette entre Baden-Baden et le Westerland, sur l'île de Sylt, ont encaissé en 1973 174 millions de DM, perdus par près de deux millions de visiteurs.

Les recettes de jeu des casinos, pour 80 %, sont prélevées à titre d'impôt par les Laender, qui en ristournent 15 % à la commune où se trouve le casino. Plusieurs casinos doivent encore ouvrir prochainement en Basse-Saxe, en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, à Berlin.

HANS STOLLHANS
(Die Welt).

FRANCE

A tout va...

LES Français risquent de plus en plus d'argent au jeu. Les courses de chevaux, la Loterie nationale, les casinos, les cercles, voient chaque année leurs recettes augmenter. L'Etat ainsi que les collectivités locales y trouvent leur compte.

Les sociologues n'ont pas encore étudié les causes de cette recrudescence des appels à la fortune par l'intermédiaire du hasard, mais on peut penser que l'incertitude des temps, l'anxiété chronique de notre société, l'effacement des tabous et le goût de l'argent facile dans un climat d'incitation permanente à la consommation expliquent un engouement renouvelé qui atteint toutes les couches sociales et, depuis peu, les jeunes.

La Loterie nationale, institution de l'Etat, très scrupuleusement gérée par cent vingt fonctionnaires du ministère des finances, est à coup sûr le moyen le plus simple qu'ont les citoyens de solliciter la déesse aux yeux bandés. Il suffit pour cela d'acheter un billet entier ou un dixième dans l'un des milliers de points de vente répartis sur le territoire.

Le premier tirage de la Loterie nationale eut lieu le 7 novembre 1933, ce qui valut à un coiffeur de Tarascon, M. Gaston Bonhoure, le gros lot qui valait 5 millions de francs de l'époque. Aujourd'hui, les gros lots varient suivant les tranches, ordinaires, spéciales, ou liées à un grand prix hippique, de 1 million de francs à 5 millions de francs lourds.

La Loterie nationale connut un vif succès jusqu'en 1963, année qui vit l'invention, par un mathématicien distingué, M. André Carus, du fameux tiercé — pari qui consiste à désigner les trois chevaux arrivant en tête dans une course donnée. L'engouement pour cette nouvelle formule fut tel que le chiffre d'affaires de la Loterie nationale tomba de 689 999 453 F en 1966 à 580 562 064 F en 1972. Depuis deux ans, grâce à une publicité plus active et à l'augmentation du nombre et de l'importance des lots, le chiffre d'affaires de la Loterie a remonté, dépassant en 1973 les 600 millions, et l'on pense — tous les comptes n'étant pas arrêtés — qu'il se situera pour 1974 entre 610 et 620 millions de francs.

Frais de gestion, de publicité et de spectacles déduits, tous les bénéfices de la Loterie nationale vont au Trésor public. En 1973, l'Etat a ainsi encaissé 155 124 000 F. La saison 1974 devrait lui rapporter 157 millions de francs au moins.

Dix millions de billets sont vendus chaque mois, et bon an ou mal an les Fançais gagnent, grâce à eux, environ 400 millions de francs qui ne sont pas imposables. Il y aura en 1975 soixante et un tirages, tous publics, organisés tant à Paris qu'en province.

Depuis la création du tiercé par le Pari mutuel urbain, qui agit pour le compte de cinq sociétés de courses placées sous la tutelle du ministère de l'agriculture, et qui est seul habilité à recevoir les enjeux des parieurs, cette façon de tenter la chance est devenue le grand jeu des dimanches et des jours de fête pour des millions de Français.

Ceux-ci ont engagé en 1973 sur les chevaux 8 494 837 281 F, dont 5 004 871 956 F pour participer aux quatre-vingts tiercés de l'année. On a enregistré, dans le même temps, 972 500 000 paris. En 1974, là encore — les comptes n'étant pas arrêtés — c'est dix milliards au moins — soit deux fois plus d'argent que ne coûte actuellement la force de frappe atomique — que les Français ont consacrés aux paris.

L'Etat, qui opère sur le chiffre d'affaires des courses un prélèvement à taux progressif, a encaissé par ce biais, en 1973, 1 573 074 578 francs. On estime qu'en 1974 les sommes versées au Trésor par les sociétés de courses dépasseront 2 milliards.

Plusieurs scandales découverts et jugés ces dernières années — associations de joueurs, courses truquées — n'ont pas entamé la confiance des parieurs toujours plus nombreux !

Quant aux cent quarante-huit casinos français, ils ont totalisé, en 1974, 362 831 809 francs de recettes de jeux, soit 10,9 % de plus qu'en 1973 (326 962 505 francs). L'Etat, qui surveille étroitement les jeux de casino par l'intermédiaire d'une police spécialisée et réputée incorruptible, prélève jusqu'à 80 % des recettes. En 1973, le Trésor et les collectivités locales ont perçu à ce titre près de 144 millions, soit 113 millions pour l'Etat et 31 millions pour les communes. En 1974, plus de 150 millions passeront des portefeuilles des joueurs dans les coffres du ministre des finances.

C'est le casino de Divonne-les-Bains qui fait depuis plusieurs années les plus grosses recettes : 43 673 399 francs en 1974, précédant le Palm-Beach de Cannes (ouvert quatre mois seulement) : 29 094 401 francs ; le « Municipal » de Cannes : 28 994 962 francs ; le Palais de la Méditerranée à Nice : 28 millions 969 706 francs, et le Casino d'Enghien (le plus proche de Paris) : 16 698 615 francs.

Le goût renouvelé du Français pour les jeux de casino a justifié, semble-t-il, l'ouverture d'un nouveau casino à l'hôtel Rhul de Nice. Somptueusement décoré dans un style de notre temps, il propose aux joueurs des tapis bleus, rompant ainsi avec la tradition plus que centenaire du tapis vert... couleur symbolique de l'espérance !

MAURICE DENUZIÈRE
(le Monde).

GRANDE-BRETAGNE

La réalité dépasse la législation

POUR certains Anglais les lois britanniques sur les jeux peuvent passer pour un bon exemple du talent national de débrouillardise ; mais, pour les autres, elles sont plutôt symptomatiques d'un esprit brouillon.

Il y a un peu plus d'un an, un rapport officiel proclamait : « *Nous ne connaissons aucun autre pays, dans le monde occidental du moins, où les occasions de jouer soient aussi nombreuses.* » Pourtant, ces dernières années, nombre de décrets ont été pris, l'un derrière l'autre, pour tenter de placer sous un contrôle réel les différentes formes de jeux.

Une ère nouvelle s'est ouverte en 1960 avec la loi sur les paris et les jeux dont on attendait une libéralisation modérée. Mais cette loi ne fit qu'ouvrir les vannes à des formes nouvelles de jeu commercial.

Les casinos se répandirent dans le pays à la surprise du Parlement, à l'horreur des moralistes et à la consternation de la police, qui ne savait que trop bien à quel point les gros enjeux suscitent aisément une sérieuse criminalité. Aussi la loi sur le jeu de 1968 fut-elle adoptée pour réduire de manière rigoureuse le nombre de maisons de jeux. Cela fut fait en instituant un office du jeu dont tout propriétaire d'une maison de jeu devait obtenir un certificat avant de pouvoir demander une licence aux autorités judiciaires locales. Un contrôle sévère concernant la personnalité et la réputation de chaque candidat et de ses mandants fut mis en place. Le solliciteur doit apporter la preuve que son établissement répond à certains standards, et, notamment, que le cabaret ou toute autre forme de spectacle ou d'amusement seront séparés de l'endroit où se déroulera le jeu ; il doit aussi démontrer qu'il existe dans la région de l'établissement une véritable demande pour les différents jeux qu'il se propose d'offrir. De surcroît, le personnel doit obtenir un certificat de l'Office du jeu pour pouvoir travailler dans une maison de jeu, et les inspecteurs de l'Office surveillent étroitement les maisons ouvertes.

Ce système a bien fonctionné dans l'ensemble. Mais la juridiction de l'Office ne s'étend que sur les maisons de jeu et les casinos. L'Office n'a pas le contrôle d'autres lieux de loisirs. Ainsi, le bingo est supervisé par l'Office quand il est joué dans un club licencié, mais il ne l'est pas s'il est joué ailleurs.

De même, l'Office du jeu n'est pas habilité à surveiller les paris. La loi de 1960 avait abouti non seulement à la multiplication du nombre de casinos, mais aussi de guichets de paris, car il s'agissait alors de supprimer la nuisance que constituaient les paris pris dans la rue par des compères de bookmakers. Ceux-ci obtinrent ainsi, pour la première fois, le droit d'ouvrir des guichets de paris dans les rues à condition d'en obtenir la licence des autorités judiciaires locales. Mais comme il n'y avait pour les paris aucune institution semblable à l'Office du jeu, les règlements furent moins rigoureux.

Une autre complication naquit du fait que les loteries et paris sont soumis à des règles différentes. Les loteries sont illégales, à l'exception de certaines petites loteries et de celles qui fonctionnent au profit d'organisations charitables ou sportives. C'est pourquoi il n'existe pas de Loterie nationale en Grande-Bretagne, même si le gouvernement envisage la possibilité de créer des loteries locales.

La participation directe de l'Etat dans les jeux et paris se borne à la propriété publique du P.M.U., administré par le *Totalisator Board* (1) qui ne prend des paris que sur les courses hippiques. D'aucuns ajouteraient peut-être à cette participation les coupons des bons du Trésor ou emprunts d'Etat soumis au tirage au sort, bien que dans ces cas les mises sont toujours récupérables tôt ou tard.

Les paris (pronostics sportifs ou autres) sont soumis à des restrictions peu sévères visant simplement à assurer qu'ils soient administrés et menés honnêtement. Il en est ainsi bien que les pronostics sur les matches de football soient devenus une entreprise commerciale fort rentable, qui se classe seconde derrière le P.M.U. pour les sommes qu'elle tire de la poche des parieurs au profit du gouvernement.

Le chiffre d'affaires de toutes les formes de jeux et de paris a été en Grande-Bretagne, pour l'année fiscale 1973-1974, d'environ 2 700 millions de livres. Il ne s'agit pas d'un chiffre absolu, car les sommes concernant les casinos et les machines à jeu ne peuvent qu'être estimées, l'impôt de ces deux formes de jeu n'étant pas calculé en fonction du chiffre d'affaires. Aussi, sans publier de bilans précis, l'Office du jeu a-t-il livré ses estimations pour 1972. On peut en déduire des prévisions pour 1973-1974, à savoir 250 millions de livres pour les casinos et 290 millions de livres pour les machines à jeu. Les paris, par le truchement des bookmakers sur les champs de courses, ont totalisé 137 millions de livres, et en dehors des champs de courses : 1 405 millions de livres. Les paris sur les courses de lévriers : 64 millions de livres. Le P.M.U. : 28 millions. Les pronostics sportifs : 215 millions. Le bingo : 214 millions. Et les autres formes de jeu : quelque 45 millions de livres. Tous ces jeux et paris ont rapporté à l'Etat 185 millions de livres pour l'année fiscale 1973-1974. Pour l'année 1974 entière, cette somme devrait atteindre les 200 millions de livres.

GEOFFREY SMITH
(The Times).

(1) L'Etat a une participation dans cet office, qui appartient pour le reste aux sociétés hippiques.

ITALIE

Un impôt sur l'espoir

C'EST un véritable « impôt sur l'espoir » que des millions d'Italiens paient chaque jour en engageant des sommes toujours croissantes dans des loteries ou des concours (Totocalcio, Lotto, Enalotto et Totip) dont ils espèrent, sinon la richesse, du moins la remise à flot des finances familiales de plus en plus écornées. Symptôme amer d'une réalité économique peu encourageante : cet « impôt » a beaucoup augmenté ces derniers temps.

L'évidence tient aux chiffres : en 1973, les Italiens ont dépensé dans des paris, jeux et pronostics un total de 315 milliards de lires, dont 100 milliards sont allés au fisc. Pour l'année 1974, qui a vu la crise économique s'aggraver, les chiffres ne sont pas encore connus mais, d'après les premières estimations, le total des sommes jouées aurait augmenté de 20 à 30 %.

Si le jeu le plus populaire, le Totocalcio, connaît un succès grandissant, c'est sans doute parce qu'il est associé au sport le plus populaire dans notre pays. Basé sur les pronostics des matches de football, le Totocalcio est devenu en trente années d'existence une réalité économique qu'attestent les chiffres suivants : 1 300 milliards de lires encaissés, onze millions de gagnants dont six mille sept cents millionnaires, deux cents salariés, treize mille cinq cents bureaux de recettes, six mille auxiliaires pour les opérations du samedi et du dimanche. Le premier bulletin de Totocalcio a été enregistré le 5 mai 1956, et parier sur une colonne de pronostics coûtait à l'époque 30 lires. Il y eut un seul vainqueur, qui empocha 463 146 lires pour avoir donné douze résultats exacts. Aujourd'hui, la mise minimum est de 100 lires et les sommes gagnées atteignent fréquemment le milliard et demi.

En 1973, 113 milliards de lires ont été joués au Totocalcio, appelé familièrement Toto. Sur cette somme, 28 milliards ont été prélevés par le Trésor public. En 1974, les enjeux ont connu une croissance moyenne de 28,28 % par rapport à 1973. C'est à Gênes où l'on joue le plus, puisque la moyenne y est de 3 083 lires par habitant. Rome vient ensuite avec 3 067 lires, alors que la moyenne nationale est de 2 186 lires par personne.

Le Lotto, qui peut se définir comme un ancêtre du Bingo attire également bon nombre de paris. Les multiples combinaisons de chiffres tirés au sort conservent une séduction particulière dans le Midi, où l'on se fie plus volontiers aux songes et aux augures. A la différence du Totocalcio, le Lotto se joue toute l'année, et ses résultats pour 1973 ont été de 172 milliards de lires, laissant dans les caisses de l'Etat 65 milliards environ. On retrouve ces mêmes chiffres en 1974.

L'Enalotto, en revanche, est un concours du même genre que le Totocalcio, mais il lie les pronostics aux tirages au sort du Lotto. Ce jeu connaît un certain succès en été, à la « saison morte » des matches de football. Bon an, mal an, 13 à 15 milliards de lires sont engagés dans ce jeu, avec un rendement annuel de 3 milliards environ pour le fisc.

Les loteries nationales ont lieu tous les trois mois et sont jumelées avec des concours de chansons, des compétitions hippiques et des courses automobiles. Le prix du billet a été doublé récemment de 500 à 1 000 lires, et les recettes ont dépassé les 16 milliards de lires en 1974, alors qu'elles étaient de 9 milliards environ les années précédentes.

Quant aux compétitions hippiques, elles s'adressent à une « élite » de parieurs passionnés par ce sport. Les recettes sont inférieures à celles des autres jeux. L'année dernière, le Totip, sorte de pronostic appliqué aux courses de chevaux, a rapporté 6 milliards de lires environ, soit 15 % de plus qu'en 1973. Viennent ensuite les paris gagnants et placés et les paris tiercés.

EMILIO PUCCI
(la Stampa).

Les clés de la conjoncture

LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la collaboration de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance la plus forte possible ; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissements suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

L'HYPOTHÈQUE AMÉRICAINE

DANS les quatre grands pays européens, les productions industrielles sont maintenant en recul (— 3 à — 7 %). Depuis notre dernière situation, le mouvement s'est même accentué. Les augmentations des taux de chômage ont été particulièrement fortes en France et en Allemagne, le taux de 4 % devrait être atteint dans ces deux pays à bref délai, ce qui représente de huit cent mille à près d'un million de chômeurs (1).

Cependant, en moyenne, les résultats en matière de prix et de balance commerciale ne se sont guère améliorés. Mais cette moyenne cache les évolutions maintenant fortement divergentes de la France et de la Grande-Bretagne. La première commence à faire mieux : son inflation descend à présent nettement en dessous de 15 %, sa balance commerciale s'améliore et se dirige vers l'équilibre.

En sens contraire, et malgré le recul de son activité, la Grande-Bretagne dérape sensiblement : son taux d'inflation empire brusquement (18 %), et son déficit commercial reste important, bien que le déficit des comptes courants de la balance des paiements se soit contracté en décembre par rapport à novembre.

Deux pivots européens pour une relance

Ni la Grande-Bretagne ni l'Italie ne peuvent guère se sortir seules de ce cercle vicieux. Aussi bien pour l'activité que pour le financement extérieur, toutes les deux doivent compter sur l'Allemagne, et aussi sur la France. Seules ces dernières disposent maintenant d'une marge de manœuvre suffisante pour tirer l'ensemble des pays européens de ce mauvais pas et éviter que la récession, simple recul conjoncturel, ne se transforme en dépression, avec changements plus profonds et durables des comportements, qui remettraient en cause les projets des entreprises et des consommateurs.

L'Allemagne, elle, dispose d'une large marge de manœuvre financière, grâce à son excédent commercial et à ses réserves de 30 milliards de dollars. D'autant plus qu'avec son inflation réduite maintenant à moins de 6 %, sa monnaie est la seule qui inspire confiance ; l'Allemagne peut constituer un pivot monétaire et financier.

Mais cela n'est vrai qu'autant qu'elle puisse éviter la dépression et amorcer une relance. Or sa consommation interne a baissé, de même que ses investissements productifs (— 10 % en volume sur 1974).

Pour la France, le recul a été plus brutal mais a, semble-t-il, moins touché les ressorts profonds de la croissance. Il a surtout été provoqué par un rajustement subit de l'appareil de production, avec dégonflement des stocks à tous les niveaux intermédiaires, sous l'effet du plan de refroidissement. Mais la demande des consommateurs ne s'est pas effondrée, tout au contraire. Et, d'une manière assez étonnante, l'enquête faite auprès des industriels démontre qu'ils affirment toujours vouloir augmenter d'une manière significative leurs investissements productifs (4 % de progression, en volume, de 1974 à 1975).

Une relance en partie spontanée est donc possible si dans les mois à venir des mesures sont prises pour enrayer la dépression dans les secteur les plus touchés et soutenir le pouvoir d'achat.

redémarrage. Après avoir attendu durant de longs mois une relance spontanée, le gouvernement américain s'est résolu à donner un coup de barre sous la forme d'un allégement fiscal.

C'est le chômage croissant, atteignant maintenant plus de 7 % de la population, qui a forcé les autorités américaines à agir d'une manière franche et même brutale avec les moyens classiques des réductions fiscales, seuls capables de fournir le choc nécessaire pour renverser le mouvement et sortir d'une situation fortement déprimée. Le président Ford a dû annoncer en hâte la réinjection de 16 milliards de dollars dans l'économie américaine.

C'est aussi le moyen mis en œuvre actuellement par l'Allemagne, avec un déficit qui doit atteindre en 1975 plus de 50 milliards de deutschemarks, soit près de 4 % du produit national brut.

Le problème est identique dans les deux pays : il faut sortir d'un ralentissement prolongé, à la différence de la France, où la récession est plus récente et susceptible de se retourner d'une manière plus spontanée.

Facteurs de détente

Mais le sort des pays européens dépendra essentiellement de la conjoncture internationale. Celle-ci se présente maintenant plus favorablement pour les prix.

L'indice général des matières premières baisse toujours, avec de fortes divergences, certes, entre ces dernières. Même le prix du pétrole semble devoir rester stable jusqu'à fin septembre 1975, en valeur nominale. Surtout pour les pays (Allemagne et France) dont les devises restent fermes vis-à-vis du dollar, puisque c'est en dollars que sont calculées les factures pétrolières. C'est l'inverse pour la Grande-Bretagne et l'Italie, malheureusement. Autres facteurs de détente : les taux d'intérêt, qui avaient atteint des niveaux aberrants, baissent toujours, par paliers successifs, et se situent à des niveaux variant de 6 à 11 % suivant les pays et la tenue de leurs devises.

Voilà qui contribuera à diminuer l'inflation puisque les frais financiers excessifs sont, eux aussi, un facteur de hausse des prix.

Ce mouvement devrait, en principe, favoriser aussi l'activité, si du moins le contexte s'y prête. Et les regards se tournent surtout vers les Etats-Unis, qui ont pris la tête de ce mouvement pour faciliter leur redémarrage.

Les chances de succès de ces actions plus ou moins coordonnées ne pourront s'apprécier que d'ici quelques mois. Elles pourraient même paradoxalement, du moins si l'accent est bien mis sur l'assainissement financier des entreprises et la relance de leurs investissements et l'épargne, contribuer à calmer l'inflation actuelle, tout en limitant les inflations futures.

MAURICE BOMMENSATH.

(1) A noter que le taux allemand de décembre varie beaucoup suivant qu'on le corrige (3,2 %) ou non (3,5 %) des variations saisonnières.

NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Échanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	— — (— —)	+ (+)	— — (— —)	+ (+)	+ + (+ +)	+ + (+ +)
FRANCE	— — (—)	— (— —)	— — (— —)	+ (+)	+ (—)	+ (—)
ITALIE	— — (—)	— — — (— — —)	— (—)	+ (+)	— (—)	— — — (— — —)
GR^DE BRETAGNE	— (+)	— — (— —)	— (—)	— (—)	— — (—)	— — — (— — —)

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais (en petit :) tendance précédente

(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

I. — TAUX DE CROISSANCE INDUSTRIELLE

TAUX DE CROISSANCE MENSUEL (calculé en moyenne mobile de trois mois et exprimé en taux annuel)

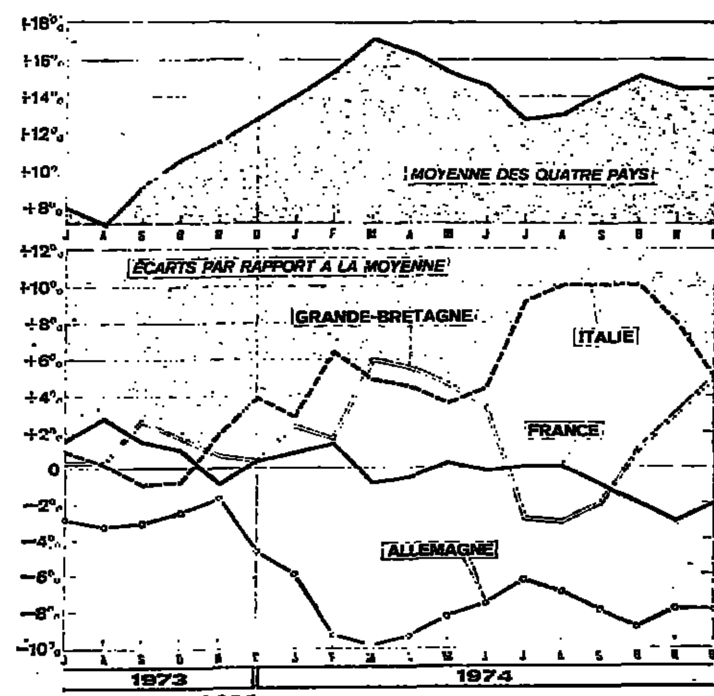
ITALIE — FRANCE — ALLEMAGNE — GRANDE-BRETAGNE

1973 — 1974

Chiffres de base O.C.D.E.-Indice corrigé de la production industrielle (sans le bâtiment)

La croissance s'est maintenant arrêtée dans les quatre pays et il y a même recul. Celui-ci date déjà d'août pour l'Allemagne, qui en est à — 7 %. Il est plus récent mais plus brutal pour la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, qui en sont à — 3 % ou — 5 %.

II. — ÉVOLUTION DES PRIX

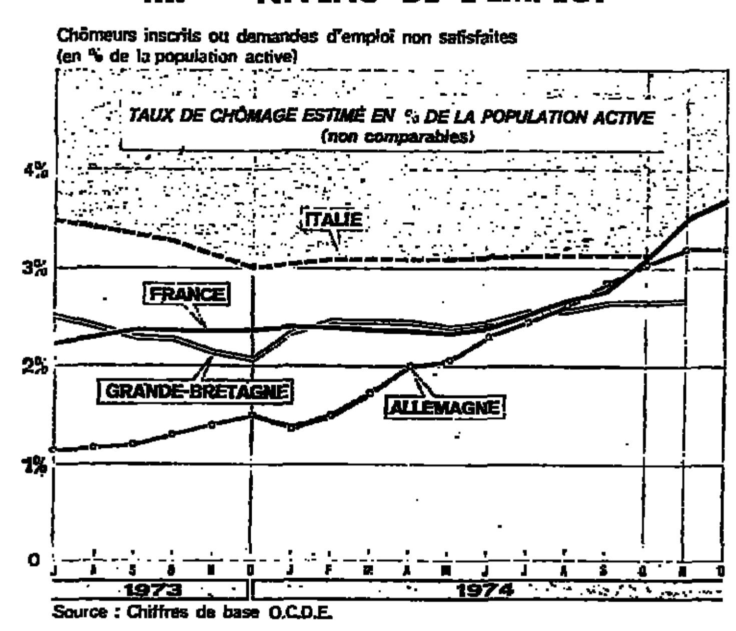


Chiffres de base O.C.D.E.

Le rythme moyen de hausse est de 15 % environ. L'Allemagne et l'Italie se maintiennent aux deux extrêmes avec des inflations respectives de 6 % et de 25 %. La France et la Grande-Bretagne, qui, il y a peu de mois, se trouvaient proches de la moyenne, s'en écartent maintenant en sens contraire. La première en est à 12 % alors que la seconde monte à 18 %.

III. — NIVEAU DE L'EMPLOI

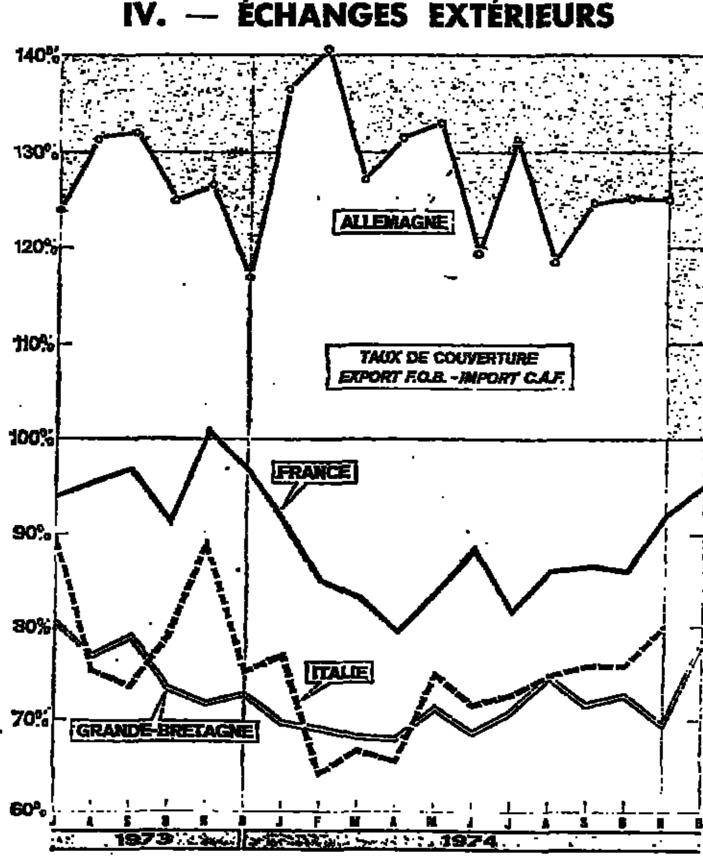
Chômeurs inscrits ou demandes d'emploi non satisfaites (en % de la population active)



Source : Chiffres de base O.C.D.E.

Les taux de chômage par rapport à la population active continuent à augmenter. En Allemagne, fin 1974, si l'on se réfère aux chiffres bruts, et avec environ neuf cent cinquante mille chômeurs, on arrive à un taux de 3,5 % alors que le chiffre corrigé reste voisin de 3,2 %. En France, le taux monte encore, bien que moins vite, et atteint 3,7 % fin décembre.

IV. — ÉCHANGES EXTÉRIEURS



Il y a peu de changements pour l'Allemagne, qui maintient son taux de couverture des importations par les exportations à 125 %.

Pour l'Italie et surtout la France il y a amélioration avec des taux respectifs de 80 % et 95 %. Pour la Grande-Bretagne, après la détérioration des derniers mois, décembre marque un mieux avec un taux de 73 % (rappelons que les taux O.C.D.E. sont calculés F.O.B.-C.A.F. et corrigés des variations saisonnières).



Consommation

Regardez dans votre assiette !

« ON met dans le pain du nitre de Chalastra en guise de sel. Avec les raiforts on se sert de nitre d'Egypte. Il les attendrit, mais il donne aux choux une couleur plus verte. » Ce texte, qui date du premier siècle de notre ère et est signé Pline l'Ancien, prouve que la mode des additifs alimentaires n'est pas une invention moderne, sortie de l'imagination fertile de chimistes astucieux. Ce que nos ancêtres ne pouvaient imaginer, c'est l'ampleur qu'a revêtue ce phénomène. La très grande majorité des produits alimentaires transformés (semi-conserves, charcuterie, confiserie, plats cuisinés, desserts tout prêts, etc.) et un certain nombre de fruits ou légumes (les agrumes par exemple) recèlent des doses, bien sûr infimes, mais très variées de substances ajoutées.

La liste des principaux additifs utilisés dans la Communauté économique européenne ne comporte par moins de 38 colorants, 34 conservateurs, 37 antioxygènes et 35 « agents émulsifiants, stabilisants, épaississants et gélifiants ». Leur multiplication dans les produits alimentaires inquiète les consommateurs qui ignorent ou oublient que le produit le plus simple et le plus naturel peut se traduire en formule chimique compliquée et porter un nom scientifique inquiétant. De plus, en matière de nourriture on commet trop souvent l'erreur de confondre le produit naturel avec un produit sain (beaucoup de champignons sont pourtant vénéneux...), et le produit chimique avec le poison (le produit pharmaceutique ne suscite pourtant pas les mêmes inquiétudes, la surconsommation médicale est là pour le prouver). Enfin, la réglementation en matière alimentaire est à la fois ancienne et serrée dans la plupart des pays industrialisés. Elle date de 1875 (Food and Drugs Act) en Grande-Bretagne, et dans chaque pays l'histoire et la sédimentation juridiques ont créé des contraintes variées, ce qui rend, produit par produit, la législation d'un pays à un autre plus contraignante ou plus sévère, d'autant que les goûts en matière alimentaire sont très disparates ici et là.

Bruxelles s'en occupe

L'accroissement des échanges entre les pays de la Communauté européenne a très vite obligé les instances bruxelloises à se préoccuper des entraves techniques que créaient ces obligations. Au 1er octobre 1974, trente-trois textes avaient été adoptés, et vingt-sept proposés, ce qui ne couvre encore qu'une surface très exiguë du champ offert en la matière à l'harmonisation européenne.

Le système des « listes positives » de substances autorisées prévaut largement : on ne peut utiliser une substance que si elle a été agréée et figure nommément dans cette liste (1). En France, et dans de nombreux autres pays, de fort sérieuses expérimentations sur les animaux précèdent l'agrément d'une substance nouvelle et la détermination des doses maximales autorisées : on aboutit à une complexité immense des législations nationales. En France, le simple emploi de l'anhydride sulfureux (SO_2) dans une quinzaine de produits (du vin aux crevettes, en passant par les jus de fruits et la moutarde) a fait l'objet, de 1908 à 1970, de onze décrets, de trois arrêtés et de six circulaires. Mais rien n'est simple en ce domaine, où les complexités (juridique, technique, méthodes de marketing) interfèrent.

Les consommateurs n'ont pas tout à fait tort de s'inquiéter des effets de l'accumulation dans leur nourriture de substances dont l'innocuité et l'utilité leur paraissent douteuses.

Même si l'on considère que les substances admises ne présentent individuellement aucune nocivité, on ne sait rien ou à peu près rien des interactions de ces substances à l'intérieur d'un même produit, et encore moins des interactions de l'ensemble de ces produits, contenus dans la variété des mets absorbés, à l'intérieur du corps humain. De plus, il ne faut jamais oublier que ces décisions sont toujours prises, et c'est normal, en fonction de l'état des connaissances scientifiques du moment. Pour ne donner qu'un exemple, en 1916, on estimait que le « radium est accepté par l'organisme humain aussi harmonieusement que le soleil par la plante »... Or, l'inertie de la législation est telle qu'il est fort difficile de retirer à une substance l'agrément qui lui a été une fois donné.

Des études faites en U.R.S.S. et aux Etats-Unis ont mis en cause un colorant rouge, l'amarante (E 123, selon la codification européenne), dont on soupçonne qu'il pourrait avoir un pouvoir cancérogène. Interdite en U.R.S.S., l'amarante est toujours autorisée dans les pays européens. La moindre des exigences que peut avoir le consommateur est pourtant que le doute joue en sa faveur, et non contre lui : pour délicate que soit pour les professionnels la substitution d'un colorant à un autre, elle vaut d'être entreprise dès qu'un doute plane sur une substance.

Pourquoi « farder » les aliments ?

Tout aussi délicat est le problème de l'utilité des additifs. Mieux conserver les aliments est indispensable à l'époque des grandes métropoles industrielles où s'entassent des millions d'individus qu'il faut bien nourrir et abreuver. La nécessité de « farder » les aliments à l'aide de produits de beauté (food cosmetics) n'est cependant pas aussi évidente que les industriels veulent le faire croire : les cerises au sirop que fabriquaient nos grand-mères étaient d'un rouge éteint mais délicieuses, celles qui sortent des boîtes de conserves sont rutilantes et trop souvent insipides.

PAS DE CHIFFRES

L'ampleur en Europe du marché des additifs alimentaires est inconnue ; les statistiques sont inexistantes.

On sait qu'en 1971, aux Etats-Unis, ce marché représentait 635 millions de dollars, dont 40 % étaient dus aux arômes et aux renforçateurs d'arômes.

Parfois ce maquillage trompe le consommateur en lui laissant croire que tel soda contient du jus d'oranges alors que sa couleur et son goût sont dus à des additifs.

En France, l'étiquetage d'information, devenu obligatoire, contraint les fabricants à énumérer — mais en code — les additifs contenus dans un produit, et il existe des dérogations à cette règle. L'obligation d'imprimer en clair quelques noms barbares aurait sans doute mieux dissuadé les fabricants de ne pas multiplier inutilement les additifs. Mieux encore : lorsqu'on achète du jambon « braisé », on croit toujours acheter un produit lentement grillé au feu. La vérité est bien différente : fabriqué comme les autres jambons industriels, certains jambons « braisés », « *font l'objet d'une finition consistant à épandre sur toute la surface un mélange de colorant et de sang et à le brûler au chalumeau* » (mode d'emploi d'une poudre spécialisée relevé par le Laboratoire coopératif d'analyse et de recherche (2) dans un catalogue professionnel).

L'ajout d'un additif peut aussi avoir une justification purement économique. L'utilisation des polyphosphates dans le jambon accroît sa teneur en eau, et son poids, et donc la rentabilité du produit. Pour les jambons dits « supérieurs » (sans polyphosphates), le taux normal d'humidité du produit dégraissé admis par la législation française est de 74 %. Pour les autres, ce taux est de 76 %. Ces deux points de différence paraissent insignifiants, mais ils représentent pour les vendeurs un gain fort appréciable.

Inquiets, parce qu'insuffisamment informés, les consommateurs et leurs représentants peuvent demander que l'on limite au minimum l'emploi des additifs, qu'on n'hésite pas à suspendre provisoirement l'agrément donné à une substance et que l'on s'inquiète des moyens de contrôle mis à la disposition des administrations. Trop souvent, un nouvel additif est autorisé sans que les méthodes d'analyse soient clairement définies et sans que les administrations responsables des contrôles de qualité disposent des laboratoires nécessaires à ces contrôles...

JOSÉE DOYÈRE.
(le Monde)

(1) Alors qu'une liste « négative » énumère les substances dont l'emploi est interdit, l'usage de tous les autres étant licite.

(2) 14, av. Louis-Roche, Gennevilliers.



Rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Gianni Gambarotta (« la Stampa »), John Greig, coordonnateur, David Spanier (« The Times »), Fritz Wirth, Hans Stollhans (« Die Welt »).

Publicité : Michel Gérard (« le Monde »), Riccardo di Corato (« la Stampa »), Garry Thorne, coordonnateur (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »).

Dossier

Calories, kilowatts et chevaux-vapeur : la chasse

LE bouleversement des données pétrolières a placé les pays qui veulent définir une nouvelle politique énergétique dans une situation épineuse. Comment vont évoluer les prix des hydrocarbures dans les dix prochaines années ? Il faudrait pouvoir répondre à cette question avant de se lancer dans l'élaboration d'un programme à long terme. Or il existe trois hypothèses : les prix s'effondrent sous l'effet d'une guerre éventuelle pour les champs pétrolifères ; ils se stabilisent au niveau actuel ; ils sont raccrochés à une sorte d'index des prix mondiaux. Faute de miser sur la bonne hypothèse, ou l'on va au devant de balances des paiement inextricablement déficitaires, ou l'on s'encombre d'un appareil énergétique trop lourd, coûteux, voire dangereux.

L'importance de l'enjeu explique que la plupart des gouvernements ne se soient pas trop pressés de faire leur choix. Ils ne pouvaient pourtant pas temporiser indéfiniment car, dès avant la crise pétrolière, la construction de centrales accusait presque partout un net retard sur les programmes, alors que, dans les périodes de pointe, la consommation d'électricité s'approchait, partout en Europe, du niveau de capacité maximum. La même situation se présentera ailleurs si l'on ne fait rien.

Finalement, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie sont bien obligées de se décider et l'on peut considérer que depuis la fin de 1974 les plans énergétiques des quatre principaux partenaires de la C.E.E. commencent à émerger. Le problème énergétique présentait des aspects particuliers à chacun d'entre eux, les politiques nationales respectivement envisagées sont fort dissemblables. Un seul point commun : le désir le mettre fin à la dépendance du pétrole importé.

Pour le Royaume-Uni, dont la voie avait été tracé avant l'ouverture des hostilités sur le front pétrolier, il s'agit d'une simple confirmation. Les Britanniques comptent atteindre l'autarcie pétrolière en 1980. A cette date, la production nationale s'élèverait à 100 ou 130 millions de tonnes par an. L'élément nouveau, c'est que les Anglais vont devoir faire face, pendant cinq ans, à un déficit de leur balance des paiements qui n'était pas prévu. C'est pour eux, en principe, le seul problème, car le risque existe également que l'ambitieux programme de mise en exploitation des gisements de la mer du Nord soit retardé. Le gouvernement britannique et les compagnies ne peuvent pas grand-chose pour accélérer son exécution, mais, à l'inverse, celle-ci peut se trouver entravée par des aléas divers : pénurie d'équipement, inflation, difficultés techniques imprévues. Le gouvernement a bien donné l'assurance aux compagnies qu'il ferait tout pour que le calendrier soit respecté, mais entre elles et lui les rapports ne sont pas précisément au beau fixe, surtout depuis l'avènement des travaillistes.

Nucléaire, charbon et tous azimuts...

A l'opposé du Royaume-Uni, fermement attaché à une politique énergétique fondée sur le pétrole, la France a opté pour le nucléaire. Elle a renforcé son gigantesque programme électronucléaire et accéléré son exécution. En deux ans (1974-1975), treize nouvelles centrales vont être mises en construction, une trentaine d'autres au cours des cinq années suivantes. Pour se faire une idée de l'ampleur du programme, il faut savoir que les treize centrales projetées dans l'immédiat (1 000 mégawatts chacune) représentent la totalité de la capacité qui existait en France en 1962.

La décision du gouvernement français de miser sur le nucléaire soulève pourtant une forte opposition (de même que son choix de centrales de conception américaine) On lui reproche de rééditer l'erreur commise au début des années 60, quand le charbon fut abandonné pour le pétrole. On lui prédit que l'énergie nucléaire coûtera plus cher que prévu. Des protestations massives sont à attendre dans les parages des emplacements choisis pour les nouvelles installations.

L'Allemagne n'avait pas commis la même erreur que la France : elle avait conservé ses charbonnages. Certes, ils arrivaient difficilement à équilibrer leurs comptes et ils constituaient un casse-tête permanent pour les gouvernements. Mais le pays en retire aujourd'hui un bénéfice appréciable en découvrant que ses besoins énergétiques ne sont couverts qu'à concurrence de 55 % par le pétrole importé (contre 66 % pour la France).

Les Allemands venaient de mettre au point un plan énergétique lorsque la crise pétrolière a éclaté. Ils le rengainèrent prestement et repartirent à zéro. Leur nouveau plan, publié en décembre dernier, vise à freiner la dépendance pétrolière, bien que Bonn n'ait aucune difficulté à compenser ses importations d'hydrocarbures par les excédents inscrits aux autres chapitres de sa balance des paiements. L'idée directrice de ce nouveau plan semble être une grande diversification des sources d'énergie : accroissement de la consommation de gaz naturel grâce à l'augmentation des importations et au développement des ressources nationales ; intensification de la production des lignites ; freinage du programme de réduction des charbonnages ; mise en chantier de plusieurs centrales nucléaires. Autrement dit, plutôt que d'accorder la préférence à une source unique d'énergie, la R.F.A. entend, pour le moment, réserver l'avenir et conserver le maximum d'élasticité.

L'Italie est dans un cas très particulier. Pauvre en charbon depuis toujours, elle avait accepté avec enthousiasme, à la fin des années 50, le rôle — qu'elle a joué pendant toute la décennie suivante — de raffineur numéro un de l'Europe (au grand déplaisir des amoureux de son ciel bleu et de ses eaux pures). Elle s'est ainsi dotée d'une capacité de raffinage qui excède d'un tiers la demande intérieure. L'idéal, aujourd'hui, serait évidemment de contrebalancer en partie l'augmentation des prix du brut par un accroissement des ventes de produits pétroliers à l'extérieur. Cette éventualité est hautement improbable dans les circonstances présentes. Certaines décisions ont été prises, mais d'autres restent en suspens, d'une part parce que les gouvernements qui se succèdent à Rome sont trop faibles pour ce faire, de l'autre, parce que la situation n'est pas encore clarifiée.

Au début de 1974, il avait été prévu de construire quatre centrales nucléaires. Les choses en restèrent là, les projets afférents étant bloqués par toutes sortes d'atermoiements au stade des bureaux d'études. Le voudrait-on, qu'il serait possible de recourir au charbon et d'alléger la balance des paiements. L'ENEL (l'Office italien de l'électricité) s'éternise dans l'examen de cette solution, redoutant sans doute qu'elle réduise la la demande de fuel, ce qui perturberait le fonctionnement des raffineries. Cette absence de toute décision s'explique peut-être par une raison supérieure : le fait que des traces de pétrole ont été repérées dans la vallée du Pô, à deux pas de quelques-uns des plus grands complexes industriels de la péninsule, éveillant l'espoir que la nappe découverte pourrait être plus étendue qu'il n'y paraît. De nouvelles prospections ont été entreprises. Que le « triangle industriel » de l'Italie puisse reposer sur une mer de pétrole, voilà un argument qui, fondé ou non, peut justifier le report de l'heure du choix.

Il a bien fallu quand même que les Italiens fournissent au moins une vague idée de leurs intentions à la Commission européenne, puisque celle-ci, en prévision des négociations avec les pays producteurs de pétrole, a arrêté ses projections pour l' « objectif 1985 ».

Ces projections de la Commission comportent des indications dont l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) devait tenir compte. Elle prévoit en outre que la part des besoins énergétiques qui sera couverte par le pétrole tombera de 64 % (palier actuel) à un niveau situé entre 40 et 44 %. Cela veut dire que la quantité de pétrole importée par la Communauté va rester stationnaire ou même qu'elle diminuera légè[...] ment pour se situer à 600-650 [...] lions de tonnes, la part de l'é[...] gie nucléaire devant grimper da[...] le même temps de 1,4 % (son [...] veau actuel) à 16 %.

La gamme des recherches

La crise pétrolière a déclenché une vague de recherches intensives pour la découverte de nouvelles méthodes de production de l'énergie et de nouveaux gisements de matières énergétiques connues (les schistes bitumeux et le goudron n'existant qu'en quantité négligeable en Europe ont été laissés de côté).

En France, un regain d'intérêt se manifeste pour l'énergie solaire. C'est un domaine déjà connu de ses chercheurs. Des maisons ont été édifiées à titre expérimental, avec un dispositif pour emmagasiner la chaleur solaire assurant leur chauffage.

Mais la recherche française s'est concentrée surtout sur l'énergie géothermique. Des plans ont été établis pour l'exploitation des nappes d'eau chaude souterraines de la région parisienne, en vue du chauffage domestique et des besoins de l'agriculture. Inexplicablement, l'Italie n'a rien prévu de similaire, alors qu'elle dispose, dans le sud de la Toscane, des plus riches réserves d'eau chaude de toute la Communauté.

Les Allemands étudient les possibilités de la liquéfaction (transformation du charbon en pétrole ou en gaz) qu'ils avaient commencé à expérimenter pendant la deuxième guerre mondiale. La méthode pourrait devenir opérationnelle dans les années 80, quand les réacteurs nucléaires permettront d'obtenir plus facilement les hautes températures nécessaires.

Dans les secteurs plus conventionnels, la recherche des perfectionnements en matière de forage, de prospection et autres technologies est activement poussée, à l'intention tout spécialement des opérations en mer du Nord où les conditions d'extraction son[...] particulièrement difficiles. Le pé[...] trole peut être pulsé de plus e[...] plus profondément (comme le pro[...] vent les découvertes faites e[...] Italie, et les Britanniques, qui di[...] posent pourtant d'une énerg[...] nucléaire propre, ont finaleme[...] décidé, après deux ans d'hésit[...] tions, de s'en tenir à leur nou[...] veau réacteur, au lieu d'en achete[...] un, de modèle américain. C'es[...] dire qu'ils vont construire peu d[...] centrales nucléaires et que leu[...] réseau électrique continuera [...] reposer surtout sur les centrale[...] traditionnelles alimentées au pétrole.

Les gouvernements avaient e[...] jusqu'à présent tendance, pour l[...] plupart, à laisser les mains libre[...] aux multinationales. La crise le[...] amène à s'immiscer davantag[...] dans les affaires pétrolières.

C'est apparemment en Grande-Bretagne, à propos des gisemen[...] de la mer du Nord, que l'affron[...] tement entre l'Etat et l'entrepris[...] privée est le plus visible. Le gou[...] vernement travailliste s'est engag[...] à accroître la participation publi[...] que dans l'industrie pétrolière. [...] entend qu'elle soit de 51 % dan[...] les douze premiers champs pétro[...] lifères exploités commercialemen[...] Il doit cependant ménager le[...] compagnies, qui seules détiennen[...] la technique permettant de fair[...] jaillir le pétrole de ces eaux houleuses. Les pétroliers contre-attaquent. Ils allèguent que la politique du gouvernement et sa persistance à ne pas faire connaître le taux de la taxe sur les revenus pétroliers annoncée par M. Callaghan en décembre dernier vont amener plusieurs compagnies étrangères à se désister, ce qui remettra en question l'exécution de tout le programme. Reste cependant

la chasse est ouverte

à prouver qu'une quelconque des compagnies intéressées à des opérations aussi rentables soit disposée à lâcher pied.

En France, où l'industrie pétrolière est fortement concentrée entre les mains du gouvernement, la recherche énergétique est coordonnée par l'Etat, mais les compagnies privées peuvent prendre part aux travaux de prospection. C'est ce qui va se produire au large du Finistère.

En Italie, la recherche dans la vallée du Pô est depuis longtemps le monopole de l'ENI. Ce puissant groupe pétrochimique, contrôlé par l'Etat, a en mains 50 % du marché des produits pétroliers. Mais, dans l'Adriatique, l'ENI travaille avec diverses compagnies. Elle s'est approprié les intérêts de la Shell en Italie, et B.P. a vendu les siens à une compagnie locale.

Enfin, même en République fédérale — le pays où fut appliquée, dans le passé, la politique sans doute la plus libérale à l'égard des compagnies pétrolières, — le gouvernement a jugé opportun de faire fusionner les deux sociétés allemandes existantes (VEBA et Gelsenberg) et d'accroître la part de l'Etat dans la nouvelle firme.

Taxation, restrictions, stimulants

En même temps qu'ils ont manifesté leur intention de dire leur mot dans les affaires de pétrole, les gouvernements se sont efforcés de limiter la consommation ou de l'orienter vers d'autres sources d'énergie. La théorie officielle commune à toute l'Europe veut qu'il soit très facile de réduire la consommation d'énergie de 10 % : il suffirait de faire un peu attention et de penser à éteindre l'électricité derrière soi. Avec un minimum d'aménagements dans les maisons et dans les usines — l'isolation thermique, par exemple, — on obtiendrait une économie de 20 %. La Fondation Ford dit la même chose autrement : dans une étude récente, elle fait valoir que le taux de croissance de la consommation énergétique aux Etats-Unis pourrait être réduit de 4,5 à 2,2 % sans que la qualité de la vie ait à en souffrir.

Différents moyens sont employés pour rendre effective la réduction. Les gouvernements avaient d'abord visé l'automobile, mais ont par la suite rectifié le tir : les limitations de vitesse sont maintenues dans presque tous les pays, mais la liberté de circulation a été rétablie (assortie, il est vrai, de la hausse du prix de l'essence). L'effort s'est reporté sur le chauffage des maisons d'habitation et des bâtiments publics. En France et en Grande-Bretagne : la consommation française de fuel pour le chauffage est rationnée à 80 % de la consommation de l'année dernière et un maximum est imposé à la température des locaux.

Dans la plupart des pays d'Europe, la philosophie des restrictions est la même : laisser peser sur le consommateur le poids de la hausse du pétrole et épargner l'industrie, dans l'espoir de ne pas encourager davantage l'inflation. En Grande-Bretagne, diverses mesures ont été prises : les subventions à des établissements d'utilité publique ont été supprimées et le prix des fournitures d'énergie provenant d'autres sources que le pétrole a éé augmenté (c'est le cas pour le charbon). Il s'agit là d'une courageuse tentative en vue de réduire la consommation énergétique par le mécanisme des prix, plutôt que par des restrictions autoritaires. Le billet de chemin de fer coûte plus cher, les notes d'électricité sont plus lourdes. C'est une médecine amère, mais peut-être plus efficace que n'eût été un système de rationnement.

L'arme de la fiscalité est également utilisée. En Allemagne, au Royaume-Uni, des exemptions sont généreusement accordées aux sociétés qui investissent en vue d'économiser l'énergie (isolation thermique par exemple) ou qui procèdent à des recherches pour limiter leur consommation. A l'inverse, la taxation est alourdie pour les consommateurs qui utilisent l'énergie inconsidérément.

Cette année, comme l'année dernière, l'hiver se montre clément en Europe. Un degré de plus pour la moyenne saisonnière, et voilà plusieurs millions de dollars à retrancher du déficit pétrolier escompté. Les problèmes des balances de paiement pourraient donc, pour ces deux années inaugurales de l'époque du pétrole rare, se révéler moins ardus qu'on ne l'avait craint. Il se pourrait même qu'ils soient tout à fait maîtrisés d'ici à 1980, l'année-seuil, où l'impact de l'énergie nucléaire et du pétrole de la mer du Nord commencera à se faire sentir.

Nous sommes entrés dans une ère nouvelle : celle des contrôles, des calculs savants, de l'intervention étatique, de l'apparition (ou la réapparition) de puissantes sources énergétiques : comme l'atome (et le charbon). Nous nous en rendons peut-être mal compte, mais une énorme machine a été mise en mouvement et elle tournera, avant peu, à plein régime. Le temps où l'on s'en remettait à sept compagnies multinationales pour pourvoir à la totalité des besoins énergétiques de l'Europe est bien fini.

MARIO DEAGLIO,
Professeur à l'université de Turin.

Dossier établi avec la collaboration de Philippe Simonnot (« le Monde »), Roger Vielvoye (« The Times »), Hans Baumann (« Die Welt »).



MM. Fourcade et Apel confrontent leurs vues

(Suite de la page 17.)

● Si dans un avenir proche un des pays de la Communauté était conduit à prendre des mesures protectionnistes, quelle serait votre réaction ?

H. APEL. — Il n'y a pas de raison de craindre qu'on en vienne à de telles mesures. C'est précisément pour écarter le danger qu'on puisse venir à un protectionnisme croissant au cours de la crise provoquée par le prix du pétrole que le gouvernement fédéral a collaboré activement à la mise au point de filets de secours monétaires tels que les emprunts de la Communauté et du Fonds de solidarité internationale (1).

Nos partenaires, à l'intérieur et à l'extérieur de la Communauté, sont conscients aussi du danger que des mesures protectionnistes puissent susciter à leur tour des contre-mesures qui atteindraient finalement ceux qui se sont crus contraints de prendre de telles initiatives. Nous n'avons pas lutté pendant des décennies pour instaurer le libre-échange commercial et jouir de ses fruits pour remettre tout en cause pour des difficultés momentanées.

J.-P. FOURCADE. — *Notre réaction serait évidemment défavorable, car nous mesurons tout l'intérêt pour nos économies du développement du commerce mondial. Dans le passé récent, certains pays européens ont pris quelques mesures restrictives. Nous avons essayé de les en dissuader, et tout au moins d'en limiter les conséquences. J'estime, quant à moi, que le rétablissement de l'équilibre commercial de chacun des pays d'Europe doit se faire sans toucher aux acquis obtenus en matière de libéralisation des échanges, et que le traité de Rome sur ce point doit être strictement respecté. La France a d'ailleurs souscrit en même temps que les autres partenaires de l'O.C.D.E. à l'engagement commercial du GATT. Il serait dramatique d'ajouter aux difficultés politiques de lutte contre l'inflation les inconvénients de mesures restrictives aux échanges.*

La baisse des taux d'intérêt

● On enregistre une amorce de baisse des taux d'intérêt. Le mouvement, selon vous, va-t-il continuer ? Jusqu'où ?

H. APEL. — Le gouvernement et la Banque fédérale ont obtenu, grâce à une politique de stabilité, que le taux d'accroissement des prix et les prévisions d'inflation reculent dans notre pays. La Banque fédérale a pu, par conséquent, appuyer les tendances à la baisse des intérêts constatées sur le marché par plusieurs mesures d'allégement de sa politique du crédit. Le gouvernement fédéral accueille favorablement cette évolution. Une considérable modération du volume de l'intérêt eu égard à la situation de l'emploi lui apparaît souhaitable mais aussi, étant donné le degré de stabilisation déjà atteint, possible.

Beaucoup de signes indiquent, tant aux Etats-Unis qu'en Europe, qu'on s'oriente vers un recul encore plus accentué des taux d'intérêt sur les marchés nationaux et internationaux. En raison de la variété des taux sur le marché des capitaux, et à cause de l'impossibilité où l'on se trouve d'évaluer sur les marchés nationaux et internationaux l'offre et la demande de capitaux, il n'est à vrai dire pas possible de donner un chiffre pour le niveau optimum des taux d'intérêt. On ne peut pas prévoir non plus jusqu'à quel taux l'intérêt du capital se réduira dans la phase actuelle de contraction des intérêts.

J.-P. FOURCADE. — *On constate effectivement une amorce de baisse des taux d'intérêt pour les capitaux à court terme aussi bien sur le marché de l'eurodollar que sur les marchés intérieurs, et la France, pour ce qui la concerne, a commencé à participer à ce mouvement de baisse en réalisant il y a quelques semaines une baisse du taux d'escompte et du taux de base des banques. Je pense que cette amorce de détente est bienvenue, car nous avions atteint des taux d'intérêt tout à fait extraordinaires ; et elle est souhaitable pour pouvoir financer les investissements industriels considérables que nous allons devoir faire au cours des prochaines années, notamment pour honorer les commandes reçues des pays en voie de développement et des pays producteurs de pétrole. La baisse qui s'amorce devrait nous permettre de connaître à nouveau une meilleure hiérarchie entre les taux à court terme et les taux à long terme. Mais il faut dire clairement que cette baisse des taux d'intérêt ne peut pas être plus rapide que la décélération des taux d'inflation, et qu'elle ne peut en être que la conséquence. S'il y a donc amorce d'une détente des taux, on peut prévoir que cette détente sera lente et difficile.*

● Les Neuf ont affirmé, lors de leur dernière réunion « au sommet », que « leur volonté n'a pas fléchi » sur l'objectif de l'union économique et monétaire fixé lors de la conférence de Paris. Quel genre d'initiatives pourraient être prises prochainement dans ce domaine ?

H. APEL. — Avant que nous prenions de nouvelles initiatives en vue de réaliser l'union économique et monétaire, nous devons consolider d'abord les progrès atteints jusqu'ici dans l'intégration. Nous avons devant nous un plan par étapes pour l'union économique et monétaire qui contient une série de mesures à appliquer en premier lieu. Ces mesures, soit n'ont pas été réalisées du tout, soit ne l'ont été que formellement. Nous avons donc un besoin réel de rattraper notre retard. Les expériences des dernières années, en particulier les conséquences de la crise pétrolière, ont mis à nouveau en évidence le fait que la Communauté doit accomplir des efforts croissants en vue de l'harmonisation et de la convergence de l'évolution économique dans la mise en œuvre de la politique concrète des Etats membres. C'est seulement dans cette voie, et non pas à l'aide de plans abstraits, qu'un progrès sera réalisable dans la direction d'une union économique et monétaire ultérieure.

J.-P FOURCADE. — *Dans un monde complètement désorganisé en ce qui concerne le régime international des paiements, la Communauté économique européenne doit constituer un îlot de pays bien gérés à monnaies fortes. Les mesures de convergences des politiques économiques que nous avons déjà prises, les progrès enregistrés en matière d'union économique et monétaire, la part prise par les Neuf dans le commerce mondial plaident en faveur d'un renforcement de la solidarité financière entre les Neuf et du développement d'une union monétaire très solide.*

Pendant la présidence française à Bruxelles au cours des six derniers mois, j'ai fait à mes collègues un certain nombre de propositions concernant l'emprunt communautaire, le contrôle commun des mouvements de capitaux, la définition d'une nouvelle unité de compte européenne et l'institution d'un nouveau régime de flottement concerté des monnaies. Sur les deux premiers points, nous avons fait de grands progrès. Sur les deux autres, le comité monétaire, le comité des gouverneurs, le conseil des ministres des finances, continuent à travailler et je pense que nous pourrons déboucher assez rapidement sur des solutions. Il me paraît, en effet, hautement souhaitable que dans le cadre d'un système monétaire international rénové dont les droits de tirage spéciaux constituent l'élément central, l'unité de compte européenne constitue rapidement l'une des très grandes monnaies fortes. Ce sera à la fois un facteur de renforcement du système monétaire international et un facteur d'apaisement dans les relations entre pays industrialisés, pays en voie de développement et pays producteurs de pétrole.

● Dans quelle mesure encouragez-vous ou déconseillez-vous cette forme de recyclage des capitaux pétroliers qui consiste pour les pays producteurs à prendre des participations dans l'industrie européenne ?

H. APEL. — Je juge les différentes formes de recyclage d'après leur contribution à la stabilisation du système commercial et monétaire mondial, qui repose sur la coopération et non sur la confrontation entre pays exportateurs et pays importateurs de pétrole. C'est pourquoi je ne refuse pas par principe la participation des pays exportateurs de pétrole à l'industrie européenne. Un tel encrage à long terme des excédents pétroliers exerce un effet favorable sur les relations monétaires entre pays européens et pays pétroliers. Par ailleurs, j'attends de l'acquisition de la participation des pays pétroliers un plus grand intérêt de ce pays au développement et à la prospérité des économies européennes.

Il existe néanmoins des limites, en particulier si le danger de participation unilatérale dans les différents pays ou bien dans des domaines stratégiquement importants pour les entreprises se précise. Pour parler concrètement du cas de la République fédérale et des prises de participation qui ont eu lieu ces derniers mois dans quelques-unes de nos plus grandes entreprises industrielles, je m'exprimerai ainsi. D'un côté, on doit se demander si la République fédérale, avec ses grandes réserves monétaires, a besoin de tels afflux de capitaux, et s'ils ne seraient pas beaucoup plus urgents dans d'autres pays européens. D'un autre côté, se pose aussi la question des branches économiques et des entreprises concrètes dans lesquelles de telles participations ont été acquises. Nous devons donc vérifier exactement comment le contrôle de la cession de participations à des étrangers peut être amélioré et si des transactions qui seraient nuisibles à l'économie nationale peuvent être empêchées.

J.-P. FOURCADE. — *La France a sur ce point une politique très précise qui vise à décourager les prises de participation dans l'industrie européenne qui n'auraient pas pour effet de permettre un renforcement de ses capacités. S'il s'agit seulement pour des capitaux extérieurs à l'Europe de venir se substituer à des capitaux européens dans la propriété d'un certain nombre d'entreprises, nous n'en voyons pas l'utilité. Si, au contraire, il s'agit de venir permettre de nouveaux investissements industriels, et à la condition que ces apports des capitaux n'entraînent pas des prises de contrôle — même partiel — des entreprises européennes, nous les accueillons avec intérêt. La France vient, par exemple, de conclure un accord important avec l'Iran concernant le financement conjoint des énormes investissements qui vont être mis en œuvre par Eurodif. S'agissant de l'industrie nucléaire, et d'une opération qui est déjà internationale puisque, outre la France, la Belgique et l'Italie, l'Espagne participe déjà à ce projet, la participation de l'Iran me paraît être utile.*

La France vue de Bonn

● La France est un important client et fournisseur de la République fédérale d'Allemagne. Comment prévoyez-vous l'évolution de l'économie française pour 1975 ?

H. APEL. — Il est déjà suffisamment difficile de faire des prévisions sur l'évolution économique de son propre pays : il est encore plus difficile de faire de tels pronostics pour un autre pays. La France, comme beaucoup d'autres pays, a été aux prises l'année dernière avec de grands problèmes causés par les déficits dus à la hausse du prix du pétrole dans sa balance des paiements. Cependant, le gouvernement français a entrepris des efforts remarquables pour surmonter ces difficultés. Il a réussi dans l'intervalle à élever le taux de croissance des exportations françaises : dans le domaine de l'augmentation des prix, un ralentissement semble avoir été obtenu aussi. Tout cela justifie, à mes yeux, l'espoir que la France accomplira, en 1975, un parcours lui permettant de s'approcher du rétablissement de l'équilibre intérieur et extérieur de son économie.

L'Allemagne vue de Paris

● L'Allemagne fédérale étant le premier client et le premier fournisseur de la France, une économie influence l'autre. Comment prévoyez-vous l'évolution de l'économie allemande en 1975 ?

J.-P. FOURCADE. — *Vous avez noté l'importance de la France pour l'économie allemande. En 1974, la France a connu un phénomène particulier de dégradation de son taux de couverture avec l'Allemagne dû à un surcroît d'importation de biens d'équipement et de consommation. Nous avons donc un grand effort à faire pour rétablir l'équilibre de nos échanges avec l'Allemagne. Celui-ci est en bonne voie, puisque nous sommes passés d'un taux de couverture de 73 % au premier semestre à 60 % au dernier trimestre.*

Mais il est important que l'économie allemande, qui a maîtrisé son inflation grâce à des mesures très énergiques, et qui a une balance des paiements très excédentaire, participe à la politique économique de l'Europe en relançant plus tôt son activité que ses partenaires. C'est ce que fait le gouvernement allemand, et les mesures récemment décidées en faveur de la reprise de l'activité vont tout à fait dans ce sens.

Avec un taux de croissance positif de l'ordre de 3-3,5 % en 1975, l'Allemagne et les Pays-Bas constitueront pour l'économie française des partenaires importants et participeront ainsi, dans le cadre d'une convergence souhaitable et réalisée de nos économies, au retour de la France à l'équilibre de ses échanges extérieurs. Encore faut-il pour ce faire que le taux d'inflation que connaît la France retrouve rapidement le niveau faible de celle de l'Allemagne en 1974. Cela explique notamment que l'objectif fondamental du gouvernement français soit le retour le plus rapide possible à un taux d'inflation proche de celui des économies allemande et néerlandaise

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN
« le Monde »
et le journal « Die Welt ».

(1) Il s'agit du fonds dit de recyclage des pétrodollars proposé par M. Kissinger et dont la gestion serait confiée à l'O.C.D.E. (N.D.L.R.).

Placements

« Flamber » sur les matières premières

LA scène se passe dans l'un des clubs les plus fermés de Londres. Il n'y a pas foule ce soir-là : deux seulement des huit salons privés sont occupés. Dans l'un, se tient un banquet des gros actionnaires d'une firme connue. Dans l'autre, un dîner de sept convives : sept messieurs d'allure opulente, qui sont très gais à en juger par les éclats de rire traversant les murs. Soudain, un verre de cognac tinte avec insistance : quelqu'un réclame le silence. Le gentleman qui préside la table se lève, toussote et s'adresse à l'assistance dans les termes qui suivent : *« Mes chers amis, en tant que directeur des investissements de notre groupement, j'ai le plaisir de vous rendre compte de notre dernier exercice, et je vais en profiter pour vous retracer brièvement l'historique de nos activités : notre Syndicate of Seven (« S.O.S. » comme on nous désigne effrontément) naquit en 1971, quand nous décidâmes de rassembler nos munitions pour investir sur le marché des matières premières. Nous avions chacun 1 000 livres à mettre dans le commerce. Ignorant tout du terrain où nous nous aventurions, nous fîmes appel à l'une des organisations professionnelles les plus respectées. Elle nous adressa la liste de ses membres.*

» La première difficulté pour nous fut de détecter parmi tous ces noms celui du courtier idéal. Nous tombâmes fort bien : l'élu nous prodigua des conseils qui se révélèrent judicieux.

» Il nous indiqua la marche à suivre. D'abord : 1) trouver la place disposant des meilleurs marchés ; 2) décider où nous établirions notre P.C. ; 3) choisir la marchandise sur laquelle nous opérerions.

» Nous connaissions bien les ressources de Londres, New-York et Chicago, mais, disait-il, nous ne devions pas négliger celles de places comme Hambourg, Tokyo, Paris, Amsterdam ou Kuala-Lumpur.

Sur quelle place opérer ?

» Il nous avertit que la mentalité des Américains était particulièrement bien adaptée au genre de transactions qui nous intéressaient. En Europe, l'idée de spéculer sur les matières premières commençait seulement à se frayer un chemin et ne séduisait pas beaucoup les gens en quête de placements. En Italie, par exemple, ces activités languissaient, à part celles qui étaient entretenues par les grosses firmes ayant une succursale en ce pays. Le cacao était la seule marchandise capable de susciter un semblant d'intérêt. Les mouvements du marché ne recevaient pratiquement aucune publicité, bien que la F.A.O., dont le siège est à Rome, prodiguât une masse d'informations sur les matières premières. Il fallait bien en déduire que le tempérament italien est particulièrement allergique aux investissements dans ce secteur.

» L'Allemagne de l'Ouest offrait en revanche des possibilités intéressantes grâce au marché du café de Hambourg, et à l'importance qu'ont les métaux dans l'économie allemande. Nombreuses étaient les firmes étrangères présentes sur les lieux. De surcroît, si les places d'outre-Rhin ne semblaient pas appelées à prendre un essor comparable à celles des Etats-Unis ou de la Grande-Bretagne, les Allemands se montraient très portés à investir sur le marché des matières premières. On les rencontrait partout, notamment au London Metal Exchange (la bourse des métaux de Londres), dont était membre, au reste, l'une des grandes firmes allemandes. Il y aurait profit à observer leurs activités, car ils n'opéraient qu'à bon escient.

» Les Français aussi étaient familiarisés avec ce genre de transactions, et leurs marchés du sucre et du cacao étaient spécialement florissants. En fait, quand la question fut mise aux voix, trois d'entre nous votèrent pour Paris. C'était l'époque où l'on craignait que les marchés britanniques ne soient menacés par des complications politiques et où l'on voyait déjà Paris supplanter Londres dans son rôle de place numéro un de l'Europe pour le commerce des matières premières.

» Notre syndicat ne se rangea pas à cette opinion. Bien lui en prit, comme il apparut par la suite, puisqu'en décembre dernier l'ensemble du monde des matières premières a été profondément secoué par la clôture du marché du sucre de Paris et que la réputation de ce dernier s'en est, sans doute définitivement, trouvée compromise.

» New-York ? Nous étions tous trop « européens » de cœur pour envisager la solution américaine. De plus, la réglementation limitant les prix sur les marchés des Etats-Unis nous apparaissait par trop contraignante.

» C'est finalement Londres qui eut notre préférence, ce choix était d'abord dicté par l'excellence du réseau de communications dont dispose la place, ensuite par le fait que les marchés londoniens du sucre, du cacao, des métaux étaient les plus actifs du monde entier et que ceux du café, du caoutchouc, de la laine et des grains offraient aussi des possibilités commerciales appréciables.

» Restait à décider sur quelle marchandise nous allions opérer. Là encore, les conseils de notre courtier furent précieux. Les statistiques jouent un rôle important dans le négoce : elles étaient disponibles en ce qui concerne le cacao.

» Novices comme nous l'étions au départ, nous devions nous en remettre entièrement à notre mentor. Avec nos misérables 7 000 livres initiales, nous allions acheter pour 70 000 livres de marchandises, grâce à la faculté d'opérer sur une grande échelle avec un apport initial très réduit offerte par les marchés à terme.

» Nous étions informés de ce qu'il faudrait faire — nous concentrer sur une seule catégorie de marchandises — et ne pas faire : s'engager au-delà de nos possibilités, financièrement parlant ; aller contre la tendance du marché ; nous entêter lorsque nous serions en perte. Nous découvrîmes l'avantage qu'offrait le marché des matières premières, par rapport à celui des valeurs, grâce à la pratique des ordres des « stop loss » : système ingénieux — encore que non infaillible — pour minimiser les pertes. Supposons que vous achetiez du cacao au cours de 620 livres la tonne : vous pouvez donner un ordre de « stop loss » à 580 livres, en sorte que dans le cas où la situation tourne mal vous ne perdiez que 40 livres par tonne. S'il se produit que votre ordre ne puisse être exécuté, la perte sera supérieure mais votre courtier trouvera bien le moyen de vous tirer de ce mauvais pas au moindre dommage.

» Autre avantage, l'investisseur a toute facilité pour vendre comme pour acheter alors que, sur le marché des valeurs, il se borne normalement, une fois son achat opéré, à attendre la hausse des cours. En dehors des opérations d'achat ou de vente fermes, il existe d'autres possibilités — options ou fourchettes, — mais nous nous méfiâmes de ces procédures trop sophistiquées pour nous.

» Notre premier investissement fut désastreux. Nous avions vendu du cacao à 215 livres la tonne et dûmes la racheter à 250 livres, cours où jouait notre ordre de « stop loss ». La seconde ne fut pas plus brillante mais, heureusement, nous allions nous rattraper sur la troisième qui nous fit regagner une bonne partie de ce que nous avions perdu.

Du cacao aux métaux

» Nous restions dans le cacao. Les cours étaient à la hausse. A la fin de 1972 nous étions à la tête de 200 tonnes de cette denrée que nous avions payée 284 livres la tonne en moyenne : soit un total de 5 680 livres, plus quelques frais de courtage ou autres. Nous vendîmes quand le prix monta à 695 livres. Nous aurions mieux fait d'attendre encore une semaine ou deux mais nous réalisions quand même le coquet bénéfice de 76 000 livres.

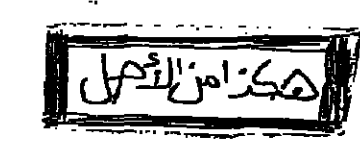
» Nous avions dès lors assez de répondant pour songer aux métaux. Tout semblait encourager la hausse mais nous fûmes prudents et achetâmes seulement 100 tonnes de cuivre (quatre contrats) à un peu plus de 800 livres la tonne. La hausse persistant, nous réalisâmes un gain de 50 livres par tonne et continuâmes à réinvestir.

» Disposant bientôt de plus de 10 000 livres, nous entreprîmes de diversifier nos placements. Tout en opérant une nouvelle sortie sur le marché du cuivre, nous tentâmes une percée sur celui de l'argent. Le cuivre fit une nouvelle fois honneur à notre sagacité mais l'argent nous ôta nos illusions. Nous découvrions que c'était un métal capricieux, qui se laissait ballotter au gré des mouvements de l'or et du cours des monnaies, et que son marché n'avait pas grand-chose à voir avec la loi de l'offre et de la demande. Nous désertâmes prestement ce secteur.

» Tout au long de ces investissements, notre courtier surveillait de près nos opérations et nous inondait de circulaires où il était toujours question de « charts » (graphiques), éléments qui semblaient avoir une grande influence pour l'établissement des tendances. Nous comprîmes que les « chartists » achètent ou vendent uniquement en fonction des mouvements inscrits sur leurs graphiques, sans se soucier des données de base relatives à la matière première elle-même (surproduction, sous-production, etc.), et que leurs vues sont prises en considération par acheteurs et vendeurs classiques pour procéder à une opération. Forts de ces nouvelles indications, nous nous mîmes à étudier le marché sucrier avec attention et, bien que les prix aient atteint de nouveaux sommets, nous décidâmes d'acheter dix lots de sucre. L'opération prit une ampleur que nous n'avions pas supposée, l'un de ces lots atteignant 50 tonnes.

» Tout alla bien jusqu'au moment où nous décidâmes de vendre : nous découvrîmes alors à notre grand effroi que la réglementation limitant les baisses de cours nous retenait prisonniers. Notre courtier tenta l'impossible pour liquider notre position, mais nous fûmes encore victimes de quatre limitations-planchers avant que les choses puissent s'arranger. L'aventure avait coûté 10 000 livres à notre syndicat. Ce fut une leçon que nous ne sommes pas près d'oublier. Nous savons maintenant que tous les aspects d'une transaction sur les matières premières doivent être examinés à fond. C'est un travail qui prend énormément de temps mais l'état actuel de notre compte en banque montre que cela en vaut la peine. »

JOHN WOODLAND
(The Times.)



Berlin, février 1975

Comment retenir les jeunes ?



LA plus grande ville et, par le nombre de sa population active, le plus grand centre industriel d'Allemagne occidentale, Berlin-Ouest vient d'entrer — confiante en son avenir — dans la quatrième année de son existence contractuelle. Forte cependant de ses expériences passées, la ville demeure sceptique sur la portée de l'accord conclu le 3 septembre 1971 entre les quatre grandes puissances, accord « agree to desagree » qui ne contient en fait que peu de garanties « automatiques ».

Car cet accord reste de pure forme. Loin de le supprimer, il n'atténue pas même l'éternel conflit entre l'Est et l'Ouest sur la question de savoir ce qu'il serait réellement possible et nécessaire de faire pour Berlin-Ouest concernant les clauses de son rattachement au territoire fédéral. Le point le plus positif de l'accord demeure la détermination de préserver et de développer les relations entre les quatre secteurs occidentaux de la ville et la République fédérale, compte tenu du fait cependant que ces secteurs ne feront jamais partie intégrante du territoire fédéral et ne seront jamais placés sous sa juridiction.

Tant que l'Union soviétique et la République démocratique d'Allemagne (D.D.R.) — appuyées par les autres pays du camp socialiste — mettront en œuvre une stratégie tendant à l'isolement de la ville, Berlin-Ouest et Bonn devront, avec une non moins grande opiniâtreté, s'efforcer d'accroître leurs relations contractuelles en les défendant, au besoin, par une politique énergique. La tempête politique déclenchée au cours de l'été 1974 par la création de l'Office fédéral pour la protection de l'environnement à Berlin-Ouest l'a démontré très clairement.

Les partis démocratiques d'Allemagne fédérale doivent en avoir conscience avant d'aborder toute discussion sur l'existence de la ville, son développement économique et ses perspectives d'avenir. Car cette ville isolée du territoire fédéral, cette ville dont la pyramide des âges est défavorable — 21,7 % des Berlinois sont des retraités, hommes de plus de soixante-cinq ans et femmes de plus de soixante ans (contre 14 % en moyenne pour la R.F.A.), — cette ville, distante de 170 kilomètres de la frontière fédérale, subirait de façon particulièrement rude le contrecoup de la crise économique mondiale actuelle si aucune mesure de soutien capable de lui assurer un solide équilibre n'était prise dans le domaine politique.

A l'instar de nombreuses grandes villes allemandes, Berlin-Ouest, elle aussi, subit une émigration de sa population et de son potentiel de main-d'œuvre, mais sans voir arriver en compensation de nouveaux résidents. En raison d'un nette régression du taux des naissances, les plus récentes statistiques prévoient une diminution de 20 % de sa population d'ici à 1990 (1,73 million au lieu de 2,16 millions).

En outre, se pose le problème fondamental de la croissance à long terme de l'économie berlinoise : la survie de la ville dépend avant tout de l'immigration d'une main-d'œuvre jeune et de jeunes familles. Comme les années passées, Berlin-Ouest profite — à court terme — d'un développement économique comparativement supérieur à celui de l'Allemagne fédérale en général. Malgré une brusque remontée en décembre 1974 de la courbe du chômage (3,3 %) et des réductions d'horaires, la situation de l'emploi est bien meilleure à Berlin-Ouest que sur le territoire fédéral. Plus de quatorze mille demandeurs d'emplois originaires de R.F.A. sont venus s'installer à Berlin-Ouest en 1974.

Plus, avec moins

Compte tenu d'une importante hausse des prix, le produit national brut réel de Berlin-Ouest s'est accru en 1973 de 5 % environ, passant à 34 milliards de DM contre 30,2 milliards en 1972. Dans le même temps, le taux de productivité industrielle a augmenté d'environ 10 %. Avec moins de main-d'œuvre, Berlin-Ouest a eu une production et des ventes accrues.

Il est vrai que, depuis la publication du rapport annuel de la chambre de commerce et d'industrie de la ville qui mentionne ces chiffres, les soucis n'ont fait que croître, en raison principalement d'une forte contraction des investissements. Et les autorités responsables de la politique et de l'économie de la ville ne cachent pas que — compte tenu du renversement de la conjoncture dans la plupart des secteurs économiques, — des efforts particulièrement soutenus seront nécessaires pour conserver à la ville son pouvoir d'attraction dans les domaine économique, scientifique, technologique et culturel, et, pour effacer le malaise actuel, d'ordre essentiellement psychologique.

Exception faite pour deux grandes firmes, les organes de direction administratifs, industriels et économiques sont situés en territoire fédéral et non à Berlin-Ouest même. Les chances de réussite à Berlin-Ouest sont minces pour un jeune scientifique ou un économiste. Et le fait d'assister à l'émigration de ses jeunes talents par manque de débouchés constitue l'un des plus sérieux handicaps de la ville.

Par sa situation géographique, Berlin-Ouest est avant tout placée pour jouer un rôle de médiation dans les relations commerciales entre l'Est et l'Ouest. Berlin-Ouest demeure pour ses voisins de l'Est un partenaire économique et un débouché intéressant, puisque la ville fait partie de la Communauté européenne. Toutefois, il ne faut pas s'attendre à un développement sensationnel des transactions commerciales avec l'Est. Et il demeure important, pour préserver cette vocation de médiateur, que le gouvernement fédéral prenne des mesures de protection complémentaires.

Améliorations

Pour les Berlinois, les traités entre l'Est et l'Ouest conclus ces dernières années ont au moins apporté de notables améliorations concernant l'utilisation des délais de transit sur le territoire fédéral. En outre, la circulation des personnes vers Berlin-Est et la D.D.R., impossible à beaucoup en raison de la hausse, imposée par les autorités de la D.D.R., des droits et taxes sur les « échanges forcés », a été rendue libre fin 1974. Le gouvernement de Berlin-Est a supprimé le régime des « échanges forcés », qui défavorisait tout particulièrement les retraités. Du même coup, on a assisté à une recrudescence du nombre des visites de Noël et du Jour de l'An dans la partie est de la ville.

Malgré une nette augmentation de l'offre de marchandises, le niveau de vie des Berlinois de l'Est demeure toujours sensiblement inférieur à celui des Berlinois de l'Ouest. Une comparaison avec les années 60, époque suivant la construction du mur de Berlin, révèle que de remarquables progrès ont été accomplis dans la partie est de la ville, en particulier en ce qui concerne le développement urbanistique du centre, longtemps négligé.

En 1974, Berlin-Ouest a continué à s'édifier en fonction de l'avenir : avec Tegel (dans le secteur français) la ville a été dotée de l'aéroport le plus moderne d'Europe ; les dépenses de construction ont représenté 420 millions de D.M. Il est prévu des investissements de l'ordre de 800 millions de D.M. pour l'édification d'un nouveau centre de congrès. Treize grands centres scolaires sont en cours de construction ou projetés. Et au cours des prochaines semaines doivent avoir lieu avec la D.D.R. les premières conversations concernant la construction à Berlin même et à sa périphérie d'infrastructures destinées à améliorer le trafic.

La physionomie de la ville, ses théâtres et ses musées, son orchestre philharmonique et ses galeries d'art font toujours partie des distractions favorites de ses habitants. Et le succès, ininterrompu malgré une légère baisse de popularité, de son circuit touristique international prouve que la ville conserve son aura touristique.

En 1975, la participation de l'Etat fédéral au budget de Berlin atteindra 5,3 milliards de D.M., en regard d'un ensemble de recettes et de dépenses de 13,128 milliards. Un poste qui certes n'est pas mince, mais qui ne représente qu'une part des 35 milliards de D.M avec lesquels Berlin-Ouest participera cette année au produit national brut de la R.F.A

FRIEDHELM KEMMA.
(Die Welt)

Grain de sel

Torna il minestrone !

IL « *partito della bistecca* », movimento di tipo poujadista che anni fa si presentó alle elezioni italiane cercando invano un successo popolare, oggi sarebbe il partito di elite d'una aristocrazia facoltosa : la bistecca è *ormai* uno « *status symbol* », un emblema di ricchezza.

Per la gente comune, mangiare la carne troppo cara ha giá smesso di essere un'abitudine quotidiana. E' il mutamento piú recente, e piú amaro, di quelle consuetudini alimentari che hanno subito in questi anni piú cambiamenti, variazioni e voghe di qualsiasi altro settore del costume italiano

Il precario illusorio benessere aveva creato innanzi tutto tra gli italiani, consumatori poveri di vegetali e carboidrati, la nuovissima abitudine di mangiare a sufficienza. Poi, l'abitudine di mangiare cibi proteinici, soprattutto carne. Infine, per certi privilegiati, l'abitudine di mangiare troppo e mangiare esotico.

L'abbondanza di cibo e di peso, che in passato era stato simbolo di ricchezza e potenza, diventava piú comune e perdeva prestigio. I potenti della politica, a volte anziani e condizionati da povere origini ó dalla cultura contadina, spesso continuavano a mangiare molto, ad essere grassi : ma la nuova aristocrazia dei ricchi e degli eleganti si distingueva per la frugalitá, la magrezza. La borghesia benestante invece ingrassava, e si impinguavano di conseguenza gli « *industriali del magro* » : proprietari di palestre, piscine, campi da tennis, cliniche specializzate in trattamenti dimagranti.

L'ossessione delle diete bandiva pane, pasta, pizza e dolci, faceva comparire sulle tavole cibi inconsueti ritenuti miracolosi : pompelmi, germi di grano, ananas.

Ma adesso la crisi grava l'anima, elimina la carne e cancella il capriccio alimentare. Per l'ultimo natale, un litro d'olio, mezzo chilo di caffé o un chilo di bistecche sono stati regali correnti e molto apprezzati. Gli editori pubblicano a decine volumi di « *ricette povere per la cucina povera* ». Ci si scambiano consigli su come cucinare il coniglio, segreti per rendere meno duro il baccalá. Indizio di disfatta, torna lo sformato di patate. Sintomo di sconfitta, torna il minestrone.

Vittime consuete d'ogni regresso, le donne tornano a passare ore davanti ai fornelli, lavorando a preparare i lenti piatti dei poveri : e' il loro tempo a dover sostituire il danaro che manca, e' la loro fatica a pagare gli errori degli uomini.

LIETTA TORNABUONI.
(la Stampa)

Kiosque international

Les facettes de la crise

★ Philippe Heymann et Bernard Berteloot. « Aujourd'hui et demain. La crise ». Edit. J.-C. Lattes. 256 p., 38 F.

★ René Maury. « Pour comprendre la crise et la maîtriser ». Ed. Albin Michel. 272 p., 39 F.

IL fallait s'y attendre. Après le flux, le reflux. A la vague noire des ruminants de catastrophes succède celle des « optimistes ». La crise que nous vivons est si étrange, n'ayant pas de précédents historiques, et elle a tant de facettes que, selon son humeur, on peut laisser passer les couleurs sombres ou claires. C'est délibérément du côté de la lumière que se placent MM. Philippe Heymann et Bernard Berteloot dans leur livre Aujourd'hui et demain. La Crise.

A quels signes reconnait-on d'abord la « fin d'une époque » *? Nos auteurs en recueillent essentiellement deux : la* « crise du pouvoir », *depuis que l'Amérique, jadis maître du monde, ne tient plus les rênes du système monétaire, et la « crise de civilisation » qui conduit à la remise en cause des valeurs à travers le monde. Ce qui apparait de neuf, grâce au « coup d'Etat » des pétroliers, c'est d'abord un formidable transfert de revenus qui permettra à plus de pays en développement, qu'on le dit, estiment nos auteurs, de bénéficier du « pactole des pétrodollars ». Cette émergence du tiers-monde est le fait considérable qui doit rendre le monde moins malheureux pour deux raisons : d'abord parce que l'enchainement fatal qui conduisait les riches à s'enrichir et les pauvres à s'appauvrir est brisé ; ensuite parce que cet appel d'air formidable donnera de nouvelles occasions d'investissements et précisément dans les secteurs de la* « révolution industrielle » *du dix-neuvième siècle : les mines, l'acier, les locomotives, l'agriculture.*

Le monde nouveau qui s'élabore sous nos yeux a peut-être de nouvelles chances économiques, mais il débouche sur une anarchie internationale croissante, dans la mesure où de nouveaux prétendants au pouvoir apparaissent de tous côtés. Comme les Etats-Unis ne reprendront pas en main les affaires du monde, ne serait-ce que parce que l'opinion américaine ne le désire pas, il faudra bien que les mécanismes de coopération internationale jouent de plus en plus serré en attendant — l'idée est à la mode — qu'une ébauche de « gouvernement mondial » puisse sortir de l'ONU.

L'ouvrage se lit bien, porté par cette curiosité dévorante et de bon aloi qui pousse à regarder toujours un peu plus loin que la brassée d'événements qui alimentent la presse, pour en deviner le sens. La démarche est hardie, mais du coup parfois trop rapide. Ainsi on aurait aimé que les auteurs s'interrogent davantage sur les mécanismes de la croissance en zone sous-développée. Le seul modèle est-il vraiment la « révolution industrielle » du type dix-neuvième siècle ?

Les besoins industriels sont considérables, c'est vrai. Mais ils l'étaient aussi en 1930-1932. Il y a peu de risques qu'on subisse les enchaînements périlleux d'alors mais il en est d'autres qui conduisent aux crises économiques profondes. En tout cas, même si la lumière est au bout du tunnel, celui-ci nous paraît devoir durer — sous une forme ou sous une autre — plus de « deux ou trois années ».

C'est aussi le sentiment de M. Rene Maury qui, après son livre sur la Société d'inflation, *nous en donne un nouveau intitulé* Pour comprendre la crise et la maîtriser. *C'est au cas de la France que s'attache surtout notre auteur, et toute son entreprise tend à inviter ses citoyens à l'effort à l'austérité pendant dix, quinze, votre vingt ans.* « Devant nous, l'épreuve », *tel est le titre de sa préface. Elle rend, on le voit, un son sensiblement différent de celui du duo Heymann-Berteloot. Le raisonnement est d'une grande et belle simplicité : pendant une longue période, il faudra consentir à payer nos achats à l'étranger par une proportion de plus en plus importante de notre production nationale, et donc de consommer moins.*

René Maury, dans une première partie, rappelle le haut degré de développement auquel était arrivée la société française, masqué, trop souvent à son gré, par notre penchant à nous dévaloriser, malgré notre extrême susceptibilité quand l'étranger en fait autant à notre égard.

Mais la volonté de devenir une grande puissance industrielle, hautement affirmé par Georges Pompidou, ne doit pas céder aux tentations de la déflation, du « gros dos », du repli sur soi. Après avoir examiné les instruments de pilotage de l'économie française et la manière de s'en servir (la régulation précise de la croissance des liquidités ne peut suffir à préserver les équilibres essentiels), l'auteur prend à bras le corps le « problème », et d'abord celui de l'inflation attisé par la hausse des prix de l'énergie.

Du coup, l'industrie ne peut plus jouer comme jadis son rôle modérateur de l'augmentation du coût de la vie (par rapport aux services et aux produits agricoles) Mais il est encore plus important de se rendre compte que le renversement des « termes de l'echange » au bénéfice des producteurs présente un caractère irréversible, et qu'on ne peut rester dans l'illusion d'un « redressement sans larmes ».

Il y a du Mendès France dans cet appel à l'austérité, et l'on sent derrière le langage dru de M. Maury, cette volonté de contrainte, qui n'est pas seulement professorale. Si l'on reste sur sa faim, c'est parce que l'auteur n'a pas cru devoir — les temps sont pourtant propices — poser le problème des finalités de la croissance. Il raisonne en terme de puissance, *de fuite en avant dans* l'expansion *par* l'exportation. *Ce ne sont pas seulement les bourgeois blasés ou leurs fils étudiants qui se posent des questions aujourd'hui sur cette course éperdue. Peut-être une société accepterait-elle de consommer moins — ce qui va dans le sens de notre auteur — si on lui proposait d'autres buts.*

P. D.

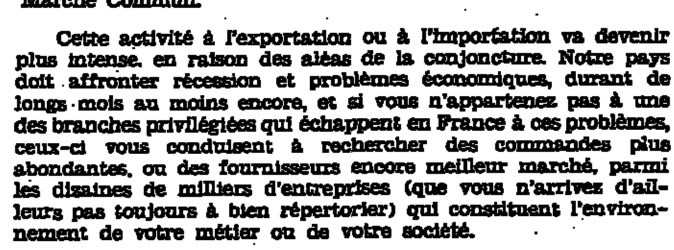
L'ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE DU MARCHÉ COMMUN

une nécessité vitale pour les entreprises d'aujourd'hui dans le Marché commun de demain



POUR VIVRE HEUREUX, VOUS NE POUVEZ PLUS VIVRE CACHÉ DANS LE MARCHÉ COMMUN

Ou bien le Marché Commun vous concerne déjà, ou bien le Marché Commun ne vous concerne pas encore. Eh bien ! nous pouvons vous assurer que bientôt, ou bien il vous concernera encore plus, ou bien il vous obligera à vous sentir concernés. Beaucoup d'entre vous ont déjà des contacts d'affaires avec les Italiens, les Allemands, les Anglais ou les Belges. Beaucoup d'entre vous empruntent le Trans Europ Express, ou l'avion, et vont vendre leurs produits ou chercher leurs fournisseurs dans les pays du Marché Commun.



Cette activité à l'exportation ou à l'importation va devenir plus intense, en raison des aléas de la conjoncture. Notre pays doit affronter récession et problèmes économiques, durant de longs mois au moins encore, et si vous n'appartenez pas à une des branches privilégiées qui échappent en France à ces problèmes, ceux-ci vous conduisent à rechercher des commandes plus abondantes, ou des fournisseurs encore meilleur marché, parmi les dizaines de milliers d'entreprises (que vous n'arrivez d'ailleurs pas toujours à bien répertorier) qui constituent l'environnement de votre métier ou de votre société.

Pour les P.M.E. aussi, l'export-import c'est la vie.

Vous avez peut-être tiré argument du fait que vous étiez non pas une grande mais une petite ou moyenne entreprise, pour ne point vous hasardez, jusqu'à présent, hors de l'Hexagone. Mais vous savez que beaucoup de petites ou de moyennes entreprises, poussées par la nécessité ou par l'esprit d'aventure au sens noble du mot, se lancent chaque année à la conquête des marchés extérieurs. Regardez les premiers numéros du mensuel économique filmé *Magazine*, par exemple (*le Figaro* plus *l'AFI*). Consultez la liste des Oscars de l'exportation que distribue chaque année le *Moniteur du Commerce International* vous serez peut-être surpris par le nombre et la qualité des « petits », dont l'addition donne un gros chiffre à l'exportation (en effet, 52 % du chiffre d'affaires export est réalisé par des P.M.I (*), et qui en tirent leur raison de vivre, leur profit, le maintien ou l'accroissement de leurs emplois ou de leur chiffre d'affaires.

De toute façon, on va marcher sur vos plates-bandes

Vous avez peut-être échappé jusqu'ici à toute concurrence étrangère. Mais dites-vous bien que la faim chasse le loup hors du bois, et que, affectés eux aussi par la récession de ces derniers mois, vos concurrents allemands, japonais, américains, etc., vont marcher sur des plates-bandes qui leur étaient peu familières jusqu'à présent, les vôtres. *L'Annuaire Téléphonique du Marché Commun* est un instrument conçu pour vous aider soit à résister, soit à attaquer. Il vous sera précieux en période de récession comme en période d'expansion. Soyez prêt aussi si une reprise de l'expansion suivait, en Allemagne, par exemple, ou en France, les jours gris de l'hiver ou du début du printemps.

Votre carte de visite dans le monde entier des affaires.

Cet annuaire sera très largement diffusé hors du Marché Commum, en Amérique, par exemple, en Autriche, en Espagne ou en Suisse.

Le monde attend d'ailleurs avec impatience, comme en témoigne un abondant courrier, de pouvoir enfin s'y reconnaître clairement dans l'immensité industrielle et commerciale du Marché Commun. Si vous figurez dans l'A.T.M.C., vous serez vous aussi *celui* (parmi des partenaires ou des concurrents de qualité) que le monde de la C.E.E. et le monde tout court (Australie, Japon, Moyen-Orient, etc.) attendent.

CET OUVRAGE NE S'ADRESSE PAS A N'IMPORTE QUI

Les instruments d'attaque et de défense ne sont pas toujours disponibles, ou plutôt n'étaient pas toujours disponibles jusqu'à présent, pour les entreprises dynamiques. L'Amérique latine, beaucoup moins intégrée que la C.E.E., a un annuaire économique depuis près de neuf ans ; le Comecom a le sien depuis dix ans ; après dix-sept ans d'existence, la C.E.E., dont les échanges représentent près de la moitié du commerce mondial, ne disposait pas encore d'un tel outil de travail ! Elle va en avoir un. Cet ouvrage, c'est l'*Annuaire Téléphonique du Marché Commun (A.T.M.C.)* qui peut compléter, amorcer ou déclencher des affaires.

L'A.T.M.C. ne s'adresse pas à n'importe qui. Il va toucher essentiellement les « décisionnaires » des entreprises les plus dynamiques du Marché Commun : celles qui participent au commerce international. Le coupon-réponse au bas de cette page vous montre que nous touchons essentiellement les présidents-directeurs généraux, les directeurs généraux, les directeurs commerciaux et les secretaires généraux. Nous n'excluons évidemment pas du rayonnement de notre annuaire ni les entités économiques de tous ordres qui participent aux échanges communautaires, ni les avocats d'affaires ni les professions libérales, etc. En fait, l'A.M.T.C. est plus qu'un annuaire, c'est une somme d'informations économiques et un outil de travail perfectionné.

C'EST UN OUTIL DE TRAVAIL D'UNE GRANDE FIABILITÉ

Pour réaliser cet outil d'information et de coordination unique, nous avons des équipes qui enquêtent directement auprès des chefs d'entreprise des Neuf. A chaque édition annuelle, nos collaborateurs en rectifieront, par contacts au sommet, l'ensemble des informations nécessaires. Ces informations ont été regroupées d'une manière simple et originale dans la seconde partie de notre A.T.M.C. : mille sept cents groupes d'activité économique, classés par pays, vous permettent de trouver instantanément parmi sept mille produits ou services le renseignement dont vous avez besoin.

De plus, avant impression, vous vérifierez vous-même l'exactitude des informations enregistrées, et y apporterez les corrections éventuelles. Devant l'ampleur et l'objectif du travail engagé, les personnalités les plus éminentes et les plus qualifiées ont tenu à nous donner leur appui (Jean Rey, Président de la Commission des Communautés Européennes, Cornélius Berkhouwer, Président du Parlement Européen), ainsi que de nombreux ministres, parlementaires et hauts responsables économiques. La Commission collabore d'ailleurs en fournissant en début de l'A.T.M.C. un ensemble statistique et d'informations d'une centaine de pages, éclairant de lui-même les grandes lignes de vos marchés (français et étrangers) ainsi que l'état du secteur auquel peuvent appartenir vos fournisseurs, clients, ou vos partenaires.

L'A.T.M.C. : UN SEUL TOME PRÉCIS, AU LIEU DE 360 ANNUAIRES

L'*Annuaire Téléphonique du Marché Commun* vous permettra de vous diriger dans le maquis administratif apparent de Bruxelles. Plus besoin de chercher désespérément pendant des heures, quel est le service compétent pour votre produit, et quel est le numéro de son responsable. Outre les administrations et les secteurs économiques, les chambres de commerce et tous les organismes à vocation économique, vous trouverez le nom de milliers d'entreprises avec leur code postal, leur numéro d'appel téléphonique international complet, leur télex et, bien entendu, leur adresse.

Le classement des firmes et autres organismes à compétence économique se fera par types de produits et services et par pays. Et tout ceci regroupé dans un seul tome.

Si vous aviez à essayer de réunir la même documentation (et vous ne l'obtiendriez que dans un désordre extraordinaire), vous auriez eu à réunir trois cent soixante annuaires européens de tailles, de dimensions, d'épaisseurs et de langues diverses, plus neuf annuaires officiels pour les télex.

L'A.T.M.C. : UN ANNUAIRE QUI TOUCHE D'ABORD LES FIRMES TOURNÉES VERS L'IMPORT-EXPORT

Quand vous recherchez un correspondant français, habitant le territoire national français, vous le trouvez sans difficulté en utilisant un annuaire français.

L'A.T.M.C. vous offre exactement la même facilité, pour tout correspondant économique habitant le territoire du Marché Commun. De même que vous compulsez avec aisance un annuaire couvrant la « nation française », vous avez à votre disposition un annuaire aussi facile à utiliser, mais couvrant cette « nation économique » bien plus large qui est celle du Marché Commun. Et vous supprimez la barrière de la langue (l'A.T.M.C. est le résultat d'un effort de traduction très poussé), cette barrière qui limite fatalement (même si vous êtes un bon anglophone ou un bon germanophone) la rapidité de votre travail de recherche.

N'oubliez pas aussi que les adresses de l'A.T.M.C. ne sont pas un fouillis de coordonnées. Elles sont parfaitement classées dans un système de références qui vous permet de trouver facilement le produit ou service que vous cherchez, et elles ne concernent que les firmes ayant déjà des activités économiques (ou souhaitant vivement en avoir) hors de leur territoire national.

DERRIÈRE L'ANNUAIRE, LES BANQUES LES PLUS PRESTIGIEUSES DU MONDE

L'entreprise, et notamment l'entreprise qui exporte, nous savons ce que c'est : notre A.T.M.C. est édité en plusieurs langues. Nous sommes nous-mêmes une entreprise au service d'autres entreprises. Et devant notre objectif, les organismes financiers les plus importants nous ont apporté leur concours. Le chef de file du pool bancaire est la S.F.E. (Société Financière Européenne), dont les actionnaires sont : Algemene Bank Nederland N.V., Banca Nazionale del Lavoro, Bank of America, Banque de Bruxelles S.A., Banque Nationale de Paris, Barclays Bank International Ltd, Dresdner Bank A.G., Sumitomo Bank Ltd.

NOTRE CAMPAGNE VOUS FERA UNE PUBLICITÉ MONDIALE

Comme vous, nous avons une politique de fabrication, de promotion et de relations publiques. Notre campagne publicitaire, par exemple, va couvrir tout d'abord le *Time*, et *Europa*. Quand nous parlons du *Time*, il s'agit de l'ensemble de son édition Marché Commun et quant à *Europa*, c'est le premier groupe de quotidiens européens qui édite une fois par mois un cahier d'informations européennes dans *le Monde*, *la Stampa*, *The Times* et *Die Welt*. Ajoutez une action publicitaire propre à la France, à la Grande-Bretagne, au Benelux, à l'Italie, à l'Allemagne qui va permettre de toucher tous les décisionnaires importants, ajoutez enfin dans les autre pays du monde des actions publicitaires d'envergure pour faire connaître l'A.T.M.C. dès sa parution, et vous aurez une idée de l'effort réalisé pour assurer la plus grande diffusion possible du message de votre société dans l'A.T.M.A.C

Beaucoup plus loin que la « ligne bleue » des Vosges

Ce qu'il faut bien saisir, c'est que notre politique de diffusion à l'étranger, « portera » et démultipliera votre propre volonté de vous faire connaître *précisément* à l'étranger. Un maximum de lecteurs de qualité (ceux du *Times*, de *Die Welt*, etc.) va acheter cet annuaire. De même que vous avez les yeux fixés hors de l'hexagone grâce à l'A.T.M.C., de même toujours grâce à l'A.T.M.C. (que détiendront des centaines de milliers d'Américains, d'Anglais, de Japonais, d'Italiens, de Scandinaves, de Russes), l'étranger aura les yeux fixés sur vous.

0,8 CENTIME POUR TROUVER UN CLIENT, UN PARTENAIRE, UN FOURNISSEUR

Notre équipe est composée d'experts en économie, en informatique, en relations publiques, en langues étrangères : elle travaille sur les instruments les plus modernes.

Notre « Service » est-il cher ? Il n'est pas cher, ce qui ne signifie pas qu'il soit sans valeur. Il n'est pas cher ; le coût de l'A.T.M.C. lui-même est de l'ordre de 250 francs : beaucoup de monde l'achètera et vous pouvez l'acheter vous-même dès aujourd'hui en souscription.

Mais cet ouvrage peut vous rendre service d'une autre façon, puisque vous pouvez, soit y figurer à titre *gratuit*, sans grossissement spécial de votre nom, de votre raison sociale et de vos coordonnées, soit *attirer* l'attention de plus de 200 000 utilisateurs de l'A.T.M.C. par la surface que vous consacrerez à la présentation de votre entreprise. Cela vous permettra de figurer parmi les firmes les plus dynamiques.

Vous pouvez présenter votre société dans les 5 annuaires, traduits en 5 langues (français, anglais, néerlandais, allemand, italien), avec une ou deux lignes supplémentaires de précisions, un pavé, un quart de colonne ou même deux colonnes (les coûts d'insertions, *pour les 5 éditions*, s'étagent de 1 500 F à 21 000 F).

Pour faciliter la lecture de cet annuaire, car ce n'est pas un catalogue de publicité, nous limitons impérativement les espaces publicitaires à deux colonnes maxima à la page. Les tarifs, vous le voyez, sont accessibles à tous.

Le profit que vous rapportera une insertion dans cet ouvrage est sans commune mesure avec son prix de revient.

ALLÉGEZ VOS FRAIS GÉNÉRAUX

L'insertion d'un placard dans l'*Annuaire Téléphonique du Marché Commun* peut sembler, malgré son prix raisonnable, une dépense inutile en ces temps où l'expansion n'est pas le fort du monde occidental. Et pourtant, ces insertions constitueront pour vous une véritable économie. Parce qu'elles seront consultées par des entreprises de qualité dans le Marché commun et dans le monde entier qui peuvent être ou devenir vos clients, vos fournisseurs, vos partenaires.

Plus : si vous êtes une petite ou moyenne entreprise et si vous devez, comme les grandes entreprises d'ailleurs, surveiller de très près cette année vos frais généraux, si vous devez aussi économiser *votre temps*, si vous êtes contraint, par la concurrence ou par la conjoncture, à augmenter au maximum votre effort de productivité, l'A.T.M.C. vous rendra des services immenses.

Déjà, on note un accroissement fulgurant des communications téléphoniques internationales : on voyage moins, on téléphone plus. Vous ne vous déplacerez qu'à coup sûr, après avoir pris connaissance commodément, dans votre fauteuil, des clients, des fournisseurs, des partenaires de votre branche professionnelle. Le fait aussi que l'A.T.C.M. soit édité annuellement en cinq langues (Français, Anglais, Allemand, Italien, Néerlandais), constitue pour vous une véritable « fusée à têtes multiples » qui touche les marchés anglais, italiens, allemands, du Benelux et, de façon plus générale, les marchés du monde entier.

(*) Source : Rapport de M. Lequertier au Conseil économique et social.

LE GROUPE DE L'ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE DU MARCHÉ COMMUN : 6 sociétés

UNE SOCIETE MERE :

La SODEMAC à Luxembourg (Société d'éditions européennes pour favoriser le développement du Marché Commun). C'est la société mère qui détient les dépôts de titres et de marques. Elle entretient des relations privilégiées avec la Commission des communautés européennes et le Parlement européen.

CINQ SOCIETES DE DISTRIBUTION :

*DEP (Distribution européenne de publicité) chargées du recensement des entreprises, de la vente d'espaces publicitaires et de la diffusion de l'*Annuaire téléphonique du Marché Commun.

DEP FRANCE : 40, rue du Cherche-Midi, 75006 PARIS.

DEI GmbH : Leuchtenbergring 20, 8000 MUNCHEN.

DEP BENELUX : Chaussé de Vleurgat, 282, 1050 BRUXELLES.

DEP ITALIA : Corso Galileo Ferraris, 63. 10128 TORINO.

DEP BENELUX HOLLANDE : 229 Laan van Meerdervoort, 26 LA HAYE.

THOMSON SALES AND SERVICES LTD : Fleet House, Farnborough Hants GU14 7NU.

VOUS REMPLISSEZ CE COUPON : ET VOUS SUPPRIMEZ LES FRONTIÈRES DE VOTRE ENTREPRISE

En décidant de prendre contact avec nous, rappelez-vous : nous visitons près de 150 000 sociétés, pour faire l'A.T.M.C. Vous aurez sous votre main un instrument de travail incomparable. Vous acquerrez en un instant l'optique du Marché Commun tout entier. Vous ferez une bonne affaire, car vous éliminerez des dépenses inutiles. Votre action publicitaire éventuelle sera maxima et à moindres frais. Le coupon-réponse ci-dessous vous permettra aisément et commodément, de faire connaissance avec nous, mieux, il vous permettra même d'être présent gratuitement dans l'A.T.M.C. Ce sera la première concrétisation de la « nouvelle frontière » des affaires que vous pouvez repousser avec nous jusqu'aux limites du Marché Commun et bien au-delà, en raison de l'impact de l'A.T.M.C. auprès du monde économique international tout entier.

Pour que votre société apparaisse gratuitement dans l'Annuaire Téléphonique du Marché Commun, retournez simplement ce coupon après l'avoir rempli et signé à :

SODEMAC S.A., 11 B, avenue de la Porte-Neuve. LUXEMBOURG.

Votre nom ____________________

Raison sociale de votre société ____________________

Votre fonction — PDG ☐ SG ☐ DG ☐ DC ☐

Adresse avec code postal complet ____________________

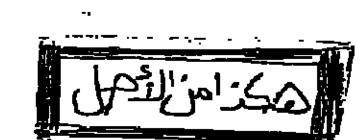
Numéro de téléphone ____________ Numéro de télex ____________

Si vous voulez avoir plus de précisions sur les services que peut apporter l'Annuaire Téléphonique du Marché Commun et comment y assurer la promotion de vos produits et services, veuillez cocher cette case ☐

SODEMAC S.A. se réserve le droit de vérifier la justesse des renseignements fournis avant parution dans l'Annuaire.

____
Votre signature

COMMENT PARLER AFFAIRES EN 5 LANGUES : UNE PREMIÈRE MONDIALE



RADIO-TÉLÉVISION

— Vu —

Système et autre système

Si le samedi est à vous, à nous, sur TF 1, à qui sont les samedis de la Deux ? A eux. Aux jeunes. Aux enfants de mai 68. Aux séparatistes, aux contestataires, aux marginaux, aux gauchistes, aux mal embouchés, aux mal lavés de tout bord et de tout poil. Bref, à ceux que rien, pas même un abonnement à Actuel *ou à l'*Echo des savanes *pourrait inciter à passer un après-midi devant la télé*

Récupérer ces irrécupérables, c'est la tâche, la mission que s'est assignée Michel Lancelot. Mine sombre, grise mine. Il a celle de l'emploi Pas de sourires enjôleurs, pas de cajoleries, pas de flatteries inutiles. La bête est méfiante. Pour la faire sortir de ses repaires, il faut savoir s'y prendre, la prendre.

Avec quoi ? Facile, relativement facile : de la musique pop', du film fantastique, de la science-fiction, des annonces de pièces ou de concerts à Pantin, à la Mouff' ou — et oui ! — à l'Espace Cardin. Et, à défaut de bandes dessinées style Charlie-Hebdo, *des dessins animés, école suisse. Avec qui ? Difficile, extrêmement difficile de faire du neuf avec du vieux, avec des vieux, avec des Louis Pauwels, des Jean-Louis Bory, des René Barjavel et des Romain Gary. Seulement voilà, comme les jeunes ne viennent pas, ou peu, il faut faire avec ce que l'on a. Et ce qu'on a de mieux, c'est derrière la caméra un Raoul Sangla, désinvolte et maniéré, à la limite du précieux ; attention aux jeux de glace, aux effets à la Marienbad, au plaisir de se faire plaisir — les jeunes, ça les agace. Et devant la caméra, une Martine Laroche-Jubert ravissante, bien élevée, charmante... La femme de leurs rêves, je ne sais pas, la bru rêvée en tout cas.*

Cette distance vertigineuse, planétaire, entre le système et l'antisystème, l'irruption dans les studios d'un groupuscule venu casser la « table ronde » d'un groupe d'étudiants de Vincennes nous en a donné samedi soir l'échelle. Ils étaient réunis à l'occasion de la sortie au Marais d'un film sur ce « Ghetto expérimental ». *Ils discutaient bien gentiment, bien tranquillement autour de Sylvie Marion, des avantages et des inconvénients d'une faculté ouverte aux non-bacheliers, quand brusquement on a vu surgir, à la stupeur générale, banderole au poing, trois ou quatre types venus nous dire qu'ils faisaient la grève de la faim. Pour qui, pour quoi ? Cela, ils n'ont pas pris le temps de le préciser Ils sont repartis aussi sec, visiblement partagés entre la honte et le besoin d'utiliser les mass media.*

Quand ensuite Michel Lancelot a tenté d'arracher au cercle de ses invités quelques mots d'explication sur ces gens et sur cette grève destinée à soutenir, je crois, leurs camarades espagnols, les éclaircissements se sont perdus dans l'obscurité de propos enchevêtrés et confus. Eux si cohérents, si disciplinés deux minutes auparavant, on ne les comprenait plus. Partagés à leur tour entre deux mondes, pris de tournis, ils avaient basculé dans le vide

CLAUDE SARRAUTE.

LE BILAN (PROVISOIRE) DE PIERRE SCHAEFFER

Sans amertume, à l'en croire, et déjà tout à ses projets d'avenir, Pierre Schaeffer a pris congé des critiques de télévision autour d'une table, en petit comité.

« *Quinze ans de bagarre, c'est assez !* » Le chef du service de la recherche (dont les restes doivent être intégrés au nouvel Institut de l'audio-visuel) a évoqué ses rapports difficiles avec les directeurs de chaîne et les P.-D.G. de l'ex-O.R.T.F. : « *Nous leur adressions tour à tour des projets de réforme qui n'allaient pas plus loin que leur corbeille à papier.* » L'Office, selon Pierre Schaeffer, est mort de n'avoir pas su à temps réfléchir sur lui-même, assouplir ses structures et former les hommes qui, dans l'administration, assureraient la relève.

« *Je me suis imaginé deux minutes — mais pas davantage — à la tête de cet Institut, dont j'ai tant soutenu la création. J'ai également pensé garder une équipe autour de moi, puisque Pierre Emmanuel m'a proposé de poursuivre chez lui mes recherches fondamentales. J'y ai finalement renoncé. Mais j'aurai accès aux archives et je continuerai à explorer, pour mon propre compte, les rapports de l'image, de la parole et du son. Et puis, j'ai envie d'écrire de la philosophie, et un roman.* »

Pierre Schaeffer a déjà repris la plume. Le titre de son prochain ouvrage ? *L'Esprit de contradiction.*

MÉDECINE

Réclamant une interruption de grossesse

DES FEMMES OCCUPENT UNE MATERNITÉ DE MARSEILLE

(De notre correspondant.)

Marseille. — Réclamant une interruption de leur grossesse, une dizaine de femmes ont occupé, vendredi 31 janvier, la maternité de la Belle-de-Mai, à Marseille. Accompagnées de plusieurs étudiants en médecine, elles sont revenues à cette maternité samedi matin.

La direction de l'établissement faisait valoir que, les décrets d'application de la loi sur l'avortement n'ayant pas encore été publiés, aucun acte de cet ordre ne pourrait être envisagé dans l'immédiat.

Les forces de l'ordre avaient été requises vendredi pour évacuer, sans incident, la clinique « occupée ». Le samedi, les manifestantes se sont entretenues avec les sages-femmes de la maternité. Elles ont affirmé qu'elles reviendraient chaque jour dans cet établissement (qui possède un statut d'hôpital de l'Assistance publique), tant que la législation n'y serait pas appliquée.

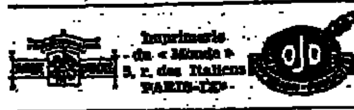
D'autre part, le M.L.A.C. publie un communiqué appelant « *toutes les femmes de Marseille désireuses d'interrompre leur grossesse à se rendre, le mardi 4 février, à 11 heures, devant les locaux de la maternité de la Belle-de-Mai pour en faire la demande* ».

Au cours de cette réunion, un débat contradictoire est prévu avec les responsables hospitaliers de l'établissement.

Dans la journée de samedi, huit Italiennes, enceintes de quelques semaines, accompagnées des responsables du Centre d'information sur la stérilisation et l'avortement (CISA), sont venues à Marseille se renseigner sur la méthode d'aspiration Karman telle que la pratiquent les militants du M.L.A.C. Elles ont regagné l'Italie le soir même.

[Un établissement d'hospitalisation privé peut, précise la loi, refuser de laisser pratiquer des avortements dans ses locaux, sauf s'il a demandé à participer à l'exécution du service public hospitalier et si aucun autre établissement ne peut répondre aux besoins locaux. En outre, le nombre des interruptions de grossesse ne peut être supérieur au quart du total des actes chirurgicaux et obstétricaux. Elles doivent donc être consignées sur un registre, en une forme qui reste à déterminer. Des décrets d'application doivent préciser les modalités d'agrément des établissements privés.]

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

RELIGION

Mgr Pézeril à la chapelle Saint-Bernard

Autorité et gant de velours

Chacun y ayant mis du sien, la visite effectuée dimanche à la chapelle Saint-Bernard du Montparnasse par Mgr Daniel Pézeril, évêque auxiliaire de Paris, s'est déroulée dans une atmosphère détendue et cordiale. L'évêque était venu, on le sait, à la suite des difficultés entre le cardinal Marty et l'aumônier de la chapelle, le Père Bernard Feillet, à propos du livre de ce dernier, « les Fils dépossédés » *(le* Monde *du 26-27 janvier et du 30 janvier).*

La liturgie de la messe concélébrée dans une chapelle archicomble était de circonstance. Un cantique suggestif : « Moi, mon soleil c'est le Seigneur : je ne suis pas orateur, alors je chante », *et un Evangile incisif :* « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise. Tout ce que tu lieras sur terre sera lié aux cieux. » *La liberté du poète ou du mystique et le principe d'autorité — les deux pôles du débat — étaient ainsi posés dès le départ.*

Mgr Pézeril a insisté sur « les liens d'amitié profonde » *qui l'unissaient au Père Feillet, dont les qualités apostoliques, a-t-il dit, sont* « remarquables ». « Je suis venu ici, *a-t-il précisé,* de mon propre chef, en signe d'amitié et d'unité, pour prier avec vous et vous écouter. » *L'évêque a fait un éloge sans restriction de la communauté de Saint-Bernard, qui constitue, a-t-il dit,* « un événement spirituel » *dans l'Eglise de Paris. Evoquant la lettre du cardinal au Père Feillet, il a assuré qu'elle avait été écrite* « à contre-cœur » *mais par* « devoir ».

Après l'office, huit paroissiens entourant Mgr Pézeril sur le podium ont pris la parole. Sans agressivité mais sans détours, ils se sont solidarisés avec leur pasteur : « Son livre est l'expression de notre propre recherche, de notre inquiétude, de notre angoisse. C'est l'ouvrage de notre communauté tout entière. N'éteignez pas l'Esprit qui est ici, même si nos formes sont marginales, même si nous marchons sur les bas-côtés de la grand-route. »

Après cette déclaration du doyen de la paroisse, un étudiant en philosophie a évoqué le caractère « douloureux » *de la lettre du cardinal. Pour une jeune fille membre d'une communauté de base,* « Bernard est celui qui nous rassemble. Remettre en question son cheminement spirituel, c'est remettre en question le nôtre aussi. »

Une religieuse âgée se déclare sensible « à la densité spirituelle » *du livre de Bernard Feillet. Un autre intervenant estime que les chrétiens ont* besoin d'être intelligents et d'être *initiés à l'intelligence de la foi.* « Nous ne confondons pas, *a-t-il dit,* la parole de Dieu avec la parole de Bernard Feillet. »

En bon médiateur, Mgr Pézeril a accueilli sans gêne ces propos, prévisibles dans leur convergence. Le fondateur de la paroisse Saint-Séverin a même déclaré s'y retrouver quelque peu et avoir rencontré beaucoup de points d'accord avec le livre en question. Je suis « très sensible », *a-t-il ajouté au fait que Bernard Feillet se rend* « vulnérable » *dans l'expression de sa foi. Dans la bouche du co-créateur du Centre catholique des intellectuels français, ce n'est pas une formule de complaisance...*

Il a regretté que le livre n'ait pas été soumis à l'imprimatur, dont les méthodes, a-t-il indiqué, se sont bien modifiées depuis le concile. Après avoir rappelé le différend déjà survenu entre le cardinal Marty et Bernard Feillet à propos de conférences antérieures au centre Jean-Bart, qui avaient provoqué une longue mise au point d'un théologien « ouvert et bienveillant », *Mgr Pézeril a parlé* « des exigences du ministère ». « Personnaliser » *la parole de Dieu n'est pas un mal, et il est des prêtres qui pèchent ici par défaut, mais il ne faut pas en abuser sous peine de porter atteinte à la liberté de celui qui écoute. D'autre part, on doit veiller à que ce qui est dit, et qui est forcément* « partiel », *reste ouvert sur l'ensemble.*

En conclusion, l'évêque a exprimé le souhait que l'épreuve actuelle ressentie par tous contribue à resserrer les liens entre les membres de la communauté chrétienne tout entière.

A l'entrée de la chapelle — il importe de le préciser — des copies de la lettre du cardinal Marty étaient à la disposition de chacun. Mais aussi des exemplaires des Fils dépossédés. *Voilà un livre bien lancé, à rendre jaloux beaucoup d'auteurs ou d'éditeurs...*

HENRI FESQUET.

LES PROGRAMMES

« **Le Monde** » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LUNDI 3 FÉVRIER

● CHAINE I : TF 1

18 h. 15 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : Les aventures de Huckleberry Finn.
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « Pluie », de S. Maugham. Mise en scène R. Clermont. Réal. G. Folgoas. Avec Amarande, P.-E. Deiber, A. Merry.

Dans l'atmosphère gluante des îles du Pacifique, les passagers d'un paquebot sont mis en quarantaine Dans le nombre, un pasteur rigide et une ancienne fille de joie sont poussés l'un vers l'autre, le premier par l'obsession du châtiment, la seconde par l'espoir de la rédemption.

22 h. 5 Moment musical : Le trio de Belgrade.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

18 h. 30 Le palmarès des enfants.
18 h. 40 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.

20 h. 35 Télé-film : Le pain noir (fin), de G.-E. Clancier. Adapt. F Verny. Réal. S. Moati. Avec B. Le Saché, J. Frantz.

Cathie, en compagnie de son petit-fils, revient à la ferme où elle a passé son enfance, à La Nouilles.

22 h. 15 Le magazine du spectacle.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : La crise de l'Eglise avec M. de Saint-Pierre.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 35 Prestige du cinéma : « Un homme est mort », de J. Deray (1972). Avec J.-L. Trintignant, Ann-Margret, R. Schreider.

Tueur occasionnel venu de France, un homme est traqué dans Los Angeles après avoir exécuté son contrat Les variations brillantes d'un réalisateur français qui peut faire aussi bien que les grands Américains.

● FRANCE-CULTURE

20 h. (S.). Orchestre national de France et chœurs de femmes de la radiodiffusion Direction J.-C. Casadesus. Avec le concours de D. Merlet, piano ; A.-M. Blanzat, soprano : « Ode à la musique » (Chabrier), « Concerto pour la main gauche » (Ravel), « le Sacre du printemps » (Stravinski) ; 21 h. 30, Indicatif futur, par C. Dupont ; 22 h., Black and blue, par L. Maison ; 22 h. 45, Mes livres préférés, avec Me Rheims ; 23 h. 15, Libre-parcours, récital au Théâtre de la Gaîté-Montparnasse.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct de Munich. Chœur et orchestre symphonique de la radiodiffusion bavaroise. Direct. G. Patane : « Geneviève », opéra en quatre actes (Schumann) Actes I et II, avec R. Hall, L. Popp, H Winkler, R Hermann, A Wagemann, A. Malta, N. Hillebrand, J.-W Wilsing ; 21 h. 45, Entracte ; 22 h. 5, « Geneviève », actes III et IV ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques (A. Tansman, P. Wissmer).

MARDI 4 FÉVRIER

● CHAINE I : TF 1

18 h. 15 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : Les aventures de Huckleberry Finn.
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de la Grange, Les animaux en péril : l'Asie.
21 h. Jeu : Le blanc et le noir, prod. P. Sabbagh.
21 h. 45 Emission littéraire : Best Seller, prod. J. Ferniot et Ch. Collange, réal. R. Sangla.

A propos des derniers prix Goncourt et Interallié, un reportage dans différentes librairies. Le goût des encyclopédies : Quid *et* Comodo, Lazare *d'André Malraux.*

● CHAINE II (Couleur) : A 2

18 h. 30 Le palmarès des enfants.
18 h. 40 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot : « Un lion en hiver », d'A. Harvey (1968), avec P. O'Toole et K. Hepburn.

En 1183, Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre, désireux de régler sa succession, convoque à Chinon ses trois fils et sa femme, Eléonore d'Aquitaine, emprisonnée sur son ordre depuis dix ans Les vieux époux s'affrontent Eléonore tente de dresser ses fils contre leur père

Adaptation très théâtrale d'une pièce de théâtre. Intéressant seulement pour la performance de Katharine Hepburn et Peter O'Toole.

Débat : « Le trône de France et le trône d'Angleterre, une histoire de famille. »

Avec la participation de M Lubaud, maître de conférences à la Sorbonne ; de Mme Pernoud, historienne ; de Mme Foreuille, professeur à l'université de Caen ; de M. Urry, professeur d'histoire à Oxford ; de Mme Olenka de Veer.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : L'Eglise orthodoxe.
20 h. Connaisance : La vie sauvage, d'Yvan Tors (troisième partie).

L'ours.

20 h. 35 Feuilleton : « l'Enéide », d'après Virgile, Réal. Franco Rossi. Avec G. Brogi, O. Karlatos.

Après avoir vu le pays gouverné par Acestre, Enée affronte la plus terrible des aventures : la descente aux enfers, la visite du monde des morts.

21 h. 30 Portrait : Prix Nobel — René Cassin, — de J.-N. Roy.

Cette émission, qui fait partie d'une série sur les prix Nobel français, est une sorte de fresque des événements nationaux et internationaux qui ont eu lieu depuis 1960, brossée par René Cassin, prix Nobel de la paix.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues, de R Pillaudin : « La science économique face à la crise », avec J. Attali et A. Cotta ; 21 h. 20, Atelier de création radiophonique : « Chrysothémis », du poète grec Yannis Ritsos ; 23 h. 20, Courant alternatif.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Festival de musique de chambre de Paris : concert à l'église des Billettes, par le Quatuor instrumental de Paris « Canzoni en ut mineur et en sol » (Frescobaldi), « Sonate en trio pour flûte, violoncelle et basse continue » (Lotti), « Sonate opus 13 no 12 en la majeur » (Dall' Abaco), Trois « Scherzi musicali » (Monteverdi), « Sonate pour violoncelle et clavecin » (Boccherini), « Sonate Da Camera la Folia » (Vivaldi) ; 22 h. (S.), Musique française ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., Double audition ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.) Nocturnales.

Un protocole franco-libanais sur la télévision a été signé

Beyrouth. — Aux termes d'un protocole d'accord signé avec le gouvernement français, le Liban a reconduit le contrat d'exploitation de la Compagnie libanaise de télévision (C.L.T.) pour une durée de neuf ans. Si le texte intégral de la convention n'a pas encore été rendu public, on en connaît la teneur, qui, comme nous l'a précisé M. Paul Tannous, directeur général de la C.L.T., « *garantit au gouvernement libanais tous les droits relevant de la souveraineté nationale et offre en même temps à la SOFIRAD* [qui détient la majorité des actions] *les conditions d'une bonne gestion, basée sur la rentabilité, et que justifie une politique de culture libano-française* ».

De notre correspondant

Contrairement à ce qui avait été souhaité au départ par la délégation française, conduite par M. Georges Gorse, la nouvelle convention ne confère pas à la C.L.T. un monopole pour les émissions de télévision : le gouvernement libanais se réserve, en effet, le droit d'accorder des autorisations similaires « *à tout tiers qui offrirait les mêmes garanties* ». En revanche, la Compagnie libanaise de télévision ne pourra pas se désister de tout ou partie de ses droits sans accord préalable du gouvernement libanais. Celui-ci bénéficiera en outre d'un droit de préemption, pour le cas où la SOFIRAD, dont le P.-D.G. est M. Denis Baudouin, déciderait de renoncer à la totalité ou à une partie de ses actions. Il s'engage à prendre les dispositions qu'il juge nécessaires pour assurer la couverture optimale et entière du territoire. Les émetteurs existants deviennent la propriété du pays-hôte, qui les louera à la C.L.T. à un prix correspondant à l'amortissement des investissements. Le même calcul sera retenu par rapport aux nouveaux émetteurs, dont les antennes ne pourront pas être utilisées par une autre société, du moins pendant les heures allouées à la C.L.T.

De son côté, la compagnie s'engage à verser à l'Etat libanais une redevance de 6,5 % sur les recettes de la publicité, après déduction de la commission du régisseur et à la condition que la durée des annonces publicitaires n'excède pas neuf minutes par heure d'émission.

Le « Journal télévisé », d'une durée maximum de trente minutes, sauf pour les circonstances exceptionnelles, et toutes les émissions politiques sont contrôlées par l'Etat et leur diffusion est assurée gratuitement. La C.L.T. bénéficiera enfin de la part des organismes français issu de l'O.R.T.F. d'une coopération d'un niveau égal à celui qui lui est actuellement fourni sur les différents plans : programmes, aide technique et formation du personnel.

« *A travers la C.L.T.*, nous a déclaré par ailleurs M. Tannous, *nous envisageons une ouverture sur le monde arabe sur la base d'un échange de programmes et d'informations, et grâce à une participation assidue aux études qui seront élaborées quant à l'avenir de la télévision dans la région.* » A cet effet, la C.L.T. prévoit de réunir tous les directeurs de la télévision dans les pays arabes à un séminaire de réflexion qui doit se tenir dans le courant d'octobre 1975.

Le nouvel accord a déjà suscité une réaction de M. Michel Eddé, ancien ministre de l'information libanais et promoteur d'une réforme de l'audio-visuel au Liban. M. Eddé a réclamé l'unification des statuts administratifs et financiers des deux chaînes de télévision qui operent en ce moment au Liban. Il s'est élevé en outre contre le fait que la seconde compagnie, Télé-Orient, qui est anglophone, soit exemptée des 6,5 % prélevés à titre de redevance sur la publicité pour être versés à l'Etat, taxe à laquelle est désormais soumise la société rivale.

ÉDOUARD SAAB.

TRIBUNES ET DÉBATS

● LUNDI 3 FEVRIER :

— *M. Mario Soares*, ministre des affaires étrangères du Portugal, est interviewé par Pierre Desgraupes sur Europe 1 à 19 h. 30.

— « *La crise de l'Eglise* » vue par M. Michel de Saint-Pierre et le Père Martin, est le sujet de la tribune libre de FR 3 à 19 h. 40.

● MARDI 4 FEVRIER :

— « *L'Eglise orthodoxe* » est le sujet de la tribune libre de FR 3 à 19 h. 40.

— MM. Jacques Attali, conseiller économique du parti socialiste, et Alain Cotta, professeur à l'université Paris-Dauphine, dialoguent à propos de « la science économique face à la crise » sur France-Culture à 20 heures.

CARNET

Naissances

— Denis et Béatrice Kohler sont heureux d'annoncer la naissance de

Ioanna,

le 27 janvier.
13 Brechin Place,
Londres SW 7.

Fiançailles

— M. et Mme Xavier Varin,
M. et Mme Jean Gérard,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Anne-Laurence et Christian.
« La Terrasse »,
64, avenue du Général-Leclerc,
78 Le Pecq - St-Germain-en-Laye.
18, avenue de Neuilly,
92 Neuilly-sur-Seine.

Décès

— Le professeur Henri Baruk,
membre de l'Académie nationale de médecine,
Et Mme Baruk,
Le colonel Sorano,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
Et Mlle Michèle Sorano,
Et la famille
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jacques BARUK,
officier de la Légion d'honneur,
directeur honoraire
de l'hôpital psychiatrique
de Maine-et-Loire,

leur père, beau-père, grand-père, survenu à Angers, dans sa cent troisième année, le vendredi soir 24 janvier 1975.
5, quai de la République,
94410 Saint-Maurice.

— Mme Frédéric Bizot-Espiard,
Sœur Marie de la Croix Bizot-Espiard, dominicaine,
Le capitaine de vaisseau (E.R.) et Mme Martial Bizot-Espiard et leurs enfants,
Mlle Christiane Bizot-Espiard,
Le commandant (E.R.) et Mme Jean Bizot-Espiard et leurs enfants,
Les familles Pélissonnier et Brulard,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Georges BIZOT-ESPIARD,
docteur en droit,
croix de guerre 1939-1940,

rappelé à Dieu le 31 janvier, à l'âge de cinquante-huit ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 5 février, à 8 h. 30, en l'église Saint-Léon (1, place du Cardinal-Amette, Paris-15e).
L'inhumation aura lieu le même jour à 15 heures, à Liernais (Côte-d'Or).
Il n'y aura ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
40, avenue Charles-Floquet,
Paris (7e).

— On nous prie de faire part du décès accidentel de

M. Charles CARMICHAEL,

survenu le 1er février, dans sa soixante-neuvième année.
De la part de
Ses frères et sœurs,
Mme Robert Carmichael,
M. et Mme Georges Bonneville,
Mme Henri Vandeventer,
Mme William Carmichael,
M. et Mme Mirko Mikolasek,
M. et Mme Henri Schlossing,
Ses neveux et nièces,
Ses petits-neveux et petites-nièces,
Et de ses nombreux amis.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 4 février, à 14 h. 30, en l'église réformée d'Amiens, 24, rue Jean-Catelas, et sera suivie de l'inhumation, à 15 h. 45, à Ailly-sur-Somme.
Rue de Saveuse,
80470 Ailly-sur-Somme.

— M. et Mme Georges-Emmanuel Clancier,
M. et Mme Jacques Le Bihan-Clancier,
M. et Mme Sylvestre Clancier,
Et Juliette Clancier,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre CLANCIER,

leur mère et grand-mère, survenu à Limoges le 22 janvier 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
25, rue de Lubeck,
75116 Paris.
6, hameau Béranger,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Robert COCHET,

survenu chez ses enfants le 1er février, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 4 février, en l'église Saint-Jacques de Montrouge, à 10 h. 30, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux.
De la part de
Mme Robert Cochet, son épouse,
M. et Mme André Mazoyer, ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-fils,
Et de toute la famille.
245, rue de Vaugirard,
Paris-15e.

— Mme Léon Poincaré,
Mme Jean Daum,
Mme Paul Daum,
Mme Henri Daum,
M. et Mme Pierre Froissart,
M. et Mme François Poincaré,
M. et Mme Jean Poincaré,
M. et Mme Alain Poincaré,
Mme André Lancrenon,
M. et Mme Maurice Nicolas,
M. et Mme Jacques Lecarme,
M. et Mme Jacques Daum,
M. et Mme Noël Daum,
M. et Mme Maurice Lescanne,
Mme Yves Seigneur,
M. et Mme Simon Lauras,
M. et Mme Xavier Grison,
Mlle Florence Daum,
M. et Mme F. Champetier de Ribes,
M. et Mme Etienne Daum,
M. et Mme Joseph Lyonnet,
M. et Mme Laurent Daum,
Mlle Georgette Kappler.
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme LÉON DAUM,
née Jeanne Poincaré,

rappelée à Dieu le 1er février, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 5 février, à 8 h. 30, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas.
L'inhumation aura lieu à Nancy le même jour.
5, rue Auguste-Comte,
Paris (5e).

— On nous prie d'annoncer le décès du

colonel André DUROT,

commandeur de la Légion d'honneur, survenu dans sa quatre-vingt-unième année, le 29 janvier, à Mont-de-Marsan.
Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité.
De la part de
M. J. Artaud-Macari et Mme, née Durot,
Et de leurs enfants, Anne-Marie, Charles et Alain,
Ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que de ses parents et alliés.

— Mme Marcel Garnier-Claudon,
Le colonel et Mme Michel Garnier, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Jean-Paul Garnier et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur
Marcel GARNIER-CLAUDON,
médecin-colonel en retraite,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

rappelé à Dieu le 28 janvier 1971, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa quatre-vingt-douzième année.
Conformément à ses volontés, les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, en l'église Saint-Philippe du Roule.
2, avenue Hoche,
Paris (8e).
124, boulevard Pereire,
Paris (17e).
1, sente du Moulin,
76310 Sainte-Adresse.

— Nous apprenons le décès de M. Jean DE GOUYON DE COIPEL, maire de Cournon (Morbihan), ancien sénateur.

[M. Jean de Gouyon de Coipel était né le 13 janvier 1900 à Cournon. Propriétaire-exploitant, président de la Centrale coopérative agricole bretonne, il avait siégé au conseil général du Morbihan de 1945 à 1951 et au Sénat de 1948 à 1952. Il était inscrit au groupe des indépendants.]

— Nous apprenons la mort d'
Henry GRANGÉ,
auteur dramatique et comédien.
Il était âgé de cinquante-quatre ans.

[C'est avec André Maheux, mort il y a trois ans, qu'Henry Grangé a connu son plus grand succès, à la télévision, en réalisant les adaptations dramatiques policières des « Cinq dernières minutes », dont l'originalité était d'insérer une intrigue romanesque dans un arrière-plan sociologique étudié minutieusement. On lui doit également les scénarios de « l'Homme du Picardie », « François Gaillard ou la vie des autres », « la Tuile à loups », « la Ligne de démarcation », et dernièrement « la Mort d'un guide », diffusée le samedi 4 janvier sur la première chaîne.]

— Mme Roger Graviere, son épouse,
Jean-Claude, Dominique, Pascal, ses enfants et petit-fils,
Les familles Casonava, Fittante, Boulé, Mir, Leonetti, Biondini, Allotti-Bartoli,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger GRAVIERE,
chef du personnel
des Brasseries et Glacières d'Algérie,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 23 janvier 1975 dans sa soixante-quatrième année à son domicile,
4, chemin Boukandoura,
El-Biar (Alger).
L'inhumation aura lieu à Ciamanacce (Corse).
Alger, Ajaccio, Ciamanacce.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Mme veuve Gaston JAUBERT,
née Carmen Guillard,

propriétaire des éditions Carmen Guillard, pieusement décédée le 30 janvier à Paris, à l'âge de soixante-dix ans.
Ses obsèques auront lieu le mardi 4 février à 10 h. 30, en l'église Saint-Eugène-Sainte-Cécile (rue Sainte-Cécile, Paris-9e), où l'on se réunira.
Priez pour elle.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux-Parisien.

— La direction et l'ensemble du personnel de la société Belco Balsa France ont le très grand regret d'annoncer le décès, le 29 janvier 1975, de leur président fondateur et président d'honneur

M. Henri KOHN,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,

61, rue La Fontaine,
75016 Paris.

— M. et Mme Jean Lambert,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Gaston LAMBERT,
née Germaine Lehmann,

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— M. André Leblond et ses enfants,
Mme Françoise Leblond-Guéroult et ses enfants,
M. et Mme François Rosset et leurs enfants,
M. Jacques Leblond et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme François LEBLOND,
née Madeleine Grechen,

survenu le 31 janvier 1975, en son domicile, 20, avenue Mozart, Paris-16e.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 5 février 1975, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e, où l'on se réunira à 13 h. 45.
L'inhumation se fera au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Roland Leclair,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roland LECLAIR,
ingénieur arts et métiers,
chef de bataillon honoraire,
juge de paix honoraire,

survenu le 27 janvier 1975 à l'âge de soixante-treize ans.
Les obsèques ont eu lieu à Thouarcé (49), le 29 janvier.

— Mme Marcel Masbou
a le chagrin de faire part du décès de

M. Marcel MASBOU,
inspecteur général honoraire
de l'instruction publique,
ancien directeur
de l'enseignement primaire
de la Seine
et de l'Ecole normale supérieure
de l'enseignement technique,
commandeur
de la Légion d'honneur,

survenu à son domicile, le 29 janvier 1975.
L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille, à Figeac (Lot).
129, boulevard Masséna,
Paris (13e).

— M. et Mme Ph. Robert, leurs enfants et petits-enfants,
Mme J. Muller,
M. et Mme R. Parent,
M. et Mme P. Muller et leur fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu dans sa quatre-vingt-douzième année, de

Mme Charles MULLER,
née Thérèse Porot.

La cérémonie religieuse et l'inhumation au cimetière de Loyasse, à Lyon, ont eu lieu, le 31 janvier, dans la stricte intimité familiale.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Langres - Paris - Ville-d'Avray - Breuillet.

— M. Antoine Stiffa,
M. l'abbé Jean-Marie Stiffa,
Les familles Lorenzi, Bozzi, à Roanne et à Lyon,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur très regrettée

Mme Antoine STIFFA,
née Maud Lorenzi,

leur épouse, mère, tante, parente et alliée, survenu le 29 janvier 1975, munie des sacrements de l'Eglise.
Mme Antoine Stiffa, directrice honoraire d'école, avait dirigé la maternelle pilote Germaine-Coty de Menton.

« Jésus a dit : « Je suis
» la résurrection et la vie.
» Celui qui croit en moi,
» même s'il meurt, vivra. »

— Mme Suzanne Worms,
M. Roger Stéphane,
Ses enfants,
Mme Simone Jean Worms,
Sa bru,
Et les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
font part du décès de

Mme Marcelle WORMS,

survenu le 21 janvier 1975, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Elle a légué son corps à la science.
La famille ne reçoit pas.

Remerciements

— Mme Michel Raoul-Duval, dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous les amis qui lui ont manifesté leur sympathie au moment de la mort de son mari, les prie de trouver ici ses remerciements émus.

Anniversaires

— Le 4 février, quatrième anniversaire de la disparition tragique de

Paul SOUBIROU,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le 6 février, à 12 heures, à Notre-Dame de Paris, à la mémoire de

Mary-Louise MILLON-CHRIST,

rappelée à Dieu le 27 janvier.
De la part d'Yvan Christ, son fils.

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

Planchon chez Goldfinger

(Suite de la première page.)

Derrière la montagne de bijoux bleus passent deux rails de chemin de fer, étincelants : on dirait des pièces d'argenterie astiquées en maison bourgeoise.

Une musique enchanteresse s'élève. Très loin, derrière des tulles dont la transparence laiteuse émet un halo poétique, apparaît un groupe d'estivants aristocrates de la grande et vieille Russie. Ombrelles, capelines, landaus, panamas. C'est une aquarelle camaïeu délicate, dans les tons sable. La facture de ce tableau vivant rappelle nos peintres pompiers et certaines séquences sucre candi des films d'Elia Kazan.

Le mirage s'évanouit, et au premier plan se découpe un homme en veston noir, recroquevillé près d'un lit d'enfant, — son lit lorsqu'il était enfant.

Dès ces premières secondes, comme plus tard lorsque par exemple un train révolutionnaire, bien Epinal, grandeur nature, avec drapeaux rouges et mitrailleuse, roulera sur les rails d'argenterie fine qui lui donneront une note amusante, ou lorsque descendra du ciel un salon de maison close proprette où l'homme en veston noir se fera taquiner le plexus par les talons aiguille des dames, ou lorsque d'étranges cagoulards grégoriens en bure blanche fouetteront un petit jeune homme, — oui, tout au long de la soirée, Planchon traitera l'espace dont il dispose comme un éventaire fastueux, participant à la fois des vitrines de Noël, du musée Grévin, et des baraques de foire, mais bien plus rupin et, surtout, très américanisé. Le climat fondamental est celui de Las Vegas, de « Goldfinger », et des galeries ultra-snob qui exposent les derniers gadgets des artistes de Manhattan.

Cet étalage miroitant, américain, luxueux, irréel, ce « funeral-parlor » trois étoiles, ce bazar-fantaisie très « beau » et foncièrement extérieur, confirme chez Roger Planchon une tendance au grand spectacle. C'est un peu l'équivalent du « film géant » américain d'il y a une quinzaine d'années. Cela change du tout au tout le caractère de l'acte théâtral. Nous ne sommes plus dans la famille, dans l'esprit, de Meyerhold, ou de Copeau, ou d'autres. Nous sommes dans l'héritage de Gyarmathy, l'homme d'ailleurs pas du tout privé de talent qui réalise depuis des décennies les mises en scène des Folies-Bergère. Peut-être l'attitude de Planchon marque-t-elle une évolution du théâtre. Elle est amère à avaler.

Amère, non pas tant à cause de l'insolence de cet étalage que parce que, comme dans le « film géant » américain, la surabondance de la « montre » tue le phénomène dramatique. Le théâtre devient un os en or, sans moelle ou presque.

Si envahissant est le chichi mégalomane de Planchon que l'on est, dans son fauteuil, mal situé pour l'atteindre, ce reste de moelle.

Que semble-t-il être, du moins ? On dirait que Planchon s'est cramponné, comme à une planche de salut, au titre de l'un des derniers livres d'Arthur Adamov : « l'Homme et l'Enfant ».

De Bakou à Hambourg

Dans ce livre, il est vrai, Adamov fait précéder un « Journal » des années 1965-1967, années où il fut plus persécuté que jusque-là par la maladie et la dépression, d'un ensemble de « Souvenirs » où figurent d'abord des rappels de son enfance.

Mais dans ces notes libres, cursives, qui vont de l'enfant à l'homme, il n'y a rien de systématique. Et lorsque Adamov prend soin d'indiquer un lien entre son enfance et son âge d'homme, par exemple lorsqu'il établit une correspondance entre un chat qu'il a vu torturer par des filles lorsqu'il était petit et son besoin, plus tard, de se faire piétiner ou fouetter, ou cracher ou uriner dessus, par des filles du quartier des Halles ou de Hambourg, ce rapport de dépendance n'est pas, y compris dans l'esprit d'Adamov, primordial. Ce n'est pas ce rapport qui peut expliquer seul la conduite d'Adamov adulte ni éclairer ce qu'il a écrit.

Or Roger Planchon, dans « A.A. Théâtres d'Arthur Adamov », s'emploie à mettre en mouvement sous les yeux du public une grande pièce montée-automate qui réduit systématiquement, puérilement, la vie et l'œuvre d'Adamov à des réflexes pavloviens différés, provoqués par des accidents de l'enfance.

Le pire est que les souvenirs d'enfant en question ne sont pas ceux d'Adamov. Ils sont des épisodes que Roger Planchon « améliore » en picorant ici et là dans les écrits d'Adamov (et peut-être dans les propos oraux, nous ne savons pas). Planchon retaille et polit ces cailloux, les sertit comme de gros cabochons, les éclaire de ses lampes au magnésium dans sa vitrine de Park Avenue.

A cette fin, Planchon est conduit à ré-écrire dans son style, en dialogues, des indications qu'Adamov avait données en passant, en prose, à la va-vite. Or les dialogues de Planchon, ici, sont gênants. Parce qu'ils sont mauvais.

Non pas seulement mal fichus, gauches, car alors Planchon pourrait avancer la phrase d'Adamov : « La justification des temps modernes c'est qu'à la faveur de la déchéance du langage l'homme peut saisir le caractère précaire et ambigu de tout langage et, par là même, tendre à s'en libérer. »

Non, dans ses dialogues Planchon ne tend pas à se libérer du langage, il s'y vautrerait plutôt, il s'entoure de phrases comme de boas d'autruche, il use d'un style littéraire, avec des répétitions qui font émouvant, joli, et reconnaissons du moins que cette langue chargée s'accorde à la lourdeur du spectacle, mais, avec Adamov, rien à voir, et, en soi, ce n'est vraiment pas bien.

Autre défaut de la pièce : elle est présentée comme un va-et-vient biographique entre petit Arthur et grand Arthur ; on a le sentiment que le monsieur en veston noir, interprété par Patrick Chesnais, et nommé Henri, est Adamov lui-même ; mais Planchon insère là-dedans des séquences où Henri-Adamov semble être un pope, ou un soldat hitlérien, ou un professeur d'Oxford, bref le spectateur est un peu perdu.

Au fond, on dirait que cette entreprise ne nous regarde pas : qu'il s'agit du paiement d'un arriéré privé. Arriéré qui se jouerait sur deux plans.

Le premier : que s'est-il passé entre Planchon et Adamov dans les années 60 et 70 ? Et même plus tôt, lorsque Planchon mettait en scène « Paolo Paoli » à la convenance d'Adamov, ou « les Ames mortes » ? Entre un auteur et un metteur en scène, les choses ne sont pas simples. Surtout entre un Adamov et un Planchon, qui ne sont pas des plats de nouilles.

Le second : qu'y avait-il, dans les « perversions » avouées d'Adamov, qui trouvait un écho secret dans la nature apparemment plus « pépère » de Planchon ? C'est là surtout, dans une fascination peut-être mal analysée par Planchon, qu'a dû se jouer le sort de « A.A. Théâtres d'Arthur Adamov », cet énorme gadget, cette psychanalyse en images, désarmante de naïveté, qui s'installe dans Adamov comme dans une caverne d'Ali-Baba, alors qu'Adamov disait : « Le devoir de l'écrivain est de sortir de lui-même. »

Peut-être était-il nécessaire à Roger Planchon, depuis quelques années, de garder en attente, en secret, cette « Grande Parade Adamov » pour pouvoir réaliser les mises en scène que nous savons, « Par-dessus bord », « Tartuffe », pour ne citer que les dernières. Peut-être lui aura-t-il été nécessaire de la monter, cette Parade, pour continuer à l'avenir son travail si utile aux publics et aux gens de théâtre de tant de pays. Oui, il fallait sûrement que cette page fût tournée, et sûrement dans le style où elle l'a été. Mauvais critique, critique obtus, nous ne dirons donc pas « holà ! » ou « hélas ! », comme un précédent malheureux, mais « ouf ! ».

MICHEL COURNOT.

UNESCO

Après la visite de M. M'Bow en Chine

Pékin va accroître progressivement sa participation aux activités de l'organisation

De notre correspondant

Pékin. — La Chine peut-elle occuper dans la communauté internationale de la science et de la culture une position égale à celle qu'elle détient dans le domaine politique et diplomatique ? Le peut-elle, et d'ailleurs le veut-elle ? A ces questions la visite qu'a faite à Pékin le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou Mahtar M'Bow, a apporté quelques éléments de réponse. M. M'Bow a rencontré plusieurs des responsables de l'éducation et de la culture, le ministre de l'éducation M. Chou Jung-hsin, le vice-premier ministre, M. Ten Hsiao-ping et le chef du gouvernement M. Chou En-lai.

L'objet du voyage du nouveau directeur général de l'UNESCO était de préciser les relations que la Chine entend nouer avec l'organisation internationale. Le gouvernement chinois avait tenu à manifester son intérêt et son soutien de principe et, quelques heures seulement après l'élection de M. M'Bow, l'avait invité à Pékin. Il restait cependant bien des points à préciser.

En octobre 1971, la Chine populaire devint membre de l'UNESCO et la délégation de Taiwan perdit sa place. Depuis, Pékin a participé aux deux conférences générales de 1972 et 1974 et a nommé son représentant au comité exécutif, M. Chang Wei, un vice-président de l'université Tsinghua, diplômé à Berlin et spécialiste en génie civil. Mais, à la différence d'autres Etats, la Chine n'a pas constitué de commission nationale pour l'UNESCO. La réorganisation administrative en cours ces dernières années a contribué à y limiter son rôle.

Depuis la formation d'un nouveau gouvernement, il y a dix jours, l'UNESCO a un correspondant à Pékin, le ministère de l'éducation, que dirige M. Chou Jung-hsin. Agé d'une cinquantaine d'années, le nouveau ministre est un ancien président de l'université du Chekiang.

Renégocier les conventions

Des entretiens de M. M'Bow, il ressort que la Chine va accroître sa participation aux activités de l'UNESCO, mais d'une manière progressive et sélective. Les dirigeants communistes ont longtemps fait savoir qu'ils ne goûtaient guère ces organisations internationales où les Grands ont longtemps agi en maîtres. Ils n'éprouvaient que méfiance à l'égard d'un humanisme onusien qui pendant vingt ans s'est accommodé de leur mise à l'écart. Mais les temps changent. Le directeur de l'UNESCO aujourd'hui est un Africain, et le tiers-monde fait entendre sa voix plus fort que jamais à l'Assemblée générale de l'ONU. La Chine peut accepter un soutien plus direct des organisations internationales.

Elle va financer 5,46 % du budget de l'UNESCO : elle versera environ 4 250 000 dollars, et la même somme l'année prochaine. Il est possible aussi qu'à l'avenir elle propose la nomination de certains de ses ressortissants comme fonctionnaires de l'UNESCO. Pour l'instant la question est seulement à l'étude.

La Chine populaire a dénoncé les conventions signées avant 1971 par la délégation nationaliste : l'UNESCO doit donc s'engager dans la délicate tâche de les renégocier. L'organisation cherche d'autre part à obtenir de la République populaire une contribution plus grande à ses activités. La culture chinoise reste une composante essentielle de la culture mondiale et le fait qu'on la soumette à présent au crible de la critique politique ne lui retire rien de son importance. Que les musées soient des instruments de l'éducation populaire ne les prive pas de leur richesse.

ALAIN BOUC.

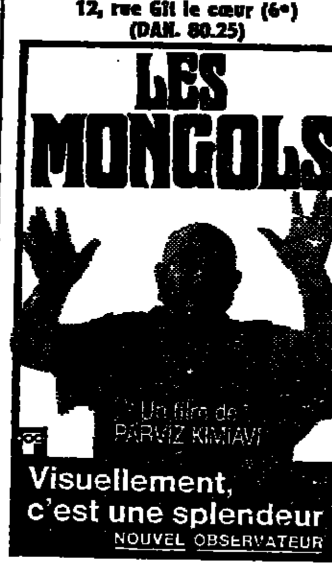
BRIDGE

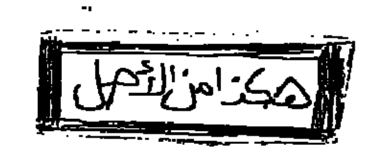
LES ITALIENS REMPORTENT LE CHAMPIONNAT MONDIAL DES BERMUDES

Hamilton (Bermudes) (A.F.P.). — En battant l'équipe nord-américaine par 215 points à 189, l'équipe italienne de bridge a remporté, le samedi 1er février, le championnat international qui se déroulait à Hamilton, aux Bermudes. C'est la seizième année consécutive que l'Italie enlève ce titre. C'est grâce à un grand chelem que les Italiens ont réussi à remonter l'équipe américaine, qui avait 75 points d'avance après la deuxième séance et 46 points après la première.

L'équipe d'Amérique du Nord était composée de Bob Hamman - Bill Wolf, Paul Soloway - John Swanson et Eddie Kantar - Bill Eisenberg. L'équipe italienne comprenait Zucchelli - Facchini, Benito Garozzo - Giorgio Belladonna et Vito Pittala - Arturo Franco.

La France, en battant l'Indonésie par 211 points à 147, s'est adjugé la troisième place du championnat mondial.





ARTS ET SPECTACLES

Danse

Une éphémère « Giselle » au théâtre de Nancy

Nancy. — Cette fois c'est une réussite : le théâtre de Nancy vient de présenter une des « Giselle » les plus émouvantes que l'on ait pu voir depuis bien longtemps, une des plus éphémères aussi, car elle n'aura vécu que l'espace d'une matinée et d'une soirée. Monter un grand ballet romantique est une entreprise hasardeuse. Nancy en fit l'expérience l'hiver dernier avec un « Lac des cygnes » prématuré. Aujourd'hui, l'influence de Rosella Hightower, qui, durant un an, réorganisa la danse au Grand-Théâtre, les contacts permanents avec son studio-école de Cannes, l'entraînement intensif pratiqué par le maître de ballet californien Allan Howard, et les efforts du jeune chorégraphe maison Gheorge Caciuleanu, commencent à donner de beaux fruits, comme cette « Giselle » pleine de fraîcheur et de poésie.

La scène de Nancy n'a pas les vastes proportions du Palais Garnier. Le décor dépouillé et fonctionnel de Michel Fersing a cependant permis, au premier acte, l'épanouissement d'une fête printanière, véritable partie de campagne chez les petits hobereaux de Thuringe, avec une princesse Bathilde aux joues bien rondes, une mère de Giselle accorte et imposante, et un groupe de jeunes vendangeurs et de paysannes tout à la joie de danser naturellement, tandis que l'Eurasien Benube Bowakow campait un Hilarion spontané et bien peu conventionnel.

Le second acte, très lunaire, se situe sur une plage aérée, mangée par un vaste ciel où courent des nuages. Les élèves de l'école Hightower de Cannes venus prêter renfort au corps de ballet ne sont pas de mécaniques rocket-girls formant la haie comme des soldats, mais les véritables Willis de la légende, qui participent activement à l'action. Légères, impalpables, elles ont la pointe silencieuse, le port de bras sensible, et redonnent à l'arabesque son symbole d'immatérialité.

Mania Gielguld, du London Festival Ballet, interprète le rôle de Giselle. On la connaissait chez Maurice Béjart comme une sorte de mante religieuse à la pointe acérée, à la technique impressionnante ; ici, elle danse en grande ballerine et nous émeut par la pureté de son style. Un peu trop réaliste dans la scène de la folie, elle est, au second acte, une Willis douloureuse et tendre dans la grande tradition. Mais sa performance n'est rendue possible que grâce à son partenaire, Adan Ludens. S'il déconcerte d'abord avec son minois chiffonné, ce jeune Danois enthousiasme bientôt par son élégance et son moelleux, la beauté de ses sauts, la précision de ses tours, ses « portés » spectaculaires, et une sensibilité toute frémissante. On pouvait craindre qu'un couple aussi prestigieux ne paraisse décalé par rapport à l'ensemble du ballet ; il s'intègre parfaitement à l'action que Ruxandra Racovitza — une reine des Willis ombrageuse et habitée — a réglée dans une chorégraphie originale (version du Bolchoï), où tout est parfaitement lisible pour le spectateur.

***

En lever de rideau, Gheorge Caciuleanu a proposé un petit essai du studio de danse contemporaine qu'il anime. C'est une sorte de libération gestuelle sur une musique originale, mais un peu approximative, où le chorégraphe casse les lignes, rompt les rythmes et s'étourdit de mouvements comme un chien fou. Les danseurs le suivent avec confiance dans cette mise en pièces de la technique classique, mais on les sent encore raides et malhabiles à ce jeu, qui suppose une maîtrise musculaire et respiratoire totale. Voici l'amorce d'un style nouveau, encore brouillon, que le public nancéien reçoit avec curiosité et intérêt.

On peut regretter qu'un programme d'une telle qualité, avec tout le travail qu'il suppose, disparaisse après deux représentations. Pourquoi n'est-il pas distribué à Metz ou à Reims ? N'y a-t-il pas là l'amorce de ce Ballet de Lorraine qui était si souhaité voici un ou deux ans, et dont on n'entend plus guère parler ?

MARCELLE MICHEL.

Cinéma

« LA CHAISE VIDE », de Pierre Jallaud

Jeune femme grave et douce, Anne a rencontré Marc. Ils se sont aimés. Un jour, Marc est parti en mission (une mission mystérieuse, dangereuse, quelque part en Afrique) sans savoir qu'Anne attendait un bébé. Il n'est jamais revenu, et Anne vit seule maintenant avec le petit Samuel, qui a trois ans. Une existence difficile, un peu triste, au cœur de laquelle le souvenir du disparu occupe une grande place.

Dans cette première partie du film, le présent et le passé s'emmêlent. Le passé, c'est l'amour de Marc. Le présent, ce sont ces journées qui toutes se ressemblent. Le réveil matinal dans la sale nuit parisienne. Samuel, qu'il faut conduire chez sa gardienne. Le métro, l'autobus, la peur d'arriver en retard au bureau. Et, le soir, la même hâte en sens inverse. La trêve des dimanches. Et les nuits blanches, lorsque Samuel a de la fièvre.

Et puis, un jour, quelque chose change dans l'existence de la jeune femme. Anne a rencontré Maxime, un musicien, doux et grave comme elle. Ils sortent ensemble. La présence de Maxime est un précieux réconfort pour Anne. Pourtant, quand Maxime lui demande de l'épouser elle refuse. Il est trop tôt encore. Trop tôt pour admettre la mort de Marc. Trop tôt pour accepter cet espoir d'une vie nouvelle. Près du lit où dort Samuel, la chaise de Marc restera vide...

Ni romantisme ni didactisme. Simplement la peinture d'une fidélité et d'un amour maternel. Comme dans *Une infinie tendresse*, ce beau film, qui nous le fit découvrir, Pierre Jallaud procède par petites touches, par scènes cursives. Tout est suggéré, murmuré, affirmé sans éclats de voix. Discrétion, souci de vérité. Un peu de monotonie naît parfois de ce réalisme minutieux. Mais jamais Jallaud ne tombe dans la sensiblerie. Il ne veut pas qu'on plaigne Anne, parce que celle-ci ne veut pas être plainte.

Ce film mélancolique est un film optimiste. Anne n'est ni une révoltée, ni une résignée : lucidement, elle a choisi pour être heureuse la voie la plus étroite. Nous sommes tellement habitués au laxisme de nos sociétés « permissives » que son courage, sa dignité, son intégrité morale nous déconcertent. Il existe donc encore des jeunes femmes aussi exigeantes ? Oui, sans doute, et plus nombreuses qu'on ne l'imagine. Nous sommes reconnaissants à Pierre Jallaud de nous le rappeler.

La présence lumineuse de Martine Chevallier convient parfaitement au caractère de l'héroïne. Les deux hommes (Daniel Quensaud, Maxime Le Forestier) sont également très bien.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Bonaparte, France-Elysées, Saint-Lazare-Pasquier, les 14-Juillet.

En bref

Théâtre

« Le Golem »

Les spectateurs entrent dans le noir et s'installent sur la scène du Cyrano. Ils délimitent l'espace où, en compagnie d'un mannequin couvert d'un drap blanc, et d'une panière pleine de chiffons et de poupées, trois garçons se rejoignent, jouent à se chuchoter des choses, à se raconter les énigmes effrayantes et séduisantes de la nuit, de la peur, de la religion. Les trous d'ombre, la flamme des bougies favorisent le voyage. Nous sommes dans une sorte de rêve où toutes sortes de souvenirs viennent se heurter aux émotions présentes, composant un dessin mouvant, dansant.

Le spectacle s'appelle *le Golem*. Un titre comme un autre. Les trois comédiens (François Kahn, Bernard Mathys, Jean-Pierre Blachon) sont partis de cette histoire fantastique et mystique pour représenter les mystères du lien impalpable qui les unit. Spectacle-rencontre, disent-ils, entre nous et les spectateurs. Ils ont suivi les stages de Grotowski, ne renient pas son influence, et même la revendiquent. Une chose est certaine : entre eux existe un accord, une cohésion qui, en soi-même, est une histoire authentique émouvante, et qui se projette avec force, même si le chemin privé qu'ils ont suivi, qu'ils tentent de faire suivre au public, se perd dans les broussailles de l'ésotérisme et des symboles. — C. G.

★ Cyrano, 21 h.

Musique pop

« Messes-souvenirs » pour les Beatles Jimi Hendrix et Jim Morrison

La génération pop' n'en finit pas de célébrer des « messes-souvenirs » à ses gloires des années 60, aux Beatles, à Jimi Hendrix, à Jim Morrison.

Les salles des Grands-Augustins et de l'Action République affichent d'abord la célébration des Beatles avec la fantaisie délirante des deux films de Richard Lester (*Help* et *Quatre Garçons dans le vent*), avec le sous-marin jaune où la vie est facile, où tout est là, le ciel d'azur, la mer de verdure et la fanfare du sergent Peppers, avec le médiocre document de Michaël Lindsay (*Let it be*) où la séparation prochaine se lit dans le climat où les Beatles enregistrent leur dernier disque en commun. D'autres films, des courts métrages américains inédits ici, ressuscitent ce qui reste pour une génération qui a vieilli du « bon vieux temps ».

Jimi Hendrix et Jim Morrison, morts, respectivement, en 1970 et en 1971, succéderont aux Beatles le 12 février dans deux films « in memoriam » : *Feast of friends* et *Jimi plays Berkeley*. — C. F.

Musique

LE CENTENAIRE DE MAX D'OLLONE

Pour son 1 204e concert, le Triptyque de Pierre d'Arquennes célébrait, dans l'agréable salle Rossini (mairie du 9e arrondissement), le centenaire de Max d'Ollone, compositeur un peu oublié. Mais un jour on redécouvrira ces musiques d'une époque trop riche, celles des Schmitt, Ducasse, Berthet, Ladmirault, d'Ollone et d'autres, comme on a retrouvé avec joie celles du siècle d'or baroque.

Tony Aubin fit revivre l'excellent musicien d'Arlequin et de la Samaritaine *au cours d'une causerie fine et pleine de cœur :* « Oiseau enchanté, Ariel enchanteur. Il aimait ce qui est aisé, le naturel comme Anatole France ; son art était tout d'expression, de franchise, de tendresse, d'équilibre et d'intelligence. Il était adoré de tous, élèves et professeurs. »

Ainsi nous est apparu Max d'Ollone à travers ses œuvres, fort bien interprétées par Madeleine Richard, soprano à la voix fragile et poétique Dominique Hoppenot, violoniste, Guy Besnard, violoncelliste, et surtout Patrice d'Ollone, son petit-fils, attaché de presse d'une compagnie pétrolière et pianiste à la sonorité frémissante, d'une excellente virtuosité.

Cette musique d'un élève de Massenet fait surtout songer à Fauré par l'élégance le rêve, la variété des idées, l'art malicieux des contrechants, l'absence de raideur scolastique, l'écriture même des mélodies ou de la musique de chambre, avec cette manière exquise de « féminiser » un thème masculin dans le trio. Mais son système harmonique et ses modulations sont moins travaillés, d'une liberté de vif argent plus impatiente, qui s'extériorise davantage au premier degré et ne prétend pas aux mêmes profondeurs. On le reconnaît bien dans cette définition qu'il donnait de l'audition : « Le plaisir de l'oreille, l'excitation des nerfs et de la sensualité, et le plaisir intellectuel » *Un aristocrate au meilleur sens du terme, qui* « tutoyait la facilité, *dit encore Tony Aubin*, mais ne se laissait pas tutoyer par elle ».

JACQUES LONCHAMPT.

Lundi 3 février

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures sauf les dimanches et jours fériés)

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : la Célestine.
Odéon, 20 h. 30 : Soirée littéraire de la Comédie-Française.

Les autres salles

Biothéâtre, 20 h. 30 et 22 h. : les Chaises (études pour marionnettes).
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 20 h. 30 Soldats : 22 h 30 V comme Vian
Daunou, 20 h. 45 : Les portes claquent.
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Interclub 17, 15 h. : Amour toujours.
Michel, 21 h 10 Duos sur canapé.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Plaisance, 20 h 30 Vie et mort d'une concierge.
Poche-Montparnasse, 20 h 45 : le Premier
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Good bye, Mr. Freud.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque Monsieur.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Lorenzaccio.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h : Couples
Théâtre de la Lisière, 20 h. 30 : le Jeune Homme livré aux arbres.
Théâtre Rive-Gauche, 20 h. 45 : les Adieux de la grande-duchesse.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h 30 Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 45 Dormir debout ; 21 h 30 . les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h Baby Sitter
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 15 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. 15 : Philippe Val et Patrick Font.
Café de la Gare, 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de Neuilly, 22 h 45 : la Palata
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : la Collection ; 22 h. 30 : Femmes parallèles.
Le Fanal, 21 h : Mr Barnett ; 22 h 45 Délire à deux
Le Jour-de-Fête, 22 h. le Service humanitaire ; 23 h. : Eux aussi sont secs ; 24 h : Autant en emporte le vin.

Petit Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h 30 Evariste ; 22 h 30 Henri Gougaud
Le Sélénite, salle I, 20 h 30 : Prévert ; 22 h. la Jacassière — Salle II, 21 h Match à la une ; 22 h. 30 . Sélénite, nid d'espions.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h : De toute façon, il nous reste le cheval.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du père et du fisc
Dix-Heures, 22 h. : Persiflon

Le music-hall

Alcazar : Paris-Broadway.
Crazy Horse Saloon, 22 h et 0 h 30 : Revue
Kiss me, 22 h 30 · Bons baisers de Paris
Lido, 22 h et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 16 h 15 et 21 h 15 Q nu
Olympia, 20 h. 30 : Little Feat, Montrose, Tower of Power.

La danse

Nouveau Carré Silvia-Monfort, 20 h 30 . Ballet Joseph-Russillo.
Palais des sports, 21 h. Ballet de l'Opéra.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Claude Kahn, piano (Chopin, Debussy, Liszt, Ravel).
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Igor et Natalia Oistrakh, violon et piano (Mozart, Beethoven, Szymanowski, Tartini-Kreisler).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : N. Yepes, guitare (Bach).
Théâtre Présent, 20 h 30 : Quatuor Parrenin (Schubert, Berg, Ligeti).
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Trio Dussert, Peclard, Moulenes, clarinette, violoncelle et piano (Beethoven, Webern, Berg, Brahms).
Théâtre Mouffetard, 20 h. 30 : Hutena Polanski, harpe celtique (musique du Moyen Age et de la Renaissance).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) Quintette, 5e (033-35-40).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) La Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). Studio Raspail, 14e (326-38-98)
LE BOSSU DE LA MORGUE (It., v.f.) (**) . Maxeville, 9e (770-72-87).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42)
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans 14e (580-03-75) ; Galaxie, 13e (331-76-86) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Maine Rive Gauche 14e (567-06-96) ; Publicis-Sofitel, 15e (842-04-68) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Boul-Mich, 5e (033-48-29)
LE CHAUD LAPIN (Fr.) Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Bergère, 9e (770-77-58)
CHINATOWN (A., v.o.) (*) Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38), Mayfair, 16e (525-27-06) ; Cluny-Palace 5e (033-07-76) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse-Pathé 14e (326-65-13) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LA CITE DU SOLEIL (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) de 15 h 30 à 20 h 30 compris
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Boîte à films, 17e (754-51-50) ; Ordener, 18e (607-07-02)
LES DIEUX ET LES MORTS (Brés., v.o.) Studio Cujas, 5e (033-89-22).
DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71)
DODES'CADEN (Jap., v.o.) Quintette, 5e (033-35-40)
DOSSIER ODESSA (Angl.-All., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-83 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
DU SANG POUR DRACULA (A., v.o.) (**) Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-59-54) ; Paramount-Maillot, 17e 42-96) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Les Nations, 12e (343-04-67)
EMMANUELLE (Fr.) (**) Rio-Opéra, 9e (742-82-54) ; Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Méry, 17e (522-59-54) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
FENDER L'INDIEN (A., v.o.) : Action-Christine 6e (325-85-78)
LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., v.o.) (**) Studio Galande, 5e (033-72-71)
FRIC-FRAC RUE DES DIAMS (A., v.o.) Paramount Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA GENESE (Fr.) · Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention 15e (828-42-27)
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
LA GIFLE (Fr.) Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud 14e (331-51-16) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare-Pasquier 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; Concorde 8e (359-92-84) ; Montréal-Club, 20e (607-16-81)
LE GRAND OCEAN (Fr.) Paramount Gaîté 14e (326-99-34), Grand-Pavois 15e (531-44-58)
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) à 14 h et 22 h 30
HARRY AND TONTO (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Arlequin, 6e (548-62-25) Plaza 8e (073-74-55)
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) — v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04) Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) Paramount-Orléans 14e (580-03-75), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)
L'HOMME DU CLAN (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) — v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (734-20-70), Telstar, 13e (331-06-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Liberté-Club, 12e (343-01-59)
L'HOMME DU FLEUVE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46)
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) — v.f. Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89)
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) Studio Logos, 5e (033-26-42) Pagode, 7e (551-12-15)
IMPOSSIBLE PAS FRANÇAIS (Fr.) : Capri 2e (508-11-69)
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf 8e (225-47-19)
LE LOUP DES STEPPES (Fr.-Suisse-All.), vers angl. La Clef 5e (337-90-90)
MAI 68 (Fr.) Dragon, 6e (548-54-74)
MARIAGE (Fr.) Biarritz, 8e (359-42-33), Marivaux 2e (742-83-90) U.G.C.-Odéon 6e (325-71-08), Passy 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
MECANICA NATIONAL (Mex., v.o.) Studio de l'Etoile 17e (380-19-93)
LES MONGOLS (Iran, v.o.) Studio Gît-le-Cœur 6e (326-80-25)
ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) Le Marais 4e (278-47-86)
PARADE (Fr.) Hautefeuille, 6e (633-79-38)
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) Quartier Latin 5e (326-84-65), 14-Juillet, 2e (700-51-13)
PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72), Jean-Renoir 9e (874-40-75)
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) Paris, 8e (359-53-99), Wepler 18e (387-50-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Rex 2e (236-83-93) La Royale 8e (265-82-66)
747 EN PERIL (A., v.f.) . Fauvette, 13e (331-60-74)
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) . Biarritz, 8e (359-42-33) Vendôme, 2e (073-97-52) La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), v.f. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) Magic-Convention 15e (828-20-32) Les Nations, 12e (343-04-67) Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-60-74), Murat, 16e (288-99-75).
SEXOLOGOS (Fr.) (**) Studio Alpha, 5e (033-39-47)
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) , P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42)
LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND et SI J'AVAIS QUATRE DROMADAIRES (Fr.) Studio des Ursulines, 5e (033-39-19)
LA SOUPE FROIDE (Fr.) . Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quintette, 5e (033-35-40) , Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) , Cambronne, 15e (734-42-96) , Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) , Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
SWEET LOVE (A., v.f.) (**) . Gramont, 2e (742-95-82) ; Scala, 10e (770-40-00)
TERREUR SUR LE BRITANNIC (A., v.o.) Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) Rex, 2e (236-83-93) Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Murat, 16e (288-99-75)



Les films nouveaux

LA CHAIR DE L'ORCHIDEE, film français de Patrice Chéreau, avec Charlotte Rampling — Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Impérial-Pathé, 2e (742-72-52), Maxeville, 9e (770-72-87), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LE JOURNAL INTIME DE DAVID HOLZMAN, film américain de Jim McBride — V.o. . Ciné-Halles, 1er (236-71-72)
LA CHAISE VIDE, film français de Pierre Jallaud — Bonaparte, 6e (326-12-12), France-Elysées, 8e (225-19-23), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet, 11e (700-51-13)
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE, film français de Jean-Daniel Simon, avec Sylvie Fennec — Omnia, 2e (231-39-36) Panthéon, 5e (033-15-04) Quintette, 5e (033-35-40) Elysées-Point-Show 8e (225-67-29) Cambronne, 15e (734-42-96)
BEATLES-SHOW, films inédits anglais sur les Beatles — V.o. Action-République
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE, film américain de Robert Stevenson — V.o Ermitage, 8e (359-15-71) (en soirée) ; v.f. Ermitage, 8e (359-15-71) (en matinée) ; Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Rotonde, 6e (633-08-22), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Liberté-Studio 12e (343-01-59), Terminal-Foch 16e (704-49-53)
LA BRUTE, LE COLT ET LE KARATE, film américain d'Anthony Dawson, avec Lo Lieh et Lee Van Cleef — V.o. Saint-Michel (326-79-17) ; v.f. · Grand Rex 2e (236-83-93), Napoléon, 17e (359-41-46) Miramar, 14e (326-41-02) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)

UNE PARTIE DE PLAISIR (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Clichy-Pathé 18e (522-37-41)
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) Seine, 5e (325-92-46)
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Marignan, 8e (359-92-82), Royal-Passy 16e (527-41-16)
LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13)
ZIG-ZIG (Fr.) Mercury, 8e (225-75-90), A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27)

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEWSKI (Sov.), v.o. : Studio République, 2e (805-51-97), (sf mar.)
BANANA SPLIT (A.), v.o Action-Christine 6e (325-85-78).
LA CROISIERE JAUNE (Fr.) Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol.), v.o Noctambules, 5e (033-42-34).
LAWRENCE D'ARABIE (A.), 70 mm, v.o. Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)
LA MAISON DES SEPT PECHES (A.), v.o Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
TEX AVERY (A., v.o.) Cinoche de Saint-Germain 6e (633-10-82)
UN JOUR AUX COURSES (A.), v.o. : Champollion, 5e (033-51-60).

Les festivals

QUINZE ANS DE CINEMA DE GODARD A GARREL · Olympic-Marylin, 14e (783-67-42) ; Quelque part, quelqu'un.
ROCK AND POP STORY : Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15) ; (v.o.) : Soul to Soul.
POP VARIATION (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h Pink-Floyd à Pompéi . 14 h Gimme Shelter 15 h 45 Concert pour le Bangladesh . 17 h 40 · Easy Rider ; 19 h Performance ; 21 h. . Woodstock
FESTIVAL BEATLES : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Concert pour le Bangladesh.
HUMPHREY BOGART — V.o., Action-La Fayette II (878-80-50) ; les Passagers de la nuit.
JERRY LEWIS — V.o Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. et 20 h Cendrillon aux grands pieds ; 16 h et 22 h · le Zinzin d'Hollywood ; 18 h. · le Dingue du palace
MARYLIN MONROE — V.o. . Ranelagh, 16e (224-14-08), en alternance : The Misfits ; Bus Stop ; Les hommes préfèrent les blondes ; le Prince et la Danseuse
JOHN FORD — V.o André-Bazin, 13e (337-74-30), du 30 au 4 : la Chevauchée fantastique

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois internationaux

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING

recherche

Pour service Méthodes Entretien d'un complexe sidérurgique

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

ARTS ET MÉTIERS OU EQUIVALENT

AYANT 5 ANNEES MINIMUM D'EXPERIENCE DANS UN POSTE SIMILAIRE

Pour chantiers à l'étranger.

Ecrire avec C.V. à no 2299 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SECTEUR TERTIAIRE

recherche pour

ses AGENCES D'AFRIQUE :

Hommes célibataires

COMPTABLES CONFIRMÉS

Niveau B.P. ou D.E.C.S.

Connaissant l'anglais. Libérés des obligations milit.

Nombreux et importants avantages sociaux

Ecrire à n° 91.634, Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

IMPTE ENTREPRISE DE GÉNIE CIVIL

recherche pour

ANNABA

(ALGERIE)

Ingénieur

pour Gestion Service Matériel et Entretien

Adresser C.V., photo à Entreprise RAZEL Frères, 17, rue de Tolbiac, 75640 PARIS CEDEX 13.

La Société OMERA

recherche pour

AFRIQUE NOIRE

INGÉNIEUR

CHEF DE CHANTIER

ayant expérience installation et mise en route matériels radio-électriques.

Ecrire ou téléphoner : OMERA, 49, r. F.-Berthoud. 95000 ARGENTEUIL - 961-32-48.

IMPTE CIE MINIERE AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

recherche pour ses SERVICES GENERAUX

INGENIEUR

FORMATION SUPERIEURE

- Responsable des services ateliers d'entretien (mécanique, chaudronnerie, garage, menuiserie, plomberie) ;
- Approvisionnem. magasins ;
- Achats ;
- Transports ;
- Transit.

Soit un effectif de 245 personnes dont 24 expatriés.

Le titulaire doit avoir une solide expérience de gestionnaire et coordonnateur et de bonnes connaissances en mécanique.

— Logement assuré en bord de mer ;
— Voiture de fonction ;
— 2 mois de congés par an ;
— Rémunération pas inférieure à 140.000 F français/an.

Adr. C.V., prétent. et 2 photos à n° 90.693, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Organisme de coopération internationale recherche pr un séjour de quelques années dans un pays méditerranéen

INGENIEURS AUTOROUTIERS

ayt au minimum 5 ans d'expérience. Les ingénieurs intéressés peuvent prendre un premier contact en adressant leur C.V. sous référence 418/500, PUBLIPRESS, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

Usine de fabrication de radio et télévision cherche pour direction de recherche pour ORAN : 1 INGENIEUR ELECTRONIC. radio et TV noir/blanc et couleur, ayant expérience dans un bureau d'études en vue de réalisation d'étude et contrôle de production. — Envoyer C.H.B. à : Sélection, 11, Fg Poissonnière, Paris-9e, Téléphone : 246-72-72, ou à UFAMA, cité J.-de-La Fontaine, Oran. Tél. 35-33-98 ou 99.

emplois féminins

Organisation internationale cherche

INFIRMIERE SANTE PUBLIQUE

toute nationalité pour le Zaïre. Ecr. U.I.P.E., 1, r. de Varembé, 1211 GENEVE 20 (Suisse).

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

emplois régionaux

STÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION

ETABLISSEMENT DE VERNON

recherche

INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

SUP'AÉRO - SUPÉLEC - ARTS ET MÉTIERS ENSEM - ENICA

ou UNIVERSITAIRE (DOCTORAT 3e CYCLE) UNIQUEMENT POUR RÉFÉRENCE 104

Pour exercer leur activité dans un des domaines suivants :

REF. 103 : Etudes d'ensembles relatives aux programmes en cours ou en projet et aux études de diversification (esprit d'initiative, dynamisme et goût pour les affaires nouvelles).

REF. 104 : Travaux d'aérothermodynamique relatifs au programme de lanceur Ariane (connaissances en aérodynamique engins, familiarisé avec les problèmes de programmation sur ordinateur).

REF. 105 : Etude de base sur paliers magnétiques (connaissances en asservissements souhaitées).

REF. 106 : Etudes accessoires moteur et exploitation des essais de mise au point (connaissance des asservissements, des matér. hydrauliques et pneumatiques).

REF. 107 : Représentant de la société auprès d'un centre d'essais situé en Allemagne (expérience de réalisation d'installations et d'exécution d'essais).

REF. 108 : Coordination des travaux liés à l'instrumentation des ensembles propulsifs du lanceur Ariane (connaissance des problèmes de mesures, des capteurs et des chaines d'acquisition).

REF. 109 et 110 Etudes des procédures d'assemblage-contrôle et mise en œuvre d'un ensemble propulsif (pour référence 109 déplacements fréquents en Allemagne).

REF. 111 : Préparation définition et exploitation essais ensemble propulsif (connaissance essais et mise au point de matériel pneumatique et hydraulique).

Anglais très vivement souhaité pour l'ensemble des postes et allemand pour certains postes.

Déplacements éventuels France et étranger.

Adresser curriculum vitae et prétentions en précisant référence du poste souhaité à :

S.E.P., Service du Personnel, Boîte Postale n° 802.

27207 VERNON

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES RÉGION OUEST FRANCE

recherche

JEUNES DIPLOMÉS DE L'UNIVERSITÉ

- *Nous leur demandons de posséder au minimum le niveau Maîtrise ou Ancienne Licence. Nous apprécierons une année supplémentaire de spécialisation en gestion (de type IAE) ainsi que la connaissance et la pratique d'une langue étrangère.*
- *Nous leur proposons une formation approfondie pour qu'ils puissent devenir des cadres gestionnaires des assurances quelle que soit leur formation initiale.*
- *De réelles et diverses possibilités d'ouvertures dans le groupe sont offertes à ceux qui désireront réussir.*

Adresser curriculum vitae et prétentions à n° 9.460,

COFAP *40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.*

PHARMACIEN directeur d'établissement

Nous sommes la jeune Filiale Française d'un important Laboratoire Pharmaceutique Européen et nous recherchons le Directeur de notre Unité de Production en VENDEE.

Ce poste s'adresse à un Pharmacien ayant une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de la Fabrication alliant à ses compétences techniques, des qualités humaines certaines : autorité, disponibilité, esprit d'entreprise et sens de l'humain.

Il prendra la Direction de notre Usine et le développement de nos fabrications. Il devra mettre en route un programme d'investissement important devant aboutir au doublement de l'Unité de Production actuelle dans un délai de 2 ans.

Un stage en Allemagne est à prévoir. La connaissance de la langue allemande n'est pas indispensable mais sera appréciée.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé, photo récente sous référence 238/M à :

sélor
72, rue Anatole-France
92300 Levallois-Perret

Très importante firme industrielle spécialisée dans la production d'étoffes de maille

recherche

ASSISTANT A CHEF DE MARCHÉ

— Formation Ingénieur Textile ou Ecole Commerciale ;
— Bonne connaissance de l'Industrie de la Confection ;
— Allemand souhaité.

Ecrire N° 7.871, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 Paris-9e, qui transmettra

---

CHEF DU DEPARTEMENT CREDIT

LILLE 80.000/100.000

Notre client, une société américaine multinationale spécialisée dans l'alimentation animale, recherche pour sa filiale française un chef de département crédit chargé principalement de l'établissement et du suivi des lignes de crédit accordé aux clients.

Le candidat idéal aura une expérience confirmée en matière d'analyse financière acquise soit au sein d'un établissement financier soit dans une position équivalente en entreprise. De plus l'habitude des contacts avec un réseau commercial et la connaissance de la langue anglaise seront appréciés. Les perspectives de carrière dans ce groupe sont particulièrement intéressantes pour un homme ambitieux et capable de communiquer à tous les niveaux de direction.

Les candidatures seront reçues et examinées confidentiellement par M. Michel SOYER 4, rue de Téhéran - 75008 PARIS (réf. M.12).

Contesse

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROCHIMIQUE

recherche

POUR SON SERVICE DE TECHNOLOGIE DE TRANSFORMATION DES MATIERES PLASTIQUES

JEUNE INGÉNIEUR

ECOLE CENTRALE PARIS, MINES PARIS-NANCY ou équivalent.

— Pratique de l'anglais.
— Expérience des matières plastiques appréciée. Première affectation : Centre de Recherches de la banlieue lyonnaise.

Envoyer curriculum vitae à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, sous réf. 35.321.

DIRECTEUR FINANCIER

La Société a pour activité la visserie boulonnerie. Implantée à proximité de Belfort sur le versant sud des Vosges, elle emploie 400 personnes et fait 36 millions de C.A. H.T.

Le poste convient au titulaire du diplôme d'une école de commerce et/ou du DECS, âgé de plus de 32 ans. perspectives d'avenir. Rémunération : 90.000 F.

France Cadres 26 Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 423M.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PROVINCE

recherche

CHEF de SERVICE ADMINISTRATIF et JURIDIQUE

28 ans minimum

Formation licence en Droit. Apte à résoudre problèmes divers se posant à une Société à activités multiples.

Adresser C.V et prétent. à Chef du Personnel U.I.I., 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15.

INGENIEUR

Recherche et Développement

Formation E.N.S.C.I. ou E.N.S.C.P. toutes températures et céramique.

10 à 15 ans d'expérience.

Poste en PROVINCE, ville universitaire du Midi.

Envoyer curr. vitae et prétentions à NORTON S.A., Service du Personnel, B.P. n° 8, 78702 CONFLANS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ LILLE

recherche pour sa Division Engineering

CHEF DE SERVICE

Installations Électriques, automation

ayant plusieurs années d'expérience

Ecr. avec C.V. et prétentions, n° 90.940, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm

---

IMPORTANTE ENTREPRISE AGRO-ALIMENTAIRE DE NORMANDIE

recherche

CHEF D'ENTRETIEN

Expérience exigée - Minimum 30 ans. Formation type A.M.

Adresser candidature avec curriculum vitae détaillé Agence HAVAS LISIEUX, n° 10.567.

Nous sommes une importante société de production et de commercialisation de produits grande distribution filiale d'un groupe international

nous recherchons

jeune diplômé

école supérieure de commerce

(HEC, ESSEC, Sup. de Co.)

pour seconder notre Directeur Régional de LYON dans ses fonctions de vente :

- animation de l'équipe de vente,
- suivi des activités des inspecteurs et représentants,
- contacts avec les clients importants.

La formation et l'expérience acquises dans ce poste, doivent permettre l'évolution vers d'autres fonctions : marketing, commercial ...

Expérience souhaitée 1 ou 2 ans dans la vente.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé au Service 6103 M·

plein emploi 118 rue réaumur paris 2

CENTRE D'ÉTUDES INFORMATIQUES

SOCIETE INFORMATIQUE en pleine expansion recherche pour TOULOUSE

ANALYSTES DE GESTION

INGÉNIEURS OU CADRES DE HAUT NIVEAU

- parf. connaiss. des problèmes de gestion d'entr. ;
- expér. confirmée dans réalis. d'applic. de gestion ;
- goût des relations publ. et du trav. en équipe.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à C.E.I. Centre Commercial de Gros, avenue de Larrieu - 31094 Toulouse Cedex.

USINE SIDERURGIQUE REGION THIONVILLE

recherche

pour gérer important programme travaux neufs

INGÉNIEUR PRINCIPAL

Formation grande Ecole. Ayant référ. Logement assuré.

Ecr. sous no 1279 à l'AG. HAVAS 57017 METZ Cedex.

ADREX

Filiale groupe multinational recherche pr sa nouvelle usine d'ORLEANS - LA SOURCE 500 personnes. C.A. 50 M. F. INGENIEUR Grande Ecole (E.C.P., A.M. ou équivalent) pour poste

DIRECTEUR ADJOINT

Il sera responsable :
— Des services fabrication, ordonnancement et méthodes ;
— Du bureau d'étude mécanique ;
— Du laboratoire d'électronique.

Age 30 ans minimum. 5 à 10 ans expérience industr. exigée.

Envoyer C.V. et prétentions

ADREX

8, avenue de Buffon, 45100 ORLEANS.

REGION CHAMPAGNE

FILIALE FRANÇAISE d'un important groupe CHIMIQUE international

en forte expansion, recherche

INGENIEUR-TECHNICO-COMMERCIAL

— 30 ans minimum ;
— Expérience professionnelle acquise dans : CHIMIE MINERALE, CERAMIQUE OU EMAILLAGE OU EMBOUTISSAGE.

Dépendant directement du Directeur commercial du département, il sera RESPONSABLE :
— Des laboratoires de service ;
— De leur gestion ;
— D'une grande partie de l'activité commerciale du département.

- Déplacements fréquents sur toute la France ;
- La rémunération est fonction des importantes responsabilités impliquées par le poste ;
- Logement aisé.

Adres. C.V. détaillé, photo (ret.) et prétentions sous REF. 121.460

Centre de Psychologie Appliquée

30, rue de Mogador. PARIS-9e.

Mines Tungstène Pyrénées SOCIETE MINIERE D'ANGLADE recherche

GEOMETRE MINIER

Chef du Service Topographie. Logement et chauffage gratuit. Statut de mineur.

Envoyer C.V. détaillé à :

S. M. A.

SALAU, 09140 SEIX.

Société électro-acoustique Midi - Pyrénées recherche pour poste à créer :

CHEF MARKETING PUBLICITE

pour gérer toutes les activités : documentation, P. L. V., presse, relations publiques, séminaires, expositions. Anglais parfait. Six à dix ans d'expérience, dynamique, initiatives personnelles. — Demande manus., C.V. et photo à adresser à Mme GAGNANT, 8, rue du Dôme, 75116 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE TRAITEMENT DE L'INFORMATION recherche pour ORLEANS

CHEF D'AGENCE

35 ans minimum.

IL SERA CHARGE :
— De diriger les ateliers de saisie de données d'ordinateur ;
— De créer et suivre la clientèle ;
— Promouvoir l'agence sous l'autorité directe de la direction générale ;
— Recruter le personnel.

Adresser C.V. et prétentions à n° 91.261, CONTESSE PUBL., 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour son usine située en PROVENCE

JEUNE INGENIEUR

affecté au serv. développement.

Il aura pour mission de concevoir et de réaliser des matériels d'essais.

Expérience professionnelle de 1 à 2 ans souhaitée. Connaissance de l'anglais indispensable.

Envoy. C.V. man. dét. + photo + prétentions à n° 91.206, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

HARTMANN ET BRAUN

recherche pour agence de LYON

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

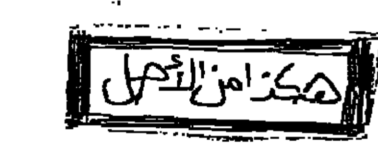
Vente matériel de régulation, expér. de quelques ann. souh. Langue allemande indispensable. Envoyer C.V., prétent. et photo HARTMANN et BRAUN, 3, rue P.-Robin, 69007 LYON.

emplois féminins

L'HOPITAL DE SAINT-CALAIS (SARTHE) RECRUTE : INFIRMIERES D. E., de jour, MEDECINE et CHIRURGIE INFIRMIERES D. E., de nuit, MEDECINE.

— Avantages DIVERS;
— Nourriture;
— Logement pour célibataires.

S'adresser au Directeur. TEL : 340. — P.C.V. ADMIS.



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

UN INGENIEUR PROCEDE POUR LE TRAITEMENT DES EFFLUENTS

Le Service Engineering Ilot Nucléaire de Framatome est chargé de l'étude des circuits auxiliaires des centrales à eau pressurisée. A partir des données de base fournies par les services études de la chaudière nucléaire, l'ingénieur spécialiste définit les procédés de traitement des effluents liquides, gazeux et solides.

Il établit les schémas détaillés et les notices de fonctionnement. Il rédige les spécifications techniques des principaux matériels.

Une fonction à créer pour un homme venant du génie chimique.

Réf. M12

Tour FIAT 10
Service Emploi/Orientation - 2, avenue Général Leclerc - Paris-Défense Cedex 16.

G&C

GAZOCEAN

COMMERCE INTERNATIONAL ET TRANSPORT MARITIME

recherche

JEUNE INGÉNIEUR
ou
LICENCIÉ (E) SCIENCES

Chargé d'études techniques et techn.-économiques.

Expérience professionnelle antérieure souhaitée. Apte à travailler en anglais.

Adr. C.V., références et prétentions à : GAZOCEAN, Service du Personnel, 21, av. George-V, Paris (8e).

IMPORTANTE SOCIETE ENGINEERING CHIMIE-PETROLE

recherche pour son Service

CONSTRUCTION

INGENIEUR CONFIRME adjoint au chef de service

chargé d'assurer la préparation technique des chantiers.

INGENIEUR CONFIRME

chargé d'assurer la gestion des marchés de travaux depuis appel d'offres jusqu'à solde de tous comptes.

Pour ces 2 postes :
- *40 ans minimum,*
- *Expérience minimum 5 ans sur chantier engineering,*
- *Connaissance de l'anglais courant, commercial et technique indispensable.*

Adr. CV et prétentions s/réf. 7220

s.n.p.m 130, av. Ch. de Gaulle 92522 NEUILLY

SOCIETE DE SERVICES ET D'ASSISTANCE EN INFORMATIQUE

Orientée gros systèmes (370.158 en télé-traitement) partageant entre tous ses collaborateurs les profits de sa gestion

recherche pour le 1er avril 1975

INGÉNIEURS ou UNIVERSITAIRES

DÉBUTANTS

libérés des obligations militaires

Pour s'intégrer à ses équipes travaillant sur des applications de techniques avancées.

— Les postes à pourvoir impliquent des contacts très fréquents avec les clients ;
— Les 3 premiers mois seront consacrés à la formation aux méthodes de la société ;
— Les perspectives de carrière sont très ouvertes.

Envoyer lettre de candidature avec C.V. manuscrit, photo et prétentions à
CENTRAL INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
9, rue Alfred-de-Vigny, 75008 Paris
références C.I. 175

STE INDUSTRIELLE FILIALE STE U.S.
50 MF - 200 PERS.

(25 AU SIEGE et 175 en usine Province)
recherche pour son Siège à PARIS (près Etoile)

SECRETAIRE GENERAL

pour GESTION du PERSONNEL et Relations Sociales, VIE JURIDIQUE DE LA STE et toutes questions juridiques et administratives (baux, assurances, relations av. administrations,...)

INDISPENSABLE
- *Formation supérieure, à dominante juridique et financière.*
- *EXPERIENCE d'un S.G. de SOCIETE de TAILLE COMPARABLE.*
- *ANGLAIS très fluide.*

Lettre manuscr., CV détaillé, rémunér. et phot. ss réf. 3112 à

SC sélection conseil
6 PLACE DU MARECHAL JUIN 75017 PARIS

L'un des premiers groupes pharmaceutiques français

recrute

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

pour son Centre de Recherche et de Développement

LE CANDIDAT, BIOLOGISTE DE PRÉFÉRENCE, DEVRA :
— *être âgé de 38 ans minimum ;*
— *justifier de solides références scientifiques ;*
— *avoir une expérience de participation à la direction d'un centre de recherche et de développement ;*
— *être capable d'orienter et d'animer des équipes internationales.*

RÉMUNÉRATION IMPORTANTE.

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.

Adresser curriculum vitae à M. Y. CONDAMIN
19, rue du Leux - 92140 CLAMART (FRANCE)

IMPORTANTE FEDERATION PROFESSIONNELLE
Paris 8e
recherche

ECONOMISTE

35 ans minimum,
formation supérieure économique,
chargé d'analyser la conjoncture et de coordonner l'établissement des statistiques professionnelles.
Connaissance de l'Industrie souhaitable.

Rémunération minimum départ : 85.000 F

Ecrire Service N

Psychologie appliquée
JUSTET
6, rue Bréy - Paris 17e

Pour son activité de
SERVICE INFORMATIQUE
notre société, filiale d'un impt groupe bancaire

recherche

CHEF DE PRODUIT

a) Gestion administrative
b) Gestion para-bancaire

Responsabilité complète de la conception à la commercialisation.

ANALYSTE PROGRAMMEUR

AUTONOME, exp. en COBOL + not. ASSEMBLEUR

Larges possibilités de développement individuel.

CREDINFOR - 160, rue Lafayette, 75010 PARIS.

SEREQUIP

DIVISION TRANSPORTS

recherche pour réaliser des études de transport en milieu urbain

CHEF DE PROJET

Ingénieur Grande Ecole
5 ans d'expérience dans ce domaine

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Ingénieur Grande Ecole
2 ans d'expérience dans ce domaine

Lieu de travail : TRAPPES

Nombreux avantages sociaux

Env. C.V., photo et salaire brut annuel désiré à :
SEREQUIP - B.P. 111 - Route de Montigny, 78190 TRAPPES

SOCIÉTÉ D'INSTALLATIONS et APPLICATIONS INDUSTRIELLES

Filiale d'un Groupe Allemand Important

recherche pour :
— gestion financière de contrats « clés en main », à l'exportation,
— relations banques et administrations,

Cadre administratif et financier

- Sens des responsabilités.
- Formation spécialisée financière ou bancaire.
- Connaissances de comptabilité.
- Expérience confirmée de 3 ans (entreprise ou banque).
- Allemand-anglais courant exigés.

Envoyer curr. vitae manuscrit, photo et prétentions au no 7.853, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE T.P.

recherche POUR REGION PARISIENNE

UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ

pour diriger un secteur de TRAVAUX de TERRASSEMENT et OUVRAGES D'ARTS

UN INGÉNIEUR ÉTUDES

TRAVAUX BETON ARME

Les candidats doivent envoyer C.V., photo à : Entreprise RAZEL Frères, 17, r. de Tolbiac, Paris-13e.

CENTRE INFORMATIQUE DU 15e ARRDT

ÉQUIPÉ D'UN HB 6000
BATCH - TÉLÉTRAITEMENT

recherche

PROGRAMMEURS

Cobol

1 an de pratique minimum

— Avantages sociaux.
— Restaurant entreprise.
— Horaires flexibles.

Envoyer C.V. sous no 15.286 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

ENTREPRISE EXPORTATION

D'INSTALLATIONS ET APPLICATIONS INDUSTRIELLES

Groupe multinational

recherche pour
Coordination Technique et Approvisionnement :
— équipements industrie chimique,
— machines et matériel de construction,

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

- formation A.M. ou équivalent ;
- 3 ans expérience prof. min. exigée ;
- parfaitement bilingue français - allemand.

Ecrire avec curr. vitae, photo et prétentions à :
KLOCKNER INA FRANCE S.A.R.L., 27, rue Marbeuf, Paris (8e).

BANQUE D'AFFAIRES
Quartier Champs Elysées
recherche pour son service
ETUDES FINANCIERES

analyste financier

Jeune Diplômé IEP, HEC, ESSEC, ESCP, dégagé des O.M.

- spécialisation financière ou comptable souhaitée
- pratique courante de l'Anglais indispensable.

Le poste implique des contacts fréquents avec les sociétés.

Envoyer lettre manuscrite avec c.v. détaillé, photo sous réf. 35369 à Havas Contact 156 bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

(GRANDES ECOLES ou DOCTORAT)

pour la conception et la réalisation de systèmes de CAO en électronique.

Le candidat, de formation électronicienne, devra posséder, si possible, quelques années expérience industrielle ainsi que de bonnes connaissances sur les terminaux graphiques, les banques de données et les techniques modernes de programmation.

Env. C.V. et prétent., sous réf. 786, à CREATIONS DAUPHINE, 41, av. de Friedland, Paris-8e, qui tr.

Société Internationale d'Équipement Pétrolier et Chimique

RECHERCHE POUR LEVALLOIS

- **INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL**
  POMPES, COMPRESSEURS, TURBINES
- **INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL**
  MATERIEL CONTROLE ET REGULATION

— Age 30 ans minimum ;
— Expérience dans domaine similaire souhaitée ;
— Connaissance de l'Anglais.

Ces postes intéressent des personnalités dynamiques ayant sens des respons. et esprit d'initiative.

Adr. C.V. détaillé à No 91.096, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

COMPTABLES

IMPORTANTE SOCIETE A NEUILLY
recrute des comptables débutants du niveau D.E.C.S. ou D.U.T.

Après une période d'information et de familiarisation avec les méthodes et les procédures de l'entreprise, les candidats pourront occuper des postes à responsabilités au sein de la Direction Financière.

Envoyer C.V. à no 2441 SPERAR
12, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX

IMPORTANTE
Maison d'Edition
(900 personnes)
recherche un

Jeune Cadre Gestion du Personnel

Il sera plus particulièrement chargé par le Chef du Personnel de procéder aux Etudes portant sur l'analyse des effectifs, des fonctions, des rémunérations et susceptible de participer à une gestion moderne et dynamique du Personnel.
Il sera en relation avec les organismes professionnels sur tous les problèmes concernant l'évolution de la législation sociale.

Ce poste conviendrait à un Diplômé d'Etudes Supérieures, possédant une expérience d'au moins 5 ans acquise dans un Service du Personnel.
Les dossiers de candidatures (C.V., photo et rémun. act.) seront traités confidentiel. par

DEVELOPPEMENT

membre de l'ANCERP, service M. 958
10 rue de la Paix, 75002 Paris

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

BANLIEUE OUEST
Filiale d'un groupe multinational
recherche pour son service
d'INFORMATION MÉDICALE

JEUNE MÉDECIN

(HOMME ou FEMME)

Ce poste comporte des activités très diverses dans le cadre des relations médicales et de la publicité, notamment :
— La formation et le recyclage des délégués médicaux ;
— La mise au point des argumentaires ;
— La préparation des lancements et recherches des axes publicitaires ;
— La rédaction de la documentation et la correspondance médicale ;
— Les expertises cliniques post. Visas Paris et Province.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Pour premier contact, adresser lettre dét., no 81.326, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Groupe Commercial Français
(C.A. 1 milliard)

dont les Filiales exercent leur activité en
France et Afrique francophone

offre en raison d'une forte expansion un poste

d'ASSISTANT de DIRECTION

à un

JEUNE DIPLOME HEC - ESSEC - ESCP

ayant déjà de préférence première expérience

Au cours d'une période de formation, il s'initiera aux activités et structures du groupe et sera, au sein d'une de ses branches, progressivement associé à la détermination des objectifs, aussi bien qu'à la coordination de l'action des filiales.

Adresser lettre manuscrite et C.V. ss No 90.282

cabinet leconte — 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16e — membre de l'ANCERP

C&O

CIPEL MAZDA
Groupe C.G.E.

crée à **ARGENTEUIL**
dans sa division Piles industrielles
le poste :

INGÉNIEUR INDUSTRIALISATION

Rattaché au service Développement,
— vous serez chargé de la conception et de la mise au point de nouvelles lignes de montage mécanisées ;
— vous recevrez une formation en méthodes ;
— et vous aurez de larges possibilités d'évolution au sein des services techniques de la Division.

Ce poste conviendrait à un ingénieur A. et M. (option automatismes), débutant ou ayant une première expérience industrielle.

Possibilité de logement en PAVILLON.

Adressez-nous votre candidature sous référ. Cl-1 à CIPEL, Service Relations Humaines, 125, av. du Président-Wilson, 92300 LEVALLOIS.



recherche pour bureaux de PARIS 13e

ingénieurs d'études

Génie civil - Béton armé - Béton précontraint

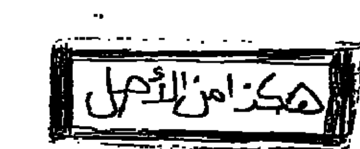
Formation Grande Ecole ou équivalent (P. et C. - Centrale - CHEBAP).
Quelques années d'expérience.

Ces ingénieurs seront intégrés au sein d'une équipe pour l'étude des grandes structures marines.

Anglais indispensable.

Téléphoner pour rendez-vous à 589.89.30 - Poste 3848.
Ne pas se présenter.

PA.SVP



offres d'emploi

IMPORTANTE AGENCE IMMOBILIÈRE
recherche

Pour développement de ses activités industrielles

CADRE EXPÉRIMENTÉ

Le candidat devra avoir une formation supérieure et posséder une expérience acquise dans le domaine de l'immobilier industriel d'un minimum de 2 ans.

Adresser C.V. manuscrit et photo sous N° 15108 B à BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel 94300 VINCENNES, qui tr.

LE DEPARTEMENT INFORMATIQUE d'un import. ORGANISME ADMINISTRATIF NATIONAL recrute pour la gestion de matériels 3e génération - GHB - CII - IBM :

— **ANALYSTES EXPÉRIMENTÉS** ayant assuré la responsabilité de démarrages, expérience 5 ans minimum.

— **ANALYSTES PROGRAMMEURS** expérience COBOL de 3 ans minimum, pratique d'une méthode de programmation souhaitée.

— **PROGRAMMEURS SYSTÈME** expérience professionnelle de 7 ans min., système télé-processing et application batch et/ou temps réel.

Rémunération selon compétences.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à : INTERMEDIA, n° 590/454, 69, rue La Fayette, 75009 PARIS qui transmettra.

Société française de distribution composants MECANIQUES de haute précision offre situation à

INGENIEURS ou équivalents TECHNICO-COMMERCIAUX

ANGLAIS COURANT
Ayant expérience 3 ans au moins dans les relations et visites clientèle.

Adr. C.V. man., photo, prét., à n° 1.230, Emplois et Entreprises 18, rue Volney - 75002 Paris

---

SEERI recherche d'urgence
EXCELL. ELECTRONICIEN A.T. 3
Bnes connaissances techniques générales. Indispensable parfait bilingue anglais technique pour maintenance et technico-ccial spectrophotomètres. - Adr. C.V. manuscrit et prétentions à SEERI, 154, rue du Faubourg-Saint-Antoine - Paris 75012 Tél. 343-07-18

Société Française SIEGE PARIS diffusant équipements péri-informatique et instruments mesures pour laboratoires recherche

CHEF DE VENTE

Ingénieur ou assimilé
Avt 3 ans au moins expérience confirmée dans ces disciplines. Anglais courant.

Adr. C.V. man., photo, prét., à n° 1.227, Emplois et Entreprises 18, rue Volney - 75002 Paris

---

Nous sommes une Société française de première importance

Nous recherchons

QUELQUES

PERSONNES DE CARACTERE

capables après un STAGE REMUNERE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 4.000 à 6.000 F mensuels

Nous leur offrons :

— Une formation complète
— Une activité prenante
— Un plan de carrière précis

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Tél. 260-31-35, pour rendez-vous

La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
— SOIT de bonnes études
— SOIT la preuve de leur personnalité

AFNOR
Association Française de Normalisation

INGENIEUR OU CADRE

30 ans mini - Formation physique, technologie (INSA-Maîtrise + DEA). Anglais indispensable. Il s'insérera dans une équipe (animation de réunions, élaboration des documents de normalisation) chargée particulièrement des problèmes liés à la santé et aux sciences médicales.

Ecr. s/réf. M 32, au Service du Personnel - Tour Europe Cédex 7-92080 Paris-La Défense.

Sté DIDOT BOTTIN
Ets de PLESSIS-ROBINSON recherche :

PROGRAMMEUR

Connaissant bien Assembleur 360 IBM, travail sur système évolué environnement T.P., banque de données. Dégagé O.M. Niveau D.U.T. ou équival. Libre très rapidement.

Avant. socx. 13e mois. Mutuelle. 1 mois de congés d'été. 1 semaine de congés d'hiver. Restaurant d'entreprise.

Env. C.V., prétent. et photo, au SERVICE du PERSONNEL 1, avenue Descartes, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

IMPORTANTE SOCIETE proche banlieue Nord-Ouest

recherche

UN INGÉNIEUR

E.N.S.A.M., E.C.A.M., I.C.A.M. ou équivalent.

ayant 3 ans d'expérience min. dans la réalisation de matériel électronique professionnel pour occuper un poste de responsabilité dans son service.

METHODES USINAGE

Ecr. av. C.V., photo et prét. sous référ. 74 à TH-C.S.F. SERVICE RECRUTEMENT 53, r. Greffulhe, 92-Levallois.

URGENT
TRADUCTEUR TECHNIQUE
anglais - français : expérimenté dans domaine
TELECOM F/H
ou ayant conn. termes techniques s'y rapportant pour travail à long terme au sujet réalisation manuels d'exploitation et d'instruction. Adresser C.V. s/réf. 7805 à P. LICHAU S.A. 10, rue Louvois 75063 Paris Cédex 02, qui transmettra.

Sté d'Alarme en pleine expans. recherche Collaborateur pour seconder Directeur. Ecr. 1ère lettre av. C.V. à N° 15.343 B BLEU, 17, r. Lebel, Vincennes-94. Discrétion assurée.

GROUPE SEGHERS

DALLES SEGHERS

NOUS SOMMES

le plus important fabricant de dalles décoratives en béton. Nous faisons partie d'un groupe industriel international au capital de 500 millions de francs belges, qui réalisera un chiffre d'affaires de 2 milliards de d'affaires de 2 milliards de

NOUS RECHERCHONS

UN DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

auquel nous confierons notre implantation dans un rayon de 100 km. autour du Val-d'Oise. Cette fonction exige de réelles qualités de négociateur et de vendeur.

Le titulaire du poste bénéficiera d'une grande autonomie avec l'entière responsabilité de l'animation, du développement et du suivi du réseau de négociants, d'entreprises, de paysagistes et de prescripteurs.

NOUS OFFRONS

— Une rémunération annuelle de l'ordre de 50.000 F ;
— Des possibilités de carrière au sein de notre groupe.

Une expérience commerciale dans le bâtiment serait appréciée.

Toutes les candidatures seront examinées avec la plus grande discrétion et sont assurées d'une réponse.

Adresser C.V. détaillé et photo à M. Y. DUVALEIX, 27, rue Vauvenargues, 75018 PARIS, que nous chargeons de ce recrutement.

SOCIETE OMERA recherche

UN INGÉNIEUR
III A
DIPLOME GRANDE ECOLE

pour assurer fonction CHEF SERVICE ESSAIS matériel électronique et optique. Ecrire ou téléphoner OMERA, 49, rue F.-Berthoud, 95 - ARGENTEUIL, 961-32-49.

IMPORTANT ORGANISME MINIER exerçant ses activités en France et à l'étranger recherche pour son service DES CONTRATS ET ETUDES JURIDIQUES

UN JEUNE JURISTE

LICENCIE EN DROIT (option droit des affaires) et éventuellem. diplômé Ecole supérieure de commerce ou Institut d'études politiques ou Instituts d'administration des entreprises.
— Débutant ou de préférence 1 ou 2 années d'expérience professionn. dans service d'études, négociation des contrats ;
— Anglais indispensable, bonne connaissance de l'espagnol souhaitée ;
— Le poste à pourvoir, intéressant en raison de la diversité des affaires à traiter et de la variété des contacts qu'il permet, demande des qualités de précision pour l'étude des dossiers, une bonne aptitude à rédiger et une capacité d'autonomie dans le travail ;
— Affectation provisoire à PARIS (jusque juillet 1975), puis dans ville de province 100 km. Paris.

Adresser C.V., références, prétentions à n° 1.228, EMPLOIS ET ENTREPRISES, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

Importante entreprise parisienne spécial. couverture, plomberie, chauffage, recherche pour son service entretien :

COMMIS ENTREPRISE DE 1er RANG pour :
— Relations clientèle.
— Etablissement devis.
— Préparation travaux.
— Surveillance exécution.

Poste convenant à candidat de valeur, âge minimum 30 ans. Adress. C.V. détaillé, photo et prétentions n° 14.617 B., BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transm.

RECHERCHE JEUNES AGENTS DE MAITRISE Haut niveau technique pour entretien machines de fabrication, empl. stable, conditions exigées : Nation. française, lib. O.M., bac technique option construction mécanique ou électrotechnique, ou bac E maths et technique. Adresser C.V. : Manufacture des Tabacs, 6, r. Courtois, 93501 PANTIN.

Direction Equipement de la Seine-Saint-Denis recherche

GEOMETRE-EXPERT DPLG

pr diriger atel. de dessin et atelier du droit des sols (étude des réseaux et des servitudes d'utilité publique et d'urbanisme) - Rémunération selon indice 450 à 540 brut FP. Se présenter : DDE, rue Carnot, 93007 BOBIGNY.

NCR - FRANCE
recherche pour son usine de MASSY (91)
INGENIEUR
position II pour diriger groupe sélection et évaluation composants. Connaiss. anglais indispens. - Env. C.V. et prét. M. J.P. SCHOLLER, B.P. 101, 98, rue de Paris, 91301 MASSY.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS recherche

DESSINATEUR-MAQUETTISTE

Adr. lettre et C.V. détaillé à : Mme le Chef du personnel 17-19, rue de Flandre, 75935 PARIS - CEDEX 19.

PATHE MARCONI E.M.I.
recherche
CHEF D'ATELIER

— Niveau BTS Mécanique ou ENP, connaissant moulage matière plastique ;
— Expér. maîtrise nécessaire.

Lieu de travail : CHATOU

Env. C.V. et prét. Service du personnel : 2, rue Emile-Pathé, 78400 CHATOU.

IMPTE SOCIETE BANLIEUE OUEST ST-LAZARE recherche

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

NIVEAU DUT
LANGAGE COBOL
2 ou 3 ans d'expérience
Le candidat devra être libéré des O.M.

Envoyer C.V. et prétentions à : n° 91.287 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Collège libre de Juilly 77230 Dammartin-en-Goële Tél. : 436-23-85 - Cherche
SURVEILLANTS INTERNAT

Société de promotion immobilière Paris recherche

NEGOCIATEUR
expérimenté

pour commercialisation locaux commerciaux région parisienne

Voiture nécessaire

Téléph. pour rendez-vous 538-14-07, Poste 86

TEXROPE
recherche pour SERVICE EXPORTATION

JEUNE AGENT TECHNIQUE

niveau B.T., allemand écrit parlé couramment.

Adresser C.V. et prétentions Direction du Personnel B.P. 307 92302 LEVALLOIS

Sté SERIG recherche :
3 PROGRAMMEURS
3 ANALYSTES
expérimentés, connaissant GAP II I.B.M. Ecr. à M. Gérard Landauer SERIG-Informatique, 7, rue Ganneron (18e)

Pour importante Sté Produits chimique importation
CHEF PRODUIT
ayant déjà expérience marché des produits chimiques Allemand écrit lu et parlé indispensable. Adresser C.V. et prétentions à PROCOME S.A. 68, av. Général Michel-Bizot, PARIS-12e

---

IMPORTATEUR Produits chimiques, recherche pour siège Paris, quart. Opéra
CADRE TECHNICO-CCIAL
min. 30 ans. Formation Chimie organique et format. commerc. ou économique + expérience de la Vente industrielle. Excellent anglais indispensable. allemand nécess. pour position intéressante échelon national dans domaine importation distribution et vente spécialités chimiques industrielles aux industries des plastiques, du caoutchouc et du papier. Env. lettre manuscr. av. C.V. à M. J.-C. Poulain, 57, quai de la Seine, 75019 Paris, qui transm.

PARIS XVIe CABINET JURIDIQUE ET FISCAL recherche :

JURISTE
EXPERIMENTE

30 ans minimum, expérience professionnelle de quelques années exigée, notamment chez agréé ou syndic. Situation d'avenir. Rémunération de début : environ 72.000 F par an. Adresser C.V. avec photo, n° 91.242, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société recherche
TECHNICO-COMMERCIAL
confirmé TELEPHONE
Tél. : 805-68-87 après 19 heures.

RECHERCHONS POUR REGION PARISIENNE

INGENIEURS
DE FORMATION AEROSPATIALE OU ELECTRONIQUE

ayant 3 à 10 ans de vie professionnelle avec connaissance et expérience : définition et utilisation d'équipements embarqués de navigation, guidage ou pilotage avions, missiles ou espace, pour l'étude de systèmes à base de techniques numériques.

Ecrire avec C.V. et photo à : n° 90.765, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Organisation Patronale 1er arrondissement, recherche :
UN INGENIEUR
35 ans minimum, expérience de bureau d'études techniques. — Excellent contact. — Sens de l'animation et du service auprès d'adhérents. — Libre rapidement. Ecr. avec référ. et prét. à : n° 90.948, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE DE DISTRIBUTION recherche pour SIEGE PARIS

CADRE COMMERCIAL

minimum 30 ans HEC ou ESSEC responsable approvisionnement Magasins OUTRE-MER (transit et achats)

Ecrire N° 19217 P.A. - SVP 37, rue Général-Foy. Paris-8e

TRADUCTEUR TECHNIQUE RUSSE
PROTECHNA - 770-28-35

Entreprise métallurgie bâtiment recherche :
CHEF COMPTABLE
dynamique et travailleur, aimant responsabilités. Niveau B.P. Adr. C.V. manuscrit et prét., à n° 14.633 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Moyen. entrepr. rech. : CADRE Admin. et compt., min. 35 a., ou tr. bonne conn. Droit. Poste ou f. bne conn. Droit. Poste devant débouch. s/secrét. gén. CENAF Sélection. RIC. 98-39.

CONSEIL IMMOBILIER en surfaces commerciales recherche NEGOCIATEUR de haut niveau pour animer puis diriger 1 SECTEUR D'ACTIVITES

Format. supérieure, expérience immobil. et anglais souhaités.

Ecr. DANCOURT, 24, rue de Lisbonne, PARIS-8e, avec C.V., photo retenue et prétentions.

IMPORTANTE SOCIETE CREDIT-BAIL IMMOBILIER recherche
AGENT ADMINISTRATIF
ayant une bonne connaissance des problèmes d'assurances et de gestion immobilière. Expérience plusieurs années nécess. Ecr. n° 7.863 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Entrep. couv., plomb., chauff. à gestion informatisée, recherche AIDE-COMPTABLE 2e échelon Homme Age min. 30 ans, titulaire d'un certificat capacité pour :
— Paie ouvriers.
— Déclaration et attestation div.
— Préparation et suivi facturat. clients.
Adress. C.V. détaillé et prét. n° 14.616 B, BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, qui transm.

CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES ch. pour REGION PARISIENNE NEGOCIATEURS TECHNICO-COMMERCIAUX mini. 25 ans, pos. voiture, formation débutants assurée. FIXE + % important + frais. C.V. + photo à ITRAM, 56, av. Jean-Jaurès, 75019 PARIS, q. tr. Réponses assurées.

Cabinet comptable rech. collaborateur ou stag. 6 m. à 1 an d'expérience cabinet. Env. C.V. à COGEF, 41, r. Ybry, 92-Neuilly.

Sté Didactique connue recherche pour contacts Education nation. administrations, gdes sociétés, Professeurs, fonctionnaires, cadres à la retraite ou en congé. Travail mi-temps, rémunération d'appoint intéres. Ecrire avec C.V. en indiquant secteurs d'introduction. D.D.V.M., B.P. 13, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT.

propositions diverses

Si vous avez des difficultés à obtenir une situation,
Si vos démarches auprès des employeurs sont vaines,
exposez-le PAR ECRIT à
ENTRAIDE DES CADRES
associat. sans but lucratif d'aide psycholog. des cadres et assimilés, 30, rue des Mathurins, 75008. PARIS. (Ne pas se présenter sans rendez-vous).

cours et leçons

Cours particuliers d'italien tous niveaux. A domicile. 50 F l'heure. Ecrire M. FURONE. 44, boul. Henri-IV, 75004-Paris

---

J. H. Américain, expér. prof. donne Cours d'Anglais part. ou groupes. Ecr. G. Glaser, 21, rue Jeanne-Hachette, Ivry 94200

Orth. match 7e à 2e. 15 ans expér. 30 F heure. BOL. 80-96

occasions

TIMBRES-POSTE ACHETE collection. — 267-09-19 matin

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent, 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

demandes d'emploi

Jeune homme - 29 ans
FORMATION PLURIDISCIPLINAIRE
Ingénieur Agronome
Diplômé d'Economie
Docteur-Ingénieur (physique)
3 ans d'expérience outre-mer dans Coordination projets interministériels
cherche Poste Responsabilité France ou Outre-Mer.

Ecrire n° 2.329. « LE MONDE » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

CADRE - 40 ans

13 ans de pratique Direction Commerciale, vente matériel T.P.

Rompu négociations affaires importantes.
Libre de suite. Etudie toutes propositions.

Ecrire E. LEGAGNEUR, 315, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 PARIS.

SPÉCIALISTE AUDIOVISUEL
Cadre de formation pluridisciplinaire : Artistique - Technique - Pédagogique. Maîtrisant les problèmes ayant trait à l'étude, la production, la conception, la réalisation. Etud. toutes propositions PARIS ou REGION PARISIENNE.

Ecrire n° 2.363, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

ASSISTANTE SOCIALE
36 ans, expérience professionnelle orientée vers le travail en équipe et l'action sociale collective, cherche un poste de
— direction de maison de retraite ;
— direction de centre social ;
— responsabilité d'un service social,
dans la région du SUD-EST.

Ecrire n° 2.384, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

DIRECTEUR ORGANISAT. ET INFORMATIQUE

42 ans, longue expérience :
— de l'organisation : product. administrat., commerciale ;
— de l'informat. : démarrage de matériels du type 360/20 25, IBM 3. Mise en palce du système de gestion sur tous matériels.
— Format. : programmes, anim.
Rech. SITUATION dans moy. entreprise en expans. de la rég. parisienne. Ecr. n° 92307, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

CHEF DE PERSONNEL
43 a., expér. entrepr. industr. et commerc. Très bnes connaiss. lois soc., paie informatique, gestion administrative et du personnel, rech. situat. similaire ou ADJ. à DIRECT. PERS. Province, région indifférente. (réside actuellement à Toulouse) Ecr. n° 90.984 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ARCHITECTE-URBANISTE ch. pl. stable avec responsabilit. Ecr. n° T 064 484 REGIE Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Retraité, sérieux, méthodique, formation gestion d'entreprise, économie, statistique, notions de comptab., excel. référ., cherche mi-temps. Tél. : 366-99-81.

J.F. 24 ans. TRILINGUE anglais, espagnol, notions allemand connaissant dactylo, sténos franç. et angl. cherche situation SECRETAIRE DIR. GENERALE ou COMMERCIALE, préférence départ. 94 ou Paris-Est. Faire offre n° 91.707 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

FRANÇ., 36 a., bient. ret. long sél. Francfort empl. banq. signat. autor. spécial. financem. internat. créd. acheteur opér. dev. + eurodev., escompte sans recours, etc. ch. posit. respons. prêt. Paris/Marseil., bord parf. conn. allem. + b. conn. angl. Ecr. n° 7.868 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF GEOMETRE, 9 a. expér. conducteur de travaux routiers, expérience de l'AFRIQUE, rech. post. équival. métrop. Afrique out.-m. Ecr. Havas Lorient 926.

J.F. 26 ans, formation Lic. de lettres et secrétariat de Direction. Expérience Promotion Grandes Surfaces, anglais courant, cherche poste responsabilités. Tél. 603-30-81.

Chef départ. export. société multination. triling. allem. angl+espagnol moyen. Rech. posit. équival. même ds PME serv. à créer. Lib., déplacem. fréq. tous pays. Sal. ann. 75.000. Event. dispos. secrét. tril. 35.000 an. - Ecr. n° 52029 P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 Paris.

HOMME 33 ANS - DECS
CHEF ADM. ET COMPT.
esprit d'entrepr. Expérimenté en Comptabil., Budget, Gestion, finance, Informatique, analyse, personnel, ch. fonction similaire. dynamique. Ecr. 64458 Press. 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

Recherchez - vous un
COLLABORATEUR
Jeune et travailleur, capable d'animer, organiser, développer une affaire ?
Si oui, rencontrons-nous.
Exp. Sect. Distribution.
25, IBM 3. Mise en place du à Paris ou Province.
Ecr. n° 2386, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e.

PSYCHOLOGUE
24 ans expérience formation continue et recherche psychosociologique. En vacation pour 6 mois. Ecr. n° 92388. REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 2e.

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

42 ans, responsable actuellem. d'une importante unité de distribution physique. Grande pratique de la gestion, de l'organisation et de la formation, RECHERCHE moyenne entreprise en expansion DE LA REGION PARISIENNE pr ASSISTER DIRECTEUR GENERAL. Ecr. n° 92306, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

ESSEC - 27 ANS
Cadre commercial
3 ans expér. - ANGLAIS
Intéressé : Etudes et négociations commerciales (France ou Etranger)
Ecrire N° 2374 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e

---

PSYCHOSOCIOLOGUE dipl. CELSA. 2 a exp., form. ch. empl. serv. format. ou pers. Ecr. n° 2.383 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 29 ANS cherche poste à responsabilités.
SECRETAIRE
BAC, BTSS, 7 ans expérience. Conn. compt., sténo-dactylo. Bonnes notions anglais, espagnol. Tél. : 857-07-26, après 19 h. ou écrire Mme ROUCHY, 13, rue Monmousseau, 93100 Montreuil.

Prospecteur géophysicien, 30 a., 7 a. expér., spécialité topographie, cherche empl. prospecteur ou simil. Ecr. n° 3.503 Centrale Annonces 121, r. Réaumur Paris.

Juriste d'entrep. cons. jur. Stés très expérim. ch. situat. entrep. ou Cab. conseils. Tél. 704-23-83.

Jeune Femme VRP, recherche poste déléguée médicale ou paramédicale. Ecrire Mme CARUSO, 25, rue des Berthauds, Rosny-sous-Bois.

J.H. 30 ans, 8 ans expérience vente. Diplôme E.C.C.I.P., ch. poste ADJOINT DE DIRECTION COMMERCIALE. Situation d'avenir, responsabilités, Paris, Banlieue Sud. Branche indifférente. ROUX 253-39-81.

SUP.-DE-CO, 25 ans, Jeune Homme célibat. ch. poste dans contrôle de gestion ou gestion financ. Etud. toutes propos. Ecrire R. DUBOIS 30, bd de la PAIX. 92400 Courbevoie. Tél. 788-42-11.

CADRE Sup., 40, INGEN. DIPL. E.T.P., réussite comm. prouvée, étud. tte propos. niveau élevé, direct. commerciale ou gestion. Ecr n° 2.390 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COMPTABLE, 1er échelon, homme, dactylo, not. anglais. Libre. Référ. : ADOR, 24, rue des Fossés-St-Jacques. 033-40-80.

Chef de projet informatique, spécialiste gestion du personnel. Libre rapidement. Cherche poste similaire. Ecr. N° 2.340 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Diplômé E.S.C., 30 a., exper. export, connais. angl. et esp., ch. empl. export, import ou tourisme Ecr. N° 2.365 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 30 a., exp. secrét. direct. génér., lic. d'angl., chambre de Comm. britan., sténo angl., conn. esp., ch. sit. à init. et resp. Tél. 990-37-25, le 4-2, 8 h. 30-18 h. 30 ou Ecr. N° 2.356 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF DE SERVICE (Homme) Comptable et administratif 25 a. d'expér., qualif. tous secteurs, grosses et moyennes entreprises Paris et banlieue sud de préférence. Ecrire chez Mlle ROUSSIER, 6, r. du Congo, PARIS (12e).

Cadre 33 ans. Analyste-Programmeur, 7 ans expér. sur Mini, tps réel, cherche emploi. Ecrire n° T 64450 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DIRECTEUR SOCIETE D'AMENAGEMENT références d'administrateur et de technicien, expérience de la promotion immobilière et de l'animation, dix ans de carrière dans l'Administration et dix ans dans le secteur privé, culture étendue, cherche DIR. STATION TOURISTIQUE ou propositns niveau semblable. Ecr. Battesti, 45, quai Gailleton, 69002-LYON ou Tél. (78)56-09-26.

INGENIEUR MINES + INSEAD parlant anglais et allemand, sens de la responsabilité et rentabilité, non conformiste, curieux, cultivé. 5 ans expérience en prévision et gestion financière et adm. rech. p. adj. direct. Gie PME. Ecr. n° 91.220 Contesse Publi., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J.F. 28 ans, Lic. Sciences Eco., Lic. Sociol. Ethno. Ecr. n° 2351 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Docteur en Linguistique pratiquant actuellement audio-visuel, étudie toutes propositions de poste de
DIRECTEUR LABORATOIRE DE LANGUES
Ecrire N° 2379 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e

---

CHEF COMPTABLE P.M.E.
35 a., 13 a. expér., sér. réf. sens respons. rech. situation stable et d'avenir banl. Sud, rayon 25 km ou pr. banl. Sud-Sud-Ouest. Ecrire N° T 64415 Régie-Presse 85 bis rue Réaumur Paris-2e

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL
(Dr - ING. + INSEAD)

Français, 33 ans, parf. trilingue anglais, espagnol. A créé et dirige filiale en Espagne (C.A. 35 M.F.) d'un important groupe multinational.

Examinerait situation similaire en France dans société à forte croissance ou responsabilités au sein état-major d'un groupe de 1re importance.

Ec. n° 92.427, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur-2e.

J'AI 46 ANS

Après avoir dirigé l'exploitation (fabrication et commercialisation) d'une moyenne entreprise (60 personnes) jouets de réputation internationale, pendant de nombreuses années, je reprends ma liberté, cette entreprise interrompant son activité pour des raisons successorale consécutives au décès du P.-D.G.

Etant à même de seconder très efficacement un chef d'entreprise, je suis prêt à étudier toutes propositions. Ecrire ou téléph. : Daniel LAFONT, 43, rue Vital, 75016 Paris - Téléph. : 770-90-12.

HOMME DE CONTACT

Cadre commercial 28 ans. Anglais courant. Références de premier ordre. Négociation, animation, ventes, relations publiques, presse.
Actif et créatif

Recherche poste à responsabilités dans :
— Produits grande consommation et luxe ;
— Presse, édition, publicité ;
— Service export.

Déplacements longue durée et résidence outre-mer ou province acceptés

Ecrire : M. Bernard SOULTAN, 2, rue du Général-Estienne, 75015 Paris. Tél. : 577-95-90.

CHEFS D'ENTREPRISES
L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

Vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes :
— INGENIEURS TOUTES CATEGORIES
— CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX
— JOURNALISTES (presse écrite et parlée).

INGENIEUR MECANICIEN. — Diplômé grande école. Spécialiste des problèmes de gestion industrielle. Expérience approfondie : organisation de la production, contrôle de gestion, formation.
RECHERCHE : Poste d'ingénieur en chef. Déplacements longue durée acceptés.
CADRE COMMERCIAL. — Grande expérience commerciale, animation réseaux de vente et circuits distribution. Secteurs ind. biens d'équipement et de consommation.
RECHERCHE : Poste responsabilité commerciale Paris ou province.
CADRE IMMOBILIER. — Bonne expérience administrative et commerciale. Spécialiste de la négociation à haut niveau.
RECHERCHE : Poste à responsabilité secteur immobilier ou autre.
CADRE JURIDIQUE FEMININ. — 31 ans, licence en droit, 2 ans d'expérience en assurance et réassurance (gestion et études).
RECHERCHE : Poste équivalent, ou en production, dans sociétés ou cabinets de courtage.

AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES
12, rue Blanche - 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 280-61-46 (POSTE 71).

Homme 58 ans, dynamique, cadre administratif - comptable. Disponible immédiatement. Expérience acquise métallurgie et auto ; parlant russe, polonais. Examine toutes propositions. Ecr. n° 2381, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 27 a. DIPL. SC. PO. + MAITRISE ANGLAIS bil. Angl. 3 ans exp. profess. cherche situat. rapport. Ecrire n° T 64479, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE 34 ANS
TECHNIQUE BATIMENT
connaissant tous corps d'état grand magasin : Sécurité établissement recevant du public.
ENTRETIEN IMMOBILIER
Plusieurs années d'expérience.
M. LAURENT, 75, rue Pasteur, FONTENAY-sous-Bois, 94120.

proposit. comm. capitaux

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL SUISSE de la construction métallique et mécanique cherche à céder pour tous les pays d'Europe

(Suisse, Espagne et Portugal exceptés)

LICENCE ROTOPARK®

De conception révolutionnaire, le ROTOPARK est un nouveau système de parking mécanique en sous-sol, de grande capacité, entièrement automatique, à commande électronique.

Des « ROTOPARK » fonctionnent déjà en Suisse et au Japon.

Ses avantages sont exceptionnels, à volume de construction égal.

Le ROTOPARK double la capacité de parcage. Il convient aux zones urbaines à forte densité, aux gares ferroviaires, routières et aériennes, se place sous un immeuble ou un emplacement public. Les voitures sont prises en charge et restituées dans une cabine, moteur arrêté, donc pas de pollution. Sa conception n'exige ni rampe, ni ventilation, ni chauffage, ni éclairage.

De plus, ROTOPARK s'intègre au génie civil traditionnel.

Tous ces avantages assurent une rentabilité excellente.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

GIOVANOLA FRÈRES SA

CH-1870 Monthey, Suisse.
Tél. : 025/4 19 51 - Télex : 24 473.

A céder Cabinet financier cinquantenaire en Sté anonyme. Long bail. Situation exception. Av. 250.000 cpt représentant la valeur des éléments matériels. Ecrire à ICLA, 38, rue des Mathurins, 75008 PARIS, q. transm.

Placements locaux commerciaux rapport indexé, emplacement de 1er ordre centre Paris garantie gestion, minimum 1 million de F. - Tél. 538-74-95.

CHOP CREATIONS
Tour MONTPARNASSE Paris-14e

BRESIL INVESTISSEMENT
Société accepte participants Européens pour achat de terrains, pour valorisation en agriculture et en plantation forestière. Rapport et plus-value très élevés sous quelques années. Sécurité absolue. Participation minimum : 50.000 US DOLLARS Pour toutes informations.

Ecrire : Agence Havas, sous réf. K. 29, bd A.-Max, 13/17, 1000 BRUXELLES (Belgique).

Voir les emplois féminins et l'immobilier en page 34

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	65,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

emplois féminins

assistante
DEPARTEMENT JURIDIQUE

Laboratoire Pharmaceutique proche banlieue Ouest, Filiale Groupe International, recherche
UNE ASSISTANTE POUR SON DEPARTEMENT JURIDIQUE.
Le poste : • assurer la gestion courante : - des problèmes juridiques (marques, brevets, assemblées générales, etc.), - des problèmes administratifs (assurances), • assurer le classement du département et le secrétariat courant.
La candidate : • FORMATION JURIDIQUE de base (capacité en Droit ou 2 ans de licence), • 3 à 4 ans d'expérience dans un Service Juridique ou chez un Avoué, Notaire ou Conseil Juridique, • Connaissance de l'anglais parlé et écrit.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, et photo récente sous réf. 300 M (à mentionner sur l'enveloppe) à
sélor
72, rue Anatole-France
92300 Levallois-Perret

Soc. Installations Industrielles près Champs-Elysées cherche
SECRETAIRE
TECHNICO-COMMERCIALE parfaitement bilingue français-allemand, anglais souhaité. Niveau BAC, expér. 3 ans min.
Adresser C.V. et prétentions à Klöckner-INA FRANCE S.A.R.L. 27, rue Marbeuf, 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIES CHIMIQUES et MATIERES PLASTIQUES recherche
SECRÉTAIRE CHEVRONNÉE
pour SERVICE JURIDIQUE
Niveau Bac ou B.T.S. Expérience des problèmes d'assurance indispensable. Anglais lu.
Env. C.V. à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous référ. 35.371.

Enfant, 9 a. Immob. pendant 40 jours, rech. étudiante sérieuse pour le garder et donner des cours. Tél. : 523-03-22.

Grande Imprimerie française rech. pr son service export
SECRETAIRE TRILINGUE ANGLAIS-ALLEMAND
Libre de ste. Ecr. à GEM Pté, sous nº 12406 M, 142, rue Montmartre, PARIS (2e), qui tr.

DACTYLO
susceptible de déchiffrer les manuscrits, ayant UNE BONNE FRAPPE et UNE CULTURE LITTERAIRE pour travail pouvant être exécuté principal. à domicile. Env. C.V. et photo sous nº 91.306. CONTESSE PUB., 20, avenue Opéra, 75040 Paris Cédex 01.

8e, SUR PARC MONCEAU demande nurse ou gouvernante expérim., de préf. parlant français, pour s'occuper d'un nouveau-né et d'un enfant de 3 ans. Temps plein, logée, nourrie, réf. exig. Très bon sal. Téléph. de 9 à 12 h. : 203-71-48.

8e ARRONDISSEMENT recherche CUISINIERE BONNE PRESENTATION pour s'occuper service table + repass. Part. franç., aidée par femme ménage. Nourrie, chbre indép., réf. exig. Très bon salaire. Tél. matin : 203-71-48.

Société IMPORT EXPORT rech. SECRETAIRE bilingue allem., sténodactylo dans les 2 langues. Tél. pr rend.-vs : Mlle Martinais 221-71-71

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
30 ans min. Libre immédiatem. Qualités requises :
— Sens des affaires ;
— Responsabilités ;
— Initiatives ;
— Energique, vive d'esprit, souplesse de caractère ;
— Références exigées.
5 X 8, tickets restaurant. Rémun. Intéress. Tél. 265-25-48.

FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL recherche
SECRETAIRE DE DIRECTION
bilingue (sténo anglaise), espagnol apprécié. Minimum 5 ans d'expérience.
Avantages sociaux importants. Ecr. av. C.V. et prétentions à nº 14.628 B. BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Recherchons pour DIRECTION FINANCIERE
SECRETAIRE-BILINGUE
connaissant parfaitement l'anglais, très bonne sténo dans les deux langues. Très ordonnée et capable d'initiatives.
Adr. C.V. manuscrit et photo à nº 91.251 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Boutique BIJOUX LUXE - Paris cherche urgent **VENDEUSE** qualif. av. référ., possibil. GERANCE, excell. présentat. Ecr. av. C.V. MOMIRON BP 21 (06410) BIOT.

TRADUCTRICES **RUSSE** DACTYLOS PROTECH. 770-28-35

British Group Subsidary seeks perfectly
BILINGUAL
French - English
MANAGEMENT SECRETARY/TYPIST
Part-time possible Bastille District Reply to nº 9.686 ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo, 75001 PARIS.

Centre René Huguenin, 5, rue G.-Latouche, 92-Saint-Cloud, ch.
INFIRMIERE DE nuit, 46 h. en 5 hrs. sal. début 3.075 F, si 2 a. ancien. 3.305 F. Poss. logt célibat. Ecr. ou tél. pr rdez-vous : 602-38-58, P. 315.

représent. offre

FRABRICANT Allem. pendules décoratives, recherche AGENTS COMMERCIAUX visit. Horlogers, Magasins d'Art Ecr. GOLYMETAL-BUTEL 6589 ALBIG (Allemagne) Réponse assurée.

représent. demande

Besoin Export, vos produits ? Londres Agent jeune dynamique représentation à la commission E. de PINOS, 20, Larpent Ave SW 15 London England 789-02-58.

sports loisirs

Angleterre Professeur org. séj. familles, équitation, bas prix. Tél. : 350-35-35

SEJOURS AU SOLEIL Tunisie inter-saison. 7 jours : 850 F. Baléares inter-saison. 7 jours : 650 F. Tél. : 285-38-02. Lic. A 620.

villégiatures

Loc. vacances, week-ends dans le journal « LES ANNONCES » En vente partout : 1 F.

transports

DEMENAGEMENTS combinés aller-retour toute la France Nice et région. RONDEAU 1 bis, rue Friant. — 828-88-41

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'immobilier

exclusivités

appartements vente

Paris

CHARME ET CALME
Dans hôtel particulier, appartement 180 m² avec atelier artiste. Tél. : 878-74-90, de 10 à 22 h.

VIIe, INVALIDES - ODE. 95-10 COUR - JARDIN 170 m², gd stdg, hauts plafonds. Somptueuses réceptions, 6 Pces.

STUDIO, 2 P., 3 P., 20 à 200.000. Paris, proche banlieue, excellent placement. — Tél. : 227-37-69.

A vendre, 16e, splendide 3 Pièces, 80 m². Grand confort. Tél. : 548-72-14.

Saint-Louis-en-l'Ile - ODE. 95-10 VUE TOURS NOTRE-DAME : 45 m², séjour + chbre, gd luxe, 6e étage, téléphone, ascenseur. PETITE TERRASSE.

A vendre, 12e, Ledru-Rollin, splendide 5 Pièces, 100 m², grand confort. Tél. : 548-72-14.

A vendre, 15e, Charles-Michel : splendide 3/4 Pièces, 95 m², grand confort. Tél. : 548-72-14.

PROXIMITE LUXEMBOURG
Dans immeuble XVIIIe Siècle, restauré, vue sur jardins, ascenseurs, chauff., centr., v.-o.
4 P., bs + dche, 110 m², 650.000,
3 Pièces, bains, 84 m², 540.000,
2 Pièces, bains, 44 m², 285.000,
Studios, à partir de 128.000.
S/pl., 10 à 17 h. (sf dimanche), 48, rue M.-le-Prince. 633-14-51.

AV. FOCH - EXCEPT.
Appart. 150 m², av. jard. privé 120 m², plein Sud. T. : 227-37-69.

FACE **BUTTES-CHAUMONT**
dans très belle immeuble :
STUDIOS - 5 PIECES
Prix intér. FERMES, DEFINIT. Livr. ds 1 MOIS. Vis. s/place, 14-18 h., ts les jrs, sf vendredi, 64-70, rue de Crimée. — PARIS.

PR. LUXEMBOURG, ORIGINAL 200 m² en duplex, sol., verd., réc + 5 chbres, 850.000 F. 325-49-71.

XVIIIe - Au Pied du Sacré-Cœur dans 3 charmants immeubles rénovés, je vends directement
10 STUDIOS
ET
2 PIECES + DUPLEX
aménagement et décoration de caractère, loggia + pires appar. Secteur résident. recherché par locat. sélectionn. Placem. idéal. TEL. : DAK. 56-78.

3e Arrondt - Un propriétaire vend directement dans magnif. imm. de caractère
10 STUDIOS
ET
2 PIECES
avec mezzanine, aménagés et décorés luxueusement. Investissement de très grande qualité. Idéal pour habiter. TEL. : DAK. 56-78.

9e Beau 2 p., ent., cuis., bains, w.-c., 42 m², Prix 125.000 F. KIJOXSON - LAB. 13-69

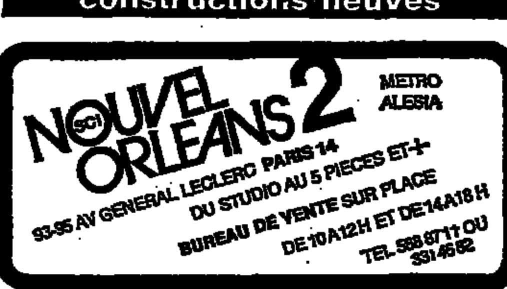
14e CITE UNIVERSITAIRE Imm. récent. Gd séjour + 3 ch., cuis. éq., 95 m², tt conf., park. Px 460.000 F. LAB. 13-69.

QUAI D'ORSAY
Appart. 380 m². Tél. : 734-23-75.

appartem. achat

Recherche, Paris 15e, 7e arrond., pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecr. Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi (15e). - Tél. : 579-38-27.

constructions neuves



TROCADERO
Aux abords des jardins, dans une rue de caractère provincial, au grand calme, 6 - 8, RUE CHARDIN.
RESTE :
— Deux beaux 3 Pièces, 70 m² ;
— Un 3 Pièces et jardin.
PRIX FERMES DE 1974
Livraison 1er trimestre 75.
Appartement témoin, vente sur place, 14/19 h. (sauf dimanche). Tél. : 527-83-28 et 622-16-00.

fonds de commerce

Cède direct NIGHT-CLUB S.A., bien placé Paris-5e. Gros %. — TEL. : 734-18-60.

immeubles

NOISY-LE-SEC. B. Imm. 1930. 25 logem., 780.000 F. 324-22-01.

bureaux bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE

20.000 m2 de bureaux à louer disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris

Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93

200 F le m2 **ANNUEL**
LEDRU-ROLLIN (près METRO)
900 M² Immeuble commercial Entièrement libre
A louer sans pas-de-porte Bail 9 ans. Ecrire à nº 70.826, I. P. F. - 12, rue de l'Isly (8e)

CHAMPS-ELYSEES
Raviss. BURX de 30 à 200 m². Téléphone : 326-84-62 et 84-18.

hôtels-partic.

XVIe RESID. Magnif. H. P. de caract., rénovat. de classe 8 P.+serv.+gar.+jard. Px rare. 508-43-17 ; après 19 h. 532-85-13.

locaux commerciaux

Métro : Pré-St-Gervais
PANORAMA 75
PARIS 19e - 52 RUE DE MOUZAIA
400 M2 DIV. LOCAUX COMMERCIAUX + RESERVES
VENTE OU LOCATION OU LEASING
BUREAU DE VENTE SUR PLACE
208.87.18 OU 205.84.40

QUARTIER OPERA
BURX COMM., 200 m² environ, 3e ét., 3 lign. tél., cession bail 6 ans. Loyer actuel : 40.000 F l'an + charges. PRIX 250.000. Tél. : 527-96-21 et 874-48-44.

Propr. loue imm. nf, 74, local Ccial ou profess., 100 m², aménagés, park., tél., 27, villa de la Croix-Nivert. — PARIS (XVe). Tél. : 567-27-41 ou 577-19-14.

terrains

POUR PROMOTEUR-CONSTR., ANTIBES, 6.000 m² terr. à bât., possibil. 70 apparts. Excellent emplacement. VUE. — 284-60-07.

propriétés

PROPRIETE restaurée de 5 PIECES principales. Impeccable, confort, terrain boisé et jardin. S'adr. à Me LE BOURDONNEC, notaire à CLOYES-SUR-LE-LOIR (28200) - (37) 98-53-90.

maisons de campagne

20 KM. LA SOUTERRAINE (Creuse), très belle demeure : 13 Pces, tout conft, vue panor., rivière, parc 3 ha, 600.000 F. M. RAYMOND, 22, rue de l'Amphithéâtre, 87100 Limoges. T. (55) 77-63-94.

boxes-autos

EXCELL. PLACEMENT
A VENDRE
A CLICHY-SUR-SEINE
sous import. centre commercial (ascenseur) 65 boxes fermés et 45 parkings couverts.
Ensemble ou séparément. Rentabilité : 8 % l'an. J.-L. SICNA : 267-58-24 et 25.

appartements vente

D. FÉAU S.A.
132, BOULEVARD HAUSSMANN. — 75008 PARIS
LAB. 13-89
présente en exclusivité :

PARIS-19e
Ds imm. récent, b. 4/5 p., asc.-desc., tt cft, 5e étage.

PARIS-17e
B. 3 p., 95 m2, soleil, salon, s. à mang., gde ch., s. de bns., cuis., tél. Possible professions libérales.

PARIS-9e
Rue Rodier, b. 3 p., 75 m2, 3e ét., asc.-desc. Possible professions libérales.

PARIS-19e
Rue Joinville, placem. intér., studios et boxes. Rent. imm.

VISITES SUR RENDEZ-VOUS

Paris

H.-MARTIN Très grand standing
Appt 450 m2, ét. élevé. 4 récept. 5 chbres. Gar. - 577-60-10, matin.

St-ANDRE-DES-ARTS Im. 17e Ravalé
Appt sompt. 75 m2 sal. récep., gde ch., bs, tél. 370.000. 548-65-60

BD PORT-ROYAL B. appt 100 m2 Et. élevé. VUE. Sol. 924-17-38.

16e AV. **FOCH** Ds imm. PRESTIGE LUXUEUX PIED-A-TERRE. Séjour 26 m2 + chbre. DRESSING - BAINS. 783-43-99.

9e Pr. SQUARE. Ds bon imm. Liv. + 2 chbres, cuis., bns. 70 m2. 1er ét. av. terras. 20 m2 + pce indép. Mardi 16-19 h. : 18, RUE DE VINTIMILLE.

7e « BRETEUIL-MASSERAN »
Dans imm très gd standing quelques beaux appartements :
— 4 pièces 132 m2
— 5 pièces 168 m2
Prix : 6.500 F le m2
Disponibles immédiatement
Téléphoner : Mme RAYNAUD, 256-98-98

A VENDRE
3 LUX APPTS 16e ET 17e, 150 M2 à 265 M2, Terrasses. Etg. él. IMM. STANDG., TEL., Parking depuis 980.000 F. DESSOL IMMOBILIER. 784-88-18.

19, QUAI SAINT-MICHEL
VUE SUR SEINE
6 P., gd charme. Mardi 14-17 h.

SAINT-MARTIN
à moderniser plusieurs appts. de 45 m² à différents étages et grenier 65 m². Tél. : 622-40-57, 924-96-17 ou 622-26-63.

SUR LA SEINE
PRES CHAMP-DE-MARS
VUE SUR TOUT PARIS
PENTHOUSE EXCEPTIONNEL 260 m² + 40 m² atten. Jdin hiver, boiseries, chbre service. Exclus. SAINT-PIERRE. ELY. 32-40.

JARDIN DES PLANTES
EXCEPTIONNEL
Ds. imm. ravalé, appt. grand stand. 3/4 P., 85 M2. Possib. duplex. Av. vue imprenable sur Jardin des Plantes. Direct. Propr. Lundi, Mardi, 13-17 h., 1, rue Linné, PARIS-5e.

Av. Bosquet (pr.). Rav. 2 p., tout conft, tél., entr. particul., 198.000 F - SOL. 39-10.

Mo MONTGALLET, 2 p., 46 m², imp., ch. c., clair. - 893-12-59.

PORTE DAUPHINE
Studio 50 m², tout conft, tél. Immeuble stdg, 3e sur rue. Soleil. - 508-12-70.

Urgt. Part. vd tr. lux. 100 m² r. Manin, Butt-Chaumont. Prix 490.000 F. Tl. ts l. jrs, 607-15-75.

Près Bd Raspail. Mo VAVIN, Imm. P. d. T., 3 p. pr., balc., ent., cuis., gd débar., bs poss., 2e s/r. et s/cour - 325-36-52.

Champ-Mars - Gd studio, cuis., bains, 40 m², Environ 270.000 F. 208-47-79, le matin.

SUR EGL. SAINT-GERMAIN Gd stud., calme, charme, cuis., s. de bs, téléph. : 225.000 F. Tél. 727-13-05, heures repas.

10, fg St-Denis. Ds imm. P. de T., 4 p., tt cft, poss. profess. libérales et comm., tél., parkg. Matin/soir 203-28-73, après-midi WAG. 04-49.

MARAIS
Près place des Vosges
40, rue de Turenne
Ds immeub. XVIIIe siècle P. de T., entièrem. rénové, bon stdg. RESTE à vendre, libre suite :
1) Un appt 3-4 p., 88 m², tt cft ;
2) 2 appts, 3 p., 60 m², tt cft ;
3) UN GRAND STUDIO, tt cft.
Px moy. 5.000 F m². Créd. 80 %. Vis. jdi, idi, 14 h. 30-18 h. 30. 720-84-47, 720-81-57 et 89-18.

BRETEUIL-MASSERAN
Imm. réc. s/jd au calme. LUX. appt éq., décoré. 150m²+2 park. +stud. serv. Prix 1.300.000 F. PASTEYER - 266-35-84.

RUE CAULAINCOURT (18e) Ascens., s/rue, balcon, soleil. 4 p., cft. Imm. bourg. 375.000 F Etude ORDENER - 076-61-41.

MONTPARNASSE. Beau 4 p., 2 bs, tél., impeccable. 874-27-76.

113, RUE SAINT-HONORE
Studios et 2 P., grand standg. Le propriétaire - DID. 97-23.

CONVENTION - VAUGIRARD
BEAU 2-3 P., ch. cent. MOQ. Lundi, mardi, de 14 h. à 17 h., 95, RUE ABBE-GROULT.

16e. Villa GUIBERT. Magnifiq. appartem., living+5 p., 2 bs, 2 toil., chbre serv., garage. F 1.700.000 - BAL. 10-97.

JARDIN DES PLANTES
Plein sud, gentil 2 p., cft. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

Montmartre, 2 p., cor., 30 m², tél., ref. nf. 205-24-26, ap. 19 h. + mercredi toute la journée.

19e - Buttes-Chaumont (à 500 m) Je vends directement dans 2 IMMEUBLES rénovés
20 STUDIOS
aménagés et décorés tout cft Assurant forte rentabilité et placem. d'avenir. Je peux m'occuper de la gestion et de la location. Tél. : DAK. 56-78.

RUE LAUGIER (17e)
Charmant 2-3 p., moderne 53m² + gde TERRASSE 40 m², 4e ét. tt cft. MICHEL & REYL S.A. 265-90-05.

Région parisienne

BOULOGNE - Plein ciel - Séj. + ch. Vue except. 605-09-90.

LE FRANCE BORD SEINE FACE BOIS
Splendide appart. de réception 146 m2 - EXCEPT. 39e ETAGE 878-07-43/306-50-57/783-43-99

A VENDRE F-3, état neuf, tél., 94-Plessis-Trévise. T. 933-57-59 (à partir de 19 heures).

LA VARENNE. Près R.E.R. Appart. exceptionnel, 145 m², séj. dble, 3 ch., 2 bs. 5e ét., terras., 200 m² verdure, vue, 2 grands boxes. - 567-22-88.

Etranger

VENDS A MILAN (Italie) grand et beau studio+cuis., s. de bs, ch. collectif, 8e étage, payable en France. Ecrire HAVAS GRENOBLE 15.266.

locations non meublées

Offre

Sté FÉAU GESTION
132, BOULEVARD HAUSSMANN. — 75008 PARIS
LAB. 13-89 et LAB. 69-34
En exclusivité :

6 PIÈCES
— 16e, pl. Alma, vue superbe, 250 m2, tél., ch. service. 5.000 + charges.

5 PIÈCES
— 6e, r. Assas, face Luxembourg, 6e étage, tél., ch. serv., park. 5.000 + ch.
— 16e, bd Lannes, vue sur bois, 7e ét., tél., ch. serv. 3.500 francs + charges.
— Le Vésinet, 2e RER, villa plain-pied, jdin, tél., ch. serv. 3.000 F ch. compr.

4 PIÈCES
— 11e, Faidherbe-Chaligny, 7e étage., tél., parking. 1.750 francs + charges.
— Neuilly-en-l'Isle, vue panoram., 7e ét., tél., park. 2.500 francs + charges.
— Kremlin-Bicêtre, 7e étage. 1.100 francs + charges.

3 PIÈCES
— Pont Neuilly « le France », 22e ét., vue sur bois (1re occup.), tél., park. 2.500 francs + charges.

2 PIÈCES
— 6e, r. N.-D.-des-Chps, tél., box. 1.250 F + charges.
— 14e, René-Coty (1re occupat.), sur jdin. 1.100 F + charges.
— 16e, r. La Fontaine, tél. 1.350 francs + charges.
— Neuilly, bd J.-Mermoz, sur jdin. 1.500 F + charges.
— Neuilly, rue du Château, tél. 1.200 F + charges.
— Boulogne - Renaud-Carres, rez-de-ch., peint. neuves. 800 francs + charges.

STUDIO
— Neuilly-en-l'Isle, r.-de-ch., av. jdinet, kitch. amén. (1re occup.). 600 F + ch.

BOULOGNE Mo Billancourt 4 pièces, neuf, 88 m², tt cft, balc., gar. 1.836 F ttes charges compr. ELY. 69-34.

19e BUTTES-CHAUMONT Neuf Studio 600 F+ch. 525-49-49.

16e Dble liv. + 2 ch., tél., ch. serv. 2.300 F. AUT. 89-77.

FOCH PERGOLESE - Liv. + 3 chbres, 2 bains, tél., gar. 2.500 F + ch. - SOL. 39-10.

XVe Studio 30 m² + balcon 9e ét., 650 F+ch. 525-49-49.

XVe Gd living+2 chb., 100 m², tél. 2.000 F+ch. 525-49-49.

14e. Stud., cuis. éq., ch. c. im. 550 F mens. C.C. - 337-69-59.

48, r. Mouffetard Studio, 750 CC Mardi 4 février 14-16 h., 2e étg.

FAISANDERIE. Imm. gd luxe, liv. double+ch., gd cft, tél., 3.000 F. Poss. gar. - 924-01-99.

15e. DU STUDIO au 3 PCES Ds imm. mod. Jamais habité. Tél. mat. SEGECO, 522-49-92.

appartem. achat

ACHETE, URGT, COMPTANT chbre bonne Paris - 873-20-67.

Achète, urgt, rive gauche, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 1 à 2 PCES paiement cpt. chez notaire. - Téléphone 873-23-55.

Ach., urgt, Rive gche, préfér. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 1 à 3 pièces paiement comptant chez notaire - Tél. 873-23-55.

Dispose paiement compt., ach., urgent, 1 à 2 pièces PARIS. Ecr. Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94-Fontenay-sous-Bois.

appartements occupés

INVALIDES
Ds. imm. P. de T. ravalé, propr. vend appart. occupés 3/4 PIECES. 256-20-31.

6e RASPAIL VAVIN. Bel appt ref. nf, 101 m². Bail 6 a. Lib. 1-7-1980. Loyer annuel 30.000 F. Prix 400.000 F. - Tél. 522-62-14.

NATION
Dans bel imm. P. de T., tapis escal., b. 3 p. c., wc, 75 m². Poss. bs, occ. par couple âgé. Px 112.000 F. Créd. poss. Voir propr. Mardi 14 h. 30-16 h. 30, 70, r. de Montreuil. - 720-84-47.

constructions neuves

PARIS-20e
40-42, rue de la Réunion
dans petit immeuble, à vendre
2 PIECES
BON PLACEMENT
Bureaux ventes sur place lundi et jeudi de 14 h. à 18 h. 30
S.O.G.E.I. 331-65-61 +

bureaux

8e Près CHAMPS-ELYSEES 200 et 300 m2 BUREAUX Location - 227-29-59.

KLEBER - 36-40 BURX
600 M² Très bon état. Tél. 227-29-59

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux. Imm. neuf. Tél. : 758-11-10.

Porte Champerret. En location dans même immeuble :
— 120 m² bureaux 2e étage ;
— 120 m² burx ou bourgeois, 4e étg. Tr. b. état, condit. intéress. S'adr. J. Garnier, 10, bd Bineau, 92-Levallois. Téléphone : 757-08-70.

LA TOUR D'ASNIERES
270 m² de bureaux équipés, 8 parkings dans imm. neuf à proximité de PARIS (10 minutes ETOILE) Libre sous quinzaine. Renseignements : 791-44-44 (p. 44-46).

LOCATION sans pas-de-porte BUREAUX tous quartiers. - MAILLOT, 293-45-55, 522-19-10.

5e. Bout. à céder, 500 ou 1.000 mens. + cession. - 337-69-59.

PARIS. PORTE PANTIN
EXCEPTIONNEL
A LOUER AVEC 10 L. TEL. LOCAL COMMERCIAL ET BUREAUX. R.-de-CH., 450 m², accès immédiat périphérique et métro. - Parkings.
Tél. 359-92-30, 92-79, 29-04.

TROCADERO, 350 m², 15 burx. Vente. 227-29-59.

R.E.R. ST-MAUR, CRETEIL, à louer dans building neuf. BUREAUX GRAND STANDING av. asc. TELEX. Sal. confér. PRIX TRES INTER. 883-27-83, 883-29-91, 886-38-85.

REPUBLIQUE. 8 BUREAUX 270 m². LOCATION. 227-29-59.

fonds de commerce

NICE - Vends salon de coiffure, très bonne affaire, avec crédit. Ecr. HAVAS NICE 0968.

A VENDRE
Avec ou sans les murs
IMPORT. AFFAIRE MATERIEL ELECT.-MENAG. Gdes marques VENTE EN GROS EXCLUSIV. Situation à 200 km de Paris
Ecrire à CANET Nº 8492
62, r. de Richelieu, Paris-2e, q. tr.

TRANSCONTINENTAL' DIFFUSION
24, rue Montera 5 N.
Tél. : 222-91-67 - 221-93-60, p. 71.
14e MADRID (Espagne).
Guide international immobilier met à la disposition des acheteurs GRATUITEMENT, le dossier des affaires ci-dessous :
— Prod. diété., 17e, 210.000 F.
— Appartem., 17e, 1er, bon état, 87.000 F. Tél. : 805-87-95.
— Laverie automatique, 13e, art. imp., 200.000 F.
— Aliment. générale, Bezons, gd jdin, tte propriété, 500.000 F.
— Lib.-pap., journ., tab., exclus. cent. comm. (93) 400.000 F.
— Pas-de-porte, tts comm. conv. Barque, 320.000 F.
— Bâtim. et appt., Clichy, gar., mécanique. px : 700.000 F.
— Immeuble et comm. Gennevilliers, 12 appts, 750.000 F.
— Télé, radio, Hi Fi, Ménager, Paris 1 km, 950.000 F.
— Local indus., mécan. grale, 1 km Paris, tte prop., 700.000.
— Boul. Gennevilliers, 200.000 F.
— Serrurerie, Montreuil, pavil. attenant, 300.000 F.
— Imm., St-Denis, couv. 146 m², dévelop. 238 m², 680.000 F.
— Bouc. mod. Chavil., 240.000 F.
— Boucherie chevaline, triperie-vol., Rueil, 380.000 F.
— Manuf. parapluies, Toulouse, créé 1929, 60 emp. production 180.000 an, c.a. 4.300.380 F - 3.365.000 F.
— Transports, terrassements, v. maté. banl. Nord., 1.500.000 F.
— Transports marchandises gde ville (45), 550.000 F.
— Teinturerie, blanch., bonnet. Lille, 130.000 F.
— Couvertures, sanitaires, imm. rue princ. Douai. 450.000 F.
— Ent. menuiserie, 3.000 m², c.a. 2.800.000 F - 1.600.000 F.
— Ent. agric. trav. publ., ter. 3.000 m², tte prop. 450.000 F.
— Bar, rest., hôtel, sur RN, proche de Granville, 200.000 F.
Si vs av. un problème d'ACHAT, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous le solutionnerons, sans aucun frais pour vous.

locaux commerciaux

R. SEINE SOL. 39-10
Cess. bail bel. bout. r.-de-ch. + 1 ét., excel. emplac., décor. lux.

locaux indust.

PARIS SUD - 10 km
Autoroutes - Métro - Bus
Immeuble industriel à const. 17.000 m² + 1.700 m² bureaux. Vente clés en mains à 12 mois. Personnalisation possible. Dossier sur rendez-vous à 950-30-28.

usines

EURE USINE 160 KVA T 60 CV ch 880 kg.Sol 1.000 m2. M. de M. Superf. 16.000 m2. Cadre charm. Champeaux, r. J.-Jaurès, Evreux.

propriétés

VILLENNES. PROPRIETE S/Terrain 3.000 m2 + Pavillon gardien + GARAGE. 227-29-[illegible]

VESINET-IBIS
Très bel. mais. meulière, récept. 6 chambres tt cft, jard. d'ang. 1.500 m2, 2 garages. 563-22-[illegible]

30' de Paris, Rég. BAZOCHES splend. Propriété de plain-pi. 250 m2 dans parc 25.000 m maison de gard., 3 gar. en dé. Etat except. Réception 60 m 6 ch., Bs. Prix : 1.280.000 Agence T.I.Y. Tél. : 460-71-7.

Magnifique propriété à vendr rég. Evreux, 50 chbres, 10 pc réception entièr. neuf et équi. Prix elevé justifié à débattr Tél. : 970-73-19

35 KM OUEST - Jolie maiso « Ile-de-Fr. ». Récep 100 m2, 6 ch., 3 bns, tt cft. dé Jardin 3.000 m2 Vue - Rens. **LARGIER** 32, bd Malesherbes - ANJ. 18-6

terrains

Propr. vd terr. boisé à BOISSY-ST-LEGER, 1.800 m2, 30 m. de façade. Px 310.000 F. Crédit possible. Tél. 878-70-58

LIMOURS, près d'Orsay, sect. résiden., magnif. terr. à bâtir Toutes superficies. Tél. 526-11-80

Propr. vd terr. à bâtir, site privilégié. Région MONTFORT-L'AMAURY. — Tél. : 526-11-80

Terr. industriels et terr. près centres commerc. Tél. 533-31-77

Entre Dourdan et Rambouillet, à Saint-Arnoult-en-Yvelines, Sud-Ouest de Paris, propr. vend terr. à bâtir proximité autoroute « Paris-Chartres ». Tél. 878-70-58

GARCHES 2' GARE Calme
RESIDENT. 700 m2 et 1.400 m2

VAUCRESSON Pr. GARE Calme
VUE IMPRENABLE — 1.300 m2 Faç. 30 m. - KATZ : 978-33-83.

Cachan, 300m², façade 7,50 m., 95.000. Châtenay-Malabry, 300m², façade 16 m., prix 120.000 F. L'Hay-les-Roses, 435m², 2 façad. 15 et 29 m., prix 170.000 F. Bourg-la-Reine, 800 m², façade 21 m., Mo 700 m., px 320.000 F.
AGENCE LETRANGE,
106, avenue Général-Leclec,
BOURG-LA-REINE. 350 - 42 - 45.

villas

Verneuil-sur-Seine. Villa neuve, libre, gd cft, 7 p., 2 s. bs, cuis. amén., ch. cent., terr. 1.015 m², 5' gare, 400.000 F - 965-69-59.

COTE D'AZUR
SANARY - Proche Centre et Port Ds petit ensemble style provenç. en construction, finit. luxueuses, chauff. électr. Livraison fin 75. Prix fermes dès réservation :
T 1 à partir de 95.000 F -
T 2 : 135.000 F T3 : 170.000 F.
T 4 : 190.000 F.
Demandez notre sélect. gratuite.
Agence MOLLARD
37, Les Arcades du Port
83110 SANARY-sur-MER (VAR)
Tél. (94) 74-25-03

SITE BOISE Résidence exception.
Pr. centre, demeure 5 P., séj. 50 m2, ds un jardin 1.800 m2.
AG. REGNIER
254, av. Pierre-Brossolette, 94-Le Perreux. — Tél. 324-17-63.

pavillons

Massy Pavillon moderne 1956 3 p. même niveau, s/sol, Tout cft. Jardin 400 m2. 250.000 F. Poulain 920-00-69.

30 km. PARIS direct. A-1. Très beau pav., ent., dble liv., 2 ch., s. d'e., ch. c., gaz, cuis., 900m² terr. arbor. clos. Px 220.000 F av. 44.000. ACB. 771, r. Paris, Chapelle-Serval. Tél. 454-60-42.

PTE ITALIE. Coq. pav. 3 p., bs, wc, ch. c. gaz, cuis., sous-sol, gar. poss., 250 m² jardin. Px 156.000. ACO, BLO. 05-37.

fermettes

VALLEE ARMANCE. Fermette ref. nf, entr., gd séj., pout. app., âtre, 4 ch., s. bns, w.-c., ch. cl, cuis., gren., cave, 500 m² terr. 140.000, av. 28.000. AVIS, 2, r. Gén.-de-Gaulle, SENS. 65-09-03.

FERMETTE 140 km Paris Indép. Belle vue. 4 P., dép. 1.600 m2. 120.000 F. Crédit 80 %. — THYRAULT 89 - Saint-Fargeau. — Tél. 183.

Vallée Seine, Fermet. Normande séj. rust. 55 M2. 3 ch., gd cft, tél., cuis. équip., cell., gren. am. cave + mais. amis, cft., gar., terr. 1.500 m². Px 267.000. AVIS, 8, fg Cappeville, Gisors. T. 405.

viagers

NEUILLY AV. LONGCHAMP APPT 110 M2 TT CFT Libre S/2 Têtes : 71 et 72 ans 250.000 + Rente. 883-20-07

forêts

13 hectares. Peupliers, sapins. Constructibles. Haute-Garonne. HAVAS-ST-GAUDENS nº 16.120.

SPORTS

SKI

BEAUCOUP DE CHUTES DANS LA DESCENTE DU KANDAHAR

Des acrobates du kilomètre lancé

La descente masculine du Kandahar, disputée à Megève le 1er février, a été marquée par de nombreuses chutes, dont celles des favoris comme l'Autrichien Franz Klammer ou le Suisse Russi. Les Autrichiens, qui comptaient sur une victoire de Klammer pour empêcher l'Italien Gustavo Thoeni de prendre la tête du classement général de la Coupe du monde, incriminent l'état de la piste. Les journaux viennois parlent de scandale et des « conditions criminelles » dans lesquelles s'est déroulée l'épreuve. Un avis péremptoire que ne partage pas notre envoyé spécial.

De notre envoyé spécial

Saint-Gervais. — Qu'on ne vienne pas nous dire que la piste Emile-Allais sur laquelle s'est disputée la descente du Kandahar samedi 1er février à Megève, et qui a été le théâtre des chutes de quatre favoris et de la blessure grave d'un malheureux Anglais, est une piste suicide. Tel que son tracé a été rectifié avec la suppression du mur de Borné — où Michel Bozon s'est tué en 1970, — c'est une piste qui ne comporte aujourd'hui qu'une seule difficulté : le passage aérien d'un chemin vicinal à effacer, avant le schuss de la fin sur Cassioz.

Les coureurs avaient largement et longuement reconnu le parcours pendant trois jours et tous les « gros bras », notamment les fonceurs autrichiens qui font la loi dans les descentes depuis le début décembre, ne se privaient pas de déclarer que ledit parcours manquait de pentes pour sélectionner les hommes vite et que le saut du petit tremplin stoppait leur élan.

Ici la première querelle. Les courses de descente se disputent de semaine en semaine sur des « boulevards » dont les bosses sont rabotées et qui ne présentent plus de difficultés techniques, où il s'agit de bien skier et davantage avec sa tête qu'avec ses jambes. Sans cesse en position de recherche de vitesse, les coureurs dévalent là-dessus en effectuant des pointes à 130 kilomètres à l'heure, l'allure limite sur autoroute de nos voitures sport munies de quatre freins à disques. Ajoutez à cela qu'avec leurs combinaisons plastifiées et la phénoménale « glisse » des nouveaux skis à semelle de soie, ils sont devenus des descendeurs des abîmes comparables aux acrobates du kilomètre lancé.

Ils foncèrent

Survoltés par leurs entraîneurs, leurs chronométreurs, abrutis par leur classement aux points dans la Coupe du monde, obnubilés par les « contre-performances » qui diminuent leurs gains, ces héroïques montagnards en sont arrivés à supprimer toute manœuvre de parade et à négliger même leur instinct de la neige.

Ici, la seconde querelle. La piste Emile-Allais comportait, certes, un saut de route avec atterrissage sur un replat qui présentait un problème sélectif type « mur des Epines » ou « raccord de la FIS », comme en posaient tout naturellement, naguère, les pistes dites olympiques. Mais, surtout, le jour de la course, elle était devenue dure comme de la tôle, car il avait plu la veille et gelé au petit matin. Les organisateurs, ayant remarqué ce changement météorologique, avaient reculé l'horaire de l'épreuve de quarante minutes, afin que le soleil dissipe le brouillard givrant au départ de l'Alpette et réchauffe la surface du sol.

Les coureurs furent prévenus de l'état de la piste. Malgré tout, prenant tous les risques, ce qui est dans l'absolu leur métier, ils foncèrent. On connaît le résultat : Klammer l'invincible, qui est visiblement fatigué, chuta presque tout de suite ; Zwilling, le champion du monde, fit une faute de carre ; Grissmann et Russi s'écrasèrent après le saut du tremplin.

Il nous reste le souvenir d'une descente internationale sur la Verte des Houches entièrement glacée — ce devait être en 1949 — qu'avait gagnée Désiré Lacroix, qui, en pleine vitesse, avait ouvert en chasse-neige avant de s'engloutir dans le célèbre goulet où tous les favoris avaient fait des cabrioles fantastiques. Les Suisses Vesti, Berthod et Roux nous ont fait une impression de contrôle identique, ce 1er février, quand nous les vîmes se relever de toute leur taille au passage de route et amortir leur saut en souplesse. Leur triple succès est celui du self-control, c'est-à-dire de l'intelligence.

Le triomphe de Gustavo Thoeni, le skieur idéalement léger, toujours adroit, jamais déséquilibré, n'en demeure pas moins la démonstration majeure de ce Kandahar. Les dirigeants de la Fédération internationale de ski font fausse route en apportant leur caution au cirque des courses de vitesse sur toboggan. Il est grand temps qu'ils reviennent aux deux impératifs d'Arnold Lunn, le « père » du Kandahar : sécurité, simplicité. Faute de quoi, il y aura de la casse — et cette fois définitivement tragique.

OLIVIER MERLIN.

LA PRESSE AUTRICHIENNE MÉCONTENTE

De notre correspondante

Vienne. — L'ensemble de la presse autrichienne a vigoureusement condamné, dans ses éditions du 2 février, les conditions d'organisation des épreuves de descente de ski qui viennent de se dérouler à Megève.

Les titres parlent d'eux-mêmes : *« La piste de la mort »*, s'indigne, en première page, la *Wiener Zeitung*, quotidien habituellement modéré dans ses propos. *« Plus jamais une piste comme celle-ci »*, proclame de son côté à la « une » l'*Arbeiter-Zeitung*, journal du parti socialiste, tandis que le *Kurier* déclare : *« Scandale à Megève. »* Dans la *Neue Kronen Zeitung*, publication dont la première page est en général faite de titres à sensation, les articles traitant de cette affaire ont été volontairement placés dans les trois dernières pages. Mais ce quotidien n'en condamne pas moins les organisateurs de la course de Megève en titrant : *« A l'arrière-plan du chaos. »* Et de dénoncer ainsi *« l'incapacité »* des Français à organiser une importante manifestation de ce genre sans qu'on ait à s'en plaindre.

Qu'il s'agisse d'un journal ou de l'autre, on ne manque pas d'employer des termes extrêmes : *« Cette course dont on avait donné le départ dans des conditions criminelles »*, affirme l'*Arbeiter Zeitung*. *« Cette descente du k.o. »*, déclare le *Kurier*. Chacun rappelle aussi que déjà sur cette fameuse piste Emile-Allais, le jeune skieur français Michel Bozon s'était tué il y a cinq ans. La *Neue Kronen Zeitung* pousse néanmoins son analyse un peu plus à fond, se refusant ainsi, selon ses propres termes, à faire preuve de chauvinisme. D'abord à mi-course *« donc avant le saut criminel »*, indique ce journal, les Autrichiens étaient déjà en retard. Ensuite, ajoute-t-il, Franz Klammer n'a pas été victime de la course. Cette modération est toutefois une exception dans un ensemble de jugements très durs à l'égard de cette compétition. — A. R.

AUTOMOBILISME

LE CIRCUIT DE CLERMONT-FERRAND NE CONVIENT PAS POUR LE GRAND PRIX DE FRANCE

Une délégation de la Commission sportive internationale (C.S.I.), après avoir inspecté le circuit de Charade à Clermont-Ferrand, n'a pas donné son agrément pour que le Grand Prix de France y soit organisé comme prévu. La C.S.I. a pris acte que les travaux concernant la sécurité n'avaient pas été effectués et ne pourraient l'être en temps voulu. A moins que la C.S.I. ne revienne sur son appréciation, deux solutions s'offrent désormais à la Fédération française du sport automobile (F.F.S.A.) : l'annulation pure et simple du Grand Prix de France ou son report sur un autre circuit — Castellet ou Dijon — qui présente toutes les garanties de sécurité souhaitées.

[Quelques grands prix nationaux (États-Unis, Canada, etc.) sont organisés sur des circuits dont les installations de sauvegarde sont peu sûres, parce qu'il n'existe aucune alternative. En France, en revanche, deux circuits (Le Castellet, Dijon-Prenois), qui comptent parmi les plus modernes du monde, pourraient éventuellement recevoir le Grand Prix de France 1975. Le secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports, M. Pierre Mazeaud, bien que ne voulant pas intervenir dans les affaires intérieures d'une fédération, souhaite que le Grand Prix de France, épreuve de prestige nationale, la seule à avoir un réel écho avec les Vingt-Quatre Heures du Mans, soit organisé quel que soit le circuit choisi.

La F.F.S.A., qui a obtenu des pouvoirs publics, avec quelques difficultés, l'autorisation de programmer cinq cent cinquante courses en 1975, se trouverait en porte à faux dans l'hypothèse où elle ne mettrait pas tout en œuvre pour que sa plus importante compétition ait lieu. — F. J.]

RUGBY

La victoire de la France (27-20) devant l'Angleterre

Un mélange d'enthousiasme et d'ingéniosité

Twickenham. — L'arbitre venait de siffler la mi-temps. Le commentateur de la B.B.C. se retourne vers nous, d'une pièce, et nous lance : « Que se passe-t-il ? Les Français ont repris plaisir à jouer ? » Voilà bien, en effet, la chose la plus étrange de cet étrange après-midi du samedi 1er février, où l'herbe de Twickenham semble se transformer, sous nos yeux, en avoine folle : des joueurs français qui ont l'air de « jouer », libérés des carcans des ukases, des consignes de l'universel docteur Pangloss qui régente depuis si longtemps l'équipe tricolore !

Après la lugubre exhibition du 18 janvier au Parc des Princes, on la vit pétulante et nerveuse, hardie, aventureuse, et retrouvant les qualités de son jeu des bonnes années, un mélange d'enthousiasme et d'ingéniosité, d'audace et d'improvisation, qui lui permettent de s'égaler alors aux maîtres néo-zélandais. Nous avons pris, nous aussi, un vif plaisir à ce match coloré, haletant, souvent beau en première mi-temps, toujours passionnant pendant la seconde, ce match que les Français, tout compte fait, ont mérité de gagner sur le score impressionnant de 27 à 20. Mais il faut garder le sens des proportions. Rugby vrai, plein comme un œuf, crépitant, mouvant de houles et chaud de clameurs, mais qui ne nous a pas fait découvrir une équipe digne de rivaliser avec celle du Pays de Galles qui nous enchanta le 18 janvier. Le XV de France a pris une bonne revanche et révélé qu'ainsi recomposé et en attendant les deux ou trois retouches qui s'imposent il a sa place dans la compétition.

De notre envoyé spécial

Ce samedi, dans le soleil gris de Twickenham, sur cette noble pelouse qui semble faite de toutes les mousses du sous-bois du royaume, les quinze Français ont, en un quart d'heure et deux essais, hurlé leur soudaine joie de vivre. Depuis près de dix minutes, ils résistent sur leurs 22 mètres à un ouragan anglais : ça grêle, ça grêle, ça tempête, et ça tangue... Les voilà, enfin, qui respirent dans les grands espaces, au centre du terrain. Mêlée. Astre sert Skrela, qui sert Estève. Le géant de Béziers se cale au sol, quatre Anglais sur le dos (il faut pouvoir...), cherche un camarade, trouve Vacquerin, 100 kilos lancés comme un boulet.

Une longue déchirure dans la défense anglaise et le jeune Guilbert, physicien de vingt-trois ans, qui porte le maillot tricolore pour la première fois, et depuis dix minutes, surgit dans l'en-but anglais. Un essai en forme d'épée, droit, tout droit au but, exemplaire : pas un mètre de perdu.

Sept minutes plus tard, Astre file au ras de la mêlée, donne à Skrela, qui voit Pariès, qui trouve Dourthe. Cavalcade : surgit de loin en fusée rasante le petit Taffary, qui va si vite, si vite, qu'on le reconnaît à peine. Grandi par la vitesse. Il a planté sa flèche entre les deux centres anglais, attire sur lui l'arrière, et, cadrant bien, expédie Jean-François Gourdon le long de la touche. Cet essai là est en forme de fleur, la ligne plus ronde, le style plus baroque, et relève des sciences humaines. Il y a fallu un grain de folie, celle du hussard Taffary, qui, s'il continue à montrer un talent si bravache, va se faire mal voir de nos sélectionneurs...

Une épée, une fleur. Et pas mal d'autres choses. *Mais pas une* grande équipe. Rien à voir avec celle de Jean Prat, en 1955, ou de Michel Crauste, en 1965. De la verve, du toupet, des inventions, et, du début à la fin dernière, un courage intraitable. Mais une grande équipe ne se laisse pas priver à ce point de ballon à la touche, en mêlées ouvertes et attend moins des erreurs de l'adversaire que de son invention pour s'imposer.

On parle de « *miracle* », de « *renaissance* », d'une équipe. Il vaudrait mieux parler d'une autre équipe. La déroute du Parc des Princes et quelques incidents de santé avaient contraint les sélectionneurs et entraîneurs français à bouleverser leur troupe : huit joueurs nouveaux sur quinze. Ridiculisés deux semaines plus tôt, ces dirigeants vont exiger que l'on reconnaisse enfin leur flair. Beau flair qui lui avait fait exclure de la sélection le joueur qui a transformé l'équipe tricolore, Richard Astre, pas même retenu comme remplaçant et dont seul un accident de jeu survenu à Fouroux a provoqué le rappel aux dépens du jeune Toulousain Gérald Martinez.

C'est à une autre blessure, celle de Saisset, que l'on a dû le retour de l'autre meneur de jeu de l'équipe, Jean-Claude Skrela. Que penser enfin du choix comme capitaine de Claude Dourthe, défenseur farouche mais qui, dans le jeu de champ, est constamment battu en vitesse par ses vis-à-vis et qui, incapable de se corriger des irrégularités et brutalités dont s'émaille son propre jeu, est un étrange intercesseur de ses camarades auprès de l'arbitre !

Portons tout de même au crédit de M. Basquet (président du comité de sélection) et des siens le choix de deux jeunes joueurs qui vont faire une longue et belle carrière en équipe de France, Alain Guilbert, le deuxième ligne toulonnais, encore un peu « vert » mais violent et franc du collier, et surtout Jean-Pierre Rives, le Toulousain à la crinière blonde, fou d'entrain, galopeur effréné.

Seul maître à bord, pourtant, Richard Astre. Le petit Biterrois était depuis des années le meilleur demi de mêlée français : tout le monde le savait, sauf les sélectionneurs. L'œil pervenche, le nez pointu de Pinocchio, une voix de soubrette et le maintien d'un premier communiant, on le verrait en page ou jouer Fortunio. Ceux qui le connaissent mieux disent que ce fluet jeune homme est un vrai chef de bande, avide d'autorité, terriblement maître de lui. On l'a bien vu samedi, s'arrogeant d'emblée le rôle du capitaine et y faisant merveille, étonnant de lucidité, de sens de la place et du rythme. Rien du grand virtuose à la Bergougnan, à la Gareth Edwards. Mais une vision du jeu exemplaire et un « punch » tout nouveau qui l'égalent désormais à son prédécesseur Pierre Danos. Quand vit-on jamais un personnage si menu prendre en main d'un seul coup une équipe si lourde ? Qu'il la garde et lui maintienne cet allant !

Imaginons, samedi, Astre et son vis-à-vis changeant de camp : le score est inversé, et au-delà. Car ce qui a manqué à la belle, à la puissante équipe anglaise, c'est un meneur de jeu, un aiguilleur. Depuis la charge de la brigade légère, les cas de suicides collectifs ne sont pas rares dans l'histoire de ce pays. Le samedi 1er février, à Twickenham, on vit quelques-uns des plus beaux joueurs qu'on puisse admirer aujourd'hui voués à la défaite pour infirmité mentale.

Voilà une équipe qui a l'un des plus fameux packs du monde, avec des types comme Cotton, Ralston, Ripley : des ballons qui sortent des mêlées, des touches, des regroupements et des charges formidables. Et derrière, de beaux trois-quarts dont, à l'une des ailes, le grand David Duckham.

Des trente, quarante balles en or qui passèrent par les mains des demis Webster et Cooper, trois seulement parvinrent à Duckham ! Et médiocres. De quoi pleurer. On fait de l'obstination anglaise une grande vertu, et on en vit parfois de beaux exemples. Mais piètre ce samedi-là : combien aurait-il fallu encore de preuves de leur ineptie à Cooper, à Preece, à Warfield, pour les détourner de se jeter sur le hérisson défensif formé par des garçons comme Dourthe et Etchenique, plutôt que de le tourner par les ailes ? Un vrai hara-kiri. *« Il n'est pas nécessaire d'être bête pour être brave »*, dit quelque part un héros de Bernard Shaw. Lirait-on mieux *le Héros et le Soldat* à Béziers qu'à Cambridge ?

JEAN LACOUTURE.

FOOTBALL

LES TRENTE-DEUXIÈMES DE FINALE DE LA COUPE DE FRANCE

Cinq clubs de première division déjà éliminés

Pour son retour à sa formule originelle, à l'occasion des trente-deuxièmes de finale disputés sur terrain neutre, la Coupe de France a renoué avec une certaine tradition en ne respectant pas les hiérarchies établies en championnat. Ainsi trois des quatre rencontres qui opposaient des équipes de deuxième et de troisième division ont tourné à l'avantage des clubs présumés les plus faibles : Saint-Louis devant Auxerre (1-0), Le Puy devant Béziers (1-0) et Libourne devant Tours (3-2).

De même, trois équipes de première division ont été éliminées par des clubs de deuxième division : Monaco, finaliste en 1974, par Toulon (1-0), Nîmes, troisième du championnat, par Cannes (2-1) et le Red-Star par les amateurs de Montluçon (3-1).

Trois autres équipes de première division devront rejouer : Metz contre Cambrai (1-1), Bordeaux contre Châteauroux (1-1) et Paris-Saint-Germain contre Saint-Dié (2-2), qui opère pourtant en troisième division.

Les deux matches, qui opposaient des clubs de première division entre eux, ont permis à Reims de s'imposer devant Lyon (2-1, après prolongation) et à Marseille, qui alignait pour la première fois ensemble Bereta, Jaïrzinho et Paulo Cesar, de justifier devant Nantes (4-0) sa réputation d'équipe à qui la Coupe a le plus souvent réussi (sept victoires).

Peut-être plus encore que les autres concurrents, les Marseillais attendront avec impatience, le 7 février, le tirage au sort des seizièmes de finale qui se disputeront les 2 et 9 mars par matches « aller » et « retour » pour permettre aux clubs de réaliser de meilleures recettes.

Un Stade de Reims petite manière

Les dimanches se suivent et ne se ressemblent pas pour l'Olympique lyonnais. Voici une semaine, Lyon, superbe, infligeait le plus gros score (8 à 1) du championnat au leader Bastia. Lyon, ce jour-là, avait eu toute la réussite de son côté. Ce dimanche 2 février, c'est tout le contraire qui s'est produit, et, plus grave encore, dans une compétition au résultat sans appel, à l'élimination directe : les trente-deuxièmes de finale de la Coupe de France. L'équipe de Lyon, à vrai dire, au vu de sa prestation, n'était nullement métamorphosée, dans le sens négatif de l'expression. Elle jouait tout aussi bien, alliant ses atouts collectifs aux exploits individuels, à la maîtrise du ballon et à l'occupation du camp adverse. Il a manqué simplement un peu d'opportunisme, un peu de chance aussi, toutes choses qui ont rendu inutiles en fin de compte deux heures d'efforts et de bon football. Lyon, vainqueur de la Coupe en 1973 (1), a subi le même sort que l'autre finaliste, Nantes, dans ces trente-deuxièmes de finale, qui marquaient les débuts des clubs de première division dans la compétition.

Le Stade de Reims, on l'aura compris, s'en est tiré à bon compte (2 à 1), devant un public satisfait, tant il est évident que Paris vit toujours dans le souvenir et que l'équipe champenoise, même ombre de sa réputation, est chez elle au Parc des Princes. Mieux, le Parc des Princes, impitoyable dans son jugement et dans ses réactions dès qu'il s'agit d'une équipe parisienne, se voile la face et opte pour la plus grande indulgence quand Reims paraît. Et le moins que l'on peut écrire est qu'il a fallu de la complicité pour que la rumeur soutienne et accompagne jusqu'au bout le Stade de Reims, dépassé par les événements, qui offrait autant d'incohérence et de petit jeu que de l'autre côté l'organisation était exemplaire.

En attendant le retour de Carlos Bianchi

La Coupe étant la Coupe, seul le résultat compte, bien sûr, et il reste de l'aventure que Reims a gagné le droit de disputer les seizièmes de finale. On peut cependant émettre une réserve relative à l'équité dans ce choix du terrain. Selon le règlement, il est prévu que les trente-deuxièmes de finale seront disputés sur terrain neutre. Et l'« injustice » tient dans l'oubli que la capitale a décidé une fois pour toutes d'être rémoise dès que l'occasion se présente.

Ce Stade de Reims « petite manière » ne s'est pas relevé de la blessure — et de l'absence — de sa vedette, Carlos Bianchi. Tout était fait, dans le système de jeu, pour que l'efficacité repose sur Bianchi, et le début du championnat avait démontré qu'il s'agissait d'un bon calcul. A tout coup, ou presque, Bianchi réussissait par quelques exploits personnels, à donner l'illusion que Reims possédait une attaque et que l'équipe, après un long intermède discret, était capable de revenir au premier plan, par le résultat et la manière.

La mise à l'écart du joueur argentin a aussi prouvé qu'une équipe s'exposait à ne posséder qu'une carte maîtresse, à faire reposer l'essentiel sur un homme seul. Dans ce sens, c'était le match le plus difficile que Reims avait à disputer en Coupe de France. D'abord parce que l'adversaire était Lyon, ensuite parce que c'était la seule rencontre pour laquelle le « joueur providentiel » était indisponible. Carlos Bianchi doit, en effet, être rétabli pour les seizièmes de finale (2 et 9 mars).

FRANÇOIS JANIN.

(1) Depuis 1945, Lyon a remporté trois fois la Coupe de France (1964, 1967, 1973) ; Reims, deux fois (1950, 1958).

RÉSULTATS

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION

(vingtième journée)

*Tours b. Villeurbanne	100-88
*Monaco b. Le Mans	104-82
*Challans b. Antibes	93-85
*Lyon b. Bagnolet	81-63
Caen b. *Bordeaux	75-70
*Berck b. Denain	113-96
*Nice b. Nantes	125-81
Roanne b. Vichy (à Chalon-sur-Saône)	83-78

Classement. — 1. Le Mans et Villeurbanne, 56 ; 3. Antibes, 51 ; 4. Caen, 48 ; 5. Bagnolet et Tours, 46 ;

Football

COUPE DE FRANCE

(trente-deuxièmes de finale)

Division I entre eux	
Reims b. Lyon (prol.)	2-1
Marseille b. Nantes	4-0
Division I contre division II	
Lille b. Hazebrouck	4-1
Metz et Cambrai (prol.)	1-1
Toulon b. Monaco	1-0
Cannes b. Nîmes	2-1
Montluçon b. Red Star	3-1
Bordeaux et Châteauroux (prol.)	1-1
Angers b. Toulouse	3-1
Division I contre division III	
Rennes b. Aulnoye	1-0
Lens b. Orléans	2-1
Strasbourg b. Malakoff	4-0
Paris-S.-G. et Saint-Dié (prol.)	2-2
Troyes b. Nevers	2-0
Division I contre honneur	
Saint-Etienne b. S.O. Maine	2-0
Nice b. Golden Star	8-0
Bastia b. Saintes	3-1
Division I contre promotion de ligue	
Sochaux b. A.S. Vauban	5-0
Division II entre eux	
Valenciennes b. Amiens	2-0
Laval b. Dunkerque	1-0
Nancy b. Gueugnon (prol.)	2-1
Brest b. Quimper	2-0
Sedan ou Nœux-les-Mines-Epinal (différé).	
Division II contre division III	
Saint-Louis b. Auxerre	1-0
Le Puy b. Béziers	1-0
Libourne b. Tours	3-2
Lorient b. Châtellerault	2-1
Division II contre honneur	
Martigues et La Paillade-Montpellier (prol.)	0-0
Besançon b. Bertschdorf	1-0
Rouen b. Creil	4-1
Division II contre promotion	
Sète b. Saint-Chamond	4-3
Paris F.C. b. Andernos	5-0

Hippisme

Le prix de Nevers, disputé à Vincennes, qui servait de support aux paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Daos, suivi d'Ejakval et d'Elu du Magnet.

La combinaison gagnante est 2-5-6.

Rugby

Pour le compte du Tournoi des cinq nations, la France a battu l'Angleterre 27 à 20, au stade de Twickenham, tandis que l'Ecosse disposait de l'Irlande par 20 à 13, au stade de Murrayfield, à Edimbourg.

Classement provisoire du Tournoi. — 1. Pays de Galles et Ecosse, 1 match, 2 pts ; 3. France et Irlande, 2 matches, 2 pts ; 5. Angleterre, 2 matches, 0 point.

Ski

DESCENTE DU KANDAHAR A MEGEVE

1. Walter Vesti (S.), 2 min. 3 sec. 11 ; 2. Berthod (S.), 2 min. 3 sec. 18 ; 3. Roux (S.), 2 min. 3 sec. 79 ; 4. Haker (Norv.), 2 min. 4 sec. 55 ; 5. Plank (It.), 2 min. 4 sec. 61 ; R. Winkler (Aut.), 2 min. 5 sec. 80 ; 7. Cordin (Aut.), 2 min. 6 sec. 1 ; 8. Read (Can.), 2 min. 6 sec. 14 ; 9. Thoeni (It.), 2 min. 6 sec. 43 ; 10. Pellat-Finet (Fr.), 2 min. 6 sec. 76...

Combiné. — 1. Gustavo Thoeni (It.), 16,75 ; 2. Ochoa (Esp.), 43,81.

Tennis

Le Mexique a éliminé les Etats-Unis, par trois victoires à deux, au deuxième tour de la zone nord-américaine de la coupe Davis, à Palm-Springs (Californie). Le jeune Raul Ramirez (vingt et un ans) a été le principal artisan de cette victoire en battant Stan Smith 3-6, 6-4, 6-1, 8-6, puis Roscoe Tanner 7-5, 7-9, 6-4, 6-2, et en gagnant le double, associé à Vicente Zarazua, devant les Américains Bob Lutz et Dick Stockton, 4-6, 6-3, 6-8, 6-4, 6-4.

AUJOURD'HUI

SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART
DESSINS DE KONK



Nés de l'imagination de Guy Béart et dessinés par Konk, trois personnages conversent ici tous les deux jours. Sans doute le moment est-il venu de les présenter, bien que leur nom, leur silhouette et leur langage suffisent à les situer. Voici donc Silon, le rêveur, l'idéaliste ; Yaqua, le fonceur, et Pitucé, futé, parfois même le cynique. Peut-être connaîtra-t-on reconnaîtra-t-on mieux ainsi, ces trois personnages bien typiques de la comédie humaine.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 2 février 1975 :

UN ARRETE

● Relatif au constat des infractions aux dispositions concernant la limitation de la température de chauffage des locaux.

UNE LISTE

● Des candidats admis à prendre part aux épreuves du concours de recrutement de maîtres de conférences agrégés des sciences pharmaceutiques ouvert en 1975.

Formation permanente

TRAVAILLEURS DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

Le Centre d'études, de recherches et de formation institutionnelles (CERFI) organise au mois de mars 1975 trois stages à l'intention des travailleurs du secteur sanitaire et social : *Rôle et place des secrétaires dans les institutions éducatives, sanitaires et sociales.* » (5-6-7 mars) ; « *Initiation aux techniques de l'analyse institutionnelle par la vidéo.* » (9-10-11 mars) ; « *Cycle de techniques d'expression écrite et orale et de culture générale.* » (Durée du cycle : six mois. Début du cycle : 1er mars.)

★ CERFI, 49, rue Dalayrac, 94120 Fontenay-sous-Bois. Tél. : 875-03-11.

Visites, conférences

MARDI 4 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 6, place des Etats-Unis, Mme Chapuis : « Peintre contemporain : Trémois ». — 15 h., devant l'église, Mme Détrez : « Saint-Etienne-du-Mont ». — 15 h., métro Colonel-Fabien, Mme Oswald : « Siège du parti communiste d'Oscar Niemeyer ».

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'Ile Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., 19, rue Jean-Jacques-Rousseau, M. Pierre Sadron : « La Galerie Véro-Dodat » (Connaissance de Paris). — 15 h., métro Ledru-Rollin : « Les faux les plus extraordinaires chez un gainier d'art doreur » (Mme Hager).

CONFERENCES. — 20 h. 30, boulevard de Port-Royal, 30, MM. L. Askenazi, J. Ellul : « L'Homme de la Bible » (Centre universitaire d'études juives). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, Père Humbert Biondi : « Teilhard de Chardin est-il hérétique ? » (L'Homme et la Connaissance). — 21 h., 6, square Rapp, M. Pitti-Ferrandi : « Centenaire de Francesco Petrarca » (Dante Alighieri - Comité de Paris).

AUTOMOBILE

UNE DAF-46 A MOTEUR A DEUX CYLINDRES

Atteinte comme les autres marques étrangères par la baisse de ses ventes sur le marché français (— 22 %), la Daf y introduit ces jours-ci un nouveau modèle, la 46.

La Daf-46 est un compromis entre deux autres modèles : elle possède le moteur à deux cylindres (844 centimètres cubes, 34 chevaux, 5 CV fiscaux) et les freins à tambour de la 44 ; en revanche, elle a la nouvelle suspension arrière De Dion apparue en 1972 sur la 66. De celle-ci, elle a aussi la carrosserie et pratiquement le même équipement, très sensiblement supérieur à celui de la 44. Enfin, le « variomatic », dispositif de changement automatique des vitesses propre à la marque hollandaise, fonctionne, sur la 46, à l'aide d'une seule courroie au lieu de deux.

Ainsi équipée, la nouvelle voiture nous a semblé plus nerveuse que la 44, avec une suspension améliorée.

La Daf-46 existe en quatre versions, différant par la présentation et l'aménagement : berline luxe (14 100 F), super luxe (14 700 F), break luxe (15 100 F), super luxe (15 700 F). — D. C.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 3 février à 0 heure et le mardi 4 février à 24 heures :

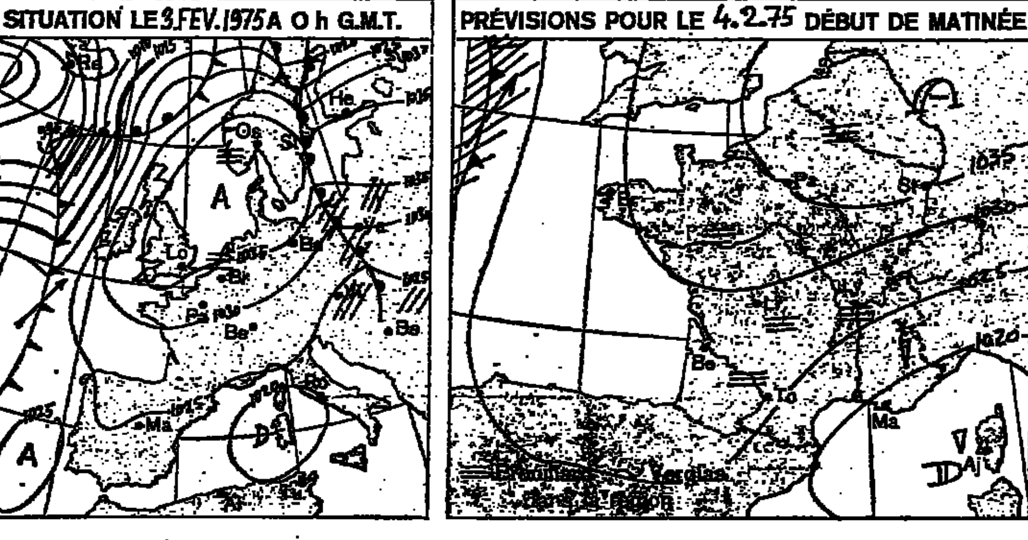
Des masses d'air relativement froid venant d'Europe centrale vont pénétrer progressivement en France et en Méditerranée occidentale.

Mardi 4 février, la matinée sera plus froide que la veille, et les gelées n'épargneront guère que l'Ouest, l'Ile-de-France et le Nord. Dans la journée, les nuages seront assez abondants du Rhin aux Pyrénées et à la Méditerranée. Ils donneront quelques flocons de neige sur les Vosges, le Jura, les Alpes et le Massif Central ; des averses de pluie en Corse. Sur le reste de la France, les brumes matinales feront place, l'après-midi, à des éclaircies qui seront généralement belles de la Bretagne à la Vendée et à la Gascogne. Les vents, de secteur est, seront modérés. Les températures maximales s'abaisseront un peu.

Lundi 3 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 029,6 millibars, soit 772,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 février ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Biarritz, 9 et 3 degrés ; Bordeaux, 12 et 0 ; Brest, 10 et 3 ; Caen, 9 et 6 ; Cherbourg, 9 et 7 ; Clermont-Ferrand, 5 et 2 ; Dijon, 3 (min.) ; Grenoble, 4 et —3 ; Lille, 9 et 7 ; Lyon, 6 et — 1 ; Marseille, 10 et —1 ; Nancy, 8 et 6 ; Nantes, 12 et 5 ; Nice, 15 et 6 ; Paris-Le Bourget, 11 et 6 ; Pau, 9 et —2 ; Perpignan, 15 et 1 ; Rennes, 11 et 4 ; Strasbourg, 8 et 5 ; Tours, 10 et 6 ; Toulouse, 10 et —2 ; Ajaccio, 11 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 12 et 4 degrés ; Athènes, 11 et 4 ; Bonn, 5 et 1 ; Bruxelles, 10 et 8 ; Le Caire, 17 et 12 ; Iles Canaries, 21 et 14 ; Copenhague, 7 et 1 ; Genève, 7 et 3 ; Lisbonne, 17 et 9 ; Londres, 10 et 6 ; Madrid, 16 et —2 ; Moscou, —7 et —9 ; New-York, 1 et —2 ; Palma-de-Majorque, 17 et 5 ; Rome, 15 et 3 ; Stockholm, 5 et —2 ; Téhéran, 4 et 1.



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS
de 11 heures à 18 heures

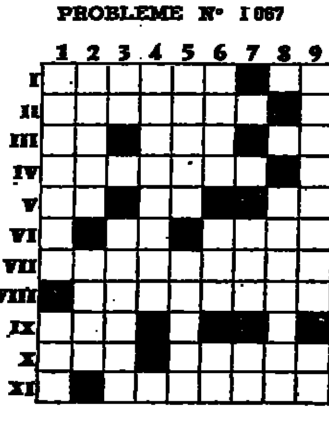
S. 1. - Mbles ép. et de style XVIIIe et XIXe. Objets vitrine. Tableaux. S.C.P. Loudmer, Poulain, Cornette de Saint-Cyr.

S. 7. - Estampes anciennes et du XVIIIe au XXe siècle. Mlle Rousseau. Maîtres Ader, Picard, Tajan.

S. 12. - Ameubl. Maîtres Boisgirard.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 067



HORIZONTALEMENT

I. Ce sont eux qui tombent quand d'autres ont une défaillance ; Divinité. — II. Eclairent quelque peu une nef. — III. Symbole chimique ; Petit, il ne peut que consoler ; Elle prise (épelé). — IV. Agrément musical ou œuvre poétique. — V. D'un auxiliaire ; Saint ; Symbole. — VI. Souvent gravé sur une pierre tombale ; Fonda l'Oratoire. — VII. Absolument pas gracieuses. — VIII. Une chose qui compte, dans l'existence. — IX. Préfixe. — X. Lointain désert ; Cherche la petite bête. — XI. Pèses fortement.

VERTICALEMENT

1. Son débit varie selon les périodes ; Sépare les cartes avant la distribution. — 2. Jeux d'enfants ; Ne doit pas dépasser une certaine dose. — 3. D'un auxiliaire ; Pleure souvent à chaudes larmes. — 4. Petits polissons. — 5. Ne saurait se faire dans la solitude ; En Belgique. — 6. Port français ; Résume la désapprobation totale d'un correcteur ; Forme de pouvoir. — 7. Point ; Au cœur de la nuit. — 8. Crédit plus ou moins important. — 9. Ecrivain suédois ; Suit un titre.

Solution du problème n° 1 066

Horizontalement

I. Prudence. — II. Adné ; Un. — III. Andes. — IV. Inutiles. — V. Sa ; Svelte. — VI. Ste ; Ie ; AT. — VIII. Iules ; Lie. — VIII. Eratèrent. — IX. René ; Ossa. — X. El ; NB. — XI. S.S. ; Décent.

Verticalement

1. Pâtissières. — 2. R.D. ; Naturels. — 3. Unau ; Elan. — 4. Dents ; Etend. — 5. Divise ; Bê ! — 6. Elée ; Rô. — 7. Sel ; Leste. — 8. Eu ; Stains. — 9. Nu ; Etêtait.

GUY BROUTY.

LA VIE ÉCONOMIQUE

A L'ÉTRANGER

Le budget américain pour 1975-1976 prévoit le plus important déficit jamais enregistré en temps de paix

De notre correspondant

Washington. — Le président Ford a suivi, samedi 1er février, l'exemple établi en 1953 par son prédécesseur Harry Truman en présentant en priorité à la presse les grandes lignes du nouveau budget soumis ce lundi 3 au Congrès.

« *Harry, j'espère que vous m'avez laissé de l'aspirine, car ce budget m'a donné la migraine* », a dit le président Ford en annonçant que le budget pour l'année fiscale 1976, c'est-à-dire commençant au 1er juillet de cette année atteindra 349,4 milliards de dollars (+11 % par rapport au budget précédent), soit « *presque 1 milliard de dépenses par jour* », a-t-il ajouté. Les recettes ne doivent pas dépasser 297,5 milliards de dollars (+ 6,5 % par rapport au budget précédent). Le déficit budgétaire avoisinera 52 milliards de dollars — le plus important du temps de paix de l'histoire des Etats-Unis — et supérieur de 5 milliards de dollars aux premières estimations.

Le 15 janvier dernier, en effet, la Maison Blanche avait fait savoir que le déficit atteindrait 47 milliards de dollars. Aucune explication n'a été donnée sur cette révision des estimations officielles, que les observateurs attribuent à la détérioration continuelle de la situation économique. Le déficit pour l'année fiscale 1976 dépasserait de 17,2 milliards de dollars celui de l'année fiscale 1975.

En s'adressant directement au public, par l'intermédiaire de la presse, le président Ford a prolongé l'initiative qu'il avait prise il y a une quinzaine de jours lorsqu'il avait révélé, dans une allocution télévisée, l'essentiel du programme d'action économique qu'il devait soumettre le lendemain au Congrès. Il s'agit donc bien d'une tactique répondant à son souci de faire pression sur le Congrès, placé ainsi sur la défensive. Le président a en effet ajouté une mise en garde indiquant que le déficit prévu atteindrait les 70 milliards de dollars si le Congrès n'acceptait pas les plafonnements qu'il a instamment recommandé d'imposer à un certain nombre de chapitres budgétaires.

Sans les spécifier, le président Ford s'est référé à diverses mesures visant à contenir l'inflation, à savoir : ajournement de 2 milliards de dollars de dépenses déjà autorisées pour le financement de programmes sociaux ; imposition d'un plafond de 5 % (contre 8 % prévu) aux augmentations « automatiques » des traitements ainsi que des prestations de la Sécurité sociale.

Une dure bataille en perspective

Les premières réactions des parlementaires indiquent que le président Ford aura à livrer au Congrès une « bataille du budget » en plus de celle qu'il mène actuellement, avec un succès relatif, sur le programme de conservation de l'énergie. M. Ullman, président de la puissante Commission des voies et moyens, a déjà déclaré que le président n'obtiendrait pas ce qu'il voudrait, notamment en ce qui concerne les crédits d'assistance au Vietnam et au Cambodge. Il faut prévoir également que le congrès démocrate, entraîné par l'aile marchante des nouveaux jeunes élus « libéraux », acceptera mal une réduction relative des dépenses « sociales » par rapport aux dépenses militaires.

Des premières indications recueillies sur le nouveau budget, il ressort que le président va demander une augmentation de 10 % des crédits militaires (ils atteindraient un total de 94 milliards de dollars), alors que les dépenses « sociales » seront relevées de 13,5 %.

Vis-à-vis des électeurs, les démocrates peuvent difficilement admettre que le « beurre » soit sacrifié aux « canons ». D'autre part, selon les hypothèses économiques accompagnant le budget, le mouvement de reprise de l'activité n'interviendrait pas avant un an, mais que le taux d'inflation atteindrait 10 %, et celui du chômage 8 % de la population active.

Le redressement économique demandera du temps et des sacrifices, mais il est clair que le président et le Congrès, séparés par des conceptions philosophiques, politiques et économiques différentes, ne sont pas d'accord sur la façon de répartir les sacrifices.

Le budget, tout comme le programme d'action économique du gouvernement, reste encore imprégné de l'orthodoxie conservatrice : le président Ford ne peut pas aller trop loin dans la voie des contradictions attachées à la politique.

HENRI PIERRE.

M. W. SIMON PRÉVOIT A SON TOUR UNE MOINDRE ACCUMULATION DE PÉTRODOLLARS

M. William Simon, secrétaire américain au Trésor, a dit au Congrès que l'accumulation de pétrodollars par les pays de l'OPEP serait sans doute beaucoup moins importante que prévu. Ce point de vue est désormais assez largement répandu. Il a notamment, au cours des derniers jours, été exposé par le docteur Otmar Emminger, vice-gouverneur de la Bundesbank. Dans son dernier bulletin financier, daté du 21 janvier, la banque Morgan estime qu'en 1975 le déficit global des pays importateurs de pétrole vis-à-vis de leur fournisseurs sera du même ordre qu'en 1974 : entre 55 et 60 milliards de dollars.

A partir de 1976, le déficit devrait diminuer. Il apparaît probable à la banque Morgan que le total des pétrodollars accumulés par les nouveaux créanciers atteindra son niveau maximum vers 1978, avec un montant d'environ 250 milliards de dollars. Ensuite commencerait la diminution.

Les chiffres cités par M. Simon sont un peu différents. Le secrétaire au Trésor semble estimer que le maximum sera plutôt atteint en 1980, avec un montant de l'ordre de 200 à 250 milliards de dollars. Ce qui, soit dit en passant, représente encore une somme considérable. Il y aurait ensuite stabilisation pendant quelques années, le déclin ne commençant qu'en 1985 environ. Ces estimations contrastent avec celles qui ont été faites antérieurement, notamment par la Banque mondiale, qui prévoyait un total accumulé de 650 milliards en 1980 et... 1 200 milliards en 1985.

La diminution des importations de pétrole par les pays industrialisés et l'extraordinaire augmentation des achats de « biens » et services par les pays de l'OPEP sont parmi les facteurs les plus souvent mentionnés pour expliquer les nouveaux calculs.

● LES GRANDES BANQUES de dépôts de Londres viennent d'annoncer une baisse de leurs taux d'intérêt de base, qui reviennent de 12 % à 11,5 %. Cette décision fait suite à l'abaissement, la semaine dernière, du taux de l'escompte, ramené de 11,50 % à 11,25 %. Ainsi se confirme la baisse des taux d'intérêt dans les pays industrialisés du monde capitaliste.

MATIÈRES PREMIÈRES

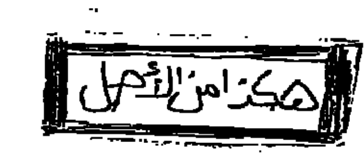
LA CONFÉRENCE DES PAYS PRODUCTEURS VA S'OUVRIR A DAKAR

Les pays en voie de développement d'Afrique et des autres continents, qui se réunissent mardi 4 février à Dakar dans le cadre de la conférence des pays du tiers-monde sur l'énergie et les matières premières, comptent bien utiliser l'appoint des pétrodollars pour développer et protéger l'exploitation de leurs propres matières premières.

Selon M. Layachi Yaker, ministre algérien du commerce, « *des décisions très importantes, de nature à renforcer l'unité et la solidarité du tiers-monde, seront prises à la conférence* ».

Le ministre a souligné la présence à Dakar de tous les pays producteurs de pétrole, sans relever toutefois le fait que ni l'Iran ni les émirats du golfe Persique ne sont représentés au niveau ministériel. Les déclarations de M. Yaker donnent à penser que les producteurs de pétrole vont chercher à créer un véritable front du tiers-monde face aux pays industrialisés.

De son côté, M. Babacar Ba, ministre sénégalais de l'économie et des finances, qui présidera les travaux de cette conférence a déclaré : « *Il s'agira pour les cent dix représentants des pays non alignés de définir une politique d'ensemble pour nos matières premières.* »



LA VIE ÉCONOMIQUE

LA POLITIQUE FRANÇAISE A COURT ET MOYEN TERME

GRACE A LA MULTIPLICATION DES CENTRALES NUCLÉAIRES

Le pétrole ne représentera plus en 1985 que 40 % de l'énergie utilisée en France

L'Electricité de France mettra en chantier, en 1976-1977, des centrales nucléaires capables de produire au moins 12 000 mégawatts. La part de l'électricité d'origine nucléaire en 1985 devrait atteindre ainsi 25 % de l'approvisionnement énergétique du pays, celle du pétrole étant ramenée de 66 % actuellement à 40 %. Un grand débat national sera suscité dans le pays sur le programme nucléaire. Les recherches pétrolières en mer d'Iroise seront accélérées. L'organisation du marché et la fiscalité des compagnies feront l'objet d'un réexamen. Telles sont les principales décisions arrêtées samedi 1er février à l'Elysée, au cours de la seconde réunion du Conseil central de planification.

En autorisant l'E.D.F. à engager en 1976-1977 un programme portant au moins sur 12 000 mégawatts le Conseil de planification a choisi une voie moyenne entre les 14 000 mégawatts que préconisait le clan des « nucléaristes » (E.D.F., commissariat à l'énergie atomique, ministère de l'industrie, délégation générale à l'énergie, certains experts du commissariat au Plan) et les 10 000 mégawatts qui avaient, au contraire, la préférence du ministère de l'économie et des finances. Il devrait en résulter la mise en œuvre de douze tranches nucléaires de 1 000 mégawatts chacune, qui viendraient s'ajouter aux six tranches programmées en 1974 et aux sept prévues pour 1975. Le VIe Plan avait envisagé simplement de construire deux tranches de 1 000 mégawatts par an. On mesure ainsi le chemin parcouru depuis la « révolution pétrolière ».

Le gouvernement souhaite que l'on puisse passer rapidement à la construction de tranches de 1 300 mégawatts, ce qui, à production égale, réduirait d'un quart le nombre des sites nucléaires. Celui-ci ne peut être déduit des chiffres que nous venons de citer ; non seulement parce que la puissance des futures centrales reste inconnue, mais aussi parce qu'un site donné peut comporter un nombre variable de tranches.

En apparence, le gouvernement a donc coupé la poire en deux. En réalité, le président de la République lui-même serait décidé à lancer pour 1976-1977 un programme de 14 000 mégawatts ; mais, pour des raisons de tactique politique, la modération l'aurait emporté samedi. Une fois connus les résultats de la concertation régionale et mis au point les calculs du commissariat général au Plan, le programme nucléaire pourra faire l'objet d'une nouvelle exploration.

Le raisonnement implicite du gouvernement est que l'investissement nucléaire est le plus rentable en matière énergétique. Actuellement le coût du kilowatt-heure d'énergie nucléaire est environ inférieur de moitié au coût du kilowatt issu du fuel. Il faudrait que le prix du pétrole brut diminue considérablement pour remettre en cause la rentabilité de l'énergie nucléaire. Le choix a également été dicté par des raisons stratégiques. La part de l'uranium est tellement faible dans le prix de revient du kilowatt-heure qu'il faudrait que le pays producteurs de cette matière première augmentent énormément leurs tarifs pour mettre en danger l'équilibre économique des centrales nucléaires.

Reste à savoir si la technique retenue est suffisamment fiable et si elle n'a pas d'inconvénients écologiques majeurs. Le Conseil de planification s'est fait l'écho de ce souci. Un grand débat va être organisé dans le pays et au Parlement sur ce sujet. Mais les Français auront-ils accès à tous les éléments du dossier ? Les experts se sont tellement trompés dans le passé en matière énergétique que seul un « déballage » complet pourrait offrir une garantie contre les risques d'erreurs trop importantes.

Trois séries de décisions

• NUCLEAIRE. — Electricité de France mettra en chantier, en 1976-1977, un programme d'au moins 12 000 mégawatts, devant entrer en production en 1981-1982. La décision de construire des tranches de 1 300 mégawatts sera prise dès que possible. Pour « mettre les cartes sur table », en matière de sécurité, un débat national sur les centrales nucléaires sera lancé dans le pays ; le Parlement en débattra au cours de la session de printemps.

• PETROLE. — Il ne devra assurer, en 1985, que 40 % de l'approvisionnement énergétique du pays. Les recherches dans la mer d'Iroise (au large de la Bretagne) notamment seront accélérées. Des permis de recherches (50 000 kilomètres carrés sur la partie non contestée par Londres) seront donnés en février. Les sociétés françaises en auront la « part essentielle ».

Une commission examinera s'il y a lieu de réviser la loi de 1928 organisant le marché pétrolier ; M. Fourcade présentera, le 1er juin, un rapport sur la fiscalité et la para-fiscalité pétrolière.

• AUTRES SOURCES D'ENERGIE. — Les efforts seront multipliés pour la recherche d'énergies nouvelles : gaz naturel, ressources hydrauliques (notamment par l'implantation de centrales sur les chutes de faible importance).

Une esquisse volontariste

Sans doute l'image que s'est faite le gouvernement de l'horizon 1985 est-elle sujette à révision ? Mais les décisions de samedi ne pouvaient être prises sans au moins une esquisse de ce que pourrait être cet horizon. Dans les 240 millions de tonnes d'équivalent-pétrole de consommation prévues pour 1985, le pétrole ne devrait compter que pour 40 %, l'électricité d'origine nucléaire pour 25 % et l'hydraulique pour 5 %. Quant au charbon, sa part, telle qu'elle a été prévue par le premier conseil du mardi 28 janvier, devrait être de 13 % (30 millions de tonnes d'équivalent-pétrole). Le solde, soit 17 %, se répartirait entre le gaz (15 % sans doute, contre 9 % actuellement) et les énergies nouvelles (2 %).

Certes, cette esquisse est volontariste : le gouvernement a notamment choisi pour le pétrole un pourcentage plus faible que les 44 % retenus par le ministère de l'industrie et de la recherche. Mais cette formule a été choisie pour des raisons économiques et stratégiques, et pourra être révisée en fonction de l'évolution économique et de la politique internationale.

A si long terme, l'image du futur ne peut être que floue. C'est ainsi que les experts prévoient pour la consommation d'électricité, en 1985, une « fourchette » allant de 355 à 420 terawatts-heure (1 terawatt = 1 000 milliards de kWh).

Dans cet ensemble, 270 terawatts-heure (attribution en unités électriques de 60 millions de tonnes d'équivalent-pétrole que doivent produire à cette date les centrales nucléaires) devront être tirés de l'atome. Le reste devrait provenir des centrales classiques, mais on ne sait pas encore pour quel montant.

Malgré tout le mal qu'avait dit ou fait dire M. d'Ornano du rapport de la commission parlementaire d'enquête sur les sociétés pétrolières (le « rapport Schvartz »), le conseil de samedi a tenu compte apparemment des conclusions dudit rapport. Une commission va être créée pour décider s'il y a lieu de réviser la loi de 1928 organisant le marché pétrolier. Le ministre de l'économie et des finances devra faire rapport au mois de juin prochain sur la fiscalité et la parafiscalité pétrolières. Le contrôle de l'Etat sur les sociétés pétrolières sera renforcé, et le Parlement sera associé à ce contrôle. On redonnera vie au conseil supérieur du pétrole, institution qui date de 1952 et qui est restée à peu près lettre morte depuis les années 1956-1957. Le conseil comprenait vingt-cinq membres. Ce nombre sera réduit, mais non pas celui des parlementaires qui y participent (au moins cinq).

Cela dit, l'un des principes qui avaient guidé la politique pétrolière française, au moins depuis la dernière guerre, est maintenu : les sociétés françaises devront s'efforcer de contrôler l'équivalent des besoins en « brut » du marché français. Cela ne signifie pas que ces sociétés françaises fourniront l'ensemble du marché français ; les filiales des sociétés internationales y auront encore leur part, qui reste, certes, à définir ou à redéfinir. Mais les sociétés françaises devront avoir une capacité de production en « brut » égale à la consommation du marché français.

Que peut signifier un tel contrôle dans le monde d'aujourd'hui, après la « révolution pétrolière » ? En principe, les disponibilités en pétrole brut des groupes français pourraient être de 95 millions de tonnes dès 1975. C'est dire que l'objectif fixé pour 1985 serait atteint cette année (40 % des 240 millions de tonnes d'équivalent-pétrole représentent 96 millions de tonnes de pétrole). Mais les groupes français contrôlent-ils réellement ces disponibilités, alors que la plupart des Etats sur les territoires desquels ils opèrent — y compris la Grande-Bretagne et la Norvège — entendent maîtriser, d'une manière ou d'une autre, les quantités et les prix ? Telle est encore l'une des questions posées à l'occasion de la publication du rapport Schvartz. On reconnaît aujourd'hui à l'Elysée que c'est une question « *épineuse* » et que le seul endroit où elle ne se pose pas, c'est... sur le sol français. D'où la décision d'y accélérer la recherche pétrolière, particulièrement en mer d'Iroise.

Enfin, on notera que le gouvernement a l'intention de faire examiner par la Rue de Rivoli et le Commissariat général du Plan les conséquences financières et tarifaires du programme énergétique. C'est une manière de reconnaître implicitement que la politique menée jusqu'à maintenant en matière tarifaire n'était pas la meilleure possible. En confrontant les points de vue de la Rue de Rivoli, soucieuse de l'indice des prix, et du Commissariat général du Plan, mieux à même de juger l'incidence à moyen terme des tarifs énergétiques, le gouvernement donne l'impression qu'il a l'intention de mettre fin à l'incohérence que l'on a pu observer dans ce domaine jusqu'à présent (voir *le Monde* du 24 janvier).

Encore faudrait-il démontrer que la politique de l'énergie, dans son ensemble, est cohérente. Le gouvernement aurait intérêt à expliciter, à ce propos, l'importance qu'il accorde *de facto* à la sécurité d'approvisionnement du pays et à la notion d'indépendance énergétique dans les quatre grandes branches concernées : pétrole, charbon, gaz et nucléaire. Ce qui permettrait de vérifier si les valeurs prises en considération sont les mêmes dans les différentes branches, ce qui, *a priori*, n'est pas démontré.

On ne connaît actuellement que les résultats des calculs implicites qui ont été faits, mais non ces calculs eux-mêmes. Les Français peuvent donc avoir l'impression d'être une fois encore mis devant le fait accompli et de n'être consultés que pour la forme. Sans explicitation de toutes les données, le grand débat que l'on promet relèvera du Café du Commerce. Et, avec les risques que les choix fondamentaux qui seront faits par le pouvoir ne soient ni compris ni acceptés par la nation.

PHILIPPE SIMONNOT.

M. Fourcade : la phase de refroidissement doit céder la place à une phase de soutien des activités

« Nous sommes arrivés maintenant à une situation dans laquelle nous pouvons dire que la phase de refroidissement doit céder la place à une phase de soutien des activités », a déclaré samedi 1er février M. Fourcade au congrès des républicains indépendants (dont on lira le compte rendu page 9).

« *Contrairement aux affirmations de l'opposition*, a poursuivi le ministre de l'économie et des finances, *c'est grâce à la politique de mon prédécesseur, M. Giscard d'Estaing, que la France a abordé la crise pétrolière dans les conditions les moins mauvaises. Contrairement à beaucoup de nos partenaires du Marché commun, les structures économiques de la France se sont considérablement renforcées depuis cinq ans, tant en ce qui concerne l'importance des investissements que le développement du commerce extérieur. La France est le troisième pays commerçant du monde, à égalité avec le Japon.*

Deux problèmes principaux retiennent l'attention du gouvernement, a souligné M. Fourcade :

1) LE CHOMAGE : « *Il y a*, a-t-il noté, *une détente du marché de l'emploi. Nous comptons, dans les prochaines semaines, mettre en œuvre l'ensemble des mesures de formation technique et professionnelle nécessaires, car ce qui est grave, c'est que 45 % des chômeurs ont moins de vingt-cinq ans.* »

2) L'AGRICULTURE : « *Les agriculteurs ont été les premières victimes de l'inflation, nous leur devons réparation et nous devons trouver les moyens financiers pour y remédier.* »

● LES HAUSSES DE PRIX AUTORISEES par le ministère de l'économie et des finances sont publiées au dernier numéro du *Bulletin officiel des services des prix (B.O.S.P.)* du samedi 1er février. Il s'agit des produits cosmétiques et de toilette (+ 2 à 5 %, mais le tarif des laques est bloqué), les engrais, certains produits chimiques (acide sulfurique, sulfure de carbone, notamment), les armes de chasse et de tir (+ 7,5 % pour les fusils, + 5,8 % pour les carabines et autres armes) et les papiers magazine (de 7 F à 11 F supplémentaires par 100 kilos).

Le *B.O.S.P.* fixe également les prix à ne pas dépasser pour les jambons jusqu'au 5 mars : au stade du détail (T.V.A. comprise), ceux-ci varient pour 1 kilo de 20,20 F pour les qualités courantes jusqu'à 28,20 F pour le jambon supérieur.

● LES SOCIETES ANONYMES D'H.L.M. hésitent à lancer leur programme de construction pour 1975, en raison de la « *situation de blocage* » dans laquelle elles se trouvent. Elles demandent dans l'immédiat un ajustement des prix-plafonds, une amélioration des conditions de financement des H.L.M. locatives « *afin de ramener les loyers des nouveaux programmes à un niveau acceptable pour les ménages modestes* », un relèvement des loyers-plafonds de l'allocation de logement.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	6 1/8	7 1/8	7	8	1/2	1 1/2
1 mois	6 1/2	7	7	7 1/2	3 1/4	3 3/4
3 mois	7 1/8	7 5/8	7	7 1/2	4 1/2	5 1/2
6 mois	7 3/8	7 7/8	7	7 1/2	5 3/4	6 1/4

BAISSE DU DOLLAR ET HAUSSE DU PÉTROLE

Le Koweït demande une réunion d'urgence de l'OPEP

Le Koweït demandera « *une réunion urgente extraordinaire de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour examiner la baisse du dollar et sa répercussion sur les prix actuels du pétrole* », a déclaré, le 2 février, M. Al Atiki, ministre koweïtien du pétrole.

Depuis le début de l'année, la devise américaine — principal instrument de paiement du pétrole — a perdu, par rapport aux grandes monnaies, environ 6 %. « *Cette baisse*, a indiqué le ministre, *constitue une perte importante pour le pouvoir d'achat des pays producteurs et il faut bien (la) compenser.* » Les pays de l'OPEP pourraient donc être amenés prochainement à annuler leur décision de « *geler* » jusqu'à la fin de l'année, le prix de leur pétrole, a poursuivi M. Al Atiki. Celui-ci n'a pas précisé à quelle date il souhaiterait que cette réunion extraordinaire ait lieu. On pense, cependant, qu'elle pourrait prendre place avant le « sommet » des chefs d'Etat de l'OPEP, prévu à Alger entre le 21 février et le 8 mars.

Le vendredi 31 janvier, M. Amouzegar, ministre iranien de l'intérieur, qui représente également son pays à l'OPEP, avait déjà lancé, sur le même thème, une mise en garde aux pays occidentaux (*le Monde* du 2-3 février).

[*On avait pu s'étonner*, lors de la dernière réunion des ministres des treize pays membres de l'OPEP à Alger, que la dépréciation du dollar n'ait pas été évoquée, du moins publiquement. Le communiqué officiel n'y faisait pas allusion, et l'accent avait même été mis sur la volonté de modération des pays producteurs. Ainsi, les propositions algériennes visant à « geler » les prix du « brut » durant toute l'année 1975 avaient été abondamment diffusées.

La poursuite de la baisse de la devise américaine ces derniers jours et l'absence de soutien du dollar par les autorités de Washington ont probablement inquiété l'OPEP. Reste à savoir si les propos des ministres koweïtien et iranien traduisent un renversement de la politique de modération des Treize ou s'il s'agit d'une simple mise en garde.]

● SUSPENSION DE LA GREVE A VERTO-FERODO A AMIENS. — L'issue du conflit est en vue à l'usine Verto-Ferodo d'Amiens où une partie du personnel est en grève depuis le 16 janvier avec occupation des locaux. On sait que la cour d'appel (*le Monde* du 31 janvier) n'a pas donné suite à la demande d'expulsion collective formulée par la direction.

La C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. ont demandé à leurs adhérents d'arrêter la grève pour la durée des négociations. Les discussions ont commencé vendredi 31 janvier après midi entre les syndicats et leurs employeurs. Les revendications posées par les salariés depuis le 16 janvier portent sur la compensation totale des heures de chômage technique, sur celle des heures de grève, sur le retour aux quarante heures par semaine et sur l'abaissement des cadences et la garantie de l'emploi. C'est l'inspection du travail qui a rapproché les deux parties. — (*Corresp.*)

● VOLKSWAGEN A MIS AU CHOMAGE PARTIEL soixante-dix-neuf mille ouvriers jusqu'au 7 février. C'est la seconde fois depuis le début de l'année que la firme de Wolfsburg a recours à une telle mesure.

MICHELIN

DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ECHANGE PROPOSÉE AUX ACTIONNAIRES DE CITROEN S.A. PAR SONEDIA, FILIALE COMMUNE DE PEUGEOT ET DE MICHELIN, CONTRE DES OBLIGATIONS CONVERTIBLES A EMETTRE PAR CES DEUX GROUPES, L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DES ÉTABLIS MENTS MICHELIN S'EST TENUE 27 JANVIER A CLERMONT-FERRAND. RÉSOLUTIONS AUTORISANT GÉRANTS A RÉALISER L'ÉMISSI D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES DÉCO LANT DE CETTE OPÉRATION, ONT É

Rapport des gérants

NOUS vous avons réunis en Assemblée générale extraordinaire pour vous demander l'autorisation et les pouvoirs d'émettre des obligations convertibles de notre Compagnie, qui doivent permettre d'honorer une offre publique d'échange des actions Citroën S.A., non encore détenues par notre Groupe à laquelle nous venons de procéder en commun avec le Groupe Peugeot.

Ces opérations ne sont, vous vous en doutez bien, qu'un aspect de la mutation profonde affectant les liens qui existent depuis quarante ans entre notre Maison et Citroën.

Aussi nous paraît-il indispensable, avant de vous soumettre les décisions que vous aurez à prendre, de vous exposer d'une façon aussi complète que possible en quoi consiste cette mutation et quelles sont les raisons qui la justifient.

L'évolution

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler les circonstances qui ont amené nos prédécesseurs, sans l'avoir souhaité ni recherché, à prendre en 1934-1935 le contrôle de la Société André Citroën, alors admise au bénéfice de la liquidation judiciaire. Notre Compagnie faisait déjà à cette époque un chiffre d'affaires très important avec ce constructeur qui était un client exclusivement Michelin. Considérant que le maintien de l'activité de ce pionnier en matière technique et d'industrialisation était absolument indispensable au développement de l'industrie automobile en France et par conséquent de notre propre industrie, elle avait été amenée à augmenter progressivement le montant de ses crédits pour l'aider dans une situation difficile et cela malgré les risques encourus.

Avec le recul du temps, on ne peut qu'approuver l'orientation ainsi prise : il eût été réellement de bien mauvaise politique de laisser ruiner, ou même de laisser tomber entre des mains non françaises, un tel outil de production automobile.

Au fil des années, Citroën a en effet maintenu et développé sa vocation de pionnier, son souci permanent d'avance technique ; il a été incontestablement à l'origine des principaux progrès réalisés dans la construction automobile. La plupart de ses innovations, même celles qui ont fait l'objet de critiques acerbes de ses concurrents, ont été tôt ou tard adoptées par l'ensemble des constructeurs.

Est-il besoin de vous préciser que, les progrès de l'automobile et ceux du pneumatique allant de pair et étant conditionnés les uns par les autres, Michelin a bénéficié dans sa propre industrie du rôle d'entraînement joué par Citroën dans l'industrie automobile.

Mais si Michelin a pu pendant longtemps, tout en menant une grande affaire de pneumatiques, soutenir le développement d'une grande affaire automobile, l'évolution des techniques d'une part et de la configuration du marché automobile d'autre part a mis en lumière la nécessité d'atteindre une certaine taille optimale. Or, depuis une quinzaine d'années, la croissance du commerce international, l'élévation continue du niveau de vie, les progrès technologiques ont bouleversé les rythmes d'expansion et déplacé les seuils d'équilibre de ces deux industries dans des conditions telles qu'il serait devenu à terme impossible à Michelin d'assurer le développement des deux entreprises jusqu'au seuil exigé. Aussi bien, à supposer que Citroën, malgré les exigences tenant aux structures actuelles de l'industrie automobile en Europe, ait paru susceptible d'y parvenir par ses propres moyens, il ne pouvait entrer dans les intentions de Michelin de conserver seul, outre la responsabilité de son propre avenir, celle d'un groupe automobile d'une telle dimension.

La solution

Il est bien évident toutefois que si ce contexte nouveau l'invitait à abandonner le leadership de Citroën, Michelin n'avait le droit ni de se désintéresser de l'avenir de ce constructeur, ni de renoncer radicalement à la présence que les circonstances l'avaient amené à prendre dans l'industrie automobile et dont il avait pu apprécier tout l'intérêt pour sa propre industrie.

Cet ensemble de considérations dictait dès lors la politique de Michelin : rapprocher Citroën d'un autre constructeur de manière à constituer un groupe industriel de caractère privé d'une taille comparable à la plupart des grands constructeurs européens, mais dans lequel, d'une part, seraient préservés la personnalité et le caractère propre de Citroën et notamment son originalité technique remarquable, ainsi que son réseau commercial, et dans lequel, d'autre part, Michelin ne serait pas réduit au rôle de simple soutien financier.

Avec le temps et après avoir surmonté bien des difficultés, nous avons pu mener à bien cette politique et nous sommes heureux qu'elle ait trouvé son aboutissement dans un accord avec Peugeot, car non seulement nos rapports avec ce grand constructeur français sont très anciens et ont toujours été excellents, mais aussi c'est avec lui que se sont amorcées, dès 1962, nos premières tentatives d'association.

Les communiqués communs du 25 juin et du 6 décembre, qui ont été largement diffusés et que nous incluons en annexe (1), contiennent l'essentiel des accords Peugeot-Michelin, et vous pouvez constater que ceux-ci sont de nature à répondre à nos objectifs fondamentaux rappelés ci-dessus.

Cependant, du fait de la crise survenue inopinément à la fin de 1973, qui, ainsi que nous le soulignions déjà à notre assemblée du 28 juin dernier, a très rapidement affecté Citroën atteint de plein fouet en période de redressement et de mutation, et qui n'a cessé de s'accentuer au cours de l'année 1974, il était devenu nécessaire que les accords en préparation comportent un certain nombre de dispositions, qui seront précisées ci-après, tendant au redressement financier de Citroën.

Si les structures définitives du nouveau groupe automobile Peugeot-Citroën ne doivent être mises en place que progressivement, Citroën bénéficie dès maintenant de l'appui conjoint de deux groupes industriels puissants, étroitement associés et, par conséquent, capables de lui apporter tous les éléments propres à son redressement et à son développement. Et, le fait que le Groupe Peugeot ait accepté d'en prendre immédiatement la direction, sans attendre la dernière étape qui l'amènerait à devenir, dans un délai d'une année environ, le principal actionnaire de Citroën S.A., ne fera pas pour autant de Michelin un simple « sleeping partner ».

Au contraire, la participation de Michelin comme second actionnaire aura tout le caractère actif que les deux associés entendent l'un et l'autre, d'un commun accord, lui réserver.

La situation de Citroën

Les Automobiles Citroën, principale filiale de Citroën S.A., ont connu en 1974 une baisse d'activité de près de 20 %.

(Lire la suite page 39.)

(1) *Extrait du communiqué commun du 6-12-74 :*

« A la suite d'une étude entreprise depuis juin dernier avec le concours de Lazard Frères et dans le cadre des mesures prises par le gouvernement pour la restructuration de l'industrie automobile française, les Etablissements Michelin et Peugeot S.A. annoncent leur décision de réaliser le rapprochement envisagé des Automobiles Peugeot et des Automobiles Citroën. Le Groupe Peugeot assure dès maintenant la direction des Automobiles Citroën.

» Dans cet ensemble, chacune des firmes automobiles conservera son indépendance par rapport à l'autre, avec sa propre Direction Générale, sa gamme de modèles et son réseau commercial totalement séparé.

» Un secrétariat général du groupe, créé au sein de Peugeot S.A., aura pour mission d'assurer la liaison et la coordination entre les deux constructeurs, tout en sauvegardant leur individualité et leurs intérêts commerciaux. A partir de ces études, la Direction Générale de Peugeot S.A. s'attachera à optimiser l'utilisation des potentiels techniques et industriels des deux constructeurs, par la rationalisation de leurs capacités et l'harmonisation rigoureuse de leur exploitation. Elle veillera à ce que les deux entreprises continuent à exercer une concurrence commerciale souhaitable et génératrice d'efforts et d'émulation, tant en France qu'à l'étranger. »

Allocution de M. François Michelin

DURANT l'épreuve que nous venons de traverser, vous vous êtes posé bien des questions et vous vous en posez certainement encore devant l'avenir. Je crois indispensable — dépassant ainsi l'objet étroit de cette assemblée — de répondre aux unes et aux autres, telles du moins que nous pouvons les percevoir à travers les témoignages que nous avons reçus, afin de mettre les choses en pleine clarté.

Vous vous êtes tout d'abord demandé pourquoi Citroën avait pu être financièrement plus touché que les autres constructeurs. Puisque aussi bien le rapport du directoire de Peugeot S.A. à son assemblée générale extraordinaire — parallèle à la nôtre, et qui se réunit demain — a fait l'objet la semaine dernière de longues citations et commentaires dans la presse, qu'il me soit permis de laisser répondre les dirigeants de Peugeot eux-mêmes. Vous n'ignorez pas, en effet, que, ces derniers mois, Peugeot a activement participé, avec ses meilleurs spécialistes, en compagnie de ceux de Citroën et d'éminents experts extérieurs, à une étude approfondie des Automobiles Citroën. Laissons donc parler ce tiers objectif et parfaitement informé ; voici ce qu'il écrit en tête de son rapport :

« *Vous savez qu'après avoir traversé une période de très graves difficultés, la Société Automobiles Citroën s'était engagée depuis quelques années dans la voie d'un redressement qui, à la fin de 1973, semblait pouvoir être considéré comme très largement acquis. Alors que son activité s'était traduite par des pertes importantes en 1968 et en 1969, puis plus lourdes encore en 1970, une amélioration très nette avait commencé à se faire sentir dès l'année suivante. Enfin, le retour à l'équilibre avait été confirmé par des résultats très nettement positifs en 1972, puis en 1973.*

» *Pour spectaculaire qu'il ait été, le redressement de la Société Automobiles Citroën était cependant trop fragile encore pour permettre à cette dernière de surmonter les nouvelles difficultés que les conséquences des événements du Proche-Orient de fin 1973 allaient apporter à la construction automobile mondiale. La crise de l'énergie, les mesures réglementaires de limitation de l'utilisation des voitures automobiles, les menaces et les incertitudes qui s'y sont ajoutées, dans un climat général détérioré, ont entraîné dès le dernier trimestre de 1973 un recul sensible des ventes, plus marqué d'abord sur les marchés européens, où la Société Automobiles Citroën réalise la plus grande partie de ses exportations, mais qui s'est étendu en 1974 au marché français également. De plus, ce recul a particulièrement affecté les modèles de forte et de moyenne cylindrée qui sont aussi ceux dont la production est la plus rentable : du premier semestre 1973 au premier semestre 1974, la production des voitures de la série D a ainsi chuté de 47 % et celle de la série G de 22 %. Enfin ce retournement brutal de la conjoncture est intervenu alors que, simultanément, l'inflation se développait et que, pour des raisons réglementaires ou commerciales, la répercussion de l'alourdissement des charges d'exploitation dans les prix de vente était insuffisante.*

» *Pour sa part, la Société Automobiles Citroën a été beaucoup plus durement touchée que les autres constructeurs, parce que la crise l'a frappée alors qu'elle était engagée dans un programme très lourd de reconstitution et d'expansion de ses moyens industriels, en conséquence notamment de l'évacuation progressive des usines du quai de Javel à Paris, ainsi que du renouvellement de sa gamme, élargie au dernier Salon par la présentation des berlines CX et de nouveaux modèles de la série GS. Très vite, elle a donc connu d'importantes difficultés financières, qui ont encore été aggravées par l'encadrement du crédit et la hausse des taux d'intérêt.* »

Je me contenterai d'ajouter à ce jugement que si la Société Automobiles Citroën — atteinte de plein fouet par une crise générale dont personne n'avait prévu la survenance ni l'ampleur — avait bénéficié d'un sursis de deux ou trois ans, elle aurait vraisemblablement trouvé alors les ressources suffisantes pour faire face à l'événement.

Quoi qu'il en soit, dès le printemps dernier, la nécessité d'une intervention de nature et d'envergure exceptionnelles était devenue urgente et cela n'a alors été caché à personne, ni à l'assemblée générale de Citroën S.A., ni à celle de Michelin, ni même à celle de Peugeot, le premier communiqué commun étant d'ailleurs antérieur à ces trois assemblées.

A cette époque, Michelin a décidé de soutenir Citroën à fond, confiant dans l'espoir de l'acceptation par Peugeot de venir unir ses efforts aux siens. C'est ainsi que, dès le mois d'août, Michelin a été amené à garantir 720 millions de francs de crédits destinés à Citroën, afin de faire face aux besoins des Automobiles Citroën jusqu'à l'acceptation attendue de Peugeot, c'est-à-dire pratiquement jusqu'à la fin de l'année. C'est cette somme, maintenant réduite à 586 millions de francs, que nous nous sommes engagés à consolider à moyen terme, toujours avec notre garantie.

⁂

Je dois vous dire maintenant dans quel esprit nous avons mené cette négociation dans laquelle l'État lui-même a joué un rôle si important. En ce qui nous concerne, elle s'est développée et conclue en vue d'un triple objectif.

— Tout d'abord, bien entendu, sauvegarder l'activité de Citroën. J'ai la conviction que nous avons pris la bonne voie, d'abord en demandant à Peugeot de devenir notre associé dans cette œuvre difficile de la constitution de ce nouveau groupe automobile. Je n'ai besoin ni de vous faire l'éloge de cette grande maison ni de vous retracer l'histoire de nos confiantes relations avec ses dirigeants. Vous devez savoir au surplus que, autant qu'il est possible de prévoir dans une période aussi pleine d'aléas, les hypothèses économiques et financières retenues pour l'effort de redressement ne reposent pas sur le choix systématique de données optimistes. Au contraire, nous nous sommes efforcés de tenir compte des mauvaises surprises toujours possibles et, dans cette première étape de leur tâche commune, Peugeot et Citroën ont travaillé la main dans la main. Pour 1975, nous avons regardé en face les difficultés avec toute la précision désirable ; avec réalisme aussi, mais évidemment bien plus d'incertitude, pour les années suivantes. Je dirai donc sur ce premier point que, compte tenu du choix du partenaire et des objectifs, il me semble que nous sommes préparés à tout événement ; et que, aussi, le fait que Peugeot ait pris la direction des Automobiles Citroën dès le début du mois de décembre est significatif quant à la détermination d'une maison aussi connue pour sa prudence.

— Notre deuxième objectif a été de ménager Michelin non seulement dans sa sécurité financière, mais encore dans ses moyens de développement normal. De même qu'il n'était pas question de sacrifier Citroën, de même il était primordial de ne rien accepter qui soit de nature à affaiblir financièrement Michelin. Je crois que les dispositions que nous avons accepté de prendre le permettront à court terme aussi bien qu'à long terme.

A court terme, en effet, en dehors des 586 millions de francs de garanties dont je viens de vous parler — et qui devraient se résorber d'elles-mêmes sans avoir à jouer, — nous devons apporter en 1975, sous des formes encore à définir, 390 millions de francs de capitaux frais, dont il serait vain d'attendre un revenu ni même le retour : je dis cela sans fard afin qu'aucune équivoque ne s'établisse au départ, ce qui serait extrêmement malsain. Il va sans dire que, dans ces conditions, le financement de cette somme est et devait être assuré sans aucun recours au crédit. Une manière différente de résoudre cette question constituerait une contradiction inacceptable.

La politique de liquidité que nous avons menée depuis des années, la structure même des résultats de la Compagnie Générale nous permettent de vous dire aujourd'hui que cette charge si importante qu'elle paraisse, devrait être de nature à n'affecter ni les moyens de financement généraux de Michelin, ni les résultats de la Compagnie Générale, ni, par conséquent, sa politique de dividendes, sauf, bien entendu, aggravation majeure de la crise.

D'autre part, même si nous devions déprécier d'un seul coup, à fin 1974, le portefeuille Citroën au niveau le plus bas de 30 F par action (niveau de l'Offre Publique d'Echange), cette opération serait absorbée partie par prélèvement sur les résultats de 1974, partie sur les réserves, sans compromettre le dividende et sans amoindrir de façon vraiment substantielle les ressources propres telles qu'elles figurent au bilan de notre Compagnie.

A long terme, le fait capital est désormais que la charge financière de Citroën devrait reposer sur les larges épaules, associées dans le même effort, de Peugeot et de Michelin. Cette nouvelle structure apparaît indispensable pour les augmentations de capital dans une entreprise qui ne sera guère à même avant plusieurs années de distribuer des bénéfices.

— Notre troisième objectif — le dernier mais non le moindre — a été d'offrir aux actionnaires de Citroën S.A. une occasion honorable de sortir de l'impasse, sans pour autant qu'il soit non plus porté tort aux intérêts des actionnaires de Michelin. Nous espérons être arrivés à approcher le plus près possible d'un équilibre aussi délicat, au moyen de l'Offre Publique d'Echange qui motive aujourd'hui notre réunion. Peut-être certains actionnaires de Citroën auraient-ils préféré recevoir de l'argent liquide : mais ils doivent se rendre compte qu'il est absolument équivalent pour eux d'avoir des titres de toute première qualité et dont le marché est large et ferme ; d'ailleurs, depuis que l'offre a été faite, les cours des deux obligations convertibles se sont raffermis, de sorte que les termes de l'échange s'en trouvent en fait légèrement améliorés. De plus, les avantages inhérents à ce genre de titre — et notamment le haut rendement actuariel — subsistent. Ces différents avantages pour les actionnaires de Citroën qui répondront à l'offre se conjuguent, pour ceux de Michelin, du fait que la charge financière de l'acquisition ainsi réalisée des actions Citroën sera différée à long terme et modique en ce qui concerne l'intérêt.

⁂

Dans cet ensemble de préoccupations, quelque peu contradictoires entre elles, et qui ne pouvaient se satisfaire que de solutions de compromis, je crois que nous avons été compris de nos partenaires, de même que nous avons compris que Peugeot se refusât à investir dans Citroën en 1975, jusqu'à la fin de la période transitoire convenue. Mais sur ce dernier point, laissons encore parler Peugeot qui, dans le rapport de son Directoire, s'exprime ainsi :

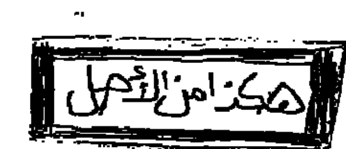
« *Cette période prendra fin au début de l'année prochaine, lorsque les comptes et bilans de 1975 auront pu être examinés et que les perspectives pour 1976 seront plus claires. En fonction de ces derniers éléments, nous aurons alors à décider si nous exerçons l'option qui nous est accordée par le groupe Michelin et si, au moyen d'un nouvel échange avec lui, nous prenons la position de premier actionnaire, en principe majoritaire, de la Société Citroën S.A. Dans cette dernière hypothèse, le groupe Michelin restera d'ailleurs à nos côtés de manière durable en qualité de second actionnaire de Citroën et assumera pleinement les responsabilités qui en résulteront pour lui, de sorte que sa puissance financière s'ajoutera à la nôtre pour parfaire le redressement des Automobiles Citroën et préparer leur expansion future. Dans l'hypothèse inverse — et nous espérons qu'elle ne se réalisera pas, — celle notamment où l'évolution de la conjoncture générale aurait compromis les efforts de redressement que nous entreprenons dès maintenant, le changement de majorité ne se produirait pas.* »

Les indications ci-dessus vous permettront sans doute de voir plus clair parmi les multiples informations qui ont paru sur l'ensemble du sujet. Certains d'entre vous peuvent imaginer qu'il y a une sorte de « suspense », comme on dit. Relisez soigneusement le texte que je viens de vous citer ; vous vous apercevrez alors de ce qui est dit au premier rang et de ce qui figure au second.

En ce qui nous concerne, frappés, comme je vous l'ai dit, de la détermination de Peugeot, nous n'avons pas contesté cette condition, dont le principe était bien compréhensible compte tenu du contexte. Nous nous sommes dit aussi que les motivations de base de Peugeot ne pourraient guère être différentes en 1976 de ce qu'elles ont été en fait en 1974. Je ne saurais trop vous conseiller, pour parfaire votre information, de vous procurer auprès de votre banquier le rapport de Peugeot. Vous y trouverez, clairement exprimées, les explications, les considérations et les intentions de ses dirigeants dans cette affaire.

⁂

Il ne faudrait pas que les difficultés et les contraintes de cette œuvre commune en obscurcissent l'enjeu. Il s'agit, vous le comprenez, de la vitalité de l'industrie française de l'automobile dans toutes ses implications.



MICHELIN

ADOPTÉES PAR 4.639.223 VOIX CONTRE 485 VOIX ET 20 ABSTENTIONS.

NOUS REPRODUISONS CI-DESSOUS LES RAPPORTS DES GÉRANTS ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE AINSI QUE LE TEXTE DE L'ALLOCUTION PRONONCÉE PAR M. FRANÇOIS MICHELIN.

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

J'AI l'honneur de vous donner lecture du rapport que mes collègues m'ont prié de vous présenter au nom du conseil de surveillance.

Vous avez été convoqués en assemblée générale extraordinaire essentiellement pour donner à la gérance l'autorisation et les pouvoirs de procéder, dans certaines limites et sous certaines conditions, à une émission d'obligations convertibles en actions B de notre société et pour renoncer au droit préférentiel de souscription en faveur de la société nouvelle pour l'étude et le développement de l'industrie automobile — Sonedia —, ces mesures étant destinées à permettre à cette société de faire face à son offre publique d'échange d'actions Citroën S.A. contre des obligations convertibles Peugeot et des obligations convertibles Michelin.

Les modalités de l'offre publique d'échange et de l'émission d'obligations convertibles nécessaires à sa réalisation vous ont été exposées, aussi n'y reviendrons-nous pas, cela d'autant plus que messieurs les commissaires aux comptes vous font un rapport spécial sur l'émission d'obligations convertibles qui est soumise à votre approbation.

Trois remarques

Nous formulerons cependant trois remarques à propos des titres qui sont proposés en échange des actions Citroën S.A. détenues dans le public.

Tout d'abord, vous avez pu constater qu'il s'agissait d'obligations convertibles Peugeot et Michelin ayant respectivement les mêmes caractéristiques que celles émises en 1970 par les deux sociétés. Le fait que ces nouvelles émissions puissent être considérées dans une certaine mesure comme une tranche supplémentaire de chacun des emprunts précédents a permis de se référer à des éléments objectifs pour la fixation des parités d'échange.

En second lieu, vous n'ignorez pas que la détermination de la parité d'échange elle-même est toujours un problème difficile, car il s'agit de la fixer à un niveau aussi équitable que possible, compte tenu des légitimes intérêts des différents groupes d'actionnaires concernés. Dans le cas présent, la situation était encore plus complexe puisque l'offre d'échange était faite en commun par Peugeot et par Michelin et portait à la fois sur des titres Peugeot et sur des titres Michelin. Vos gérants n'étaient d'ailleurs pas seuls maîtres de la décision, qui ne pouvait être prise qu'en complet accord avec les dirigeants de Peugeot. La fixation, particulièrement délicate en l'occurrence, de la parité d'échange a fait l'objet d'études approfondies de la part des éminents experts financiers, chefs de file de l'opération, et nous savons que rien n'a été négligé en vue de l'équilibre des termes de l'échange.

Il nous paraît enfin utile de bien préciser pourquoi il vous est demandé de réserver le droit de souscription à la société Sonedia, alors qu'il s'agit en pratique d'obligations convertibles du même type que celles qui, en 1970, ont été au contraire largement émises dans le public. Cette réserve de l'émission à Sonedia n'est que le moyen d'affecter les nouvelles obligations à l'objet pour lequel elles sont émises, c'est-à-dire : être échangées, sur les bases prévues, contre des actions Citroën S.A. En réalité, Sonedia n'est en rien le bénéficiaire d'une émission qui, bien que devant être souscrite par elle, n'est pas faite dans son intérêt.

Les conclusions du conseil

Comme vos gérants l'ont souligné dans leur rapport, l'objet de la présente assemblée générale extraordinaire, en lui-même très circonscrit, prend un tout autre sens si on le regarde comme un des premiers éléments concourant à la mise en œuvre des différents accords qui viennent d'être conclus par vos gérants en vue de rapprocher les automobiles Citroën des automobiles Peugeot.

Bien entendu, l'ensemble de ces accords a été présenté à notre conseil, qui a eu à leur sujet toutes les précisions voulues. En raison de l'existence de dirigeants communs entre Citroën et notre compagnie, et conformément aux dispositions légales en vigueur, une partie de ces accords a même été soumise à notre autorisation et fera l'objet du rapport d'usage de nos commissaires aux comptes à la prochaine assemblée générale annuelle.

Néanmoins, vos gérants ont tenu à ce que vous soyez, dès maintenant, informés des raisons et du contenu de ces accords, afin qu'avant de prendre position sur les résolutions qui vous seront proposées vous connaissiez le contexte dans lequel elles s'inscrivent.

Nous ne pouvons qu'être d'accord sur les raisons qui, de longue date déjà, ont poussé nos gérants à envisager d'intégrer Citroën dans un ensemble plus vaste répondant mieux aux nécessités évidentes de l'économie de notre temps, mais en ayant le souci de sauvegarder ce qui fait l'originalité et la valeur indéniable de Citroën et aussi de ne pas priver notre groupe de l'intérêt technique que présentait pour lui le fait d'avoir des liens particuliers avec un constructeur d'automobiles à l'avant-garde du progrès.

Mais ce dont il faut, pensons-nous, se féliciter, c'est que cette politique à long terme ait pu se réaliser malgré la survenance inopinée de la très grave crise qui, frappant durement l'ensemble de l'industrie automobile, a atteint Citroën à un moment de son évolution qui le rendait particulièrement vulnérable.

La détérioration de la situation financière de Citroën a certes rendu inévitables des concours financiers d'un montant exceptionnellement élevé et dont certains aspects sont contraignants ; le Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) a accordé un prêt d'un milliard de francs ; Citroën a dû céder Berliet ; de son côté, notre compagnie assume elle-même une charge dont le poids est loin d'être négligeable et qui pèsera sur elle pendant plusieurs années.

Mais il faudrait être à bien courte vue pour ne pas voir — au-delà de la conjoncture présente et des sacrifices qui, en tout état de cause, devraient être consentis pour y faire face — ce que représente pour l'avenir de l'industrie automobile, principale cliente de notre propre industrie, la constitution d'un groupe privé Peugeot-Citroën, à la dimension de la régie Renault et des autres grands constructeurs européens.

C'est pourquoi, soit que l'on considère en elles-mêmes les opérations qui vous sont aujourd'hui soumises, et sur lesquelles tous les éléments d'appréciation vous ont été largement fournis tant par le rapport des gérants que par les différents documents publiés, soit que l'on rattache ces opérations à l'ensemble de la politique dont elles sont un élément, et qui a fait elle aussi de la part de nos gérants l'objet d'informations précises et de caractère fondamental, nous estimons avoir toutes les raisons de vous engager à voter les résolutions qui vous sont proposées.

LE RAPPORT DES GÉRANTS

(Suite de la page 38.)

Leur chiffre d'affaires accuse donc un fléchissement de 7 à 8 % malgré les hausses des prix de vente intervenues ; en outre, la modification de la structure des ventes au profit des voitures de petite cylindrée au détriment des modèles de haut de gamme, plus rentables, a eu des répercussions sur les résultats de cette Société.

Les hausses de coût n'ont pu être répercutées intégralement sur les prix de vente, les frais financiers ainsi que les charges exceptionnelles se sont fortement accrus, les frais fixes ont ainsi pesé plus lourdement sur un volume d'affaires réduit. Le résultat brut d'exploitation, avant frais financiers et avant amortissements, est ainsi devenu négatif.

Il est vraisemblable qu'après amortissements et frais financiers les résultats d'Automobiles Citroën se solderont, pour 1974, par une perte de l'ordre de 800 à 900 millions de francs.

Ces résultats ont pesé sur la trésorerie de la Société à un moment où Automobiles Citroën était engagée dans un très important programme d'investissements correspondant à la construction de nouvelles unités de production et aux nécessités de l'évolution des modèles.

Ces différents facteurs ont entraîné des besoins de financement particulièrement importants. Aussi, la Société a-t-elle dû rechercher des concours extérieurs sous forme d'emprunts à long et moyen terme et de prêts à court terme, sans cependant pouvoir éviter d'effectuer des prélèvements sur son fonds de roulement. Si l'équilibre de trésorerie du groupe a pu être maintenu, le compte d'exploitation des Automobiles Citroën se trouve grevé pour l'avenir de frais financiers importants.

Les études réalisées ont fait ressortir que l'exercice 1975 d'Automobiles Citroën devrait se solder par une perte encore considérable bien que ces prévisions prennent en compte un certain nombre de mesures d'adaptation de la Société à la conjoncture.

De plus, en 1975, Citroën devra financer un programme d'investissements élevé qui est la suite du programme de 1974.

Compte tenu enfin des remboursements d'emprunts à intervenir et des besoins de fonds de roulement, le total des besoins de financement d'Automobiles Citroën, pour 1975, devrait dépasser 2 milliards de francs.

Pour faire face à ces besoins, un plan de financement a été établi :

Notre groupe doit apporter à Citroën un concours financier définitif, sous des formes diverses, de 300 millions de francs ; de plus, une grande part des financements accordés à Citroën depuis juin 1974 avec l'appui de Michelin sera consolidée.

L'État, conscient de l'effort d'adaptation que devait réaliser l'industrie automobile en cette période de crise a approuvé l'action de restructuration entreprise entre Automobiles Peugeot et Automobiles Citroën et, soucieux de contribuer au maintien de l'emploi, a accordé, par l'intermédiaire du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.), un prêt de 1 milliard de francs aux Automobiles Citroën.

En contrepartie de ce concours et pour permettre la restructuration de l'industrie du poids lourd voulue par les pouvoirs publics, Citroën a été contraint de céder à la Régie nationale des usines Renault sa participation majoritaire dans la Société des Automobiles M. Berliet contre une somme de 470 millions de francs environ, intégralement affectée aux besoins des Automobiles Citroën.

L'offre publique d'échange

Si on considère successivement l'importance des pertes des Automobiles Citroën, l'effort de financement encore plus considérable à la fois pour couvrir ces pertes et faire face à la poursuite des investissements déjà entrepris et enfin les tendances du marché automobile qui rendent plus aléatoire tout effort de redressement, on doit reconnaître que pendant plusieurs années la tenue des cours de l'action Citroën sur le marché risque d'être décevante.

En tout cas, la situation actuelle et les prévisions pour les prochains exercices ne permettent pas raisonnablement d'espérer avant plusieurs années une distribution de dividendes aux actionnaires de Citroën S.A. ; il n'est pas exclu, d'autre part, qu'en 1976 des appels à des actionnaires soient nécessaires pour compléter le financement de leur société.

Dans ces conditions, il est apparu opportun aux Groupes Peugeot et Michelin de réserver aux actionnaires de Citroën S.A. du public une possibilité équitable de choix en leur offrant d'échanger leurs actions Citroën S.A. contre des obligations convertibles Peugeot et Michelin.

C'est ainsi que la Société nouvelle pour l'étude et le développement de l'industrie automobile — Sonedia, — commune aux deux groupes Peugeot et Michelin, constituée en juillet 1974 comme annoncé par le premier communiqué commun, a lancé, sous l'égide des deux groupes, une offre publique d'échange des actions Citroën S.A. contre des obligations convertibles Peugeot S.A. et des obligations convertibles de notre compagnie à émettre et dont les caractéristiques seraient respectivement les mêmes que celles des obligations convertibles émises par les deux sociétés en septembre et octobre 1970.

La parité d'échange est de trente actions Citroën S.A. contre deux obligations convertibles Peugeot S.A. et une obligation convertible Michelin : cette parité a été fondée essentiellement sur la comparaison des cours de Bourse : conformément aux recommandations de la Commission des opérations de Bourse, il n'a pas été retenu un cours instantané pour cette comparaison, mais la moyenne des cours de Bourse sur six mois.

Cette offre a été faite sous la condition suspensive que les résolutions nécessaires à l'émission des obligations convertibles des deux sociétés soient adoptées par les assemblées d'actionnaires et d'obligataires intéressées, aussi avons-nous été conduits, en application des dispositions réglementaires en vigueur, à prendre l'engagement de vous convoquer en assemblée générale extraordinaire pour vous soumettre les résolutions concernant notre compagnie.

En effet, pour satisfaire à cette offre publique d'échange initiée par Sonedia, notre compagnie aura à émettre des obligations convertibles ; nous venons donc vous demander de nous autoriser à procéder avant le 16 juin 1975 à un emprunt d'un montant nominal maximum de 70 000 000 de francs, représenté par des obligations qui seront convertibles à tout moment en actions B au nominal de 120 F de la compagnie et qui auront les caractéristiques actuellement en vigueur des obligations émises par elle en septembre 1970 et restant en circulation, savoir notamment : valeur unitaire (480 F), prix d'émission (480 F), taux d'intérêt (5,50 %), conditions d'amortissement et de remboursement, date d'expiration de l'emprunt (15 septembre 1985), rapport de conversion (3 obligations pour 1,10 action B), modalités d'ajustement du rapport de conversion.

Ces obligations porteront jouissance du 1er janvier 1975 et l'intérêt sera payable en une seule fois le 15 septembre de chaque année et, pour la première fois, le 15 septembre 1975 ; exceptionnellement, le premier coupon représentera l'intérêt couru du 1er janvier 1975 au 15 septembre 1975. Le montant de l'émission sera définitivement arrêté en fonction du résultat de l'offre publique. La société Sonedia étant l'initiateur de l'offre, il vous est également demandé de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires à ces obligations convertibles et de réserver cette souscription à la seule société Sonedia.

Cette offre publique d'échange a fait l'objet d'une note d'information sur laquelle la Commission des opérations de Bourse a apposé son visa le 16 décembre 1974.

Le mécanisme de l'échange

Si les assemblées d'actionnaires et d'obligataires donnent leur accord la société Sonedia souscrira les obligations convertibles au moyen d'avances qui lui seront faites par chacun des deux groupes.

A l'issue de l'offre publique d'échange, dont la clôture est prévue pour le 3 février 1975, la société Sonedia, en remboursement des avances consenties, rétrocédera à chaque groupe la quote-part lui revenant dans les actions Citroën S.A. reçues du public.

Puis, les actions Citroën S.A. ainsi reçues par notre groupe seront cédées à la société foncière, financière et de participations du groupe Peugeot contre des obligations convertibles Peugeot S.A. et sur des bases de calcul identiques à celles de l'offre faite au public. La totalité des actions Citroën S.A. apportées par le public se retrouvera donc dans le groupe Peugeot.

A l'issue de ces opérations, éventuellement complétées par des échanges de titres entre les deux groupes, Michelin demeurera, dans une première phase, le principal actionnaire de Citroën S.A., jusqu'à ce que les deux groupes aient pris d'un commun accord et dans les conditions déjà évoquées plus haut la décision d'inverser leurs positions respectives dans Citroën S.A.

COMPAGNIE DES MACHINES BULL

Société anonyme au capital de F 315 718 380
Siège social : 94, avenue Gambetta - 75020 PARIS
R.C. PARIS 54 B4608
INSEE 835 75 120 0005

Assemblée générale des propriétaires de parts bénéficiaires
et
Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du mardi 4 février 1975

Avis relatif aux deux convocations parues dans le « Bulletin des annonces légales obligatoires », numéro du 13 janvier 1975 et dans les « Petites Affiches », numéro du 13 janvier 1975, page 34.

Comme suite aux deux convocations, pour le mardi 4 février 1975, de l'assemblée générale des propriétaires de parts bénéficiaires et de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, parues dans le *Bulletin des annonces légales obligatoires*, numéro du 13 janvier 1975 et dans *les Petites Affiches*, numéro du 13 janvier 1975 (page 34),

MM. les propriétaires de parts bénéficiaires et MM. les actionnaires de la Compagnie des machines Bull sont informés, d'ores et déjà, que le conseil d'administration de la Compagnie a la certitude que le quorum ne sera atteint pour aucune de ces deux assemblées, le 4 février 1975.

Une deuxième convocation pour le mardi 25 février 1975 paraîtra, pour chacune de ces deux assemblées, dans le *Bulletin des annonces légales obligatoires*, numéro du lundi 10 février 1975.

Le conseil d'administration.

IMÉTAL

PRINCIPALES ACTIVITES DES SOCIETES DU GROUPE EN 1974

Société métallurgique Le Nickel-S.L.N. (Imétal-S.N.P.A.)

Les productions de la société ont été de 4 600 000 tonnes de minerai (contre 3 870 000) et de 67 370 tonnes de nickel contenu dans les produits métallurgiques, marquant une augmentation de près de 18 % par rapport à 1973 (57 235 tonnes). Les ventes de métal sont, de leur côté, passées de 55 236 tonnes à 75 588 tonnes (+ 37 %).

Compte tenu de la forte progression des tonnages vendus, des relèvements du prix de vente international, des réaménagements du barème des ferro-nickel et de la relative fermeté du dollar par rapport au franc pendant l'année 1974, le chiffre d'affaires de la société a atteint 1 275 millions de F contre 835,8 millions de francs en 1973 (en augmentation de près de 53 %).

Les résultats d'exploitation de la société seront, comme prévu, voisins de l'équilibre.

Penarroya

Les principales productions du groupe Penarroya s'établissent, pour 1974, à :

— 139 000 t (c. 151 000 t) de minerais concentrés de plomb ;
— 120 000 t (c. 101 000 t) de minerais concentrés de zinc ;
— 329 000 t (c. 341 500 t) de plomb métal ;
— 194 300 t (c. 176 000 t) de zinc métal.

Le chiffre d'affaires hors taxes non consolidé (provisoire) s'établit à 1 371 millions de francs contre 902 millions de francs pour 1973. En hausse de près de 52 % par rapport à l'année précédente. Il enregistre la progression des ventes de zinc ainsi que les bons niveaux des cours du plomb et du zinc enregistrés pendant l'année. Il se reflètera dans les résultats de la société, en croissance sensible sur ceux du précédent exercice.

Mokta

Les activités des principales sociétés filiales de la Compagnie de Mokta ont été caractérisées par des productions de minerai de fer et de manganèse en augmentation et permettent d'escompter un exercice en légère augmentation sur le précédent.

CERABATI

Le chiffre d'affaires 1974 s'élève à 252 400 000 F hors taxes, en augmentation de 28,7 % sur celui de 1973.

Les ventes, tous produits confondus, ont représenté 9 138 000 m2 contre 8 095 000 en 1973.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Indemnisation des ayants droit des sociétés et entreprises électriques et gazières

Pour permettre la préparation du vingt-quatrième tirage d'amortissement des obligations indemnitaires 3 % à intérêt complémentaire variable « Caisse nationale de l'énergie » — fonds Electricité - Gaz de France — et « Caisse nationale de l'énergie » — fonds Electricité et Gaz d'Algérie — prévu pour le lundi 5 mai 1975, les opérations d'indemnisation et de regroupement des coupures de 50 F et 10 F en obligations de 100 F seront suspendues à partir du 15 février 1975, pour être reprises le mardi 6 mai 1975.

En conséquence, les justificatifs représentant les droits à l'indemnisation, ainsi que les demandes de regroupement, devront être déposés chez les établissements agréés de telle sorte que ceux-ci puissent présenter leurs remises à la Caisse nationale de l'énergie, au plus tard le vendredi 14 février 1975.

BAIGNOL ET FARJON S.A.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 1974 s'est élevé à 68 089 000 F contre 54 636 000 F pour 1973, en expansion de 25 %. L'exportation représente plus de 28 % de ce chiffre avec 19 131 000 F en augmentation de 40 %. Les résultats de l'exercice seront publiés en avril.

INSTITUT MÉRIEUX

La société, dont exceptionnellement l'exercice 1973-1974 a eu une durée de quinze mois, a vu son chiffre d'affaires s'élever, au 31 décembre 1974, à 367 898 000 F, soit une augmentation de 24 % pour les douze derniers mois de l'exercice.

L'Institut Mérieux a créé récemment aux U.S.A. une filiale au capital de 3 000 000 de dollars : MERIEUX INSTITUTE INC. Cette filiale vient d'acquérir de la société NORTH AMERICAN BIOLOGICALS ses installations de fractionnement de sang situées à MIAMI (Floride).

LEGRAND

Legrand renforce son potentiel industriel et commercial

A la suite des négociations commencées dès 1973 et dénouées dans les derniers mois de 1974, Legrand vient de prendre des participations dans le capital de deux sociétés industrielles représentant un total de ventes de 100 millions.

— Martin et Lunel (35 % du capital) leader du marché de la prise de courant industrielle avec un chiffre d'affaires de 55 millions HT en 1974.

— Inovac (50,6 % du capital), spécialisé dans la fabrication de fiches et prises de courant (notamment en caoutchouc), attachés pour conducteurs, presse-étoupe, baladeuses... (42 millions de chiffre d'affaires HT en 1974).

Ces acquisitions payées en « cash » permettront, après la reprise en 1973 des fabrications Préfax-Busson, C.E.N.I., M.E.I., Ludex d'assurer une couverture encore plus large du créneau spécifique de l'appareillage électrique d'installations, c'est-à-dire de satisfaire, par le canal de la distribution grossiste, le maximum des besoins de l'installateur.

CRÉDINTER

Le conseil d'administration, réuni le 27 janvier 1975, a arrêté les comptes du quatrième exercice social clos le 31 décembre 1974.

Il sera proposé, à la prochaine assemblée générale des actionnaires, la mise en paiement d'un dividende net de 5,90 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,81 F. Le dividende global ressort à 6,71 F, au lieu de 6,07 F au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de plus de 10,50 %.

Au 31 décembre 1974, le montant de l'actif net est de 145,05 millions de francs contre 188,69 millions de francs l'an passé, et la valeur liquidative s'établit à 106,80 F contre 143,48 F au 31 décembre 1973. Le capital s'est accru de 42 978 titres au cours de l'exercice.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

SALAIRES

La FEN, F.O. et la C.F.T.C. accueillent favorablement le projet d'accord dans la fonction publique

Les négociations salariales dans la fonction publique ont pris fin samedi 1er février en début d'après-midi sur un projet d'accord. Les syndicats doivent faire connaître leur réponse dans les prochains jours.

Si la FEN, F.O. et la C.F.T.C. portent un jugement plutôt favorable sur les ultimes propositions de M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'État auprès du premier ministre (fonction publique), la C.G.T., la C.F.D.T. et la C.G.C. sont très critiques. Les cégétistes et les cédétistes parlent en particulier de présentation « *truquée* » de la réalité et s'insurgent contre la « *spoliation* » dont sont victimes les retraités.

Le projet d'accord prévoit :

● AU TITRE DU MAINTIEN DU POUVOIR D'ACHAT, un relèvement de tous les traitements de 1,25 % au 1er janvier, de 2,25 % le 1er avril, de 1 % le 1er juillet, de 1,75 % le 1er octobre et, enfin, de 1 % à la fin de 1975. Un ajustement automatique en fonction de l'évolution des prix enregistrés par l'indice officiel interviendra à la fin de chaque trimestre. De plus, si les prix augmentent de plus de 5 % au cours des cinq premiers mois, une nouvelle réunion paritaire aura lieu pour redéfinir une politique salariale pour le second semestre.

● AU TITRE DE LA PROGRESSION DU POUVOIR D'ACHAT, une prime de 50 francs par mois est accordée aux agents du bas de l'échelle à compter du 1er janvier, ainsi que plusieurs points d'indice (5, 3 ou 1), soit au total 90 francs environ pour les traitements les plus bas. En outre, le 1er juillet, une partie de l'augmentation prévue au titre du maintien du pouvoir d'achat (en gros 0,60 des 1,75 %) sera attribuée sous la forme de 5 points uniformes (soit 40 francs environ).

Selon les services de M. Péronnet, le relèvement des plus bas salaires (environ trente mille agents) devrait, toutes mesures confondues, atteindre 200 francs au milieu de l'année. Le pouvoir d'achat devrait progresser en 1975 de 2,9 % au bas de l'échelle et se réduire progressivement au fur et à mesure que l'on gravit l'échelle hiérarchique pour atteindre environ 0,5 % au sommet. Cependant, les hauts fonctionnaires situés hors de l'échelle indiciaire verraient leur pouvoir d'achat amputé de 0,7 %.

Dans les traitements seront intégrés 2 points de l'indemnité de résidence ; le minimum de référence pour le calcul des pensions sera majoré de 10 points le 1er octobre.

Enfin, les fonctionnaires travaillant quarante-deux heures trente par semaine ou davantage, bénéficieront d'une réduction de une heure à partir d'octobre prochain.

EMPLOI

CENT TRENTE-CINQ SUPPRESSIONS DE POSTES SONT ENVISAGÉES A L'IMPRIMERIE LANG

Le comité d'entreprise de l'imprimerie Georges-Lang, qui emploie près de deux mille salariés, doit examiner, mardi 4 février, un projet de suppression de cent trente-cinq emplois présenté par la direction. Celle-ci explique que la réduction des tirages des grands périodiques a créé une situation difficile pour son secteur offset, aggravée par la relance de la Néogravure.

Elle ne propose, pour le moment, que la mise à la pré-retraite de dix-neuf personnes. Le Syndicat parisien du livre (C.F.D.T.) s'élève contre tout licenciement et retient deux solutions immédiates : une extension des pré-retraites aux salariés de plus de soixante ans et un transfert, après formation, de salariés du secteur offset à celui de l'héliogravure. Il propose également des réductions de la durée du travail.

La C.F.D.T. et la C.G.T. déclarent ne pas méconnaître les difficultés « conjoncturelles » des imprimeries de labeur et suggèrent la création d'un groupement d'intérêt économique du secteur héliogravure des entreprises de la région parisienne.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

DANS LES VOSGES

Quatrième mois d'occupation à Manuest où une nouvelle proposition de reprise est avancée

De notre correspondant

Nancy. — « Nous arrivons cette semaine à l'extrême limite. Cela ne peut plus continuer. Les reports continuels nous éprouvent fortement », dit-on à Manuest, dans la plaine vosgienne, où les salariés entament leur quatrième mois d'occupation et poursuivent la vente sauvage de meubles.

De semaine en semaine, les salariés ont été ballottés entre l'espoir et la désillusion. Ils se sentent de plus en plus isolés. Pourtant, ils abordent cette première semaine de février avec une nouvelle espérance : un projet Devieillevigne, appuyé par Géoservice, une société parapétrolière, a été mis sur pied.

Les responsables sont venus à Chatenois la semaine dernière. Géoservice, dont le siège social est à Paris, constitué de capitaux français, financerait l'opération, alors que le cabinet Devieillevigne, spécialisé dans le redressement d'entreprises, s'occuperait de la remise sur rail de Manuest.

L'autre solution — Allibert-Sommer avec Arthur Martin, — retirée à deux reprises, a cette fois été officiellement déposée au tribunal de commerce de Mirecourt. Les pouvoirs publics auraient accordé 7,5 millions de francs de prêts et subventions à ce projet. Son objectif en matière d'emploi est limité, puisque cinquante personnes seulement seraient reprises au départ. « *Nous ne voulons pas d'Allibert-Sommer,* disent les occupants de Manuest. *Il freine tout. S'il se retirait, la situation se débloquerait.* »

Reste la dernière possibilité : la coopérative ouvrière. Un projet sérieux a été élaboré, avec un plan de financement étalé sur trois ans (10 millions de francs), pour permettre à la société d'être compétitive au plan européen. L'effectif fixé au début à cent quatorze personnes atteindrait trois cents à la fin de l'année. Cette solution a la préférence des salariés, qui précisent dans un tract : « *Il est possible de faire revivre Manuest. Un plan de coopérative le prouve. Tout est prêt pour une reprise, après les bonnes relations commerciales établies au Salon du meuble. Va-t-on encore attendre longtemps ?* »

A Chatenois, on espère que cette interrogation trouvera une réponse cette semaine, où, après la réunion du comité de restructuration industrielle, les trois dossiers reviendront devant le tribunal de commerce de Mirecourt pour une ultime décision.

CLAUDE LÉVY.

IMMIGRATION

SIX TRAVAILLEURS MAROCAINS DE MONTPELLIER SONT RAPATRIÉS DE FORCE PAR AVION

(De notre correspondant.)

Marseille. — Six travailleurs immigrés marocains, dépourvus de contrat de travail, qui avaient été gardés à vue avec soixante et un de leurs compagnons à Montpellier après les incidents survenus au service de la main-d'œuvre de l'Hérault *(le Monde* daté 2-3 février), ont été conduits le samedi 1er février à l'éroport de Marignane et refoulés vers leur pays d'origine. Une cinquantaine de membres du Comité de solidarité aux travailleurs immigrés ont manifesté tandis que l'avion décollait.

Une autre manifestation a eu lieu au même moment à Marseille, où des militants antiracistes se sont rassemblés devant le service de la main-d'œuvre, rue Antoine-Zattara.

* * *

A Paris, plusieurs centaines de personnes ont manifesté samedi après-midi à Belleville, à l'appel du Mouvement des travailleurs arabes (M.T.A.) et du Comité d'aide aux prisonniers (CAP) pour protester contre l'intervention de la police dans une annexe de l'église Saint-Hippolyte — où des immigrés faisaient la grève de la faim — et contre les récentes expulsions de travailleurs maghrébins. Les manifestants entendaient également attirer l'attention du public sur le sort de M. Youssef Chabbi, le travailleur tunisien qui continue la grève de la faim à l'hôpital de la Pitié *(le Monde* des 29 et 30 janvier).

● UN COLLOQUE SUR L'AVENIR DES PRODUCTIONS AGRICOLES MERIDIONALES face à la concurrence des autres pays du bassin méditerranéen se tiendra au printemps 1975. La compatibilité entre la volonté d'ouverture des membres de la C.E.E. et le besoin de protection des productions méridionales sera notamment évoquée.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

L'accord sur le sucre entre la C.E.E. et les quarante-six candidats à l'association garantit l'approvisionnement européen

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les représentants de la Communauté et ceux des quarante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) qui envisagent d'établir avec elle des liens privilégiés sont parvenus à un accord samedi soir 1er février sur le régime à appliquer aux importations de sucre dans la Communauté. Les pays producteurs, comprenant que la Communauté ne pouvait guère améliorer l'offre qu'elle leur avait précédemment soumise, ont renoncé à la plupart des exigences qu'ils avaient formulées le 15 janvier.

Samedi matin, à la suite d'une épuisante nuit de pourparlers, les Neuf et les représentants des quarante-six pays A.C.P. avaient approuvé l'ensemble des textes qui formeront la nouvelle convention. L'affaire du « sucre » étant à son tour réglée, il n'existe plus d'obstacle à la signature officielle, le 28 février, à Lomé, capitale du Togo, de cette nouvelle convention.

Le pari engagé après l'adhésion du Royaume-Uni d'élargir la convention de Yaoundé — qui rassemblait dix-neuf États d'Afrique et de l'océan Indien — à l'ensemble des pays indépendants de l'Afrique sud-saharienne qui en feraient la demande, ainsi qu'aux pays anglophones peu développés des Caraïbes et du Pacifique, est donc sur le point d'être gagné. C'est là assurément un événement politique d'importance. Sur le plan européen, l'établissement de relations privilégiées et contractuelles entre la Communauté et les pays peu développés d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique appartenant au Commonwealth britannique donnera un argument supplémentaire non négligeable à ceux qui, au Royaume-Uni, plaident en faveur du maintien du pays das le Marché commun.

Les principaux éléments de l'accord sur le sucre sont les suivants :

● La Communauté est prête à acheter 1 400 000 tonnes de sucre par an pendant sept ans aux pays producteurs A.C.P. Parmi ceux-ci les principaux sont l'île Maurice, les îles Fidji, la Jamaïque, la Guyane, la Barbade, Trinité, Tobago et le Congo-Brazzaville.

La C.E.E. est disposé à garantir à ces pays un prix égal à celui qu'elle assure à ses propres producteurs de sucre. Il se situe actuellement aux alentours de 140 livres sterling par tonne (environ 1 440 F) contre 350 livres sterling sur le marché mondial.

● Le Royaume-Uni, principal acheteur de ce sucre accepte de le payer 260 livres sterling la tonne, C.A.F., en 1975 et non plus seulement 250 livres sterling comme il y a deux semaines.

● Les livraisons s'échelonneront tout au long de la campagne, c'est-à-dire du 1er juillet 1975 au 30 juin 1976. Cependant pour aider la Communauté à surmonter les difficultés d'approvisionnement auxquelles elle doit faire face actuellement en raison de la très mauvaise récolte de betteraves de l'automne, les A.C.P. se sont engagés à fournir environ 400 00[0] tonnes de sucre brut au cours du premier semestre 1975. Les plus gros contingents seront livrés par la Jamaïque, la Trinité et l'île Maurice. C'est autant de moins que la C.E.E. devra acheter aux enchères, et au prix le plus élevé sur le marché mondial.

PHILIPPE LEMAITRE.

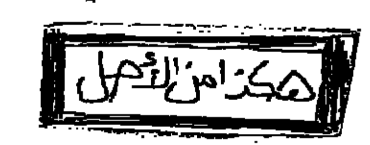
Faits et chiffres

● NOUVELLES FERMETURES D'USINES DANS LES VOSGES. — A Mirecourt (Vosges), les établissements Erem, une fabrique de luminaires, ont annoncé leur fermeture pour le 31 mai, en raison de difficultés financières. Un plan de reclassement du personnel (quatre-vingt-quatre salariés) a été arrêté par le groupe Merlin-Gérin dans ses autres filiales de Grenoble et de Chambéry, pour une cinquantaine d'emploi. Un établissement voisin, la Manufacture vosgienne de meubles de Mattaincourt, offre de son côté trente-cinq postes de travail.

D'autre part, la direction de la Société vosgienne de profilage, à Gérardmer, et de Profilonox, à Fraize, deux usines vosgiennes du groupe Le Prof (accessoires d'automobile et d'électro-ménager) a annoncé qu'elle envisageait le licenciement de quarante et un salariés dans la première de ces sociétés et vingt et un salariés dans la seconde. — *(Corresp.)*

● LA C.F.T.C. ET LA REFORME DE L'ENTREPRISE. — Au cours d'une conférence de presse tenue le 1er février à Dijon, M. Jacques Tessier, président de la C.F.T.C., a rappelé les deux objectifs principaux de sa confédération en matière de réforme de l'entreprise : donner aux travailleurs les moyens d'un épanouissement personnel, mettre en place des structures accordant le maximum de garantie concernant la politique de gestion.

OFFICIERS MINISTÉRIELS & VENTES PAR ADJUDICATION



LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

Extraordinaire renaissance

Agefi. — L'extraordinaire renaissance du marché euro-obligataire depuis le début de l'année se reflète dans le volume d'émissions nouvelles lancées ou annoncées en janvier : quelque 600 millions de dollars de placements publics ou privés contre à peine 2,5 milliards de dollars pour l'ensemble de 1974, soit pratiquement, pour le seul premier mois de cette année, un montant égal au quart de celui émis tout au long de l'an dernier.

Les raisons de cette véritable résurrection après deux années de déclin ininterrompu tiennent évidemment, en premier lieu, à la baisse des taux d'intérêt à court terme, elle-même conséquence d'une situation de récession internationale. A cet égard, la diminution de près de 2 milliards de dollars des prêts industriels et commerciaux des banques new-yorkaises au cours des trois dernières semaines de janvier est significative du ralentissement intervenu aux Etats-Unis. Mais, dans le même temps, les politiques de relance d'économies défaillantes qui se sont progressivement imposées dans toutes les nations industrialisées du monde occidental, et en tout premier lieu aux Etats-Unis, ont laissé entrevoir de prochaines injections de fonds, prévision devant accélérer le processus de baisse des taux d'intérêt. C'est pourquoi une majorité d'euro-banquiers estiment que la présente diminution des taux à long terme devrait se poursuivre durant tout le premier semestre de cette année.

Dans ce climat, la semaine écoulée a confirmé deux facteurs : la baisse continue des taux dans tous les secteurs du marché et l'engouement retrouvé pour les émissions libellées en dollars allant de pair avec la reprise de la devise U.S. sur les marchés des changes.

L'émission sur sept ans de 25 millions de dollars pour Air France est, à elle-même, la meilleure illustration de la situation actuelle. D'une part, le coupon a été réduit de 9 1/2 à 9 1/4 %, d'autre part, le montant des demandes enregistrées par le Crédit lyonnais, qui dirige l'émission, a atteint le volume fabuleux de 170 millions de dollars.

Dans le sillage du succès d'Air France, deux émissions nouvelles en dollars sont venues, coup sur coup, s'offrir aux investisseurs, lancements qui ne sont pas faits pour surprendre, quoique certains s'inquiètent d'ores et déjà de cette avalanche de placements sur un marché encore convalescent. En fait, on attendait plus ou moins l'E.D.F., et c'est la B.N.P. qui s'est présentée avec 30 millions de dollars sur six ans, assortis d'un coupon de 9 1/2 %.

LONDRES

Hésitant

Après sa forte baisse à la veille du week-end, le marché est hésitant. Aux industrielles, de modestes reprises alternent avec des baisses. Légers progrès des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 178 25 contre 0

VALEURS	CLOTURE 31 1	COURS 3 2
War Loan 3 1/2 %	23 7 8	23 7 8
Beechamps	168 1 2	166 1 2
British Petroleum	332 1 2	334 1 2
Shell	202	203
Vickers	104 1 4	102 3 4
Imperial Chemical	189	190
Courtaulds	83	85 3 4
De Beers	223	225 ...
* Western Holdings	29 1 4	29 5 8
Rio Tinto Zinc Corp.	120	122
* West Driefontein	39 1 2	39 1/2

(*) En livres.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	
Effets privés	....	10 1/8 %
Moyen terme	....	4 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31 1	3 2
1 dollar (en yens)	297 98	298 10

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

MERLIN-GERIN. — L'augmentation de capital annoncée s'effectuera sur la base de deux actions nouvelles pour cinq anciennes, émises à 115 F.

TRICOTAGE DE L'ARIEGE. — Perte de 0,24 millions de francs pour l'exercice clos le 31 juillet 1974, qui marque l'arrêt des exploitations. La gestion, très déficitaire depuis quinze ans, a conduit à la vente de la plus grande partie des actifs immobiliers.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Vallourec, c. 31	1 p. 4	

B. A. L. O.

Le BALO du 3 février 1975 publie notamment les insertions suivantes :

Société anonyme d'approvisionnements Guyenne et Gascogne. — Emission à 250 F de 40 365 actions de 25 F, une nouvelle pour huit anciennes, jouissance du 1er juillet 1974.

Merlin-Gérin. — Emission à 115 F de 240 644 actions de 100 F, deux nouvelles pour cinq anciennes, jouissance du 1er janvier 1975. Le capital est porté de 60 161 300 F à 34 millions 225 700 F.

Société chimique de la Grande-Paroisse (azote et produits chimiques). — Attribution gratuite de 123 616 actions de 80 F, une nouvelle pour cinq anciennes, jouissance du 1er janvier 1974.

Société d'exploitations et d'intérêts chimiques et métallurgiques Seichimé. — Cotation éventuelle des 2 388 356 actions de 50 F créées en rémunération des apports faits en 1969 par la Compagnie Péchiney.

Etablissements R. Gonfreville. — Emission au pair de 138 800 actions de 3 000 francs C.F.A. (60 F), deux nouvelles pour cinq anciennes, jouissance du 1er janvier 1975.

Le capital est porté de 1 041 millions de francs C.F.A. à 1 457 400 000 francs C.F.A.

Groupement des industries agricoles, alimentaires et de grande consommation GIAC. — Emission et cotation d'un emprunt de 185 millions de francs représenté par 185 000 obligations de 1 000 F, à intérêt 12 %, amortissables en dix années au plus à compter du 3 février 1977, soit par rachats en Bourse, soit par remboursements.

Natio Equipement. — Emission et cotation d'un emprunt d'un montant de 125 millions de francs représenté par 125 000 obligations 12 % de 1 000 F, amortissables au pair, en dix ans, à partir du 7 février 1976, par voie de tirage au sort.

Compagnie nationale du Rhône. — Emission d'un emprunt d'un montant de 180 millions de francs représenté par 180 000 obligations de 1 000 F, à intérêt 11,30 %, amortissables en quinze ans à partir du 15 février 1980.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	30 janv.	31 janv.
Valeurs françaises	120,2	119,5
Valeurs étrangères	118,4	116,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	69,4	69,9

BOURSE DE PARIS — 31 JANVIER — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	37 10	1 011
5 %	57 50	5 880
5 % 1920-1960	..	5 080
3 % amort. 45-54	82	1 512
4 1/4 % 1963	98	2 992
4 1/4-4 3/4% 63	83 80	1 601
Emp. N. Eq. 5½ 65	96 40	1 642
Emp. N. Eq.6% 66	94 90	2 822
Emp. N. Eq.6%67	92 10	4 027
Emp. 7 % 1973	108 80	8 307
E.D.F. 6 1/2 1950	112 10	4 577
— 5 % 1960	96 50	4 795

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1956	356 20	356 20
— parts 1958	c ..	355
Ch. France 3 %	114	114
Abeille-I.G.A.R.D.	...	450
Abeille (Vie)	...	228
A.G.P.	342	350
Concorde	266	266
Epargne France	342 50	340
Fonc. T.I.A.R.D.	88	88
Foncière (Vie)	272	267
France (I.A.R.D.)	..	370
France (Vie)	378 ..	378
Préservatrice S.A.	311 ..	311
Prévoyance	... ..	1068
Protectrice A.I.R.	240 .	240
Alsacien. Banque	306	307 ..
(Li) Bque Dupont	d193	*201 d
Banque Hervet	250	258
Banque Indochine		180
Sté B. et Partic.	395	397
Banque Worms	178	178
C.F.E.C.	565	565
C.G.I.B.	o 79 80	77 40
Cadetel	115	115 .
Cofica	d 55	o 55
C.A.M.E.	d 8 10	d 8 35
Créd. gén. indust.	111	111 ..
(M) Crédit Mod.	.	68
Financière Sofal	144	145
Finextel	114	115
Fr. Cr. et B. (Cie)	90 10	92
France-Bail	195	200
Hydro-Energie	d 50	d 50
Immobanque	128 50	128 30
Immoffice	115 80	115 80
Interbail	127 .	131 50
Locaficancière	113 80	114 80
Lyon-Alemand	128	129
Soc. Mars. Crédit	262	262
Séquanaise Banq.	265	262
SLIMINCO	132	132
Sté Cent. Banque	70	70
SOFICOMI	126 .	127
Sovabail	142 10	144 80
UCIP-Bail	128	120
Ufiner	294	294
Unibail	122	122
Un. Ind. Crédit	145	148
Fonc. Chât.-d'Eau	576	578
(M) S.O.F.I.P.	161	161
Fonc. Lyonnaise	554	558
Immob. Marseille	957	950
Louvre	240	230
Midi	484	498
Rente foncière	713	684
S.I.L.I.C.	278	270
SINVIM	180	180
Voitures à Paris	236	236
Cofigi	112	112 10
Fonc pa.	105	109
Gr. F n Constr.	108	109 20
Imm ndo	100	100 10
Imminvest	87	89 50
Cie Lyon Imm.	93	92
Sagimo	100	105
UFIMEG	98 .	90
U.G.I.M.O.	100	101
Union Habit.	125	125
Un. Imm. France	111	110
Acier investiss.	94	94 50
Gestion Sélect.	190	190
Invest. et Gest.	106	167
Parisienne Plac.	..	165
Placem. inter.	77	77
Sofragi	204	200
Abeille	208	210
Applic. Hydraul.	861	865
Artois	75 20	80 10
Centen. Blanzy	310	311
C. Roussel-Nobel	.	230
(Ny) Centrest	117	115
(ny) Champex	..	103 50
Charg. Réun. (p.)	2940	2950
Orléans	84 40	86
(Li) Dév. R. Nord	127	130
Electro-Financ.	268 50	275
Fin. Bretagne	. .	41 10
Fin. Haussmann	52 50	52
Financière Iéna	o107	o104
Gaz et Eaux	300	380 50
La Mure	85 10	88
Lebon et Cie	178 80	177 90
(Ny) Lordex	110	109
Cie Marocaine	26	25 20
O.V.A.I.M.	50	48 50
OPB-Paribas	95	94 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Onenza	. .	28 35
Providence S.A.	249 50	239 50
Révillon	464	480
(Ny) Sade	...	118
Santa-Fe	51	50 60
Sofio	70 10	69 30
Sofinex	418	423
Cambodge	41	41 50
Clause	435	438
Indo-Hévéas	100 .	96
Agr. Ind. Madag.	46	46
Mimot	58	58 10
Padang	67	69 60
Salins du Midi	196	195
Aliment. Essent.	43 60	43 80
Allobroge	o163	o158
(Ny) Alsac. Super.	240	236
Banania	o260	o260
Fromage Bel	113	112
Berthier-Saveco	791	789
Cédis	438	440
(M) Chambourcy	178	178
Compt. Moderne	208	210
Docks France	280	281 50
Economats Centr.	355	o340
Epargne	d123	d123
Fr. Paul-Renard	d264	d268
Générale-Aliment.	67 60	67 50
Genvrain	224	274
Goulet-Turpin	158	152
Lesieur (Cie fin.)	317	317
Gr. Moul. Corbeil	170	168
Gr. Moul. Paris	264	265
Nicolas	351	341
Piper-Heidsieck	400	397
Potin	350	o350
Rochefortaise	o139	139
Roquefort	195	200
Saupiquet	189	189
Sup. Marché Doc.	191 50	183 50
Taittinger	420	403
*Unipol	191 -	195
Bénédictine	2000	1940
Bras. Indochine	497	498
Cusenier	458 50	460
Dist. Indochine	289	278 50
Dist. Réunies	285	275
Ricqlès-Zan	d 67	d 67
Saint-Raphaël		d170
Gest. P. Sogepal	243	247
Union Brasseries	55	55
Beghin-Say	139 30	142 20
Sianma	.	c213 .
Sucrerie (Cie Fr.)	273	271 50
Sucr. Bouchon	141	140 10
Sucr. Soissonnais	309	314 90
Berliet	292	291
Chausson (Us.)	56	56 80
Motobécane	150	151
Saviem	o 70	67 90
S.E.V. Marchal	* 62	60
Bois Dér. Océan	134	139
Borie	229	226
Camp. Bernard	130	130
C.E.C.	115	114
Cerabati	120 40	125
Chim. de la route	182 50	189 50
Ciments Vicat	173 60	174
Drag. Trav. Pub.		58
Dumez	382	*397
F.E.R.E.M.	c 83 60	o 81 60
Française d'entr.		9 40
G. Trav. de l'E.	65	64 80
Herlicq	o221	214 50
Lambert Frères	o 76 10	79 30
Leroy (Ets G.)	145	142
Origny-Desvroise	130	130
Porcher	256 70	257 50
Rougier	187	198
Constr. Routes		28
Routière Colas	145	144
Sablières Seine	170	173
Savoisienne	189	190
Schwartz-Hautm.	68 80	68 80
Spie-Batignolles	61	58 50
T.P. Fouger.SNCT.		188
Trindel	140	140
Voyer S.A.	124	125
Dunlop	22 60	23 20
Safic-Alcan	125 50	127
Bit. Asph. Centr.	89	89 50
Comiphos	80	82
Gaumont	460	458 .
Pathé-Cinéma	85 50	85 60
Pathé-Marconi	d	88
Tour Eiffel	66 50	69
Air-Industrie	69 50	68
Applic. Mécan.	138 90	137 50
Arbel	180	178
Ateliers G.S.P.		80
Av. Dass.-Breguet	d178	d183
Bernard-Moteurs	70	69 50
B. S. L.	264	259 50
Cie des Compt.	171 20	171
C. M. P.	277	274
Cone All. Europe	194	194
De Dietrich	450	434
Duc-Lamothe	d310	o310
E.L.M. Leblanc	o242	o249
Ernault-Somua	250	240
Facom	835	868
Forges Strasbourg	56	54 10
(Li) F.B.M. ch. fer	d116	d120
Frankel	789	705
Huard-U.C.F.	147	143
Jaeger		o 80 90
Luchaire	121 70	125 40
Manurhin	108	111
Métal Déployé	245	248
Nadella	105	103
Nodet-Gougis	82	82
Peugeot (act. ord.)	215	206 50
Ressorts-Nord	19 50	18 70
Roffo	82 50	88
S.A.F.A.A. Ap. Aut.		88
Saturn		21 70
Sicli	145 60	139 60
Soudure Autog.	200	200
S.P.E.I.C.H.I.M.	130 50	135 70
Stein et Roubaix	128 10	127
Stokvis	92	90
Titan-Coder		
Trailor	450	485
Virax	100 50	101 10
Chant. Atlantique	278	278
At. Ch. Loire	67	65 10
France-Dunkerque	40 50	43
Ent. Gares Frig.	135	135
Indus. Maritime	243	240
Mag. gén. Paris	153 50	150
Cercle de Monaco	41 50	42 10
Eaux Vichy	370	387
Grand Hôtel		2500
Sofitel	32	32
Vichy (Fermière)		66 10
Vittel	229 50	240
Aussedat-Rey	74	73 20
Darblay S.A.	35 50	35
Didot-Bottin	. .	157 80
Imp. G. Lang	d 15 05	15 05
Navarre	151 50	154 50
Néogravure		
Papeter. France	42 60	42 60
(B.) Pap.Gascogne	250	250
La Risle	120	115 30
Rochette Cenpa	100 80	100
A. Thiery-Sigrand	175	170
Bon Marché	28 05	29
Mars. Madagasc.	53	54 50
Maurel et Prom.	115	118 40
Optorg	127	128 .
Palais Nouveauté	287	289 ..
Prisunic	47	47 50
Uniprix		68
Claude		d 77 ..
Crouzet	137	140
Europ Accumul.	280	280 .
Fulmen	.	857 .
C.I.P.E.L.	82	84 50
Lampes (part.)	512	492
Merlin Gérin	173	171
Mors	43	44
Mot. Leroy-Somer	865	850
Océanic	82 50	80
Paris-Rhône	103	100
Piles Wonder	449	448
Radiologie	187	186
SAFT. Acc. fixes	841	818
Schneider Radio	o142	o138
S.I.N.T.R.A.	425	424
Carnaud	68	68
Cefilac	58 10	58
Davum	327	330
Escaut-Meuse	180 20	180
Fonderie précis.	d 39	40 20
Gueugnon (F. de)	101 20	97 80
Profilés Tubes Es	42 60	43 80
Senelle-Maub.	81 60	80
Tissmétal	53	50 90
Vincey-Bourget	d 67	70
Huaron	102 50	102 10
Kinta	258	260
Mokta	116	119 50
Amrep G.	395 20	386 20
Antargaz	171	171 .
Hydroc. St-Denis	168	166 60
Lille-Bonnières-C.	149 90	156 .
Omn. F. Pétr.	240	237
Oblig. Conv.	...	268
Shell Française	..	65
Astral		o 58 50
Carbone-Lor.	94	93 10
Cochery		39
Delalande S.A.	556	550
Finalens	31 70	30 50
FIPP		44
(Ly) Gerland	259	259
Gévelot	371 50	356 50
Grande-Paroisse	106	105
Huiles G. et dér.	100	100
Labaz		401
Lorilleux-Lefranc	229	232 50
Novacel	126 50	128 10
Parcor	372 .	360 .
Quartz et Silice		77
Ripolin-Georget	57	c 59 30
Rousselot S.A.	375	380
Soufre Réunies	218	o209 50
Synthelabo	349	345
Thann et Mulh.	99	95 20
Agache-Willot	42 10	42 10
Fourmies-S.F.R.F.	37	36 50
Lainière-Roubaix	58 60	60 20
Roudière	437	464
Saint Frères	27 10	27
Timwear	d 17	d 17 60
M. Chambon	135	135
Delmas-Vieljeux	174	172
Messag. Marit.	30	30 10
Nat. Navigation	93	89 90
Navale Worms	105	105 60
Navigation Mixte	147	148
Saga	40	39 30
Transat (Cie Gle)	58 60	57 50
C.G.T.A.P.	.	37 70
S.C.A.C.	100	101 50
Stemi	260	250
Tr. C.I.T.R.A.M.	d 77 50	c 77 50
Transport indust.	103	104
(Li) Baloni-Farj.	70	70
Bis S.A.	206	204
Blanzy-Ouest	179	177
La Brosse	96	95
Cigarettes Indo.	164	164
Degremont		203
Dong-Trieu	149	149
Duquesne-Purina	220	228 80
Ferrailles C.F.F.	405	414
Havas	115	115
G. Magnant	52	52
Novafer	235	228
Publicis	128	133
Sellier-Leblanc	170	171
(Ly) Tan. Fr. Réun	o 5 50	d 8 90
Brass. du Maroc		250
Brass. Ouest-Afr.	120	115
Elf-Gabon	257 50	229
Min. et Métall.	.	438
C.E.C.A. 5 1/2 %		
Emprunt Young		153
Nat. Nederlanden	125	d125
Phœnix Assurance	d 13 80	d 14 50
Algemene Ban.	512	495
Bco Pop.Español	320	c325
B. N. Mexique	25 20	26
B. régl. intern.	4590	4950
Bowring C.T.	4 60	4 50
Commerzbank	330	332
Deutsche Bank	564	556
Bowater	9	8 70
Bruxelles Lamber		213 70
Gén. Belgique	326	327
Rolinco	189	187 90
Robeco	285 20	63
Cavenham	7 90	7 90
Grand Metropolit.		4 40
Lyons (J.)	d 7 20	d 7 20
Goodyear	63 90	66 50
Pirelli		5
I.H.C.	55	54
Kubota	5 60	6
S.K.F.	150	157
Pakhoed Holding	261	261
Femmes d'Aujour.	.	53
Marks Spencer	16 50	15 20
A.E.G.	..	132
E.M.I.	10 .	10 80
Hitachi	1 95	2 05
Honeywell Inc.	117	115
Matsushita	5 50	5 35
Otis Elevator	123	128
Sperry Rand	134 90	134 .
Xerox Corp.	298 10	292 60
Arbed		518
Cockerill-Ougrée	..	136 20
Finsider		1 75
Hoogovens	106 70	108 30
Mannesmann	405	409 50
Steel Cy of Can.	c	114
Thyss. c. 1 000	115	116 .
Blyvoor	53 25	c 50 90
De Beers (port)	14 20	17 05
De Beers p. cp.		17 50
General Mining	110	115
Hartebeest	...	136
Johannesburg	91 50	89 10
Middle Witwat.		19 40
President Steyn		105
Stilfontein	26 05	27
Vaal Reefs	173	168 10
West Rand	20 05	20 80
Alcan Alum.	89 50	87 50
Cominco	120 50	118 50
Finoutremer		136 .
Minerais Resourc.	13 95	14 70
Noranda	130 50	135
Vieille Montagne	496 10	496 10
Am. Petrofina		140
British Petroleum	32 50	33 85
Gulf Oil Canada	118	118
Petrofina Canada	d 89	d 89
Shell Tr. (port.)	..	20 50
Akzo	81 60	80
Dart Industries	87 75	87 75
Fosaco	10 70	10 10
Gevaert	139	145
Glaxo	30	29 40
Grace and Co.	105 90	105 70
Pfizer Inc.	133 90	[illegible]
Procter Gamble	415 .	410
Courtaulds	6 40	d 7 70
Est Asiatique	95	97 30
Canadian Pacif.	c 70 20	69 25
Wagons-Lits	d 75	. 75
Barlow-Rand	12 60	12 10
British Am. Tob.	25 50	25 50
Suéd. Allumettes		104

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser		1025
Cellulose Pin	148	148
Coparex	332	330
Dofan		64
Ecco	406	330
Euratrep	1820	1826
Francarep	106	104 50
Intertechnique	140	142
Locatel	540	560
Métall. Minière	.	65
Pronuptia	...	410
Sabl. Mor. Cor.	.. .	152
Tranchant Electr.	..	34
Ufinex		114
Oce v. Grinten	.	

OBLIG. ECHANG.

Valeur d'échange au 3 2

O. C. B. : Val. de 2 actions, soit..	660

SICAV

Plac. institut.	11090 17	10579 87
1re catégorie	10060 18	9853 12

3 2	Emission frais inclus	Rachat net
Actanca	106 42	101 59
Actions sélec.	134 95	128 83
Aedificandi	147 95	141 24
Agfimo	153 80	146 93
A.L.T.O.	141 33	134 92
America-Valor	219 03	209 10
Assurances Plac.	107 49	102 62
Bourse-Investiss.	114 95	109 74
B.T.P. Valeurs	120 44	116 32
C.I.P.	233 93	223 37
Convertibles	105 36	100 58
Sonvertimmo	116 64	111 35
Drouot Invest.	*132 23	126 23
Elysées-Valeurs	144 63	137 96
Epargne-Croiss.	429 62	410 04
Epargne-Inter.	214 48	204 75
Epargne-Mobil.	147 60	140 81
Epargne-Oblig.	131 11	125 16
Epargne Revenu	253 4	241 98
Epargne Valeur	158 82	151 62
Foncier Investis	271 28	268 97
Fortune 1	112 66	107 65
France-Croissanc	112 62	107 51
France-Epargne	110 88	105 86
France-Garantie	202 16	198 20
France-Invest.	115 61	110 20
Laffite Rend.	120 .	114 56
Laffitte-Tokyo	115 86	110 70
Nouv. France-Obl.	246 99	235 70
France Placement	123 40	117 72
Gestion Rendem.	178 53	170 24
Gest. Sél. France	141 26	134 85
I.M.S.I.	132 90	126 60
Indo-Valeurs	142 23	135 78
Intercroissance	128 53	122 70
Intersélection	123 62	118 01
Livret portef.	174 28	166 38
Paribas Gestion	114 68	109 47
Pierre Investiss.	162 08	154 73
Rothschild-Exp.	225 62	214 87
Sélect-Croissance	468 39	447 15
Sélection Mondial	95 20	90 88
Sélection-Rend.	126 70	121 01
Slivafrance	145 23	138 65
Slivam	104 59	99 85
Slivarente	136 02	129 85
Slivinter	107 89	103 .
Sogepargne	248 39	237 13
Sogevar	275 11	262 64
Soleil-Investiss.	128 63	122 61
U.A.P. Investiss	105 48	100 70
Unifoncier	281 59	263 20
Unijapon	120 42	114 96
Unisic	108 60	103 63
Worms Investiss.	201 30	192 17
3 2		
Credinter	120 92	115 44
Croissance-Imm.	124 73	119 07
Epargne-Unie	259 65	247 88
Euro-Croissance	123 52	117 92
Financière privée	294 16	280 83
Fructidor	129 47	123 60
Gestion Mobilière	166 60	159 05
Mondiale Invest.	168 48	160 84
Oblisem	118 44	112 07
Optima	127 40	121 62
Sicavimmo	162 98	155 59
S. I. Est	320 10	305 58
Soginco	105 60	100 81
Soginter	339 39	324
Univalor	140 41	134 04
Valorem	132 60	126 59

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
524	4,50 % 1973	528 10	527	528	528
1040	C.N.E. 3 %	1043	1040	1040	1032 50
250	Afrique Occ.	267 50	269 20	269	269 20
320	Air Liquide	325	327	328	325
67	Als. Part. Ind	69 10	68 90	68 90	67 70
77	Alsthom	98 50	96 20	98 10	97
28	Antar P. Atl.	32 .	33 .	33	32 35
270	Applicat. gaz	276 40	270	271 50	271
405	Aquitaine	460	468	465 50	464
76	— (certif.)	81 80	82 10	83 ..	82
182	Arjom.-Prioux	177	175 50	176 ..	172
193	Aux. Entrepr.	208	205 60	205 ..	205
194	Auxil. Navig.	194	192	192 ..	194 90
88	Babc.-Fives	89 80	87	87	89 40
138	Bail-Equip.	143	144	144	141 20
150	Bail-Invest.	165	157 90	158	157 80
165	B.C.T.	168	168	168	168
97	Bazar H.-V.	98	98 50	98 50	97 ..
135	Béghin-Say	143 10	146	145	142 20
670	Bic	735	724	729	730
480	Bouygues	542	535 ..	535	535
425	B.S.N.-G.D.	424 60	426 ..	425	424 60
1820	Carrefour	1895	1870	1858	1850
1240	Casino	1245	1249	1238	1241
180	C.D.C.	245	232	226 ..	227 50
148	Cetelem	155 10	152 50	156	155
193	Char. Réun.	203 50	209	203 50	205
71	Chât.-Comm.	80 70	76	78 20	76
215	Chiers	217 50	215	215	218
99	Chim. Rout.	106 50	104	107	103 40
86	Cim. Franç.	94 10	94 95	92	94
111	— (obl.)	111	115 80	115 80	117 80
1260	C.I.T. Alcatel	1320	1300	1285	1300
30	Citroën	29	26 60	26 70	33 20
189	Club Médite	208	213 50	211 50	213 50
325	C.M. Industr.	323	312	312	306
104	Cofimeg	115	116 20	116 50	115
66	Cofiner	74	74 80	74 20	74 50
396	Cie Bancaire	429	435	435	435
315	C.G.E.	323 50	324 50	322 50	320
144	C. Entrepr.	141 50	138 20	139 50	136 90
118	Cot.-Fencher	123	125	124 50	123
125	Cr. Com. Fr.	125 10	130	130	130
156	— (obl.)	164	165	165	168
339	Créd. Fonc.	328	325	321	325
148	C. F. Imm.	155 80	159	165	165
113	Créd. Indust.	115	118 50	116 50	115
320	Créd. Nat.	320	320	316 10	314
93	C. Nord D.P.	98	98	97	98
174	Creusot-Loire	185	179 90	179 90	178
151	C.S.F.	168 30	168	167	168
77	D.B.A.	92 50	90	90	91 50
165	Denain-N.-E.	166 50	161	157	160 50
69	Dollfus-Mieg	70 30	67	69 30	69 95
600	Cie Gle Eaux	610	611 .	615	618
108	Electro-Méc.	111	110 90	110 90	108 90
196	Eng. Matra	218	214	213	214
167	E. J. Lefebvre	172	172 80	172 80	173 80
58	Esso S.A.F.	62	63 10	63 10	62 50
168	Eurafrance	166 50	168 10	161	157
276	Europe N° 1	300	293 80	293 80	299
205	Ferodo	240	234	233	230
146	Fin. Paris P.B.	163	158 60	160 90	160
60	Fin. Un. Eur.	60	60	59 50	60
55	Fraissinet	57	57 50	57 50	57
92	Fr. Pétroles	107	106	107	106
22	— (Certific.)	24 80	25	25 10	25
95	Galeries Laf.	90	89 90	88 90	88 20
104	Gle d'entr.	109	112	110 40	112
144	Gle Fonderie	177	170 10	170	168
184	Générale Occ.	197 50	183 50	190 50	196
150	G. Tra. Mars.	158 10	158	158 ..	145 10
585	Guyenne-Gas.	560	530 .	530 ..	520
147	Hachette	148 10	146 90	146 90	145 10
230	Hutch. Mapa	228	221 50	221 50	217 50
84	Imetal	95 50	95 80	93	95
675	Inst. Mérieux	720	728	730	730
460	J. Borel Int.	578	635	635	635
88	Jaumont Ind.	108	100 90	100 10	99 40
65	Kali Ste Th.	74	73	73 ..	72 80
62	Kléber-Col.	65 90	65	65	64
250	Lab. Bellon	268	273	273	276
167	Lafarge	171	171 20	170 70	171 20
230	— (obli.)	241	240	241	235 50
360	La Hénin	405	405	405 ..	397
1640	Legrand	1690	1650	1649	1640
152	Locabail	170 50	176 ..	176	178
145	Locafrance	159	160	158 80	156
200	Locindus	223 50	224	224	222
890	L'Oréal	885	885	892	885
2040	— obl. conv.	2980	2900	2908	2864
385	Lyonn. Eaux	428 50	434	434	432
33	Mach. Bull	37 70	38 60	38	36 50
800	Mais. Phénix	758	748	749	740
131	Mar. Firminy	139	135 10	135 10	132 60
52	Mar. Ch. Réu.	56	55	55	54
1710	Mat. Téléph.	1758	1765	1758	1770
43	M.E.C.I.	51	50 10	48	50
125	Mét. Norm.	124 80	117 ..	120 10	120
800	Michelin B.	796	798	791	790
455	— oblig.	485	488	489	488
536	Moët-Hen.	522	511	514	515
250	Moulinex	259	259	254 .	258
500	Mumm	493	489	499 ..	489
245	Nat. Invest.	257 50	251 50	252 50	248
98	Nobel-Bozel	103	101 70	101	101 70
30	Nord	35 60	35 50	34 25	34 80
111	Nouvel. Gal.	117 60	118 30	117 10	116
165	Olida-Caby	170	167	170	167
75	Opfi-Paribas	82 10	82 50	83	82
22	Paris-France	121 30	122	122	121
133	Patern. S.A.	147	146	144 80	146
61	Pechelbronn	66 50	66	66	65 80
126	P.U.K.	135	136 90	136	135
83	Penarroya	64 10	65	64	65
286	Penhoët	259 80	258 50	250	245 60
440	Pernod	480 10	475	475	470
115	Perrier	126 20	123	124	123
31	Pétroles B.P.	38 50	38 50	38 50	38 95
185	Peugeot	194	190	184	185
245	— (obl.)	257	258 40	259	259
70	Pierre Auby	72 95	72 45	71 70	72 40
100	P.L.M.	103	108 70	162 80	99
480	Poclain	443 50	430	440	435
188	Poliet et Ch.	125 90	130 90	130 80	128 30
81	Pompey	82	61 80	61 20	61 85
98	P.M. Labinal	105	107	106 ..	107
56	Prénatal	66 ..	65 10	64 90	63 90
76	Presses Cité	77	77 40	77 40	75 90
187	Prétabail Si.	196	202	202	200
138	Pricel	158	167 50	161	164 30
245	Primagaz	247 90	256	254 90	251
84	Printemps	95	91 50	93	92
320	Radar S.A.	322	331	325	331
400	— (obl.)	43.	422	422	413 80
335	Radiotech.	361 50	345	347	354
114	Raffin. (Fse)	103	107	108 50	109
195	Raff. St-L.	191	187	187	183 50
355	Redoute	386	383	380	376
130	Rhône-Poul.	143 40	145 50	142	143
480	Ricard	520	495	502	500
280	Rouss. Uclaf	261	260	258	258
480	Rue Impérial	500	499	499	499
89	Sacilor	89	84 50	84 70	84 50
470	Sagem	473	450	468	450
118	Saint-Gobain	131 90	135	135 20	136 .
485	S.A.T.	507	500	499 50	500
133	Saulnes	141 50	140 80	141 50	142 90
125	Saunier-Duv.	148	148 60	148 60	148 60
168	Schneider	169	170 80	169 50	170
61	SCOA	67 50	68 .	68	67
102	Sefimeg	106	108 80	110	110
109	Selchimé	111	111	112	111
[illegible]	S.I.A.S.	338 90	336	333 50	335
285	Sign. E. El.	302	302 ..	300	302
102	Simco	104 50	109 50	111	111
73	S.I.M.N.O.R.	81 50	84	84	82 40
1580	Sk. Rossignol	1745	1680	1720	1700
68	Sogerap	71 20	71 20	71 20	69 80
460	Sommer-All.	452	458	458	449
205	Suez	229 .	225 60	225	227 ..
240	Talcs-Luz.	274 50	268 20	270	270
250	T.R.T.	293	280	281	274 50
840	Tél. Electr.	865	851	850	851
625	Tél. Ericss.	638	628	630	624
62	Terres Roug.	68	75	72 20	73
153	Thomson-Br.	175	173	175 20	173 50
139	U.I.S.	138	141	141	139
305	U.C.B.	325	328 80	327	330
182	Un.Fr. Bques	184 50	185	185 .	185
61	U.T.A.	64 05	64	63 .	63
95	Usinor	98 90	96	96 .	96
116	— (obl.)	118	120	120	120
142	Vallourec	145	141	143	*140
635	V.Clicquot-P.	615	625	620	625 .
660	Viniprix	708 .	730	730	730 ..
200	Amer. Tel.	213 50	211 70	210 ..	214 .
21	Ang. Am. C.	25	24 40	24 ..	24
195	Angold	210 50	205	199 90	200
255	Astur. Mines	270	275	276 .	269 80
220	B. Ottoman	289 80	289	284	283 50
260	BASF (Akt.)	268	259 50	258 .	257
198	Bayer	208	208	207	.
105	Buffelsfont.	115	112 .	112 50	112 50
9 50	Charter	11 80	11 30	11 30	11 40
145	Chase Manh.	158	162	162 50	160 .
365	C.F. Fr.-Can.	416	406	410	412
12	De Beers (S)	14 40	14 35	14 35	c 14 .
187	Dome Mines	202	207	207	205
395	DuPont Nem.	420	413	413	418
295	East. Kodak	321	313	316	316 50
60	East Rand	71	69 80	67 60	68
210	Ericsson	221	223 50	222 50	220 .
290	Exxon Corp.	326	317	317 10	317 .
154	Ford Motor	168 80	161	161 ..	164
143	Free State	148 10	147 50	147 ..	146 10
158	Gen. Electric	176	c169 50	167 ..	169 40
159	Gen. Motors	174 90	166	167 ..	163
19	Goldfields	22 60	21 10	22 ..	20 70
38	* Harm. Go.	43 60	42 60	42 ..	42 30
220	Hoechst Akti.	228	229 50	228 50	229 50
16	Imp. Chem.	20 50	19 05	19 30	19 65
111	Imperial Oil	121	117	116 .	119 30
715	I.B.M.	823	800	814	800
100	Internickel	111 50	109 70	109 70	107 70
72	I.T.T.	84 50	82 30	82	82
155	Mob. Oil Co.	187	180 80	179 20	179 10
4460	Nestlé	4890	4700	4700 ..	4700
375	Norsk Hydro	421 .	419 .	407	410
6	Olivetti	7 10	6 80	6 80	6 95
445	Petrofina	509	494 60	497	500
40	Philips	46 .	46 75	46 .	45 85
133	Prés. Brand.	136 10	136 .	135 ..	136 30
215	Quilmès	237	245	245 .	240 50
161	* Randfont.	171 50	168 10	168 .	168 10
50	Rand. Selec.	56	55 95	56 ..	56 .
113	Royal Dutch	134 30	136 80	136 80	136 30
9 50	Rio Tinto Zin.	13 25	12 40	12 50	12 30
153	St-Helena	164	164	164	165 .
440	Schlumberger	407 .	403 80	414 ..	405
16	Shell Tr (S.)	22 20	20 40	20 40	20 50
425	Siemens A.G.	424 50	428	428 30	433 50
23	Sony	28 20	27 50	27 ..	27 50
11	Tanganyika	12 75	12 30	12 30	12 10
155	Unilever	175	172 50	172 50	171 50
27	Union Corp.	25 75	25 40	25 60	26
154	U. Min. 1/10	169 90	167 .	157 .	157 .
255	West Drief.	267 90	265 .	265 .	262
114	West Deep	122 50	119 50	119 50	120
186	West Hold.	192	188	189 ..	188 10
4	Zambia Cop.	3 90	3 90	3 90	3 90

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 303	4 328	4 33
Canada ($ can. 1)	4 320	4 327	4 33
Allemagne (100 DM)	185 200	185 025	183 75
Belgique (100 fr.)	12 372	12 366	12 05
Danemark (100 krd.)	77 800	77 800	77 50
Espagne (100 pes.)	7 672	7 712	7 42
Grande-Bretagne (£ 1)	10 260	10 292	10 35
Italie (100 lires)	0 675	0 677	0 685
Norvège (100 krn.)	85 900	85 460	85 25
Pays-Bas (100 fl.)	177 300	177 800	176 75
Portugal (100 esc.)	17 885	17 840	17 75
Suède (100 krs.)	108 300	108 120	107 50
Suisse (100 fr.)	172 900	173 000	173 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/1
Or fin (kilo en barre)	25225	25100 .
Or fin (kilo en lingot)	25225	25175
Pièce française (20 fr.)	270 60	269 90
Pièce française (10 fr.)	191 10	191
Pièce suisse (20 fr.)	262 60	259 90
Union latine (20 fr.)	244 40	244 50
Souverain	246 40	245
Pièce de 20 dollars	1188 40	1172 40
Pièce de 10 dollars	598	600
Pièce de 5 dollars	465	451 .
Pièce de 50 pesos	1008	1007 ..
Pièce de 10 florins	240 50	240 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 2-3 février 1975 a été tiré à 532 893 exemplaires.

Au cours de ses entretiens au Caire

M. Gromyko s'efforcerait d'apaiser le mécontentement suscité en Égypte par l'ajournement de la visite de M. Brejnev

Venant de Damas, M. Andréi Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, était attendu lundi après-midi 3 février, au Caire, pour une visite de deux jours. Il devait rencontrer le président Sadate et signer trois accords concernant l'aide au développement de l'Egypte, les relations culturelles et l'ouverture de nouveaux consulats. On estime, dans les milieux dirigeants du Caire, que ce voyage a surtout pour but d'apaiser le mécontentement suscité au Caire par l'ajournement de la visite de M. Brejnev.

Dimanche, M. Gromyko s'est longuement entretenu avec le général Hafez El Assad, président de la République syrienne, en présence de M. Abdel Halim Khaddam, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères.

Les déclarations faites samedi soir, tant du côté soviétique que du côté syrien, avaient mis l'accent sur deux points : les « *liens d'amitié véritable* » entre l'U.R.S.S. et la nation arabe et la nécessité de réunir le plus rapidement possible la conférence de Genève.

Dimanche, en fin d'après-midi, M. Gromyko a rencontré M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.). Selon une dépêche de l'agence Tass, publiée dans la soirée, le ministre soviétique « *a réaffirmé la position de l'U.R.S.S. en ce qui concerne la nécessité d'une participation de plein droit des représentants de l'O.L.P. à la conférence de Genève* ».

Si l'on en croit l'hebdomadaire américain *Newsweek* », les dirigeants égyptiens souhaiteraient diversifier leurs sources d'approvisionnement en matériel militaire. Selon e journal, l'Egypte aurait conclu un plan de cinq ans pour rééquiper son armée avec des armements français et britanniques. Avant de se tourner vers Paris et Londres, le président Sadate se serait adressé aux Etats-Unis. M. Kissinger lui aurait donné une réponse de principe *favorable, tout en* estimant que le Congrès américain ne donnerait jamais son accord à des livraisons massives d'armements à l'Egypte. Toujours selon *Newsweek*, l'Egypte serait militairement vulnérable pendant les cinq premières années si ce plan était appliqué, mais les responsables auraient élaboré un projet de « défense limitée », qui prévoit que les chars soviétiques, actuellement en service, demeureront opérationnels.

D'autre part, la revue *Time*, de New-York, publie une interview du roi Fayçal d'Arabie Saoudite, dans laquelle le souverain affirme que l'attitude « intransigeante » des juifs dans les négociations au *Proche-Orient* commence à leur nuire dans le monde, y compris aux Etats-Unis. « *Nous aimerions voir l'évacuation rapide des territoires occupés en 1967 et le rétablissement des droits légitimes des Palestiniens*, poursuit le roi, qui précise : *Quand je parle de retrait, cela comprend naturellement Jérusalem, que je place en tête de liste. Quand cela aura eu lieu, le communisme devra automatiquement* [illegible] *de l'influence dans la régi*[illegible] *La paix et la tranquillité rev*[illegible]*dront ensuite.* »

En Israël

Une sorte de « cabinet de guerre » restreint est constitué

De notre correspondant

Jérusalem. — Le conseil des ministres a mis fin, dimanche 2 février, à une grave anomalie « *constitutionnelle* ». Conformément à une recommandation de la partie du rapport de la commission Agranath publiée en avril 1974, Israël est désormais doté d'un organisme qui est officiellement chargé d'examiner toutes les questions relevant de la défense nationale et de préparer les textes qui donneront force de loi à ses décisions.

En enquêtant sur les origines de l'impréparation dans laquelle le pays s'est trouvé lorsque la guerre de 1973 a éclaté, la commission Agranath a constaté qu'aucune loi ne faisait obligation au premier ministre — rappelons qu'Israël n'a pas de Constitution — de consulter qui que ce soit avant de prendre des décisions portant sur la défense du pays.

David Ben Gourion, puis ses successeurs, se sont entourés d'une sorte de « *cabinet de guerre* » dans les moments graves, mais rien n'était légalement prévu pour la composition de ce cabinet. Depuis le 2 février 1974, cette lacune est comblée : la moitié des membres du gouvernement formeront, sous la présidence du premier ministre, la « *commission interministérielle des affaires de sécurité* ». Le texte adopté par le conseil des ministres indique toutefois que les décisions de cette commission devront être approuvées par le conseil des ministres, qui conserve le pouvoir d'exécution dans tous les domaines.

Le nouvel organisme permettra de dissiper les ambiguïtés — soulignées dans le rapport Agranath — qui régnaient, depuis la création de l'Etat, dans les rapports entre le pouvoir civil et les forces armées.

L'une des questions urgentes que devra examiner la nouvelle commission sera sans doute la désignation du chef suprême des armées, fonction assurée jusqu'à présent par le chef de l'état-major général. On sait que la commission Agranath n'a pu fixer les responsabilités du général Dayan dans les « *négligences* » de la guerre d'octobre parce que, en sa qualité de ministre de la défense, il n'avait pas de pouvoir sur les forces armées, ce pouvoir étant exclusivement entre les mains du commandant en chef.

A. Sc.

Selon le « Washington Post »

L'U.R.S.S. AURAIT LIVRÉ A L'IRAK DES MISSILES SOL-SOL SCUD

M. Saddam Hussein, vice-président du conseil irakien du commandement de la révolution, a dénoncé, samedi 1er février, les « visées expansionnistes » de l'Iran, qui, a-t-il dit, « accroît son potentiel militaire sans aucun motif valable de défense nationale » et « s'immisce depuis plusieurs années dans les affaires intérieures de l'Irak en soutenant ouvertement la rébellion kurde stipendiée ».

Le vice-président irakien, qui inaugurait les travaux du congrès populaire arabe pour le soutien de l'Irak contre les agressions iraniennes, a évoqué « l'ampleur des complots impérialistes visant à paralyser les forces progressistes dans la région ».

A Beyrouth, l'envoyé pécial du « Washington Post », Jim Hoagland, croit savoir que l'Union soviétique a fourni récemment à l'Irak des missiles sol-sol Scud munis d'ogives conventionnelles. Le journaliste américain, qui cite des rapports des services de renseignements occidentaux, affirme que de nouveaux groupes d'experts militaires soviétiques ont été signalés en Irak. Ces experts seraient chargés du maniement des missiles Scud, qui demeureraient sous contrôle soviétique. Jim Hoagland fait état, à ce propos, de l'avis des spécialistes militaires occidentaux, selon lesquels les missiles Scud ne peuvent être utilisés contre les forces irrégulières kurdes et serviraient plutôt d'arme de dissuasion dirigée contre l'Iran.

CETTE SEMAINE A BRUXELLES

Premiers contacts officiels entre le COMECON et la C. E. E.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Des premiers contacts officiels entre des représentants de la C.E.E. et du COMECON auront lieu cette semaine à Bruxelles. La délégation de la C.E.E. est conduite par M. Wellenstein, directeur général des relations extérieures à la Commission de Bruxelles ; celle du COMECON, par M. Moïsseenko, qui est chef du département du commerce extérieur de cette organisation. Au cours de ces conversations, les deux parties vont examiner selon quelles méthodes on peut envisager de rendre plus étroites les relations entre la Communauté et les pays de l'Est.

En septembre 1974, M. Fedaïef, secrétaire général du COMECON, avait envoyé une lettre à Bruxelles invitant M. Ortoli, le président de la commission, à se rendre à Moscou (*le Monde* du 29-30 septembre). La commission avait accueilli favorablement cette invitation mais exprimé le souhait que les premiers contacts s'effectuent au niveau des hauts fonctionnaires. Cette formule ayant été acceptée, la mission de M. Wellenstein a pour but de préparer la venue de M. Ortoli, autrement dit d'une part, de sonder les représentants du COMECON sur la nature de la collaboration qu'ils souhaitent établir avec la C.E.E., d'autre part, de les éclairer sur ce que sont les intentions de cette dernière.

L'objectif de la C.E.E. est de favoriser une normalisation aussi complète que possible de ses relations avec chacun des pays de l'est européen. La commission, qui, aux termes du traité de Rome, est désormais chargée de gérer la politique commerciale des Neuf, est prête à négocier avec les Etats socialistes qui en manifesteraient l'intention, et elle a conçu à cet effet un schéma d'accord commercial.

Les pays socialistes, sous la pression de l'U.R.S.S., n'ont pas encore répondu à cette invitation. L'Union soviétique peut-on penser, préférerait que les relations entre la Communauté et les pays socialistes s'organisent par le truchement du *COMECON* ce qui lui permettrait de renforcer son emprise sur la politique économique extérieure de ses voisins. Ceux-ci ne partagent pas forcément le même point de vue.

Mais, pour obtenir une liberté de manœuvre aussi grande que possible, ils sont prêts à accepter que des liens — limités — soient tissés entre leur organisation intégrée, à savoir le COMECON, et la Communauté. Un certain nombre de problèmes d'intérêt commun — on cite par exemple la question des normes industrielles — pourraient ainsi être traités à l'échelon COMECON-C.E.E. Cette façon d'envisager les choses ou de faire la part du feu semble partagée par la commission : M. Wellenstein expliquera sans doute à Moscou que la commission n'est pas hostile à l'établissement de relations directes avec le COMECON mais à la condition que, parallèlement, le gouvernement soviétique accueille avec davantage de compréhension l'intention de plusieurs pays de l'Est et de la Communauté de conclure des accords commerciaux sur une base bilatérale.

PH. L.

LE SÉNATEUR MANSFIELD PRÉCONISE LE RETRAIT DES FORCES AMÉRICAINES STATIONNÉES A TAIWAN

Washington. (*A.P.*). — Dans un rapport à la commission des affaires étrangères du Sénat sur son récent voyage en Chine populaire, le chef de la majorité démocrate, M. Mike Mansfield, sénateur du Montana, déclare que les liens des Etats-Unis avec la Chine nationaliste font obstacle aux progrès vers une normalisation des relations entre Washington et Pékin.

Sans aller jusqu'à préconiser l'interruption des relations diplomatiques avec le gouvernement de Taiwan, le sénateur recommande le retrait des cinq mille militaires américains stationnés dans la grande île et qualifie le traité de défense américano-taiwanais de « *relique du passé* ».

M. Mansfield fait observer que la Chine communiste ne se satisfera pas de l'établissement d'une ambassade à Pékin et d'un bureau de liaison à Taipeh, c'est-à-dire le contraire de la formule en vigueur actuellement.

Avec « le Tube »

SOIRÉE THÉATRALE POUR LE CHEF DE L'ÉTA

M. Valéry Giscard d'Estain[g] entouré des membres de [sa] famille, a assisté samedi soir, a[u] Théâtre Antoine, à la représen[ta]tation de la comédie de Fran[çoise] Dorin, « le Tube ». Le pr[é]sident de la République, qu[i] fêtait son quarante-neuvièm[e] anniversaire, avait préféré u[n] simple fauteuil d'orchestre [à] une loge, « pour, dit-on, ne p[as] gêner le spectacle en attira[nt] l'attention ».

Quand le chef de l'Etat e[st] arrivé — dans une salle combl[e] — les spectateurs lui ont fa[it] une ovation, comme à la sorti[e] où le public l'a attendu sur [le] trottoir pour l'applaudir. A l'e[n]tracte, M. et Mme Giscard d'E[s]taing se sont rendus dans [le] bureau de la directrice du thé[â]tre, Mme Simone Berri[au] pour s'entretenir et sabler [le] champagne avec les acteurs [du] « Tube », dont c'était la ce[n]cinquantième représentation François Périer, Denise Gre[y], Pascal Mazzotti, Marc Dud[i]court, etc. « La pièce a semb[lé] plaire beaucoup au président [et] à sa famille », ont rapporté d[es] témoins.

LA BAISSE DU DOLLAR REPREND : 4,2

Le dollar a recommencé à b[aisser] lundi matin sur tous les ma[rchés] des changes, glissant de 2,[...] 2,48 francs suisses à Zurich, 2,34 à 2,32 DM à Francfort e[t] 4,32 à 4,29 1/2 F à Paris.

Les milieux cambistes sont [dé]favorablement impressionnés par l['am]pleur du déficit budgétaire des E[tats-]Unis (lire page 36). En outre, [ils] espéraient que l'avertissement [du] Koweït, lancé à la suite de l'éro[sion] du dollar, provoquerait une réac[tion] *des banques centrales* : appar[em]ment, il n'en a rien été.

A C D E F G H